



**CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA**

**REGARD SUR LES RELATIONS DU CANADA
AVEC LES PAYS DU MONDE MUSULMAN**

**RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

**Bernard Patry, député
Président**

Mars 2004

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

Si ce document renferme des extraits ou le texte intégral de mémoires présentés au Comité, on doit également obtenir de leurs auteurs l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ces mémoires.

Les transcriptions des réunions publiques du Comité sont disponibles par Internet : <http://www.parl.gc.ca>

En vente : Communication Canada — Édition, Ottawa, Canada K1A 0S9

**REGARD SUR LES RELATIONS DU CANADA
AVEC LES PAYS DU MONDE MUSULMAN**

**RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

**Bernard Patry, député
Président**

Mars 2004

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

PRÉSIDENT

Bernard Patry

VICE-PRÉSIDENTS

Stockwell Day

L'hon. Diane Marleau

MEMBRES

Stéphane Bergeron

L'hon. Dan McTeague

L'hon. Scott Brison

Deepak Obhrai

Bill Casey

Charlie Penson

L'hon. Art Eggleton

Beth Phinney

Brian Fitzpatrick

Karen Redman

Francine Lalonde

Raymond Simard

Paul Macklin

Bryon Wilfert

Alexa McDonough

AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ À CETTE ÉTUDE PENDANT LA 2^E SESSION DE LA 37^E LÉGISLATURE

Murray Calder

L'hon. John Harvard

L'hon. Aileen Carroll

André Harvey

L'hon. Irwin Cotler

Keith Martin

Mark Eyking

GREFFIER DU COMITÉ

Stephen Knowles

DIRECTION DE LA RECHERCHE PARLEMENTAIRE BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Gerald Schmitz, analyste principal

James Lee, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, votre comité a entrepris une étude sur les relations avec des pays du monde musulman et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT	xi
PRÉFACE	xiii
RÉSUMÉ	xvii
LISTE DES RECOMMANDATIONS	xxv
PARTIE I : LE CONTEXTE INTERNATIONAL ACTUEL	1
Les complexités de « l’Islam » et de « l’islamisme » en tant qu’idéologie politique ...	2
Le monde musulman : une dynamique et des contours complexes	7
Du choc des civilisations au dialogue.....	10
Les retombées du 11 septembre 2001 et la lutte contre le terrorisme	12
La diffusion de l’Islam et les valeurs démocratiques libérales.....	15
Défis en matière de droits de la personne et d’égalité des femmes et des minorités	20
L’avenir.....	22
PARTIE II : DÉFINIR LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D’UNE APPROCHE CANADIENNE CONSTRUCTIVE	25
Des contextes international et national en évolution	25
Les diasporas et la politique étrangère	26
Les enseignements des expériences européennes.....	27
Obtenir la collaboration des Musulmans canadiens	31
Éléments d’une approche à long terme	34
Éducation et dialogue	34
Les valeurs et la culture canadiennes.....	38
Soutenir la société civile et la démocratisation	39
Le terrorisme et la sécurité.....	40
Les droits de la personne.....	42
Mettre l’accent sur les droits des femmes et des minorités	43
Protéger les Canadiens et accroître la défense des intérêts diplomatiques	44
La diplomatie ouverte et les médias.....	45

Renforcer les instruments de politique étrangère	46
PARTIE III : RELATIONS DU CANADA AVEC LES PAYS MUSULMANS DU MOYEN-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD.....	51
Aperçu régional.....	51
La voie à suivre.....	58
Turquie.....	60
Témoignages entendus en Turquie.....	63
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	66
Iran.....	68
Témoignages entendus en Iran.....	71
L'affaire Zahra Kazemi et les droits de la personne en Iran.....	77
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	78
Arabie saoudite.....	81
Témoignages entendus en Arabie saoudite.....	86
Le cas de William Sampson et les droits de la personne en Arabie saoudite.....	94
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	96
Égypte.....	97
Témoignages entendus en Égypte.....	100
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	110
Le processus de paix au Moyen-Orient — Israël et la Palestine.....	112
Bref historique.....	113
Témoignages entendus à Ottawa.....	116
Témoignages entendus au Moyen-Orient.....	120
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	126
Jordanie.....	130
Opinions des témoins en Jordanie.....	132
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	137
Le Maroc.....	138
La monarchie et la réforme.....	138
Relever les défis politiques et sociaux.....	140

Témoignages entendus au Maroc.....	143
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	145
PARTIE IV : LES RELATIONS DU CANADA AVEC LES PAYS DE L'ASIE DU SUD ET DE L'ASIE DU SUD-EST	147
Comprendre le rôle de l'islam en Asie	149
Asie du Sud-Est : Aperçu régional	151
Réaliser la sécurité.....	152
Poursuivre le développement et la démocratisation	156
Renforcer le rôle du Canada.....	158
Le Pakistan	160
Le rôle de l'islam au Pakistan	162
La démocratisation et la bonne gouvernance	164
Témoignages entendus au Pakistan.....	167
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	168
Inde.....	170
Réengagement avec l'Inde	170
Préserver le modèle laïc	171
Relever les défis que pose le développement	173
Témoignages entendus en Inde	174
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	177
Relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est	177
Aperçu de la région.....	179
L'islam dans l'Asie du Sud-Est.....	181
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	182
Indonésie	183
Consolidation de la démocratie.....	185
Islam et éducation.....	188
Garantir la sécurité.....	190
Témoignages entendus en Indonésie.....	191
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	194

Malaisie	196
Une démocratie pluriethnique	198
L'islamisation et l'héritage de Mahathir	200
Témoignages entendus en Malaisie	203
Orientations possibles de la politique étrangère du Canada.....	208
ANNEXE I : ÉTAT DU « MONDE MUSULMAN » PAR RÉGION ET PAR PAYS.....	211
ANNEXE II : LISTE DES TÉMOINS	227
ANNEXE III : LISTE DES MÉMOIRES	245
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	247
PROCÈS-VERBAL	249

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT

Ces dernières années, et plus encore depuis les terribles événements du 11 septembre 2001, il y a deux ans et demi, les questions se multiplient sur les rapports entre l'islam et l'Occident. Au moment où le Comité décidait, au début de 2003, d'entreprendre une étude des relations du Canada avec les pays du monde musulman, l'actualité était dominée par le déclenchement de la guerre en Irak. Notre étude s'est donc déroulée durant une période tendue et délicate des relations internationales et de la politique mondiale.

Les audiences que le Comité a tenues au Canada et les entretiens qu'il a eus dans d'autres pays ont confirmé la complexité de son entreprise, d'autant plus qu'il nous fallait à tout prix éviter les stéréotypes dans notre analyse et les solutions toutes faites dans nos réponses et nos recommandations. Notre travail est un bel exemple de la façon dont des députés de tous les partis politiques peuvent s'associer pour maîtriser un sujet aussi complexe qu'ardu. En dépit des différences de partis, nous avons réussi à nous entendre sur des recommandations solides qui, nous le pensons, permettront de renforcer la politique étrangère du Canada.

Comme on le dit clairement dans le rapport, le fait de n'envisager les relations entre le monde musulman et les pays occidentaux qu'à travers le prisme du « choc des civilisations » est à la fois improductif et trompeur. Il en va de même des idées reçues voulant que l'islam soit incompatible avec certains des préceptes de la démocratie libérale comme l'égalité des droits des femmes et des minorités religieuses. Nous avons par ailleurs constaté que la grande majorité des musulmans du monde condamnent le terrorisme international, ce qui nous amène à conclure que nous devons tous unir nos forces contre ce fléau.

Nous tenterons dans les pages qui suivent d'établir un cadre solide pour l'élaboration de politiques canadiennes constructives à l'égard des pays du monde musulman en général, tout en traitant aussi plus particulièrement de nos relations avec chacun des pays dans lesquels nous nous sommes rendus. Nous avons fait de notre mieux pour cerner une réalité extrêmement complexe et évolutive.

La préparation d'une étude et d'un rapport d'une telle envergure serait impossible sans le travail assidu et la collaboration de tous les membres du Comité, auxquels je tiens à exprimer mes remerciements. Le Comité a aussi eu l'insigne chance de bénéficier de la coopération de dizaines de fonctionnaires à Ottawa — particulièrement du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de l'Agence canadienne de développement international — et dans les missions du Canada dans les nombreux pays que nous avons visités. Ce sont ces gens-là qui représentent le Canada à l'étranger, et ils font notre fierté.

Enfin, le Comité a pu compter, comme toujours d'ailleurs, sur l'appui d'un personnel extrêmement compétent. Nous sommes particulièrement redevables à notre greffier, Stephen Knowles, assisté d'Elizabeth Kingston, et de l'équipe de Diane Lafleur, Diane Lefebvre et Eveline Shaw, de la Direction des comités de la Chambre des communes. Le Comité est aussi reconnaissant à son équipe de recherche, Gerald Schmitz et James Lee, assistés de Michael Dewing, de la Bibliothèque du Parlement, pour les longues heures qu'ils ont consacrées à l'étude et à la rédaction du rapport. Enfin, nous savons gré, au Service des publications de la Chambre des communes, de son travail de production et de correction d'épreuves, et au Bureau de la traduction, de sa contribution à l'établissement de la version française du rapport.

Ce rapport impressionnant est le fruit d'une collaboration exemplaire, et je suis certain qu'il contribuera utilement à l'élaboration de la politique étrangère du Canada pendant de nombreuses années.

Le président

Bernard Patry

PRÉFACE

Au printemps 2003, le Comité a entrepris de se pencher sur des questions qui, bien que suscitant un vif débat international et ayant des répercussions de plus en plus importantes sur la politique étrangère du Canada, n'avaient été jusque-là que très peu étudiées d'un point de vue canadien¹. L'influence de la religion sur la politique, et plus particulièrement de facteurs religieux sur la politique internationale, est une question délicate qui a été rendue encore plus controversée et problématique par les liens existant entre certaines convictions religieuses et des manifestations de violence politique extrêmes². Les actes terroristes perpétrés au nom de l'Islam en particulier, comme ce fut le cas lors des événements tragiques du 11 septembre 2001, ont polarisé l'attention sur deux aspects particuliers du monde musulman, à savoir sur les relations des États occidentaux avec les États où les Musulmans représentent la majorité, ou une part importante, de la population, et sur leurs relations avec les minorités musulmanes, ou les communautés de la diaspora musulmane, qui représentent une part grandissante de leur population. Dans les deux cas, les Musulmans peuvent être amenés à se sentir injustement victimes d'allégations ou d'actions perçues comme ayant un caractère « anti-islamique ». Plus généralement, la communauté internationale craint que la propagation de certaines idées préconçues au sujet de l'Islam et des Musulmans ne créent ou n'aggravent des conflits. Nombreux sont ceux qui croient préférable d'encourager des initiatives visant à favoriser une meilleure compréhension du monde musulman ainsi qu'à s'attaquer aux causes du recours à la violence et aux raisons de son attrait, et ce, afin d'éviter ou, tout au moins, d'atténuer la dégradation des relations intérieures et internationales.

La présente étude, qui se veut exploratoire, a pour objet d'acquérir une meilleure compréhension des moyens par lesquels le Canada pourrait tirer le meilleur parti de ses relations avec les pays de ce que l'on appelle, de façon

¹ Conformément à une motion adoptée le 6 février 2003 prévoyant l'étude, par le Comité, des relations du Canada avec les pays du monde musulman.

² La réapparition de la religion comme facteur important dans les relations internationales est un phénomène frappant des dernières années. Comme on le fait observer dans l'introduction à un symposium sur le sujet, rarement a-t-on discuté dans les temps modernes du rôle de la religion dans les affaires internationales avec un sentiment d'urgence aussi aigu qu'aujourd'hui. ("Beyond beliefs: Religion", *Harvard International Review*, xxv:4, hiver 2004, p. 32. Voir aussi Fabio Petito et Pavlos Hatzopoulos, dir., *Religion in International Relations: The Return from Exile*, Palgrave Macmillan, New York, 2003; Mary Ann Tétrault et Robert Denmark, dir., *Gods, Guns, and Globalization: Religious Radicalism and International Political Economy*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, à paraître (juin 2004). Citons aussi le programme du congrès de l'Association des études internationales qui a eu lieu à Montréal en mars 2004 sous le thème de « L'hégémonie et le mécontentement qu'elle suscite » où figuraient près de 12 groupes d'experts et plus de 60 communications traitant de facteurs religieux sous une forme ou une autre, surtout en rapport avec l'islam.

parfois simplificatrice, « le monde musulman³ » et d'en déduire les conséquences, à l'avenir, pour la politique étrangère du Canada. Pour ce faire, le Comité a organisé, d'avril à juin, puis de septembre à novembre 2003, une série de tables rondes avec différents dignitaires officiels, experts et représentants d'organisations non gouvernementales. Des représentants du Centre international des droits de la personne et des droits démocratiques établi à Montréal ont aussi témoigné en février 2004. En outre, à l'automne de 2003, le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Son Excellence Amre Moussa, a comparu devant le Comité, et le président du Pakistan, M. Pervez Moucharraf, a prononcé une allocution devant des parlementaires canadiens lors d'une réunion présidée par M. Bernard Patry, le président du Comité.

Outre ces audiences tenues au Canada, le Comité a poursuivi son étude dans d'autres pays. En mai, il a entrepris un voyage d'étude préliminaire à New York, à Londres, à Paris et au Maroc. En octobre, il s'est scindé en plusieurs groupes afin de mener une série de rencontres avec tout un éventail d'interlocuteurs (dont des hauts fonctionnaires, des parlementaires, des universitaires, des journalistes et des membres d'ONG) de divers pays du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud et du Sud-Est, soit la Turquie, l'Iran, l'Arabie saoudite, la Jordanie, l'Israël, les Territoires palestiniens, l'Égypte, le Pakistan, l'Inde, la Malaisie et l'Indonésie.

Aussi nombreuses que puissent avoir été ces rencontres, il est bien évident que le Comité n'a pu couvrir qu'une fraction du monde musulman, et ce, de façon ponctuelle. Le Comité ne saurait donc prétendre que le présent document constitue un rapport exhaustif, tant au regard de l'étendue du rôle de l'Islam dans le monde contemporain qu'au regard des nombreux pays comptant une population musulmane importante. Le Comité a préféré se concentrer sur certains des points saillants — tels que l'attitude devant être adoptée par les gouvernements occidentaux face à l'extrémisme politique islamiste ou les relations de l'Islam à la démocratie libérale — qui sont ressortis de ces rencontres et ont des répercussions directes sur les relations entre États ainsi que sur les choix du Canada en matière de politique étrangère. Le Comité s'est plus particulièrement intéressé aux régions et aux pays visités, ainsi qu'à certaines situations où la diplomatie canadienne a été tout particulièrement sollicitée dans le cadre des relations qu'entretient le Canada avec d'importants pays musulmans.

Le Comité s'est fixé pour objectif de contribuer à éclairer et à promouvoir la politique canadienne à l'égard des pays du monde musulman en tirant parti de la bonne image que possède généralement le Canada à l'étranger en tant que pays ouvert, tolérant et pluraliste. Le Comité pense qu'il s'agit là d'une occasion

³ Nous convenons que l'emploi de ce terme peut sembler relever d'une généralisation abusive, mais il a le mérite de souligner, dès le départ, l'importance géopolitique d'une population mondiale de plus de 1,4 milliard de Musulmans. Voir l'annexe I un état de la population musulmane mondiale par région et par pays.

majeure pour le Canada d'imposer sa marque de façon différente et constructive. Il lui faudra pour cela composer avec un contexte international extrêmement difficile et controversé qui, comme les interlocuteurs du Comité l'ont souligné à de maintes reprises, ne doit pas être simplifié de façon exagérée. Ces interlocuteurs ont également exhorté le Canada à préserver son indépendance en matière d'analyse et d'action politiques.

La partie I du rapport s'attache à définir les principales questions de contexte général ayant des répercussions sur l'élaboration d'une politique canadienne efficace. La partie II du rapport s'attache ensuite à définir les éléments constitutifs d'une approche constructive reflétant les intérêts et les valeurs du Canada.

Les parties suivantes examinent les relations du Canada avec les régions et les pays visités par les membres du Comité à la lumière des différents points définis dans les parties I et II. L'accent est tout particulièrement mis sur les possibilités que présentent ces relations pour l'avancement des relations du Canada avec le monde musulman, et ce, tant dans un contexte bilatéral que multilatéral.

Le Comité est bien conscient que cette étude ne fait que survoler la question et qu'il nous est impossible, en l'état, d'offrir des conclusions ou des recommandations définitives. Nous pensons néanmoins qu'il est extrêmement important que le Canada poursuive ses efforts visant à mieux comprendre la complexité des phénomènes et des forces en présence afin de défendre la sécurité, le bien-être et les intérêts à long terme des Canadiens dans un monde qui soit, pour tous, plus pacifique, plus juste et plus démocratique.

La complexité dynamique et la diversité du monde musulman sont telles que la production d'un rapport sur le sujet appelle nécessairement plusieurs réserves. Si nous avons décidé d'employer l'expression « pays du monde musulman », c'est que celle-ci constitue un raccourci pratique et courant utilisé pour décrire le vaste espace géopolitique qu'occupent les quelque 1,4 milliard de musulmans du monde. Elle englobe en même temps un pays comme l'Inde qui, s'il n'est pas un « pays musulman », n'en compte pas moins une minorité musulmane plusieurs fois plus importante en nombre que la population du pays arabe musulman le plus peuplé du Moyen-Orient, et les diasporas musulmanes de plus en plus nombreuses des pays occidentaux, notamment du Canada.

Comme il est précisé dans la préface, l'étude a un caractère purement exploratoire, et le Comité ne prétend aucunement avoir épuisé le sujet ni formulé des prescriptions faisant autorité. Par exemple, le Comité s'est rendu en Asie, où se trouvent la majorité des musulmans du monde, de même qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, mais nous n'avons pas du tout abordé la question du rôle de l'islam dans l'Afrique subsaharienne. Nous n'avons pas non plus traité des questions théologiques au-delà de leur impact potentiel sur les relations internationales et la politique étrangère. Il faut dire aussi que nos observations dans les régions et les pays dans lesquels nous nous sommes rendus étaient nécessairement limitées et qu'elles devront être interprétées et corrigées au besoin en fonction de l'évolution de la situation.

Compte tenu de l'étendue et de la variabilité des facteurs en cause, et pour que l'on puisse accorder au monde musulman l'attention qu'il mérite, le Comité recommande d'abord au gouvernement du Canada de veiller à ce que les décideurs canadiens disposent des ressources dont ils ont besoin pour analyser les événements et agir avec efficacité dans l'intérêt des Canadiens.

Abstraction faite des observations concernant les régions ou pays particuliers dont il est question dans le rapport, l'étude et les réflexions du Comité ont permis de dégager un certain nombre de constats d'ordre général, dont il est fait état ci-dessous. Le Comité y voit des facteurs clés dont il faut obligatoirement tenir compte dans l'élaboration d'une politique étrangère canadienne prospective et constructive propre à consolider nos relations avec les pays du monde musulman.

L'islam : un monde hétérogène d'une extrême complexité

Si tous les musulmans appartiennent à la communauté religieuse des disciples de l'islam (*l'oumma*) présente dans le monde entier, il est important d'éviter les écueils que sont les stéréotypes, les généralisations abusives et les

simplifications excessives qui risquent de fausser l'élaboration de la politique. Nous faisons remarquer dans notre rapport que l'islam est loin de représenter un tout monolithique, au contraire. L'islam est un monde extrêmement hétérogène parfois caractérisé par de vives disparités entre diverses factions religieuses, écoles de pensée, interprétations juridiques et pratiques socioculturelles. Il existe des différences considérables entre les quelques pays que le Comité a visités et il a aussi parfois des divergences de vues notables à l'intérieur des pays dans la façon d'aborder l'islam. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas de points de référence ou d'objectifs communs : pensons par exemple à la promotion de formes de démocratie pluralistes respectueuses des droits de la personne. Mais cela veut dire par contre que la politique étrangère doit être sensible à la grande diversité des situations et à leur évolution rapide faute de quoi elle risque d'être mal adaptée, inefficace ou les deux. Bref, les relations du Canada avec le monde musulman ne peuvent être taillées suivant un modèle unique. Elles doivent être ajustables au gré de l'actualité et bien adaptées aux besoins particuliers de pays divers et en constante évolution.

Mieux faire connaître l'islam et en comprendre la portée politique

Bien que la proportion des musulmans ne cesse de croître dans la plupart des pays occidentaux, notamment au Canada, ces pays connaissent encore assez mal l'islam et son influence dans le monde. Certes, les médias et les pouvoirs publics font grand cas des manifestations politiques violentes associées à l'islam, en particulier du terrorisme par attentat suicide, mais en focalisant ainsi l'attention sur un élément particulier d'une réalité extrêmement complexe, on risque aussi de fausser cette réalité. Or, pour bien comprendre l'influence de l'islam sur les gouvernements et les politiques publiques, sur les relations socio-économiques, sur les valeurs culturelles, sur les droits collectifs et les droits individuels, et le reste, il faut nécessairement regarder bien au-delà de la frange de l'activité islamiste où se trouvent des groupes minoritaires violents et extrêmes. En plus de s'interroger sur les racines de cette violence, il importe de mieux comprendre la force politique de plus en plus dominante de l'islam. Ainsi, il nous apparaît important de mieux nous informer et de mieux communiquer ce que nous aurons appris et, pour cela, nous donner davantage d'occasions d'écouter et d'entendre les représentants des courants modérés de l'islam au Canada et ailleurs dans le monde.

Surmonter un héritage fait de subjugation, d'humiliation et de peur

Le fardeau de l'histoire et des événements tragiques récents pèse lourd sur de nombreux pays et communautés du monde musulman. Les frontières et les régimes issus de l'impérialisme, du colonialisme et des interventions des grandes puissances font souvent abstraction des droits des populations locales. Ils ont même parfois contribué à des conflits mortels qui s'éternisent — notamment au

Moyen-Orient où le conflit israélo-arabe demeure une grande source de griefs et de tensions entre le monde musulman et l'Occident. Le sentiment d'isolement et d'humiliation des populations musulmanes est exacerbé par l'impression de beaucoup que l'on s'en prend injustement à l'islam pour les attentats terroristes de ces dernières années. Les questions politiques se trouvent intimement mêlées aux questions d'identité religieuse. Le climat de peur et de méfiance suscite un profond sentiment de victimisation. Toute stratégie constructive d'amélioration de nos rapports avec le monde musulman doit de toute nécessité viser à surmonter ces problèmes et à dissiper les malentendus en suscitant la confiance par le respect mutuel, c'est à dire en rejetant la voie du « choc des civilisations ».

Les considérations démographiques et l'éducation

On note dans le rapport combien les populations de beaucoup de pays musulmans sont jeunes et l'on met en relief le rôle crucial que jouera l'éducation dans l'avenir des sociétés musulmanes. Il faudra en effet beaucoup de nouveaux emplois, et donc des investissements dans le développement économique et social de ces pays, pour répondre à l'arrivée massive de travailleurs sur le marché du travail et éviter instabilité et baisse du niveau de vie. Pourtant, comme le signale le rapport des Nations Unies sur le développement humain dans le monde arabe dans un bilan qui a des applications plus vastes, les perspectives de développement économique sont totalement subordonnées à la résorption des déficits sociaux sur le plan des droits et libertés démocratiques, de l'égalité des sexes, de l'éducation et des connaissances. Dans beaucoup de pays musulmans, ce n'est pas seulement l'enseignement laïc qui fait problème et il pourrait être nécessaire de réformer aussi l'éducation confessionnelle, en particulier là où les écoles confessionnelles (les *madrassas*) constituent la principale solution abordable pour les familles à faible revenu. Nos relations futures pourraient dépendre de l'aptitude des gouvernements des pays musulmans à offrir une éducation publique de base qui encourage la tolérance et le respect des différences. Ces relations peuvent aussi être améliorées par de plus nombreux échanges d'étudiants et d'universitaires et autres échanges éducatifs entre le Canada et les pays musulmans.

Comblent le fossé démocratique

Le présent rapport affirme clairement la compatibilité de l'islam avec la démocratie et le respect des droits de la personne. Il n'en documente pas moins pour autant le grand écart qui continue de persister entre les aspirations démocratiques des majorités musulmanes et la répression des régimes autoritaires sous lesquels une grande partie de ceux-ci continuent de vivre. La situation, dans son ensemble, est partagée. De grandes populations musulmanes bénéficient d'un régime démocratique : l'Indonésie compte la plus grande majorité musulmane, l'Inde la plus grande minorité musulmane, et toutes deux sont des

démocraties. D'importants progrès sont en train d'être accomplis par le gouvernement islamiste modéré de Turquie. Cependant, seuls huit des quarante-six pays à majorité musulmane sont des démocraties électorales. Le monde arabo-musulman a été décrit comme une « zone dépourvue de démocratie » que les mouvements de démocratisation modernes auraient oubliée. C'est un abysse, et non un simple fossé, qui y sépare les élites au pouvoir de la masse de la population. Les élections truquées qui ont récemment eu lieu en Iran ont mis un terme aux espoirs de réforme dans ce pays. Le présent rapport conclut que la politique du Canada et des autres pays occidentaux doit être claire et cohérente dans son soutien marqué aux changements démocratiques dans tout un éventail de contextes musulmans.

Obtenir des progrès en matière de respect des droits de la personne et du statut de la femme

Le présent rapport souligne également que la nature et la teneur des changements démocratiques doivent, dans les pays musulmans, aller dans le sens de l'égalité des droits de la personne pour tous. Il est particulièrement important, à cet égard, de distinguer entre les enseignements de l'islam et des pratiques socioculturelles traditionnelles qui peuvent être extrêmement discriminatoires, tout particulièrement envers les femmes. Mme Shirin Ebadi, avocate iranienne des droits de la personne qui a reçu le Prix Nobel de la paix en 2003 et première femme musulmane à recevoir un tel prix, fait partie de ceux qui défendent l'idée que la doctrine de l'islam n'est pas en conflit avec les principes fondamentaux qui régissent les droits de la personne au niveau international. L'obtention de progrès en matière de droits de la femme doit donc constituer l'un des soucis explicites de la politique canadienne à l'égard des pays musulmans.

Protéger les droits des minorités, ainsi que ceux des autres groupes et personnes vulnérables

Parmi les atteintes aux droits de la personne relevées par le présent rapport, il convient de noter celles subies par les minorités musulmanes dans les pays non musulmans, ainsi que celles subies, dans les pays musulmans, par des minorités religieuses, ethno-culturelles ou autres, et tout particulièrement par des minorités vulnérables ayant dans le passé subi une discrimination systémique. Dans un certain nombre de ces pays, on constate également d'importantes restrictions imposées aux libertés fondamentales et, dans certains de ceux-ci, les violations flagrantes des droits de la personne demeurent choses courantes. Musulmans et non musulmans doivent travailler de concert afin d'imposer la primauté du droit et de créer les conditions d'un pluralisme démocratique au sein duquel toute personne et tout groupe puissent jouir de droits égaux et d'une même protection devant la loi. Les droits des minorités doivent constituer l'un des soucis

explicites de la politique canadienne à l'égard des pays musulmans. De plus, la politique canadienne doit, au-delà des cas particuliers, et très médiatisés, de violation des droits de la personne subis par certains citoyens canadiens, se prononcer très clairement en faveur du respect des droits de la personne dans les pays musulmans chaque fois que ceux-ci y sont violés.

Encourager et soutenir les réformes allant dans le sens de la démocratie et des droits de la personne

Tout en se prononçant clairement en faveur d'un soutien aux réformes allant dans le sens de la démocratie et des droits de la personne dans l'ensemble du monde musulman, le présent rapport prend le soin de préciser qu'il ne saurait *en aucune façon* être question de vouloir exporter ou imposer « notre modèle » hors de notre pays. Les encouragements et le soutien requis, qui découlent d'une obligation commune d'instaurer des normes de droits reconnues internationalement, devraient prendre la forme d'une collaboration aussi étroite que possible avec les gouvernements et les organisations de la société civile des pays concernés. Parallèlement, et comme l'a souligné Noah Feldman, expert américain en matière de démocratie islamique, l'expérience que possède le Canada de la résolution des différences multiculturelles et de l'intégration d'immigrants d'origines variées peut se révéler utile aux pays qui doivent relever le défi que constitue l'adoption de réformes allant dans le sens de la démocratie et des droits de la personne. L'approche réfléchie du Canada dans le domaine de ces réformes peut constituer un atout de taille pour ceux et celles qui travaillent en vue de telles réformes dans les pays musulmans.

Promouvoir le partage des connaissances, le partenariat et le dialogue

Le présent rapport souligne également que bien des leçons peuvent être tirées de l'expérience accumulée par d'autres pays, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'apprendre des erreurs commises et de savoir ce qui doit être évité dans les pays musulmans ou non musulmans. Aucun pays ne détient toutes les réponses. Des partenariats doivent donc être établis au niveau international entre les organisations multilatérales, les pouvoirs publics, les intervenants non gouvernementaux et les organismes de la société civile. Les activités interculturelles et interconfessionnelles qui contribuent à un dialogue fructueux entre les civilisations et au sein des civilisations doivent également être encouragées.

Inclure les musulmans canadiens et favoriser une participation publique élargie

Les ressources qui sont propres à la société canadienne, en particulier les idées et les compétences des membres des communautés musulmanes, qui ne cessent d'augmenter au Canada, devraient également constituer un important facteur d'apprentissage et d'accroissement des connaissances. Le présent rapport constate que de nombreux musulmans canadiens souhaitent jouer un rôle plus important dans l'élaboration de la politique étrangère canadienne. Leurs compétences pourraient de plus s'avérer extrêmement utiles pour accroître la capacité du Canada à renforcer ses relations diplomatiques avec les régions et les pays clés du monde musulman. Par ailleurs, il est important que l'ensemble du public canadien s'intéresse plus aux questions qui touchent aux relations du Canada avec le monde musulman. Le présent rapport invite le gouvernement à encourager sa participation, surtout dans le cadre de l'examen de la politique internationale qui doit avoir lieu.

Renforcer la présence et l'efficacité diplomatiques du Canada dans le monde musulman

Un point sur lequel sont revenus fréquemment, et avec insistance, les témoins entendus par le Comité, tant ici qu'à l'étranger, est que le Canada devrait s'efforcer d'avoir une présence plus visible et plus efficace dans le monde musulman. Nombreux ont été les témoins qui ont déclaré que les Canadiens bénéficient déjà d'une bonne image et d'un bon accueil dans les pays musulmans, même si le Canada demeure souvent encore mal connu. Notre pays est surtout apprécié en tant que modèle de société pluraliste et accueillante, partisane du multilatéralisme, et capable de se démarquer par son indépendance sur la scène internationale, tout en gardant des liens étroits avec un voisin qui est la plus grande puissance mondiale. Le Canada a été pressé de jouer un rôle plus actif, et plus influent, dans les relations avec les pays musulmans et d'y affirmer avec plus de force son identité. Le présent rapport recommande à cette fin, et entre autres mesures : une représentation accrue, si nécessaire, dans ces régions/pays; des initiatives canadiennes et des échanges en matière de diplomatie publique, de culture, d'éducation et d'autres activités liées à la connaissance, ainsi que projets en partenariat avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales (ONG).

Renforcer les moyens de la politique étrangère canadienne dans le cadre d'une approche stratégique du monde musulman

Pour conclure, le présent rapport réitère un point souligné dans les précédents rapports du Comité, à savoir que des initiatives politiques telles que celles précédemment évoquées, aussi justifiées et bien intentionnées qu'elles

puissent être, auront peu d'effet si elles ne sont pas accompagnées des moyens et des ressources requis pour les mener à terme. La première recommandation du présent rapport, qui invite le gouvernement à adopter, dans ses relations avec les pays musulmans, une approche prospective stratégique, est ainsi suivie de plusieurs recommandations pratiques, notamment accorder un soutien permettant d'accroître les ressources linguistiques et analytiques du pays. Faute de tels outils de politique étrangère, l'objectif qui consiste à renforcer nos relations avec les pays du monde musulman risque de demeurer lettre morte. Prenant l'Europe en exemple, le présent rapport recommande également que le gouvernement envisage d'établir, au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, un mécanisme de coordination des activités de dialogue avec les pays du monde musulman.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

PARTIE I : LE CONTEXTE INTERNATIONAL ACTUEL

RECOMMANDATION 1

Le gouvernement du Canada devrait explicitement faire des relations du Canada avec les pays du monde musulman un élément important de sa politique étrangère et de sa planification stratégique. Il devrait également profiter de l'examen prochain de sa politique internationale pour faire participer davantage la population canadienne à l'élaboration de sa politique étrangère à l'égard des communautés musulmanes au Canada et dans ses relations avec les pays du monde musulman. p. 23

RECOMMANDATION 2

Le gouvernement du Canada devrait renforcer ses ressources analytiques et diplomatiques pour être véritablement en mesure d'améliorer ses relations avec les pays du monde musulman. p. 24

PARTIE II : DÉFINIR LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UNE APPROCHE CANADIENNE CONSTRUCTIVE

RECOMMANDATION 3

Le gouvernement du Canada doit s'assurer de bien comprendre les particularités des pays très différents qui composent le monde musulman et adopter une approche à long terme constructive à leur égard. En particulier, le Comité est convaincu qu'il ne peut y avoir de progrès réel de la démocratie sans un processus sérieux d'accès à l'égalité pour les femmes — égalité économique, sociale et politique — en droit et en fait.

Dans le cadre d'une telle approche, le gouvernement devrait :

- **tenir des consultations approfondies avec un vaste éventail de groupes, notamment des groupes musulmans dans le cadre de l'élaboration continue de sa politique étrangère;**
- **attacher plus d'importance à la production et à la communication des connaissances au Canada comme à l'étranger; appuyer à l'étranger les projets éducatifs laïcs favorisant les droits de la personne et les libertés individuelles et, prenant en exemple le succès du programme de l'Université McGill en Indonésie, encourager d'autres établissements d'enseignement canadiens à mettre en place des programmes similaires dans les pays musulmans, et ce en collaboration avec les provinces au besoin;**
- **continuer d'appuyer le dialogue interculturel et interconfessionnel;**
- **élargir les programmes d'échanges d'étudiants et les autres programmes d'échanges en collaboration avec les provinces au besoin;**
- **souligner l'importance des valeurs comme le pluralisme et le multiculturalisme, et encourager l'adoption de valeurs universelles en matière de droits de la personne et de libertés fondamentales, comme la liberté d'expression, de religion, d'association, d'entreprise et de propriété;**
- **continuer d'appuyer la société civile et la démocratisation partout dans le monde musulman et ailleurs;**
- **continuer de condamner vigoureusement toutes les violations des droits de la personne;**
- **faire une plus large place encore à la nécessité de défendre l'égalité des sexes et les droits des femmes;**
- **se prononcer vigoureusement en faveur de la défense des droits des minorités, y compris des groupes religieux minoritaires, et préconiser leur participation entière aux affaires nationales de leur pays;**
- **appliquer une stratégie plus vigoureuse de protection des Canadiens détenus à l'étranger;**

- envisager sérieusement d'appuyer l'idée d'établir un service canadien d'information télévisée par satellite; et
- veiller à ce qu'il y ait suffisamment de ressources pour améliorer les capacités linguistiques et les capacités d'analyse, au sein du gouvernement canadien, et examiner la possibilité de doter le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international d'un mécanisme lui permettant de coordonner des activités de dialogue avec les pays du monde musulman. p. 48

PARTIE III : RELATIONS DU CANADA AVEC LES PAYS MUSULMANS DU MOYEN-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD

TURQUIE

RECOMMANDATION 4

Le Canada devrait encourager le gouvernement turc à se faire le promoteur de la démocratie et de la modération au sein du monde musulman et à continuer de procéder aux réformes, en matière de développement démocratique et de respect des droits de la personne, notamment ceux de sa minorité kurde, que dictent à la Turquie ses obligations internationales et sa volonté d'adhérer à l'Union européenne. p. 67

RECOMMANDATION 5

Le gouvernement du Canada devrait chercher comment multiplier les contacts avec la Turquie tant au niveau des relations officielles qu'au niveau du secteur privé, de la société civile, du monde de l'enseignement et du milieu culturel. Il devrait envisager d'inviter le premier ministre, M. Recep Erdogan, à venir au Canada et à prononcer une allocution au Parlement qui pourrait entre autres, porter sur le renforcement de liens avec les pays du monde musulman. .. p. 68

IRAN

RECOMMANDATION 6

Le Canada devrait protester énergiquement contre le processus électoral de février 2004 qui disqualifie des parlementaires sortants et exhorter le régime iranien à mener des élections démocratiques transparentes et justes. Le Canada devrait aussi continuer de travailler étroitement avec d'autres pays au sein de tribunes multilatérales et avec les forces démocratiques en Iran, y compris si possible par les voies parlementaires et politiques en place, dans le but d'y améliorer le respect des droits de la personne. p. 80

RECOMMANDATION 7

Le gouvernement du Canada devrait poursuivre activement les efforts qu'il déploie pour que le gouvernement iranien rende compte de façon complète de la détention illégale, de la torture et du meurtre de la journaliste canadienne Zahra Kazemi, et il devrait rechercher tous les moyens possibles pouvant aboutir à une résolution juste et satisfaisante. p. 80

RECOMMANDATION 8

Le Canada devrait parallèlement chercher des moyens d'accroître les contacts constructifs avec la société civile iranienne par la voie d'échanges dans les secteurs de l'éducation, de la culture et d'autres secteurs et des liens avec le secteur privé et les ONG. p. 81

RECOMMANDATION 9

Le Canada devrait continuer d'exercer des pressions sur l'Iran pour que ce pays respecte toutes les obligations qu'il a contractées dans le cadre du *Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires* et, plus particulièrement, honore les engagements qu'il a pris auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique après avoir admis, en octobre 2003, qu'il avait contrevenu aux règles. p. 81

ARABIE SAOUDITE

RECOMMANDATION 10

Le gouvernement du Canada devrait exhorter l'Arabie saoudite à s'attaquer aux racines du terrorisme et de l'extrémisme religieux à l'intérieur de ses frontières et offrir la collaboration du Canada dans le cadre d'efforts communs visant à combattre le terrorisme et l'extrémisme. Il devrait aussi rechercher activement toutes les occasions de favoriser le dialogue et d'établir des liens avec l'Arabie saoudite. Le Canada devrait, en particulier :

- fermement encourager les changements pouvant amener des réformes dans les domaines des droits de la personne, de la démocratie et de l'éducation comme étant dans l'intérêt de l'Arabie saoudite;**
- explorer la possibilité d'échanges accrus dans les domaines intellectuel, éducatif, culturel et politique..... p. 96**

RECOMMANDATION 11

Le gouvernement du Canada devrait parallèlement continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement de l'Arabie saoudite afin que ce dernier mène une enquête approfondie en réponse aux accusations de déni de justice et de torture formulées par le citoyen canadien William Sampson et qu'il se conforme en toute chose à ses obligations internationales en matière de droits de la personne. Jusqu'à ce que justice soit rendue, et perçue comme telle, les relations bilatérales ne pourront se développer de façon aussi constructive qu'elles le devraient, d'après nous, dans l'intérêt des deux pays. p. 97

ÉGYPTE

RECOMMANDATION 12

En s'engageant dans un dialogue politique avec le gouvernement de l'Égypte, le Canada devrait encourager systématiquement ce pays à entreprendre des réformes démocratiques et à respecter les normes de base universellement reconnues en matière de droits de la personne, notamment à faire les efforts nécessaires pour éliminer la violence politique et l'extrémisme religieux. Ces

efforts devraient aussi porter sur les causes sous-jacentes que sont la pauvreté et l'exclusion sociale. p. 111

RECOMMANDATION 13

Le gouvernement du Canada devrait profiter de l'occasion du 50^e anniversaire, en 2004, de l'établissement de relations bilatérales avec l'Égypte pour augmenter sensiblement la capacité du Canada de réaliser des activités de collaboration et des échanges en matière d'éducation et de culture sur le territoire égyptien et au bénéfice de l'ensemble du monde arabe. Le gouvernement canadien en collaboration avec les provinces devrait notamment appuyer sans réserve le projet de l'Université canadienne d'Al-Ahram et envisager la possibilité de créer un centre culturel canadien au Caire. p. 112

RECOMMANDATION 14

Le gouvernement devrait veiller à ce que l'aide canadienne au développement en Égypte soit dirigée vers des projets centrés sur la population, en collaborant dans la mesure du possible avec des ONG indépendantes. Le Canada devrait aussi collaborer avec le secteur privé à la réalisation d'investissements et d'échanges commerciaux responsables, qui profitent aux deux pays. p. 112

LE PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT — ISRAËL ET LA PALESTINE

RECOMMANDATION 15

Pour encourager toutes les possibilités de résolution du conflit israélo-palestinien, le gouvernement du Canada devrait envisager aujourd'hui de jouer un rôle accru pour ce qui est de contribuer davantage :

- à la bonne gouvernance, au développement social et aux efforts dans le domaine de l'éducation, en collaboration avec des partenaires arabes pro-démocratiques de la région;
- au règlement des différends, au dialogue entre collectivités et aux mesures de renforcement de la confiance qui consolide la société civile;

- **aux mesures d'établissement de la paix, notamment en facilitant, en parrainant et en dirigeant des efforts de paix dans la région, en plus de jouer un rôle plus actif dans le processus de négociations politiques prévu dans la « feuille de route. » p. 129**

RECOMMANDATION 16

Le Canada devrait veiller à ce que ses activités d'assistance humanitaire et d'aide au développement dans les territoires palestiniens contribuent au maximum à répondre aux besoins humains prioritaires tout en favorisant la recherche de solutions pacifiques et pluralistes au conflit. p. 129

RECOMMANDATION 17

Le Canada devrait continuer de faire valoir aux autorités israéliennes et palestiniennes l'importance de respecter leurs obligations internationales relativement aux droits de la personne et leur rappeler qu'il est dans leur intérêt de mettre fin à toute violence, particulièrement aux attentats terroristes ciblant des civils innocents, et de poursuivre les négociations de paix de bonne foi. p. 129

RECOMMANDATION 18

Lors de l'examen prochain des politiques internationales du Canada annoncées par le gouvernement en février 2004, il importerait de revoir le rôle et les capacités du Canada à long terme sur les plans de la diplomatie, de la défense et de l'aide au développement dans le contexte de la promotion du processus de paix au Moyen-Orient. p. 130

JORDANIE

RECOMMANDATION 19

Le gouvernement du Canada devrait encourager fortement le gouvernement de la Jordanie à continuer sur la voie de la libéralisation socio-économique, de la démocratisation, de la bonne gouvernance et du respect des droits de la personne. Le Canada devrait également continuer à coopérer avec la Jordanie sur des objectifs de paix régionale et de démocratisation, y compris en cultivant des vecteurs du dialogue interconfessionnel et politique tant au niveau officiel qu'au niveau de la société civile. p. 137

LE MAROC

RECOMMANDATION 20

Le Canada devrait continuer d'encourager et d'appuyer le gouvernement du Maroc dans son vaste programme de réformes. En particulier, il devrait accroître son aide sur le plan de l'éducation et continuer d'aider le Maroc à se démocratiser, à réformer son mode de gouvernance et à consolider sa société civile. p. 146

PARTIE IV : LES RELATIONS DU CANADA AVEC LES PAYS DE L'ASIE DU SUD ET DE L'ASIE DU SUD-EST

RECOMMANDATION 21

Vu l'importance des États d'Asie centrale et l'évolution de la situation dans cette région depuis septembre 2001, le gouvernement du Canada devrait revoir les recommandations contenues dans le rapport de 2001 du Comité intitulé *Développer les objectifs que poursuit le Canada en matière de politique étrangère dans le Caucase méridional et en Asie centrale* dans le contexte de l'examen des relations du Canada avec les pays du monde musulman. p. 149

RECOMMANDATION 22

Le gouvernement du Canada devrait encourager l'Inde et le Pakistan à poursuivre leurs pourparlers et se tenir prêt, avec le reste de la communauté internationale, à contribuer, comme il conviendra, à la résolution des conflits qui perdurent, en particulier celui concernant le Cachemire. p. 156

RECOMMANDATION 23

Le gouvernement du Canada devrait continuer d'encourager les gouvernements du Pakistan et de l'Inde à collaborer en vue de réduire le risque d'escalade nucléaire en Asie du Sud et, suite aux récentes révélations, à redoubler d'efforts pour prévenir la prolifération nucléaire. p. 156

PAKISTAN

RECOMMANDATION 24

Le gouvernement du Canada devrait continuer de réclamer le rétablissement et la consolidation de la démocratie au Pakistan, ainsi qu'un plus grand respect des droits de la personne et une intervention plus rapide pour réduire la pauvreté et atteindre d'autres objectifs de développement, et devrait poursuivre ces objectifs par la voie d'une politique d'engagement constructif. p. 169

RECOMMANDATION 25

Compte tenu de l'importance critique d'un élargissement de l'accès à un enseignement adéquat et inclusif au Pakistan, le gouvernement du Canada devrait imposer des conditions strictes pour que la conversion de la dette du Pakistan envers le Canada en dépenses au titre de l'éducation se traduise par des progrès tangibles à ce chapitre, augmenter les bourses d'études et les autres formes d'échanges universitaires avec ce pays et encourager le gouvernement du Pakistan à enregistrer toutes les *madrassas* et de régler leur programme de cours comme il s'y est engagé. p. 169

INDE

RECOMMANDATION 26

Le gouvernement du Canada devrait poursuivre sa politique actuelle de réengagement avec l'Inde et, dans la mesure du possible, appuyer les efforts du gouvernement indien pour fournir une éducation convenable aux plus démunis. Il devrait appuyer aussi les efforts déployés en vue d'atténuer les tensions intercommunautaires. p. 177

INDONÉSIE

RECOMMANDATION 27

Compte tenu des progrès récents de l'Indonésie en matière de démocratie, notamment par l'adoption du pluralisme, et du rôle potentiel de ce pays comme modèle pour le reste du monde musulman, le gouvernement du Canada devrait continuer d'encourager et d'aider le gouvernement de l'Indonésie à faire du pluralisme un élément clé de sa démocratie. p. 196

RECOMMANDATION 28

Le gouvernement du Canada devrait continuer de renforcer sa coopération bilatérale avec l'Indonésie dans les domaines de la démocratie et de la gouvernance, de soutenir les groupes de la société civile qui contribuent à réduire les tensions ethniques et autres et d'appuyer la réforme de l'éducation, se fondant en cela sur le modèle exemplaire des programmes de l'Université McGill. p. 196

RECOMMANDATION 29

Le Canada devrait aussi continuer d'accroître sa coopération avec le gouvernement de l'Indonésie en matière de contre-terrorisme et de sécurité, notamment en vue de la résolution pacifique des conflits ethniques et autres. p. 196

MALAISIE

RECOMMANDATION 30

Étant donné que le gros de l'aide au développement du Canada à la Malaisie prendra fin en 2004, le gouvernement du Canada devrait veiller à ce que des ressources suffisantes demeurent disponibles pour qu'il puisse continuer de collaborer avec d'autres pays et des groupes modérés de la société civile — particulièrement des groupes de femmes — au renforcement des institutions de gouvernance et au soutien de la démocratie, du pluralisme et des droits des minorités et autres droits de la personne en Malaisie. p. 209

PARTIE I : UN CONTEXTE INTERNATIONAL DÉLICAT

L'incompréhension ... issue de l'ignorance engendre la peur, et la peur demeure le plus grand ennemi de la paix. Toutefois, une peur commune, qui suppose habituellement un ennemi commun, est malheureusement aussi la plus grande force qui rassemble les gens, mais contre quelque chose ou quelqu'un.

– Lester B. Pearson⁴

Lorsque l'ancien premier ministre du Canada, Lester Pearson, a prononcé ces paroles en acceptant le prix Nobel de la paix en 1957, c'était au cours des années les plus sombres de la guerre froide. « L'ennemi commun » à craindre, c'était le bloc communiste, l'Union soviétique et la République populaire de Chine. L'idéologie du communisme athée était souvent décrite comme la principale menace pour la civilisation chrétienne occidentale et notre mode de vie. La fin de la guerre froide annonçait, selon certains, le triomphe universel de la démocratie libérale occidentale, voire un « nouvel ordre mondial » marqué par la paix et la prospérité. Selon d'autres, plus pessimistes, prenant note de la révolution islamique en Iran, des formes plus profondes de choc des civilisations réapparaissaient, remettant en question les valeurs occidentales. Suivant cette perspective, notamment comme l'a exprimé Samuel Huntington dans sa thèse du choc des civilisations⁵, l'islam radical émerge comme étant la principale menace, quoique vague, pour l'Ouest. Cette prédiction de confrontations à venir a aussi engendré des malentendus et des craintes qui ont été exacerbés par le terrorisme et les guerres du début du XXI^e siècle.

Selon Emran Qureshi et Michael Sells, toute présomption d'incompatibilité fondamentale entre les valeurs de l'islam et celles de l'Occident pose un problème majeur : « L'affirmation, quels qu'en soient les mérites, est devenue un agent idéologique qui pourrait contribuer à engendrer le conflit qu'il pose en principe. Les grandes généralisations de l'hypothèse du choc des civilisations pourraient aussi renforcer et enhardir les factions qui posent une menace grave, tout en nous rendant moins aptes à bien les repérer et les contrer⁶ ». Autrement dit, la simple hypothèse d'un antagonisme réciproque nuit à une appréciation juste et nuancée de la nature de l'islam, des manifestations contemporaines de « l'islam politique » et des diverses réalités politiques et sociales des pays musulmans. De plus, comme l'indiquait Benjamin Barber, théoricien démocrate américain et auteur d'un

⁴ « The Four Faces of Peace », discours d'acceptation du prix Nobel de la paix, Oslo, 1957.

⁵ Samuel Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon and Schuster, New York, 1996.

⁶ Emran Qureshi et Michael Sells, dir., *The New Crusades: Constructing the Muslim Enemy*, Columbia University Press, New York, 2003, p. 3.

autre texte repère des années 90, *Djihad versus McWorld*, les politiques fondées essentiellement sur la peur d'une menace extérieure — le terrorisme islamique étant pour l'heure la préoccupation des gouvernements occidentaux — peuvent aller à l'encontre des buts recherchés⁷.

Certes, bien des témoins ont exhorté le Comité à éviter le piège consistant à traiter le renouveau islamique dans les politiques mondiales comme quelque chose qu'il faut craindre d'instinct. Ils ont également salué les efforts du Comité visant à mieux comprendre le rôle de l'islam dans le but d'améliorer les relations internationales tout en diminuant les risques réels d'hostilités et de violence terroriste. Il faudra acquérir un tel savoir pour que l'on puisse grâce à notre politique étrangère bâtir des relations constructives avec les pays du monde musulman.

En soulignant ce point de départ, le Comité prend également note de la déclaration importante contenue dans le document stratégique du gouvernement du Royaume-Uni sur les priorités internationales, déposé devant le Parlement britannique en décembre 2003 :

Le choc possible des idées qui risque le plus de toucher le Royaume-Uni et les autres démocraties occidentales en ce début de XXI^e siècle tient à la religion et à la culture. La croyance religieuse revient à l'avant-scène comme force motivante dans les relations internationales. Dans certains cas, elle est déformée pour servir des fins politiques. La question se posera d'une manière des plus aiguë dans les relations entre les démocraties occidentales et certains pays ou groupes islamiques, malgré le partage des valeurs sous-jacentes que sont nos religions et nos cultures ...

Gérer les relations avec les pays et les peuples islamiques constituera un des plus grand défi stratégique que devront relever le Royaume-Uni et les autres démocraties occidentales au cours de la prochaine décennie, et après. Nous devons mieux comprendre leurs motifs religieux et politiques. Nos propres populations musulmanes auront un rôle déterminant à jouer. À l'ordre du jour : un effort sérieux pour soutenir une réforme politique pacifique dans les pays du monde arabe⁸.

Les complexités de « l'islam » et de « l'islamisme » en tant qu'idéologie politique

L'islam est une des trois grandes religions monothéistes dans le monde — les autres étant le judaïsme et le christianisme — qui partagent la même tradition de foi, qui remonte à « Abraham ». Comme le professeur Houchang

⁷ Benjamin Barber, *Fear's Empire: War, Terrorism, and Democracy*, W.W. Norton & Company, New York, 2003.

⁸ *UK International Priorities: A Strategy for the FCO*, United Kingdom, Foreign and Commonwealth Office, Crown Copyright, décembre 2003, p. 15.

Hassan-Yari du Collège militaire royal du Canada l'a dit au Comité, « l'islam se voit en quelque sorte comme le successeur des religions monothéistes et non pas comme un élément visant à le remplacer⁹ ». On peut parler sans trop se tromper de « civilisation islamo-chrétienne » ainsi que de civilisation judéo-chrétienne¹⁰. Pourtant, si ces religions sont de même origine, elles ont aussi rivalisé entre elles dans le passé, parfois avec violence et avec une tendance aux schismes et aux divisions internes¹¹. Des malentendus ont pu avoir été semés délibérément pour justifier des actions qui, en vérité, ont peu à voir avec les principes de base d'une soumission à la volonté de Dieu ou les incitations à travailler pour la paix et la justice.

Le défi, comme se l'est fait expliquer le Comité en Inde, ce n'est pas de juger l'islam à partir des gestes des musulmans, mais plutôt de juger les actions des musulmans en se fondant sur l'islam. De plus, comme le professeur Hassan-Yari l'a fait remarquer plus tôt lors des audiences :

... il ne faut pas considérer comme synonymes les pays musulmans et l'islam. Il y a une distinction extrêmement importante à faire, et c'est pourquoi, très souvent, dans les cours sur le Moyen-Orient, je dis que si le prophète de l'islam, Mohammed, se présentait aujourd'hui dans les pays musulmans, il serait exécuté par tous les régimes musulmans, ce qui démontre le décalage entre la doctrine de départ de l'islam et la réalité¹².

Des témoins ont dit au Comité de bien distinguer entre les principes religieux de l'islam et son bagage socioculturel dans différents lieux et à différentes époques¹³, afin d'apprécier l'attrait que cette religion exerce sur un nombre grandissant d'adeptes modernes, de ne pas reprocher à l'ensemble des

⁹ *Témoignages*, réunion n° 34 (1010). [Remarque: À moins d'indication contraire, tous les numéros de réunions se rapportent à la deuxième session de la 37^e législature. L'heure indiquée entre parenthèses indique où se trouve le témoignage dans la version officielle des témoignages.] Hassan-Yari a souligné que, dans le Coran, Moïse, Jésus et surtout Marie sont des personnages très importants. Au sujet de cette dernière, consulter également l'article « A Mary for all: New evidence on links between Judaism, Christianity and Islam », *The Economist*, 20 décembre 2003, p. 25-29.

¹⁰ Pour un exposé détaillé, voir Richard Bulliet, « *The Case for Islamo-Christian Civilization*, Columbia University Press, New York, à paraître (août 2004). Le professeur Bulliet a comparu devant le Comité à New York.

¹¹ Nombreux sont les ouvrages qui cherchent à expliquer la nature et l'histoire de l'islam, ses croyances fondamentales, ses divisions sectaires (la plus importante étant celle entre sunnites et chiites), ses tendances politiques et ses débats théologiques. Voici deux courts ouvrages d'introduction intéressants: Malise Ruthven, *Islam: A Very Short Introduction*, Oxford University Press, New York, 2000, et John Kaltner, *Islam: What Non-Muslims Should Know*, Minneapolis, Fortress Press, 2003.

¹² *Témoignages*, réunion n° 34 (1010).

¹³ Cette mise en garde a aussi été adressée par des musulmans à d'autres musulmans. Ainsi, Laith Kubba affirme que : « nous, musulmans, avons trop souvent confondu coutumes régionales ou locales et Islam. Il faut faire une distinction fondamentale entre le message de l'islam et l'ensemble des traditions historiques qui ont gravité autour au cours des ans, non seulement en Arabie mais partout dans le monde. Toutes ces traditions ont été conditionnées par leurs époques, leurs limites humaines, et il ne faudrait pas les confondre avec l'islam ». (« Faith and Modernity », *Journal of Democracy*, avril 2003, p. 48.)

musulmans les actes criminels commis par quelques-uns et d'éviter les étiquettes simplistes et les définitions littérales — par exemple considérer tout « fondamentalisme » (terme emprunté à la chrétienté protestante) comme hostile à l'Occident ou assimiler le terme « djihad » à « guerre sainte ».

Prenant cette dernière notion comme premier exemple de confusion regrettable, Hassan-Yari a insisté sur le fait que le « djihad » doit être bien compris dans ses deux sens, le plus important étant « une tentative perpétuelle de purification personnelle [...] une lutte interne, à l'intérieur de l'individu¹⁴ ». C'est le petit « djihad » qui pourrait correspondre à une guerre défensive juste, lorsque la religion est attaquée. M.J. Akbar, journaliste indien et ancien parlementaire, a reconnu la « dialectique de la guerre » qui découle de la formation de l'islam. Pourtant, il a soutenu que, même si le « djihad » permet le recours aux armes, ses principes et ses règles interdisent clairement le terrorisme, puisqu'on « ne peut pas tuer un non-combattant; on ne tue pas les femmes et les enfants. En fait, on n'a même pas le droit de détruire des palmiers et de la végétation lors d'un djihad. C'est une forme de guerre strictement réglementée¹⁵ ». L'avènement des « attentats suicides » a malheureusement suscité d'autres controverses néfastes concernant le recours légitime au « djihad ». Même si le Coran condamne clairement le suicide, certains, y compris plusieurs experts témoins en Égypte, semblent vouloir justifier de tels actes dans le contexte d'une résistance politique, comme « l'Intifada » palestinienne, comme étant des actes d'abnégation ou de « martyre¹⁶ ». Mais, comme Noah Feldman l'a dit devant le Comité, c'est sur l'intention homicide d'un tel terrorisme qu'il faudrait mettre l'accent et, à cet égard, « il existe un argument très solide que l'on peut faire valoir dans le cadre du droit islamique, selon lequel même dans une guerre légitime et justifiable, il est interdit de tuer des non-combattants, des femmes, des enfants ou d'autres musulmans qui se trouvent là¹⁷ ».

Le Dr Uner Turgay, directeur de l'Institut des études islamiques de l'Université McGill, a fait remarquer que l'islam est non seulement un choix religieux très personnel, mais aussi un « mode de vie » où les aspects politique, social et culturel se conjuguent dans une évolution constante et complexe. L'interaction entre les traditions islamiques et la modernisation a été marquée par « une grande diversité de préoccupations et d'interprétations ». Alors que des experts musulmans ont appelé au renouvellement, à la libéralisation, voire à la

¹⁴ *Témoignages*, réunion n° 34 (1010).

¹⁵ *Témoignages*, réunion n° 45 (1145). Voir aussi A.G. Noorani, *Islam and Jihad : Prejudice Versus Reality*, Zed Books, Londres, 2003.

¹⁶ Ici encore, il est important de ne pas attribuer à l'islam les actes ou les interprétations de quelques-uns. De plus, le phénomène du terrorisme moderne et des attentats suicides est beaucoup plus profond et beaucoup plus étendu que ses associations récentes avec le fanatisme religieux (Voir Robert Pape, « The Strategic Logic of Suicide Terrorism », *American Political Science Review*, 97:3, août 2003; « Special Report: Suicide Terrorism », *The Economist*, 10 janvier 2004, p. 20-22.)

¹⁷ *Témoignages*, réunion n°58 (1230).

« réforme » de l'islam¹⁸, dans bien des régions, cette même dynamique a été accompagnée par de fortes tendances dans le sens contraire : « revenir aux pratiques importantes du passé [...] Les musulmans semblent se tourner de plus en plus vers la recherche de leurs racines et de leur identité. C'est sous cet éclairage qu'il faut voir la remontée de l'islam. L'évolution sociale des pays musulmans est donc marquée par un curieux mélange de traditions et de modernisme¹⁹ ». Dans un tel contexte, les conceptions simplistes de l'islam ont pour effet d'induire en erreur plutôt que de clarifier les faits. De plus, comme le professeur Karim Karim de l'Université Carleton l'a dit devant le Comité : « Les termes peuvent être un piège, figer nos perceptions des gens et créer des stéréotypes. Des mots tels que « fondamentaliste », « conservateur », « orthodoxe », « libéral » ou « progressiste » ont tendance, lorsqu'ils sont employés à propos de musulmans, à évoquer des types de personnes très particuliers²⁰ ».

Ce qui trouble le plus les non-musulmans autant que les musulmans, ce n'est pas la grande richesse des croyances et des pratiques islamiques, mais l'émergence de formes extrêmes d'un islam politisé qui justifie l'usage de la violence envers autrui. Comme l'a souligné le premier témoin devant le Comité, le professeur Salim Mansur de l'Université de Western Ontario, ce genre de « fondamentalisme » musulman est un phénomène idéologique moderne dont l'attrait tient à une multitude de préjugés historiques, notamment les différents échecs réels et apparents des dirigeants islamiques. Selon lui, il a aussi abouti à une forme d'intolérance réactionnaire semblable à celle qui a marqué le néo-fascisme en Europe, les toutes premières victimes étant les musulmans eux-mêmes²¹. D'autres témoins ont appelé le Comité à faire preuve de discernement dans l'analyse de « l'islam politique » ou de « l'islamisme » en tant qu'idéologie politique. Le professeur John Sigler de l'Université Carleton a fait remarquer que les islamistes militants ne représentent qu'une faible minorité de musulmans et sont profondément divisés entre eux quant à la justification de la violence²². Le professeur David Dewitt de l'Université York a insisté sur la relation entre les implications politiques de l'islam et la connaissance des situations locales, affirmant que l'islamisme est un phénomène ni monolithique ni nécessairement conflictuel²³.

¹⁸ Voir Abdou Filali-Ansary, « The Sources of Enlightened Muslim Thought », in « What is Liberal Islam? », *Journal of Democracy*, vol. 14, n°2, avril 2003.

¹⁹ *Témoignages*, réunion n° 35 (1540-1550).

²⁰ *Témoignages*, réunion n° 49 (1105).

²¹ *Témoignages*, réunion n° 31 (0915).

²² *Témoignages*, réunion n° 34 (0920).

²³ *Témoignages*, réunion n° 45 (1110).

Certaines études mettent l'accent sur la confrontation des dangereux aspects anti-occidentaux de la réaction islamiste²⁴, mais d'autres ont tendance à interpréter le terrorisme islamiste comme un mouvement de désespoir qui dénote l'échec d'un projet politique islamiste exclusiviste, tourné vers le passé. En fait, l'expansion de l'islam dans le monde et la conscience islamique peuvent être interprétées comme un mouvement d'assimilation des tendances à la mondialisation à l'Occidentale et d'ouverture aux idées démocratiques²⁵. La crainte exagérée de l'influence de l'islam sur les pays occidentaux et au sein de ceux-ci produiraient selon certains des résultats improductifs²⁶. Quelle que soit la perspective adoptée, nous sommes d'accord qu'il importe d'analyser les racines particulières du radicalisme islamiste plutôt que d'attribuer simplement ses conséquences néfastes — non les moindres pour les musulmans eux-mêmes — à l'islam dans son ensemble. Pour compenser ce que certains ont qualifié d'« islamophobie », il faudra des gestes de bonne foi de la part des musulmans et des non-musulmans²⁷. Selon les témoins, il faudrait rejeter toute polarisation extrémiste et s'ouvrir à un examen autocritique et à des interprétations modérées des traditions religieuses²⁸ qui favoriseront un pluralisme pacifique des cultures.

Le Comité ne prétend pas pouvoir interpréter l'islam. En fait, il prend au sérieux le conseil de Nazeer Ladhani de la Fondation Aga Khan, qui est de « circonscrire » l'aspect théologique de l'islam²⁹, lequel échappe à sa compétence. Ce qui intéresse le Comité, ce sont les manifestations concrètes de l'islam qui ont des effets importants sur les intérêts et les politiques du Canada, en particulier sur le soutien aux efforts pro-démocratiques dans les pays musulmans et l'amélioration des relations entre les pays majoritairement musulmans et majoritairement non musulmans. Le Comité reconnaît qu'à cette fin, il faut pouvoir évaluer le monde islamique contemporain en tenant pleinement compte de sa grande diversité et de sa vaste complexité.

²⁴ Bernard Lewis, *What Went Wrong: Western Impact and Middle Eastern Response*, Oxford University Press, New York, 2002, et *The Crisis of Islam: Holy War and Unholy Terror*, Modern Library, New York, 2003.

²⁵ Gilles Kepel, *Jihad: The Trail of Political Islam*, I. B. Tauris, Londres, 2002. London, 2002; Olivier Roy, *L'islam mondialisé*, Éditions du Seuil, Paris, 2002; Noah Feldman, *After Jihad: America and the Struggle for Islamic Democracy*, Farrar, Straus and Giroux, New York, 2003. Voir aussi Graham Fuller, *The Future of Political Islam*, Palgrave Macmillan, New York, 2003 et François Burgat, *Face to Face with Political Islam*, I. B. Tauris, Londres, 2003.

²⁶ Selon l'auteur européen Kjell Torbjorn, bien des spécialistes occidentaux du fondamentalisme islamique soutiennent que, malgré des efforts indéniables de recrutement parmi les immigrants d'Europe occidentale, c'est essentiellement une réaction de défense qui n'influe que sur une petite fraction de la population musulmane européenne par ailleurs très diversifiée et très divisée. La menace que présente pour l'Europe le fondamentalisme islamique pourrait tenir non pas à sa propagation mais plutôt à la réaction populaire et politique de ceux qui en ressentent la menace. (*Destination Europe*, Manchester University Press, Manchester, 2003, p. 269-270.)

²⁷ Voir Akbar Ahmed, *Islam Under Siege: Living Dangerously in a Post-Honour World*, Polity Press, Cambridge, 2003.

²⁸ La notion de « ijtihad » semble englober une telle compréhension évolutive des enseignements de l'islam.

²⁹ *Témoignages*, réunion n° 35 (1655).

Le monde musulman : une dynamique et des contours complexes

L'expression *monde musulman* permet, nous le savons bien, de désigner commodément une réalité très complexe. Le monde musulman regroupe environ 1,4 milliard de disciples de l'islam, religion fondée par le prophète Mahomet il y a 1400 ans. En tant que membres de l'oumma (communauté musulmane), les musulmans ont certains points communs, même s'il existe, comme nous l'avons déjà dit, d'importants courants et différences d'interprétation de la loi coranique, la *charia*. Les musulmans sont majoritaires dans près de 50 pays et, dans plusieurs autres, ils représentent des minorités significatives, totalisant environ 500 millions de personnes (voir à l'annexe 1 un bref profil de la population musulmane par pays). L'Organisation de la Conférence islamique (OCI), dont les membres du Comité ont visité le siège à Jeddah en Arabie saoudite, compte 57 membres et trois États ayant statut d'observateur.

Au dixième sommet de l'OCI tenu à Kuala Lumpur, en Malaisie, M. Lakhdar Brahimi, représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afghanistan, a fait observer que le monde islamique tient plus de la mosaïque que de l'ensemble monolithique. Il s'étend de l'Indonésie au Maroc et de l'Europe centrale au Sud de l'Afrique et est présent jusqu'en Europe occidentale, en Amérique, en Australie et en Asie. Il regroupe des hommes et des femmes divisés par la race, la culture ou la langue mais unis par le lien puissant de l'islam³⁰. D'après M. Sheema Khan, président du Council on American-Islamic Relations Canada, le rituel du hadj (pèlerinage à la Mecque, Arabie Saoudite), auquel participent chaque année des millions de musulmans, illustre ce lien permanent. Pour divers que soient les pays musulmans, ils représentent un monde en soi de par leur religion commune³¹.

L'importance historique de la péninsule arabe sur le plan religieux explique que le Moyen Orient est perçu comme le cœur de l'islam à cet égard, alors que, comme l'auteur et journaliste indien M. J. Akbar l'a expliqué, sur le plan démographique, c'est plutôt l'Asie qui en est le cœur et que la diaspora musulmane s'étend désormais jusqu'au Canada³². À peine un cinquième des musulmans sont arabes. C'est pourtant au Moyen-Orient que se trouvent les sources de conflit les plus persistantes et c'est cette région qui a été la plus touchée par les interventions et les guerres (et l'on peut remonter jusqu'aux machinations impériales d'après la Première Guerre mondiale qui ont abouti à la création de l'Irak moderne³³). M. Akbar a souligné que, sur le plan religieux et géopolitique, l'avenir de l'Irak est façonné par le fait que, pour la première fois en

³⁰ Discours du 16 octobre 2003, reproduit dans *Iran News*, 20 octobre 2003, p. 9.

³¹ *Témoignages*, réunion n° 53 (1130).

³² *Témoignages*, réunion, n° 45 (1145).

³³ Voir Margaret MacMillan, *Paris 1919*, Random House, New York, 2003, surtout les chapitres 26, 27 et 28 intitulés « The End of the Ottomans », « Arab Independence », and « Palestine ».

1 400 ans, le pays sera dirigé par une certaine forme de gouvernement majoritaire chiite. « Une région qui s'étend de la frontière afghane à la frontière syrienne et qui comprend certaines parties essentielles du nord de l'Arabie saoudite sera dominée par les Chiïtes³⁴ ».

Dans son allocution au sommet de l'OCI, M. Lakhdar Brahimi a reconnu les grandes réalisations historiques des civilisations islamiques tout en notant qu'une bonne partie du monde musulman contemporain, qu'il dit être dans un triste état, ressent un certain malaise. Pour lui, ce triste état n'est ni naturel ni inévitable : « Les peuples musulmans sont capables de choses bien plus grandes — et ils le savent [...] Ce n'est que lorsque les musulmans jouiront des libertés et droits fondamentaux — que le Coran sera compris comme appelant à l'éducation pour tous et lorsque les talents créatifs de tant de musulmans, y compris des femmes, seront canalisés afin de développer les communautés musulmanes — que le monde islamique sera en mesure d'affirmer son influence de manière à façonner un monde meilleur. »

Pour les musulmans, la question qui se pose est de savoir comment relever ce défi étant donné la situation souvent difficile sur le plan politique et social de leur pays. Le professeur de l'Université de Calgary, Tareq Ismael a fait une mise en garde à propos du terme géoreligieux de « monde musulman » en tant que concept politique, surtout s'il est utilisé pour laisser supposer une opposition avec l'Ouest³⁵. Comme l'a fait remarquer M. Houchang Hassan-Yari, malgré la corrélation fondamentale entre la religion et la politique, il existe d'énormes différences politiques entre les États musulmans et en leur sein, États dont les régimes vont du plus démocratique à la dictature la plus pure. Les divisions territoriales se sont en outre multipliées, héritage malheureux de l'impérialisme et du colonialisme, de la dissolution de l'empire ottoman (et de l'abolition des califats dans les années 20) et de la montée des nationalismes laïques concurrents. Le professeur Saleem Qureshi, de l'Université de l'Alberta, a expliqué que, dans les pays musulmans qui s'extirpent d'une domination impériale, les institutions et les élites occidentalisées ont été discréditées par leur incapacité à honorer les promesses faites d'améliorer les conditions de vie. Qui plus est, des pays musulmans sont entrés en guerre les uns contre les autres, comme l'Iran et l'Irak dans les années 80. Malgré la création de regroupements, la Ligue arabe et l'OCI p.ex., le monde musulman montre peu de signes de cohésion lui permettant d'agir comme une entité reconnaissable sur l'échiquier politique mondial³⁶.

³⁴ *Témoignages*, réunion n° 45 (1200).

³⁵ *Témoignages*, réunion n° 47 (1110). Pour une analyse du contexte approfondie, voir « In the Name of God : A Survey of Islam and the West », *The Economist*, 13 septembre 2003; voir aussi Amin Saikal, *Islam and the West : Conflict or Cooperation?*, Palgrave Macmillan, New York, 2003.

³⁶ *Témoignages*, réunion n° 34 (1015).

Dans le même temps, comme le fait observer le professeur Sami Anoun de l'Université de Sherbrooke, le malaise général habitant un « espace musulman » divers et désuni est relié à une série de dialectiques complexes : tradition et modernité, luttes éthnonationales pour la libération (en Tchétchénie et au Cachemire par exemple) et luttes pour une plus grande démocratie interne. Dans bien des pays musulmans, les sociétés civiles demeurent trop précaires. Les administrations sont trop bureaucratiques et répondent médiocrement aux besoins fondamentaux de la population. La plupart des musulmans ne sont pas satisfaits de la façon dont leur gouvernement font face à leurs exigences de changement, mais considèrent les interventions étrangères avec suspicion³⁷. D'après les sondages d'opinion menés dans les pays musulmans, la population aspire au respect des droits démocratiques et de la liberté de religion et, paradoxalement, nourrit de plus en plus de méfiance à l'égard des politiques et motivations occidentales, en particulier celles des États-Unis³⁸.

Pour de nombreux témoins, il est impératif de sensibiliser les populations et d'instaurer un dialogue de manière à mieux comprendre cette dynamique troublante et mieux y réagir. M. Nazeer Ladhani, de la Fondation Aga Khan Canada, a insisté sur la nécessité de corriger les méprises à l'égard du monde musulman : l'ignorance des nombreuses interactions constructives de l'islam avec d'autres traditions religieuses et culturelles, la soi-disant incompatibilité entre l'islam et la démocratie libérale et la modernité séculaire, et la description d'un monde musulman stagnant sur le plan intellectuel. Pour mieux comprendre ce monde, il faudra dépasser les stéréotypes simplistes et promouvoir les rencontres pluralistes. Selon lui :

Étant donné la grande diversité du monde musulman, les relations du Canada avec ce monde doivent être pluridimensionnelles, nuancées et sensibles à la différence radicale entre les problèmes, ouvertures et défis [des différentes régions et divers pays] [...] Il faut aussi faire attention à ne pas voir à aborder nos relations avec les pays de musulmans uniquement sous l'angle de la religion ou considérer que tous les conflits concernant des peuples musulmans prennent fondamentalement racine dans la religion. Le Canada doit au contraire cultiver des relations denses et diversifiées avec les gouvernements à tous les niveaux, les institutions de la société civile et les communautés d'intérêts au sein du monde musulman qui sont en mesure d'aborder tout l'éventail des problèmes mutuellement importants dans toute leur complexité³⁹.

³⁷ *Témoignages*, réunion n° 49 (1150).

³⁸ Ces tendances inquiétantes, colère et méfiance généralisées envers les politiques américaines, que l'on observe dans les pays musulmans ont été confirmées dans le dernier sondage sur les attitudes effectué à l'échelle mondiale près d'un an après la guerre en Irak par le Pew Research Center for the People and the Press (<http://www.people-press.org>) et dont les résultats ont été publiés le 16 mars 2004.

³⁹ *Témoignages*, réunion n° 35 (1620).

Du choc des civilisations au dialogue

Bien des témoins qui se sont adressés au Comité ont contesté la thèse du « choc des civilisations », qu'ils ont qualifiée de principale entrave à la compréhension mutuelle et à l'amélioration des relations. Ce concept, généralement attribué à Samuel Huntington, n'a rien d'original, selon Richard Bulliet, car les missionnaires protestants américains s'en servaient déjà dans les années 20 en référence à l'islam⁴⁰. Depuis la fin de la Guerre froide, cet usage a été remis à la page par un article de l'éminent historien Bernard Lewis publié en 1990 dans la revue *Atlantic Monthly*. Intitulé « The Roots of Muslim Rage », cet article semblait lier les sources de l'extrémisme islamiste à la conception classique de l'islam comme religion s'opposant aux autres et à la modernité occidentale : « il en résulterait un choc des civilisations — réaction peut-être irrationnelle mais sûrement traditionnelle d'un ancien rival à notre héritage judéo-chrétien, notre réalité actuelle séculière et à l'importance mondiale des deux religions ». S'inspirant de cette analyse, M. Huntington a élaboré une hypothèse plus globale (dans un article publié en 1993 dans *Foreign Affairs* et un livre publié en 1996 déjà mentionné) d'après laquelle il y aurait une nouvelle mouvance islamique en conflit idéologique avec l'Ouest et aux frontières ensanglantées⁴¹.

Pour un grand nombre de détracteurs de MM. Lewis et Huntington, une telle vision aboutit à une caricature de l'islam, qui ironiquement est en train de se concrétiser, raffermissant la main des extrémistes musulmans, trop heureux de voir une hostilité fondamentale entre le « vrai » islam et le monde occidental. Plus qu'un choc des civilisations, il y aurait pour de nombreux analystes et observateurs un choc des fondamentalismes⁴², des eschatologies⁴³, des définitions⁴⁴, ou des perceptions⁴⁵. Certains tentent d'expliquer comment les facteurs religieux ont été

⁴⁰ Bulliet, p. 5 et suivantes.

⁴¹ Voir Qureshi et Sells, p. 3-12.

⁴² Tariq Ali, *The Clash of Fundamentalisms: Crusades, Jihads and Modernity*, Verso, Londres, 2002.

⁴³ Des universitaires ont souligné les antécédents chrétiens de conflits religieux, le regain apparent des formes militantes d'affirmation des diverses religions et la prévalence d'un discours religieux dans la politique américaine. Selon le journaliste David Brooks, spécialiste des affaires publiques américaines : Les Américains participent tout autant que les autres au choc des eschatologies. (« Kicking the Secularist Habit », *The Atlantic Monthly*, mars 2003, p. 28.)

⁴⁴ Voir Edward Said, « The Clash of Definitions », dans Qureshi et Sells, dans lequel il conclut que les efforts visant à ramener les civilisations à une étape primitive de lutte narcissique doit être compris non pas comme des descriptions sur la façon dont elles se comportent mais plutôt comme des encouragements à des conflits inutiles et à un chauvinisme médiocre (p. 87).

⁴⁵ Voir *Clash of Civilizations or Clash of Perceptions? In Search of Common Ground for Understanding, Report of the Dialogues: Islamic World-US-the West Conference organized in Granada, Spain, 28-31 octobre 2002*, World Policy Institute, New School University, New York, 2003. À New York, le Comité a rencontré Mustapha Tlili, fondateur et directeur du projet Dialogue du World Policy Institute, organisateur de cette conférence.

exploités pour provoquer des conflits qui sont de nature davantage politique ou idéologique. D'autres se lamentent du mélange de méprises, de stéréotypes grossiers et d'absence de la connaissance de soi⁴⁶.

Il s'agit là, de toute évidence, d'un territoire contesté qui peut trop facilement se prêter aux types de distorsions par les médias et la population auxquels il est bien naturel qu'un grand nombre de musulmans s'opposent⁴⁷. Il faut trouver des moyens de faire la distinction entre, d'une part, la quête d'identité et d'objectifs personnels et l'affirmation constructive de l'islam et, d'autre part, les menaces posées par le terrorisme islamiste ou perçues dans les versions extrêmes de l'islam comme le wahhabisme (doctrine puritaine islamique) que l'on accuse souvent l'Arabie saoudite d'exporter. Loin de nier les problèmes dont sont entachées leurs sociétés, les musulmans semblent souvent insatisfaits d'une situation qui freine tout changement par la base tout en renforçant les extrêmes opposés.

Raja Khouri, président national de la Fédération canado-arabe, décrit le monde musulman comme « pris entre les extrémistes qui veulent soulever l'islam pour poursuivre leurs objectifs régressifs et des régimes dictatoriaux, corrompus et incompetents. La grande majorité des Arabes et des musulmans rejettent l'extrémisme et recherchent une société civile dotée d'un gouvernement représentatif [...] La façon dont l'Ouest réagira à la montée de l'extrémisme et à la polarisation pourrait bien être déterminante dans la façon dont le monde évoluera vers la paix et la prospérité ou, au contraire, vers la guerre et la catastrophe. L'affrontement recherché par l'actuelle administration américaine et les extrémistes du monde musulman mènera irréversiblement vers le second scénario ». M. Khouri a expliqué qu'il fallait condamner les « dictateurs amis » et tendre la main aux « réformistes intellectuels, défenseurs des droits de la personne et à la société civile des pays musulmans de manière à les aider à se réformer⁴⁸ ». D'aucuns estiment que l'Ouest envoie des messages mitigés nuisibles lorsqu'il établit un parallèle entre l'islam et des formes dangereuses de sentiment anti-occidental tout en appuyant des régimes musulmans répressifs⁴⁹.

⁴⁶ Ken Booth et Tim Dunne, « Preface » de Booth et Dunne, dir., *Worlds in Collision: Terror and the Future of Global Order*, Palgrave Macmillan, New York, 2002.

⁴⁷ Voir Karim Karim, *Islamic Peril: Media and Global Violence*, Black Rose Books, Montréal, 2003.

⁴⁸ *Témoignages*, réunion n° 53 (1120).

⁴⁹ Par exemple, Qureshi et Sells font observer que, pour un grand nombre de musulmans, il est ironique que le stéréotype dominant de l'islam s'appuie sur le modèle saoudien de répression par l'État, d'intolérance religieuse, d'oppression des femmes, d'hypocrisie morale parmi l'élite masculine et d'exportation agressive et bien financée de l'idéologie militante anti-occidentale — et que la monarchie saoudienne est maintenue au pouvoir par les nations occidentales qui affichent les craintes et le mépris le plus souverain à l'égard de ce stéréotype. (*The New Crusades*, p. 17.)

Rejetant la vision du choc des civilisations, sur le plan idéologique, bien des témoins ont appelé à d'autres mesures visant à encourager plutôt un dialogue entre les civilisations qui soit mutuellement respectueux. Il pourrait s'agir d'activités interconfessionnelles où interviendraient diverses églises, d'échanges universitaires et éducatifs, entre autres activités non-gouvernementales déjà en place mais pouvant être élargies et intensifiées. M. John Sigler a mentionné qu'un tel dialogue a déjà été proposé à un niveau plus global et intergouvernemental, il y a quelques années, au sein des Nations Unies — très bien accueilli par le président réformiste d'Iran, comme nous l'avons appris à Téhéran — qui n'a jamais vu le jour en raison des terribles événements du 11 septembre 2001⁵⁰.

Étant donné ce qui s'est produit depuis, notamment la menace terroriste au nom de l'islam et l'enracinement des attitudes négatives envers l'intervention occidentale dans bien des régions du monde musulman, il nous semble encore plus important de renouveler les efforts visant à éviter des visions qui causeront forcément encore plus d'hostilités. S'efforcer pragmatiquement et dans un esprit de coopération de trouver des moyens d'instaurer un dialogue constructif sur le plan politique et culturel suppose un respect mutuel et la compréhension de chacun. Ceci ne saurait se produire si l'une ou l'autre des parties se prétend supérieure ou si la crainte est la motivation dominante d'un engagement envers les sociétés musulmanes.

Les retombées du 11 septembre 2001 et la lutte contre le terrorisme

Un certain nombre de témoins ont confié au Comité que les musulmans eux-mêmes s'estiment lésés par les retombées de l'attaque sur le World Trade Center et le Pentagone en 2001 et de la lutte contre le terrorisme qui s'en est ensuivie. Ils éprouvent du ressentiment à l'égard des mesures anti-terroristes qui semblent viser les populations musulmanes et des propos qui laissent entendre que l'islam est en partie responsable des activités terroristes menées en son nom⁵¹. Et, même si les régimes répressifs ont été renversés par la force militaire en Afghanistan et en Irak, il semble que l'on ne puisse mettre à mal le djihadisme internationalisé répandu par les réseaux comme Al-Qaïda, que ce soit par des mesures militaires ou des mesures de sécurité⁵². Même si des analystes comme

⁵⁰ *Témoignages*, réunion n° 34 (0915). Le président Khatami avait appelé au dialogue des civilisations, et cette idée avait été entérinée par le huitième sommet de l'Organisation de la Conférence islamique à Téhéran en 2001, année qui a été proclamée Année des Nations Unies pour un dialogue entre les civilisations.

⁵¹ Par exemple, David Frum et Richard Perle ont écrit dans *An End to Evil: How to Win the War on Terror* (Random House, New York, 2003) que les racines de la rage musulmane se trouvent dans l'islam lui-même. Il n'y a pas de juste milieu. C'est la victoire ou l'Holocauste.

⁵² Comme le fait observer *The Economist*, un autre aspect de la stratégie anti-Al-Qaïda devrait être de sensibiliser les populations occidentales. Parler de « guerre » encourage les peuples à croire en une victoire claire et proche, alors que l'esprit apocalyptique de Al-Qaïda pourrait demeurer pendant des décennies. (« Still out there », 10 janvier 2004, p. 10.)

Gwynne Dyer estime que la menace provenant du terrorisme islamiste est souvent exagérée et exploitée pour servir les intérêts de ceux au pouvoir, il n'en demeure pas moins que ce terrorisme constitue un risque réel à prendre au sérieux⁵³.

Le professeur Farhang Rajaei de l'Université Carleton a décrit les événements du 11 septembre comme ayant véritablement sonné l'alarme chez les musulmans et dans le monde dans son ensemble. On s'est ainsi rendu compte que le cœur du monde musulman est hanté par une idéologie de l'islam qui justifie la violence⁵⁴. Dans un mémoire détaillé qui accompagnait son témoignage sur l'anatomie du terrorisme, M. Rajaei déclare que :

... [le terrorisme] prend ses racines dans ce qu'on pourrait qualifier de rage des peuples dépossédés de la planète. Chez les musulmans, on constate que toute une génération animée du sentiment d'avoir été exploitée, déracinée et déculturée, est en train de se prendre en main et qu'elle est portée dans sa démarche par les mêmes phénomènes qui alimentent ce sentiment, soit la modernisation et la mondialisation. Cette prise en main est guidée ou plutôt faussée par l'extrémisme et la polarisation des positions. [...] une idéologie qui diabolise l'islam et son héritage émancipateur. Le plus étonnant, c'est que le monde musulman, dont le passé est frappé au sceau de la tolérance et de l'évolution pacifique, affiche aujourd'hui un tel degré de violence et de terrorisme.⁵⁵

Comme l'explique M. Rajaei, il importe de comprendre le phénomène du terrorisme islamique, en aucune façon pour le justifier ou l'excuser, mais pour le surmonter en allant aux racines de sa montée et de son attrait. Il illustre les démarches à suivre par deux exemples : celui du chirurgien ou de l'exécuteur et celui de l'intervenant en matière de santé ou du jardinier. Les premiers, les spécialistes du terrorisme, ne font pas de quartiers. Ils ne tiennent aucun compte des sources d'injustice réelle et perçue qui résultent d'un triangle constitué par le sentiment d'injustice, la volonté de se prendre en main et l'idéologie⁵⁶.

⁵³ Voir Walter Laqueur, *No End to War: Terrorism in the Twenty-First Century*, Continuum, New York, 2003; pour en savoir plus sur la façon dont les fonctionnaires canadiens perçoivent la menace du djihad à l'échelle mondiale, voir *Compendium of Global Jihadism*, Direction de l'analyse stratégique, Division de la planification des politiques, ministère de la Défense nationale, Ottawa, juin 2003. Un aspect ironique de la situation actuelle tient au fait que les militants islamistes semblent gagner du terrain depuis que l'Irak est occupé alors que le régime séculier baassiste de Saddam Hussein menait une lutte féroce contre eux. Pour en savoir plus sur l'aspect religieux de l'insurrection irakienne, voir « The Rise of the Jihadists », *Time*, 26 janvier 2004, p. 18-19.

⁵⁴ *Témoignages*, réunion n° 45 (1130).

⁵⁵ Mémoire, « Religion and Violence; Muslims and the Global Condition », présenté le 23 septembre 2003, p. 1-2. Il est également frappant de voir la mesure dans laquelle les motivations religieuses qui avaient pratiquement disparues de l'étude du terrorisme moderne ont réapparu avec véhémence après les années 80. Charles Townshend, *Terrorism: A Very Short Introduction*, Oxford University Press, Oxford, 2002, surtout le chapitre 6 intitulé « Religious Terror »; et Mark Juergensmeyer, *Terror in the Mind of God: The Global Rise of Religious Violence*, 3^e édition, University of California Press, 2003 et Jessica Stern, *Terror in the Name of God: Why Religious Militants Kill*, Ecco, 2003.

⁵⁶ *Témoignages*, réunion n° 45 (1135).

Aucun pays ne peut se permettre d'être complaisant à l'égard du terrorisme et de ses éventuelles conséquences. Ce devrait être le cas du Canada, comme M. Reid Morden, ancien directeur du Service canadien du renseignement et sécurité (SCRS), l'a fait remarquer dans ses observations du printemps 2003 : « Ici, au Canada, il y a un an environ, le *Toronto Star* a publié un très long article sur ce qui se passait dans plus de 50 mosquées de la région du Grand Toronto, article qui aboutissait à la conclusion peu rassurante que, bien que la grande majorité de ces mosquées véhiculent un message de modération et d'inclusion, une très solide minorité prêche un message beaucoup plus radical et plus violent. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Le terrorisme et la violence qui l'accompagnent ne sont pas une nouveauté au Canada⁵⁷ ».

Selon M. David Dewitt, le Canada a intérêt à se renseigner davantage sur les diverses caractéristiques des sociétés civiles musulmanes sans se leurrer sur les possibilités d'infiltration de groupe extrémistes dans ces sociétés. « Les regrouper [les forces islamistes] sous l'étiquette de Taliban, de Hamas, de Jihad islamique ou de Jamaat Islamia, c'est une erreur aussi grossière que de considérer que toutes les mosquées et tous les imams sont sous l'influence des Wahhabi. [...] nous ne devons pas non plus être excessivement romantiques ou naïfs et faire comme s'il n'existait pas de forces extrémistes au sein des pays musulmans et dans l'ensemble du monde musulman, influencées et appuyées directement par des institutions islamiques ou indirectement par des groupes et des gouvernements. Ceci vaut aussi pour les institutions au Canada, les écoles islamiques et les mosquées, comme ailleurs⁵⁸. »

Si le lien entre l'extrémisme islamiste et le terrorisme contemporain constitue un problème particulièrement épineux pour les communautés musulmanes, surtout depuis le 11 septembre, ce lien devrait également être perçu comme un problème pour les politiques des gouvernements occidentaux, qui ont un rôle à jouer en vue de redresser la situation à l'origine de cet extrémisme. M. Houchang Hassan-Yari n'a pas mâché ses mots en faisant valoir à quel point il est crucial de comprendre la menace extrémiste dans le monde musulman et de réagir face à cette menace :

[Le fondamentalisme islamique est] une réaction à l'incapacité de ce système d'États-nations à créer un système démocratique. Il s'agit d'une réaction à l'existence de ces régimes dictatoriaux, de ce système colonial, de ce système impérial qui existe aujourd'hui. Il s'agit, en fin de compte, d'une réaction aux échecs continus des pays musulmans. Je dis finalement que ce sont des charlatans qui essaient de capitaliser sur ces échecs. Si on veut se débarrasser des fanatiques, des extrémistes et des intégristes, il s'agit tout simplement de mettre fin à l'ingérence extérieure dans les affaires internes de ces pays. Il faut abandonner les comportements paternalistes. Il faut mettre fin à l'humiliation de ces peuples. Il faut mettre

⁵⁷ *Témoignages*, réunion n° 31 (0930).

⁵⁸ *Témoignages*, réunion n° 45 (1115).

fin au conflit israélo-arabe. Il faut cesser, finalement, de lier les régimes dictatoriaux aux intérêts occidentaux, en général, et américains, en particulier.⁵⁹

C'est ce qu'a corroboré Iris Almeida, directrice, Politiques, Programmes et Planification, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, en soulevant un point pertinent lors de la dernière audience publique du Comité. Elle a affirmé que nous ne pouvons comprendre le monde musulman sans comprendre la réalité de l'humiliation que bien des musulmans dans le monde vivent depuis quelques années à cause des politiques mondiales véhiculées par les médias internationaux. Cette humiliation est à l'origine d'un grand nombre d'atrocités et de marques d'incivilité. Par humiliation, je veux dire isolement, pauvreté. L'un ne va pas sans les deux autres⁶⁰.

La diffusion de l'islam et les valeurs démocratiques libérales

Le contraste entre le désir apparent d'une plus grande démocratisation chez les pays musulmans, exprimé par les musulmans eux-mêmes, et l'absence chronique de liberté démocratique et de gouvernements transparents et responsables dans une grande partie du monde musulman constitue un des plus grands défis dans le contexte international actuel. Sur 46 pays à majorité musulmane, 8 seulement sont des démocraties électorales. Par ailleurs, les sondages réalisés dans de nombreux pays musulmans indiquent que la majorité de la population ne veut pas nécessairement de démocratie séculière à l'occidentale. Mais, comme Mme Sheema Khan du Conseil des relations américano-islamiques (Canada) l'affirme : « la question pratique demeure : Comment les musulmans peuvent-ils concilier les idéaux démocratiques avec la forte présence de leur foi?⁶¹ » D'aucuns voient la séparation de la religion et de l'État et la reconnaissance de l'égalité des droits des femmes comme des éléments qui continuent de faire obstacle au consensus d'une interprétation libérale et démocratique de l'islam. D'autres font valoir qu'aucun élément intrinsèque de l'islam n'est en conflit avec les définitions contemporaines de démocratie et de droits humains énoncées dans les instruments des Nations Unies et d'autres instruments internationaux.

M. Noah Feldman, dernier témoin entendu par le Comité en 2003, professeur à la New York University Law School et conseiller constitutionnel auprès de la Coalition de l'autorité provisoire et des membres du Conseil de gouvernement en Iraq, a exposé un point de vue des plus optimiste de l'intégration des idées islamistes et démocratiques. Dans son livre très connu : *After Jihad: America and the Struggle for Islamic Democracy*, il affirme :

⁵⁹ *Témoignages*, réunion n° 34 (1115).

⁶⁰ *Témoignages*, 25 février 2004, réunion n° 3 (1620).

⁶¹ Sheema Khan, « Can there be Islamic Democracy? », *The Globe and Mail*, 12 septembre 2003, p. A23.

Partout dans le monde aujourd'hui, les musulmans défendent l'élégance, la logique et la profondeur de l'islam peut-être plus chaleureusement qu'à toute autre époque depuis un siècle. Dans la description islamiste de la justice, de la moralité, de l'espoir et de l'engagement, ils trouvent non seulement la religion, mais une force vitale pour les guider dans les domaines de la politique, la société et l'esprit. Du même coup, leur confiance accrue en l'islam les amène également à adopter les idéaux de l'autonomie et de la liberté que l'on associe à la démocratie. Pour de plus en plus de musulmans, ces valeurs démocratiques s'allient avec l'islam et peuvent évoluer parallèlement. Tous les défenseurs de ces valeurs ont trouvé un auditoire attentif lorsqu'ils ont pu s'exprimer ou se porter candidat à un poste élu au nom de la démocratie islamiste.⁶²

L'historien Bernard Lewis, dans un ouvrage paru il y a plus de dix ans, avait vu la possibilité d'un développement parallèle de l'islam et de la démocratie libérale. Pour lui toutefois, encourager et favoriser le développement démocratique dans les pays musulmans présupposait une double tentation « à laquelle les gouvernements occidentaux ont trop souvent succombé avec des résultats désastreux ». La tentation de la droite a été d'accepter les régimes non démocratiques, voire dictatoriaux, comme étant un mal gérable à la condition qu'ils soient perçus comme étant sympathiques aux intérêts occidentaux, attisant ainsi les arguments des opposants internes à la démocratie. La tentation de la gauche a été d'exercer des pressions qui laissent les dictatures indifférentes mais qui sont trop lourdes pour les « autocraties plus modérées ». Selon M. Lewis : « Les pressions d'une démocratisation prématurée peuvent sonner le glas de tels régimes et provoquer leur renversement, non par l'opposition démocratique mais par d'autres forces qui mettent en place une dictature encore plus redoutable et déterminée⁶³ ».

En effet, des témoins ont fait valoir au Comité que la communauté internationale devrait prendre garde à ce qu'elle désire en faisant la promotion de la démocratie et des droits humains. Se montrer intransigeant en exigeant, par exemple, la tenue d'élections libres et équitables risque de porter au pouvoir un gouvernement islamiste radical et hostile aux objectifs occidentaux. La première élection du genre pourrait fort bien être la dernière. M. Michael Bell de l'Université de Toronto, ancien ambassadeur canadien auprès des pays du Moyen-Orient, a fait la mise en garde suivante :

En fait, je ne pense pas qu'il faille utiliser le terme « démocratisation » parce qu'alors, on joue le jeu des groupes radicaux islamiques qui affirment être en faveur de la démocratie et des gouvernements qui l'affirment également mais qui déclarent ne pas pouvoir tolérer ces groupes parce qu'ils constituent une menace pour le régime et pour ses valeurs. En toute

⁶² Noah Feldman, p. 6-7.

⁶³ Bernard Lewis, « Islam and Liberal Democracy », *The Atlantic Monthly*, février 1993.

sincérité, je doute que la plupart de ceux qui cherchent à remplacer des régimes en place par la force révolutionnaire instaurent de nouveaux régimes très différents⁶⁴.

Mais, contrairement aux sceptiques opposés aux mesures énergiques d'édification de la démocratie et jouissant de l'appui de forces externes, M. Noah Feldman a vigoureusement dénoncé une autre tentation à éviter. Il a également exhorté le Canada à fournir son appui fondé sur son expérience pour qu'un jour s'installe la démocratie en Irak⁶⁵. Par pure coïncidence, le jour même où le président des États-Unis, George Bush, décrivait sa « nouvelle stratégie pour la liberté au Moyen-Orient » dans un discours marquant le 20^e anniversaire de la National Endowment for Democracy⁶⁶, M. Feldman déclarait au Comité :

Nous devons changer nos politiques — nous aux États-Unis, mais encore là je crois parler aussi au nom d'autres démocraties occidentales — pour encourager et soutenir les gouvernements qui donnent de réels signes de démocratisation et pour que nous nous distancions des gouvernements qui continuent à violer les droits de l'homme et qui ne sont pas à l'écoute de leur propre peuple. Nous ne devons pas céder à la tentation — et elle est très grande — de croire les gouvernements de la région qui nous disent que si ce n'était d'eux, la situation serait encore pire, la solution de rechange étant l'application de politiques islamiques⁶⁷.

M. Feldman a insisté sur le fait qu'un changement de fond des politiques était la dimension de loin la plus importante de la stratégie d'engagement pro-démocratique auprès des pays musulmans. Cette stratégie pourrait certes inclure de nouvelles mesures de diplomatie publique — voir par exemple celles proposées dans le rapport bipartite au Congrès américain d'octobre 2003⁶⁸ — mais elle devra surtout constituer un changement réel, pour renverser la méfiance que nourrissent de nombreux musulmans face aux tentatives de démocratisation,

⁶⁴ *Témoignages*, réunion n° 49 (1140).

⁶⁵ M. Feldman a fait valoir au Comité qu'un échec de la démocratisation en Irak et en Afghanistan constituera une victoire pour les extrémistes, qui veulent convaincre les musulmans que l'islam et la démocratie libérale sont incompatibles. Voir également son article « Islam and democracy: the great experiment », *The Economist: The World in 2004*, p. 64.

⁶⁶ Bien que la stratégie ait été décrite par le président Bush comme « une nouvelle politique », il s'agit de précisions sur les objectifs connus de la politique américaine. Pour plus de renseignements à ce sujet, voir Richard Haas, « Toward Greater Democracy in the Muslim World », *The Washington Quarterly*, été 2003, 26:3, p. 137-48.

⁶⁷ *Témoignages*, réunion n° 58 (1120).

⁶⁸ *Changing Minds, Winning Peace: A New Strategic Direction for U.S. Public Diplomacy in the Arab & Muslim World*, Report of the Advisory Group on Public Diplomacy for the Arab and Muslim World, Washington D.C., 1^{er} octobre 2003. À la fin de janvier 2004, un nouveau réseau de télévision financé par le gouvernement des États-Unis Al-Hurra (« Celui qui est libre ») devait commencer à diffuser en arabe partout au Moyen-Orient. (Voir Sheldon Alberts, « CNN with an Arabic Twist », *National Post*, 19 décembre 2003.) Voir aussi Anthony Kujawa, « Panel Urges Renewed Public Diplomacy Efforts to Engage Muslim World: Says U.S. must effectively listen, engage in genuine dialogue », *The Washington File*, 2 mars 2004 (Bureau of International Public Programs du Département d'État des États-Unis, à <http://usinfo.state.gov>).

qu'ils estiment manquant de crédibilité et de légitimité ⁶⁹. Il s'agira d'un test déterminant pour l'ambitieuse initiative pour « le Grand Moyen-Orient », projet de réforme démocratique que le président Bush pourrait proposer à ses partenaires du G8 lors du sommet qui aura lieu aux États-Unis en juin 2004.⁷⁰ Les critiques que suscite ce projet témoignent des problèmes complexes qu'il reste encore à régler pour lancer un véritable processus de démocratisation dans cette région⁷¹.

Selon M. Feldman, un des éléments d'une nouvelle approche serait de préconiser une interprétation de l'islam qui appuie explicitement la démocratie libérale. Comme il l'a indiqué :

Il importe, à mon avis, que les démocraties occidentales comprennent bien que le mot « islam » ne signifie pas nécessairement ce que les extrémistes voudraient qu'on croit qu'il signifie. Il peut signifier un ensemble de valeurs et de croyances qui, tout en reconnaissant la primauté de Dieu, permet l'expression des droits individuels. Bien que nous soyons peut-être mal à l'aise à l'idée de prendre parti dans un débat au sujet de l'importance de la religion dans une culture donnée, nous le faisons simplement en appliquant une politique étrangère et en exprimant nos propres vues et valeurs. Nous devons cesser de nous empêcher de dire quelles sont les croyances qui nous semblent acceptables et adopter un comportement qui reflète ouvertement nos valeurs libérales. Nous devons dire : « Nous n'avons rien à redire à votre religion parce que vous nous dites qu'elle est fondée sur le respect des valeurs libérales⁷² ».

D'autres témoins ont convenu qu'il faudrait reconnaître et encourager les courants libéraux modérés de la mouvance islamiste, surtout s'ils éprouvent plus de difficulté à avoir voix au chapitre que certaines minorités plus virulentes⁷³. Le

⁶⁹ Pour une analyse critique de la politique américaine, voir Thomas Carothers, « Democracy: Terrorism's Uncertain Antidote », *Current History*, décembre 2003, p. 403-406.

⁷⁰ Selon un article du *Washington Post*, un tel projet supposerait que les gouvernements arabes et sud-asiatiques adoptent d'importantes réformes politiques, rendent des comptes sur le respect des droits de la personne — notamment en ce qui concerne le renforcement du pouvoir des femmes — et procèdent à des réformes économiques. (Robin Wright et Glenn Kessler, « Bush Aims for 'Greater Mideast' Plan, Democracy Initiative to be Aired at G-8 Talks », 9 février 2004, p. A1.) L'article précise que des représentants canadiens et danois préparent également des propositions à cet égard. Un article paru plus récemment dans le *Globe and Mail* semble indiquer que ces réformes pourraient inclure, à plus ou moins long terme, la création d'une organisation-cadre et la signature d'une charte des droits de la personne visant l'ensemble du Moyen-Orient (Drew Fagan, « Canada tiptoes into Mideast politics: Joint diplomatic venture with Denmark aims to modernize government in the region », 3 mars 2004, p. A16).

⁷¹ Voir, par exemple, Marina Ottaway et Thomas Carothers, *The Greater Middle East Initiative : Off to a False Start*, Carnegie Endowment for International Peace, Policy Brief 29, mars 2004; et « The Greater Middle East Initiative: Implementing a Vision », *Strategic Comment*, 10:2, mars 2004. Voir aussi l'aperçu de la région figurant à la Partie III où il est fait encore mention du projet de réforme proposé par les États-Unis au G8.

⁷² *Témoignages*, réunion n° 58 (1200).

⁷³ Voir Radwan Masmoudi, « The Silenced Majority » dans « What is Liberal Islam? », *Journal of Democracy*, avril 2003, p. 40-44. Il est possible de donner un ton modéré même aux philosophes associés aux militants islamistes tels que Sayyid Qutb, le dirigeant du mouvement de la Fraternité musulmane. (Voir M.A. Muqtedar Khan, « Radical Islam, Liberal Islam », *Current History*, décembre 2003, p. 417-421.)

professeur Turgay a accepté le principe que : « les intellectuels musulmans d'aujourd'hui se fassent entendre pour reprendre leur religion aux radicaux [...] Quand nous fuyons notre responsabilité, les intégristes occupent le terrain⁷⁴ ». À une autre réunion, il a ajouté : « Nous devons mettre en question certaines politiques des gouvernements musulmans. [...] Bien des gouvernements musulmans se cachent derrière l'islam et derrière le relativisme culturel, si vous me permettez. Comme Canadiens, il faut qu'on insiste pour qu'il y ait au moins un dénominateur commun minimum. [...] Il s'agit de nos valeurs fondamentales⁷⁵. Pour ce qui est de défendre la démocratie et les droits de l'homme dans le monde musulman, M. David Dewitt a fait valoir que : « la neutralité n'est pas une attitude honorable ni nécessaire. Nous devons prendre position et cette position doit être le reflet de nos valeurs⁷⁶ ».

Le professeur Hassan-Yari a été l'un de ceux qui ont fait remarquer que les notions de démocratie, liberté, justice, égalité et tolérance trouvent leur source dans le Coran et les origines de l'islam, « mais il faut absolument mettre à jour ces notions⁷⁷ ». Par exemple, la *choura*, ou consultation communautaire, pourrait avoir une interprétation démocratique plus rigoureuse adaptée au contexte contemporain, selon le professeur turc du droit islamique, M. Osman Tastan⁷⁸. Quant à la notion que le droit islamique, la *charia*, est à certains égards fondamentalement antilibéral, le professeur Feldman a souligné qu'il s'agit d'une forme de *common law* qui exige une interprétation historique et une application empreinte de sagesse. Comme il le dit : « Je ne pense pas qu'il faut craindre la simple mention du terme *charia* seulement parce que certaines personnes moins instruites l'appliquent d'une façon qui va clairement à l'encontre des valeurs libérales⁷⁹ ».

L'étroit lien historique entre la religion et la politique en Islam est à la fois complexe et contesté. Il a donné lieu à des discussions sur la question de savoir si l'influence grandissante de l'islam (même sur le plan symbolique — en témoignent les débats houleux que connaissent des pays comme la France au sujet du port du foulard islamique ou « hidjab » porté par les jeunes filles et les femmes musulmanes) pourrait menacer l'autonomie séculière des milieux politiques, perçus comme garante de l'égalité démocratique⁸⁰. Mais la frontière qui sépare la religion et l'État est également un problème que doit surmonter la tradition

⁷⁴ *Témoignages*, réunion n° 35 (1725).

⁷⁵ *Témoignages*, réunion n° 47 (1250).

⁷⁶ *Témoignages*, réunion n° 45 (1125).

⁷⁷ *Témoignages*, réunion n° 34 (1015).

⁷⁸ *Témoignages*, réunion n° 52 (1230).

⁷⁹ *Témoignages*, réunion n° 58 (1215).

⁸⁰ Voir le dossier sur « L'islam et la laïcité », *Historia*, octobre 2003, p. 48-67. Concernant le débat européen sur le port du foulard par les musulmanes, voir « The war of the headscarves ». *The Economist*, rapport spécial : « Integrating minorities », 7 février 2004, p. 24-26.

politique judéo-chrétienne. (Comme l'a fait remarquer un témoin en Turquie, société islamiste dotée d'une constitution politique volontairement séculière, c'est à l'Europe chrétienne que l'on doit des notions comme le « droit divin des rois », et la religion demeure un facteur important dans la vie politique de certaines démocraties occidentales.) Des pays comme l'Inde et l'Indonésie, dont la population est à majorité musulmane ou compte un grand nombre de musulmans, ont démontré que les pays musulmans peuvent être des démocraties. Les minorités musulmanes participent également activement à vie civile des dans les démocraties libérales occidentales sans y voir un conflit avec leur foi. M. Feldman soutient de façon convaincante que les démocraties séculières peuvent accueillir la pratique de l'islam et que les sociétés musulmanes peuvent évoluer vers la démocratie sans perdre leur caractère islamique.

Défis en matière de droits de la personne et d'égalité des femmes et des minorités

Un objectif crucial de la promotion de démocraties musulmanes modérées sera de s'assurer que les pays musulmans sont capables de progresser à leur manière sur le chemin de la démocratie tout en accordant davantage, ou du moins pas moins, de respect à l'égalité des droits de tous leurs citoyens, ce qui comprend les droits des femmes comme des hommes et les droits des minorités, religieuses, ethniques et autres. Dans certains cas, l'effort portera essentiellement sur la reconnaissance fondamentale de ces droits et, dans d'autres, sur le maintien des droits existants. C'est aussi en fonction de la situation de chaque pays que l'on pourra déterminer si les objectifs sont réalistes pour ce qui est des efforts à faire pour défendre et faire progresser l'égalité des droits et mettre fin à la discrimination⁸¹. Ainsi, comme il en est question plus loin dans le rapport, la situation des femmes en Turquie est manifestement fort différente de celle d'autres régions du Moyen-Orient, comme l'Arabie saoudite. Mais ce qui importe dans tous ces cas, c'est la compatibilité entre les influences islamiques sur les États et les sociétés et les normes en matière de droits de la personne, telles qu'affirmées par la communauté internationale par la voie des Nations Unies. C'est l'objectif à atteindre et à maintenir.

L'élaboration d'approches musulmanes qui respectent dans la pratique les libertés et les droits fondamentaux de la personne, tant pour les femmes que pour les minorités constitue donc une question fondamentale. Elle compte parmi celles qui reviennent dans les présents efforts visant à doter l'Afghanistan et l'Irak de nouvelles constitutions qui respecteront les principes démocratiques des droits de la personne et la loi islamique tout en obtenant la légitimité populaire. De façon

⁸¹ Sur les difficultés que présente le respect des droits de la personne dans les sociétés musulmanes, voir Katerina Dalacoura, *Islam, Liberalism and Human Rights*, I. B. Tauris, Londres, 2003; Aryn Sajoo, dir., *Civil Society in the Muslim World: Contemporary Perspectives*, I. B. Taurus, en collaboration avec l'Institute of Ismaili Studies, Londres, 2003.

plus générale, dans bien des sociétés musulmanes les femmes sont l'objet de violences (meurtres dits « d'honneur », par ex.) ou de discrimination systématique, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

Le Canada et les autres démocraties libérales doivent donc se demander quel serait le meilleur moyen d'appuyer les groupes de femmes et les autres forces de la société civile voués à la réforme et à l'amélioration des droits de la personne. Par exemple, l'aide du Canada contribue vraiment à soutenir le Fonds de promotion des droits de la femme en Afghanistan⁸². Les activités des coalitions et des réseaux non gouvernementaux transnationaux pourraient constituer une autre voie prometteuse, comme il est ressorti du témoignage de M. Jean-Louis Roy, président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, à propos de l'association de longue date entre son Centre et le réseau Women living under Muslim Law et de son travail de collaboration avec des partenaires de la société civile en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie⁸³. Il a été mentionné que la moindre somme peut faire beaucoup pour soutenir cette oeuvre constructive.

Quand nous soulignons ces interventions utiles à la promotion des droits de la personne dans les pays musulmans, il faudrait préciser qu'il ne s'agit *pas* simplement d'imposer « nos valeurs » aux autres. Le Comité y voit un effort commun fondé sur des valeurs communes et un respect mutuel, y compris pour la foi islamique. Nous soulignons que l'avocate iranienne, Shirin Ebadi, à qui fut décerné le prix Nobel de la Paix le 10 octobre 2003 (première femme musulmane à recevoir cet honneur), peu avant la réunion des membres du Comité à Téhéran, a insisté sur le fait que l'islam est tout à fait compatible avec l'avancement des droits des femmes et que le problème tient plutôt aux pratiques culturelles et sociétales dictées par des hommes. Dans son discours prononcé à Oslo le 10 décembre, Mme Ebadi a déclaré :

Certains musulmans, prétextant que la démocratie et les droits humains ne sont pas compatibles avec la structure traditionnelle des sociétés islamistes, ont justifié des gouvernements despotiques et continuent de le faire. L'islam est une religion dont le premier sermon commence par le mot « Récitez! » Un tel sermon et message ne peuvent être en conflits avec la connaissance, la sagesse, la liberté d'opinion et d'expression, et le pluralisme culturel. La discrimination dont sont victimes les femmes dans les États islamistes, que ce soit dans le domaine du droit civil ou de la justice sociale, politique et culturelle, a ses racines dans la culture dominée par les hommes de ces sociétés non pas dans l'islam. Cette culture

⁸² Voir Sally Armstrong, « A Rights Revolution: Canadians are trying to help Afghan women shake off centuries of oppression », *Maclean's*, 8 mars 2004, p. 38-39.

⁸³ *Témoignages*, 25 février 2004, réunion n° 3. Voir aussi l'étude réalisée pour le compte du Centre par Rachad Antonius, « Democratic Development in the Middle East and North Africa », mai 2002 (<http://www.ichrdd.ca>). Dans le cadre de son travail continu dans le domaine, il a participé le 22 mars 2004 à un séminaire d'experts sur la démocratie, les droits de la personne et l'islam au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

patriarcale ne tolère pas la liberté et la démocratie, non plus l'égalité des droits entre les hommes et les femmes parce que cela menacerait la position traditionnelle des dirigeants de cette culture⁸⁴.

Une autre championne de la démocratie et des droits de la personne dans le monde musulman soutient que la ségrégation des sexes et la discrimination fondée sur le sexe, malgré leur omniprésence dans l'histoire musulmane, « ne trouvent aucune justification [...] dans le message originel de notre religion. Elles découlent d'un idiome extra-islamique et sont assimilées à l'islam⁸⁵ ».

La sénatrice Mobina Jaffer, première musulmane nommée au Sénat canadien, a indiqué au Comité que : « Effectivement, les musulmanes souffrent aux mains des fanatiques qui prétendent agir au nom de l'islam mais dont la position est incompatible avec les préceptes de la foi. » Elle a encouragé le Comité à poser des questions sur l'étendue réelle des droits politiques des musulmanes, de leur droit à l'éducation et de leur liberté de choix : « Les femmes font-elles elles-mêmes ces choix ou d'autres les font-ils pour elles⁸⁶? ».

Bref, il nous faut examiner minutieusement le comportement des musulmans et des régimes musulmans du point de vue global des droits démocratiques et des libertés fondamentales tout en se gardant bien d'attribuer tous les abus à l'islam en tant que tel. Accuser l'islam d'être la source du problème pourrait être aussi simpliste et trompeur que le mantra des islamistes extrémistes qui professent que « la solution se trouve dans l'islam ». Sans connaissances plus approfondies des relations avec le monde musulman et sans dialogue sur le sujet, il est peu probable qu'émergent des solutions crédibles qui respectent les valeurs démocratiques et les droits de la personne. Et cela devrait nous concerner tous.

L'avenir

On exhorte le Canada à s'engager davantage et à se montrer plus ferme dans ses relations diplomatiques avec le monde musulman. Comme M. Salim Mansur l'a fait valoir au Comité :

Le Canada doit s'intéresser beaucoup plus au monde musulman, qui représente un cinquième de l'humanité et possède un potentiel extraordinaire. Il est héritier d'une grande civilisation et, s'il reçoit l'aide dont il a besoin pour combler ses lacunes, il en résultera des avantages pour tous, dans ce village de plus en plus global qui est le nôtre. Le Canada ne doit pas prendre ses distances et avoir peur de se prononcer sur les problèmes auxquels le monde musulman fait face, des problèmes qui risquent de s'étendre, comme l'intégrisme. [...] Nombreux sont les

⁸⁴ Tel que publié dans *The Globe and Mail*, 11 décembre 2003, p. A15.

⁸⁵ Laith Kubba, « Faith and Modernity », *Journal of Democracy*, avril 2003, p. 48.

⁸⁶ *Témoignages*, réunion n° 47 (1140).

musulmans dans le monde qui sont intimidés, violentés et réduits au silence par la politique intégriste, femmes et minorités notamment, et qui attendent de nous leur délivrance. Nous les trahissons lorsque, pour de mauvaises raisons politiques ou au nom de la rectitude politique, nous nous tenons à l'écart en évitant de participer à la lutte contre une tyrannie et une oppression menées au nom de la religion⁸⁷.

Du même coup, le Canada doit se doter de solides compétences pour être en mesure de tenir compte de l'éventail de situations délicates aussi complexes que diverses, comme l'attitude à adopter face à l'extrémisme islamiste. D'après M John Sigler :

Nous devons donc mener une analyse qui va au-delà des catégories simplistes et qui nous permettra de comparer les expériences dans le temps et entre les différentes cultures. Dans la guerre contre le terrorisme, nous devons cibler avant tout le professionnalisme dans le domaine du renseignement et des activités policières, tout en assurant le respect des droits de la personne fondamentaux. Pour véritablement comprendre ce qui s'est passé et ce que nous devons faire dans l'avenir, nous devons avoir une meilleure compréhension de l'histoire et des multiples facettes de la réalité, et nous devons absolument mettre l'accent sur le dialogue et la coopération plutôt que d'ériger de nouveaux obstacles au partage des identités et des valeurs dans notre ère de mondialisation⁸⁸.

Il y a encore beaucoup à faire. Au moment où le gouvernement s'apprête à examiner en profondeur ses politiques en matière de relations internationales, il y a lieu de rappeler que le thème du présent rapport a été complètement passé sous silence dans le dernier document de politique étrangère *Le Canada dans le monde* rendu public en 1995, et ce au lendemain de la première attaque importante perpétrée par les terroristes islamistes contre les tours du World Trade Center. Aucune complaisance désormais n'est permise depuis les événements du 11 septembre 2001. Et nous avons encore beaucoup à faire afin d'accorder à cette question la priorité qu'elle mérite.

Par conséquent :

RECOMMANDATION 1

Le gouvernement du Canada devrait explicitement faire des relations du Canada avec les pays du monde musulman un élément important de sa politique étrangère et de sa planification stratégique. Il devrait également profiter de l'examen prochain de sa politique internationale pour faire participer davantage la

⁸⁷ *Témoignages*, réunion n° 31 (0920).

⁸⁸ *Témoignages*, réunion n° 34 (0925).

population canadienne à l'élaboration de sa politique étrangère à l'égard des communautés musulmanes au Canada et dans ses relations avec les pays du monde musulman.

RECOMMANDATION 2

Le gouvernement du Canada devrait renforcer ses ressources analytiques et diplomatiques pour être véritablement en mesure d'améliorer ses relations avec les pays du monde musulman.

PARTIE II : DÉFINIR LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UNE APPROCHE CANADIENNE CONSTRUCTIVE

Il semblerait aujourd'hui que les événements du 11 septembre ont non seulement dissipé notre sentiment naïf de sécurité, mais nous ont également fait découvrir un monde complexe, dangereux et désavantagé. Il ne serait pas exagéré à mon avis de dire que nous avons davantage appris du monde et des affaires internationales au cours des 27 derniers mois qu'au cours des 27 dernières années⁸⁹.

Allan Gregg

Des contextes international et national en évolution

L'étude qu'a menée le Comité des relations qu'entretient le Canada avec les pays du monde musulman a mis en lumière la complexité des relations internationales modernes, pour ce qui est de la dynamique des régions clés et des impératifs en matière d'élaboration et de conduite de la politique étrangère. Les témoins qui se sont adressés au Comité étaient unanimes sur deux points : l'importance du monde musulman pour la politique étrangère canadienne et la nécessité de tenir compte de cet aspect dans l'élaboration de la politique étrangère. Le Comité se rallie à ce point de vue.

Les recommandations sur lesquelles se sont entendus les membres du Comité à la lumière des séjours effectués dans le monde musulman seront présentées dans les chapitres sur les diverses régions. Nous décrivons ci-après certains des principaux éléments qui nous semblent nécessaires à la mise sur pied d'une approche canadienne globale, qui permet de comprendre l'évolution des divers pays du monde musulman, d'améliorer les relations entre le Canada et ces pays et de consolider la politique étrangère canadienne sur le plan de l'élaboration et de la conduite dans ce domaine.

Un certain nombre de thèmes récurrents se sont dessinés clairement au fil des audiences et des voyages du Comité, notamment la nécessité de sensibiliser les populations tant au Canada qu'à l'étranger et de bonifier le dialogue interculturel et interconfessionnel. Les témoins ont aussi mentionné un certain nombre de mécanismes particuliers — qui relèvent bien souvent de la diplomatie ouverte, notamment les liens économiques et culturels, l'aide au développement, l'appui à la société civile, la démocratisation et le respect des droits de la personne, les communications et les médias et les échanges de jeunes et de

⁸⁹ Allan Gregg, Bumpy Ride, *Maclean's*, décembre 2003, p. 30.

parlementaires. Aussi valables que soient ces initiatives, **le Canada ne profitera pleinement de ces initiatives et des autres qu'en faisant davantage participer les musulmans canadiens à l'élaboration et à l'application de sa — et de leur — politique étrangère.**

Les diasporas et la politique étrangère

Même avant les attentats terroristes de septembre 2001, les relations internationales connaissaient une profonde mutation : l'importance des identités multiples était de plus en plus admise et, alors qu'elles existaient auparavant presque exclusivement entre États, les relations internationales en sont venues à inclure plus étroitement la société civile et la population et à servir les intérêts de ces dernières.

Les diasporas jouent un rôle croissant dans les relations internationales modernes, ce qu'un observateur a qualifié de mondialisation par la base⁹⁰. Le professeur Karim Karim de l'Université Carleton a expliqué au Comité « qu'une connaissance du rôle des diasporas dans le monde contemporain est essentielle à une meilleure compréhension des relations internationales ». Selon lui :

Le nombre de diasporas a considérablement augmenté en Occident [...] L'accessibilité des voyages aériens et des modes de communication comme Internet, la télévision par satellite et le téléphone permettent de rester en contact régulier avec leurs groupes à l'échelle planétaire. L'incidence que cette accessibilité et que d'autres aspects de la mondialisation ont eus sur le rôle des frontières nationales renforcent la place qu'occupent les diasporas à l'échelle mondiale.

Si les gouvernements considèrent les personnes comme des sujets d'un pays ou d'un État précis, les membres des diasporas — et j'y ajouterais également ceux qui font partie de l'élite des sociétés transnationales qui sont établies depuis longtemps dans divers pays — se considèrent de plus en plus comme des citoyens cosmopolites. Ils ne résistent pas nécessairement pour autant à l'attachement au pays où ils sont établis, mais se considèrent comme des citoyens du monde.

Des liens transnationaux forment des réseaux complexes qui permettent aux individus de donner et de recevoir un soutien spirituel, social, économique et culturel ...

Dans un commentaire particulièrement important compte tenu de la lutte internationale contre la terreur, il a souligné que : « Par malheur, les militants et les terroristes exploitent également ces réseaux à des fins destructrices. Il incombe aux pouvoirs publics d'être en mesure de faire la distinction entre les

⁹⁰ Karim Karim, « Les relations du Canada avec les pays du monde musulman », mémoire du 2 octobre 2003, citant Richard Falk.

liens légitimes et très constructifs qui caractérisent toutes les diasporas et toutes les activités criminelles d'une minorité⁹¹ ». Enfin, il a fait remarquer que la mauvaise information du gouvernement canadien dans les affaires Maher Arar et Zahra Kazemi « ... reflète en partie la perception que ces gouvernements du Moyen-Orient ont de leurs diasporas ». Il a ajouté : « Il est évident que le Canada devra s'engager tôt ou tard, la première option étant préférable, dans une discussion internationale sur les implications que la nature des diasporas transnationales et du cosmopolitisme contemporain a sur les politiques étrangères, l'immigration, la citoyenneté et la sécurité⁹² ».

Selon M. Karim, « la diaspora est particulièrement importante dans les contextes musulmans⁹³ ». C'est ce qu'a souligné également l'historien de l'Université Columbia Richard Bulliet, rencontré à New York. Étant donné qu'un grand nombre des défis sur le plan des droits démocratiques ou autres que doivent relever les États arabes et autres États musulmans donnent lieu à des affrontements entre réformateurs modérés et partisans de la ligne dure, il y a de bonnes raisons de croire que les diasporas musulmanes au Canada et dans les autres pays occidentaux peuvent contribuer à résoudre ces conflits. Pour M. Bulliet, parce que les diasporas occidentales sont relativement aisées, instruites et habituées à des sociétés pluralistes, elles sont plus à même à long terme de contribuer à la résolution du conflit d'autorité au sein de l'Islam⁹⁴. M. Bulliet a affirmé aux membres du Comité que, si les problèmes du monde islamique sont les plus frappants au Moyen-Orient, le changement viendra le plus probablement des diasporas instruites et aisées ou de pays comme l'Indonésie, la Malaisie, le Bangladesh ou l'Inde. La théologienne britannique Karen Armstrong a également expliqué aux membres du Comité qui se trouvaient à Londres que le « Canada [...] pourrait être l'un de ces pays qui constitueraient une passerelle entre l'Est et l'Ouest [...] et] démontreraient qu'il est possible pour un musulman de mener une vie vibrante, créatrice et dynamique sur le plan intellectuel et spirituel dans un pays occidental, ce qui pourrait amener les pays musulmans à effectuer des réformes.

Les enseignements des expériences européennes

Le Comité a appris lors de ses séjours d'information en France et au Royaume-Uni que l'accroissement récent des populations musulmanes en Europe — l'Islam est désormais la deuxième religion européenne — et les réactions suscitées par ce phénomène se sont répercutés non seulement sur les

⁹¹ *Témoignages*, réunion n° 49, (1105).

⁹² *Ibid.* (1110).

⁹³ *Ibid.* (1105).

⁹⁴ Richard Bulliet, *Islam-Christian Civilization*, Columbia University Press, chapitre 4, sous presse.

politiques intérieures mais aussi sur les politiques étrangères des principaux États européens comme la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. La question s'est également posée à l'Union européenne. Le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Jack Straw, nous a en effet indiqué que l'on s'était demandé lors de la Conférence Intergouvernementale si le projet de traité constitutionnel devait contenir un énoncé reconnaissant l'héritage judéo-chrétien de l'Europe⁹⁵. Un autre débat porte sur les éventuels liens entre la dénonciation des politiques du gouvernement israélien et l'antisémitisme. Comme un expert américain l'a souligné en 2002, les musulmans européens n'ont pas beaucoup cherché jusqu'ici à influencer les politiques étrangères en Europe à l'égard des pays islamiques et des questions intéressant les musulmans. Leur présence a néanmoins influé sur les attitudes et les approches des décideurs européens envers un certain nombre de grandes questions, notamment le conflit arabo-israélien⁹⁶.

C'est la France qui compte la plus importante population islamique en Europe, avec quatre ou cinq millions de musulmans, descendants de Nord-Africains ou immigrants. La politique étrangère française s'attache toujours aux relations avec le monde arabe plutôt qu'avec le monde musulman. À Paris, les membres du Comité ont vu concrètement le lien entre la politique nationale et la politique étrangère lors de leur visite de l'Institut du monde arabe, projet culturel et politique proposé au départ comme moyen de promouvoir une image constructive de la culture et des pays arabes après les crises du pétrole des années 70.

Pourtant en France, les questions nationales, dont beaucoup ont tourné autour de la laïcité, ont masqué l'incidence de l'augmentation de la population musulmane sur la politique étrangère de ce pays. La communauté musulmane française n'a pas de direction structurée; après plusieurs faux départs, le gouvernement français a aidé les musulmans français à établir en 2003 un nouveau Conseil français du culte musulman, représentatif et autonome, qui jouera un rôle consultatif pour les questions techniques et de principe. Pendant son séjour à Paris, le Comité a rencontré le président du Conseil, M. Dalil Boubaker, qui est également chancelier de la Mosquée de Paris. Le sujet le plus controversé était le port du hijab ou voile islamique. En décembre 2003, le gouvernement français a proposé une loi proscrivant le port ostentatoire de tout symbole religieux, notamment le hijab, dans les établissements scolaires et à la fonction publique. Des protestations se sont élevées à la fois en France et dans un certain nombre d'États à majorité musulmane. Comme l'indiquait *The Economist* en janvier 2004, le gouvernement français veut corriger les malentendus sur la

⁹⁵ Ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth, remarques liminaires du ministre lors du Séminaire Faith and Foreign Policy, Londres, 8 octobre 2003.

⁹⁶ Voir Shireen T. Hunter, « Conclusions and Outlook for European Islam », Shireen T. Hunter éd., *Islam, Europe's Second Religion: The New Social, Cultural and Political Landscape*, Center for Strategic and International Studies, Washington, 2002, p. 275.

laïcité et les obligations des groupes religieux. Cette position est claire, — de même que les dommages qu'elle peut causer dans les relations avec les musulmans tant en France qu'ailleurs⁹⁷.

Le Royaume-Uni a une population musulmane d'environ deux millions de personnes, la plupart descendants d'immigrants d'Asie du Sud ou eux-mêmes immigrants. Le ministre des Affaires étrangères, M. Jack Straw — dont plus de 25 p. 100 des électeurs sont musulmans — a fait remarquer, dans un discours prononcé en Indonésie l'an dernier, que la taille et l'importance des communautés musulmanes au Royaume-Uni sont telles qu'aucun gouvernement — présent ou futur — ne peut fermer les yeux sur leurs préoccupations nationales ou internationales. Les musulmans se préoccupent des mêmes questions nationales que les autres électeurs : un enseignement de bonne qualité, de solides soins de santé et une économie prospère. Mais, lorsqu'il s'agit de questions internationales, ils s'inquiètent essentiellement de la situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi qu'en Asie du Sud et du Sud-Est⁹⁸.

Même si la majorité des musulmans vivant en Grande-Bretagne sont originaires d'Asie du Sud plutôt que du Moyen-Orient, les plus importants journaux arabes sont désormais publiés à Londres, comme l'a relevé M. Rima Khalaf, de l'UNDP. La Grande-Bretagne est aussi le théâtre de manifestations extrémistes — celle notamment de Abu Hamza Al-Mazri, imam militant de la Mosquée de Finsbury Park, jusqu'à son licenciement début 2003 — ce qui a conduit les mauvaises langues à baptiser la capitale Londonistan⁹⁹. Les diplomates canadiens en poste à Londres ont indiqué aux membres du Comité que les attentats-suicides menés au Moyen-Orient en 2003 par deux musulmans qui avaient grandi au Royaume-Uni avaient créé une onde de choc. Nombreux ont été les Britanniques, musulmans et autres, qui ont condamné la décision récente du gouvernement de se joindre aux États-Unis pour envahir l'Irak. Le Cheik M. A. Zaki Badawi, président des Imams and Mosques Council of England, lui-même ancien imam de la Mosquée de Finsbury Park, a expliqué que les rares imams qui prêchaient l'intolérance en Grande-Bretagne n'avaient pas les qualifications requises pour occuper cette fonction (Abu Hamza Al-Mazri est électricien). Il a précisé que, faute de formation religieuse en Grande-Bretagne et de normes officielles, n'importe qui peut se prétendre chef religieux. C'est pour cela qu'il a fondé le Muslim College — qui accueille des hommes et des femmes — pour former des imams en Grande-Bretagne même. Ainsi il ne sera plus nécessaire d'en importer du Moyen-Orient ou d'ailleurs et le rôle clé des érudits chargés d'interpréter l'Islam pourrait mieux s'inscrire dans l'Occident.

⁹⁷ « Veil of Tears », *The Economist*, 17 janvier 2004, p. 44.

⁹⁸ Jack Straw, « The United Kingdom and the Muslim World », Djakarta, 9 janvier 2003.

⁹⁹ Voir Gordon Corera, « How Militant Islam Found a Home in London », *Jane's Intelligence Review*, Août 2002.

En octobre 2003, le Ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth a lancé une Multi Faith Week, pour célébrer les différentes foies et cultures présentes au Royaume-Uni. Les activités prévues comprenaient un séminaire sur la foi et la politique étrangère. Dans son allocution d'ouverture, le ministre britannique des Affaires étrangères a insisté sur le fait que, si les Britanniques musulmans ont les mêmes préoccupations que les autres à propos des questions d'intérêt national, des différences ressortent lorsqu'il s'agit de politique étrangère. Dans un document d'information sur les groupes confessionnels et la politique étrangère, le ministère a soulevé un certain nombre d'importantes questions sur le sujet, communes avec d'autres pays, et mentionné notamment ce qui suit :

Le ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth est disposé à s'associer avec les groupes confessionnels qui partagent ses valeurs ou son approche. Mais nous devons être conscients des difficultés possibles. Le Royaume-Uni peut ne pas s'intéresser au programme de certains groupes, voire même y être activement opposé. Les priorités de ces derniers peuvent coïncider avec celles du ministère, à certains égards, mais peuvent également ne pas être compatibles avec la politique du Royaume-Uni dans des domaines comme le rôle de la contraception dans la prévention des maladies et le contrôle des naissances dans les pays en développement, le droit des femmes dans les pays à majorité musulmane, l'homosexualité, l'asile politique et la migration et la définition des organisations extrémistes et terroristes.

Les communautés confessionnelles peuvent aider le ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth à comprendre le monde dans toute sa complexité, ce qu'elles ne seront capables de faire efficacement que si elles comprennent la politique étrangère britannique dans toute sa complexité. Aussi galvaudé soit-il, le terme de dialogue sera crucial pour élaborer une relation empreinte de maturité qui puisse résister aux désaccords importants sur le plan moral ou politique¹⁰⁰.

Le ministre des Affaires étrangères a constaté que, pour convaincre les communautés confessionnelles que la politique étrangère britannique était équilibrée et accommodante à l'égard des croyances religieuses, le gouvernement devait s'efforcer davantage de joindre ces communautés. Il a ajouté que, tout comme les autres sphères de la politique, des transports au maintien de l'ordre, la politique étrangère a tout à gagner à être exposée sur la place publique et à faire l'objet d'un débat rigoureux¹⁰¹.

L'Allemagne a une population musulmane d'environ trois millions de personnes peut-être, dont près de deux sont des citoyens turcs et sur lesquels plusieurs centaines de milliers sont Kurdes. Cette situation a eu des répercussions

¹⁰⁰ Ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth, « Working With Faith Groups ».

¹⁰¹ Ministère britannique des Affaires étrangères et du Commonwealth, « Faith and Foreign Policy », commentaires du ministre des Affaires étrangères au séminaire sur la foi et la politique étrangère, 8 octobre 2003.

importantes sur des dossiers nationaux comme la citoyenneté. Le débat actuel sur l'entrée éventuelle de la Turquie dans l'Union européenne a également mis en lumière les liens entre la politique intérieure et la politique étrangère et les répercussions que ce dossier a sur la politique de l'Union européenne, les relations bilatérales et les enjeux comme la vente d'armement.

Après les attentats de septembre 2001, le gouvernement allemand a pris un certain nombre de mesures pour aborder les relations avec le monde musulman, en nommant notamment un commissaire au dialogue interculturel et au dialogue avec le monde islamique, responsable de la coordination interministérielle des divers aspects des politiques axées sur le dialogue. Le commissaire est épaulé dans son travail par un groupe pour le dialogue avec le monde islamique constitué de hauts fonctionnaires et d'experts indépendants. Ce groupe a également accès à quelque 26 conseillers en dialogue, recrutés essentiellement en dehors du service extérieur allemand pour des raisons de langue et autres, en poste dans les missions allemandes à l'étranger, surtout dans des pays islamiques¹⁰².

Obtenir la collaboration des musulmans canadiens

La présence des musulmans au Canada n'est pas nouvelle. La Mosquée Al Rashid d'Edmonton, construite en 1938, est la plus ancienne mosquée d'Amérique du Nord, et l'Institut des études islamiques de l'Université McGill a plus de 50 ans. La population musulmane canadienne a augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières décennies, et, contrairement à ce qui se passe en Europe ou aux États-Unis, où le modèle dominant est l'assimilation, le Canada a mis l'accent sur les politiques de multiculturalisme et de pluralisme, ce dont se sont félicités les témoins musulmans et autres, ce qui a permis de mettre sur pied une communauté unique à bien des égards. Entre autres caractéristiques, la communauté musulmane canadienne dispose d'un nombre important de chefs qui sont des femmes et le président du Canadian Islamic Congress a déclaré qu'ils étaient en train de créer une nouvelle culture¹⁰³. La communauté musulmane canadienne regroupe divers courants d'opinion et constitue une tribune active. Même si l'ouvrage récent de Mme Irshad Manji intitulé *The Trouble With Islam: Wake-Up Call For Honesty and Change*¹⁰⁴ ne reflète certainement pas l'opinion de la majorité des musulmans canadiens, le fait qu'un membre de la communauté se soit senti libre de s'exprimer est de bon augure.

¹⁰² Le Comité remercie l'ambassade de l'Allemagne à Ottawa de lui avoir fourni ces renseignements.

¹⁰³ Bob Harvey, « Canadian Muslims 'Creating a New Culture », *Ottawa Citizen*, 12 juillet 2003.

¹⁰⁴ Irshad Manji, *The Trouble With Islam: Wake-Up Call For Honesty and Change*, Toronto, Random House Canada, 2003.

Le Canada n'a certes pas eu de colonies, mais ce sont aussi ses politiques, comme le multiculturalisme et le pluralisme, qui ont amélioré son image dans le monde musulman. Si les musulmans canadiens jouent un rôle toujours plus grand dans tous les domaines de la vie nationale — les forces canadiennes ont nommé leur premier aumônier musulman en décembre 2003 — il reste encore beaucoup à faire, selon des témoins, pour que les musulmans canadiens contribuent à l'élaboration des politiques publiques dans un certain nombre de domaines comme la politique étrangère.

Mme Wahida Valiante, du Congrès islamique canadien, a déclaré devant le Comité que « ... bien que les musulmans constituent une minorité importante au Canada, puisqu'ils sont environ 650 000, ils n'ont que très peu d'influence sur la politique intérieure ou étrangère de notre pays¹⁰⁵ ». Elle a indiqué que cet état de fait trouvait en partie sa cause dans la communauté musulmane elle-même, ajoutant que les musulmans « ... ne possèdent pas une compréhension unifiée du système politique et de l'importance d'inciter des représentants politiques à participer activement aux débats sur les enjeux d'importance nationale et internationale. Il s'agit là d'un élément vital pour être un citoyen d'une société démocratique ».

Mme Valiante a fait remarquer, au sujet de la politique étrangère, que « dans la communauté musulmane, on entretient une perception selon laquelle les théories socio-politiques, telles que le choc des civilisations, et les a priori anti-islamiques exprimés dans les médias ont une influence sur la politique étrangère du Canada et sur ses relations avec le monde islamique. À l'échelle nationale, de nombreux musulmans considèrent qu'ils ne peuvent pas vraiment influencer sur les politiques étrangère et intérieure du Canada, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de la Palestine ». Elle a souligné « l'absence de toute initiative ou de tout engagement de la part du gouvernement fédéral en vue de favoriser une meilleure compréhension du monde islamique », indiquant qu'il serait possible remédier à cette situation en créant à Ottawa un portefeuille ou un ministère des affaires musulmanes. Plus simplement, elle a ajouté qu'« on invite rarement les musulmans du Canada à prendre part à des discussions politiques sur les questions touchant le monde musulman ou à siéger à des comités chargés d'élaborer des stratégies et des programmes s'adressant aux musulmans du Canada et de l'étranger ». M. Mazen Chouaib a confirmé ce point, soulignant que « les Canadiens de tout horizon ont un rôle à jouer dans la conception de notre politique étrangère¹⁰⁶ ».

Les consultations, en matière d'élaboration de politique étrangère, ne constituent pas une panacée. Il apparaît cependant évident qu'il est nécessaire de prendre des mesures étant donné l'impression qu'ont certains que les vues des

¹⁰⁵ *Témoignages*, réunion n° 34 (0930).

¹⁰⁶ *Témoignages*, réunion n° 35 (1610).

musulmans canadiens ne semblent pas être suffisamment considérées et de s'assurer que ceux-ci, comme d'autres, soient pleinement consultés sur l'élaboration de la politique étrangère du Canada. Au-delà d'un simple souci de transparence, des consultations régulières en bonne et due forme permettront de garantir que la politique étrangère du Canada bénéficie des connaissances et de l'expérience qui sont propres aux Canadiens musulmans. Le ministre des Affaires étrangères, l'honorable Bill Graham, a déclaré devant un auditoire américain à l'automne 2003 que « nos deux nations sont riches d'une population musulmane croissante [...] nos pays [...] partagent un même souci d'établir, partout dans le monde, un dialogue avec des interlocuteurs musulmans modérés, et les importantes communautés musulmanes établies au sein de nos frontières peuvent nous y aider¹⁰⁷ ». Mme Ann Thomson, de la Société asiatique des partenaires Canada, a été plus précise encore, affirmant que « dans nos relations avec les communautés et les pays musulmans, nous devons nous appuyer sur les connaissances et l'expertise des organisations musulmanes du Canada. Le gouvernement canadien peut collaborer étroitement avec les organisations musulmanes progressistes oeuvrant pour la justice sociale et aider à la création de partenariats solides et concrets entre ces dernières et des organisations oeuvrant dans les pays à majorité ou à minorités musulmanes¹⁰⁸ ».

M. Salim Mansur s'est déclaré en accord avec cette déclaration, mais y a ajouté deux mises en garde qui font écho au témoignage du British Foreign and Commonwealth Office :

... il serait bon que le Canada s'engage de façon entière, et avec succès, auprès du monde musulman. Cela signifie la prise d'un engagement constructif et énergique à l'égard des Canadiens de religion musulmane. Cela signifie accepter la diversité d'opinions parmi les musulmans du Canada, reconnaître que, puisque l'Islam est une religion universelle, les musulmans du Canada, qui proviennent des quatre coins du monde, apportent ici des cultures et des langues variées qui contribuent à la richesse de la mosaïque canadienne. Mais il ne faudrait pas pour autant que cette ouverture donne lieu à un changement unidirectionnel ou que la tradition et l'histoire du Canada [...] soient diluées de quelque façon pour répondre aux exigences d'une seule composante de la famille multiculturelle canadienne¹⁰⁹.

Le Comité convient qu'il est essentiel de s'assurer que les musulmans canadiens, ainsi que d'autres groupes, soient consultés dans le cadre de l'élaboration continue de la politique étrangère canadienne. Au-delà du simple souci de transparence, cette démarche permettra de faire en sorte

¹⁰⁷ Notes de l'allocution prononcée par l'honorable Bill Graham, ministre des Affaires étrangères, devant le Chicago Council on Foreign Relations, à Chicago, le 20 novembre 2003, p. 6.

¹⁰⁸ *Témoignages*, réunion n° 49 (1125).

¹⁰⁹ *Témoignages*, réunion n° 31 (0920).

que la politique étrangère du Canada bénéficie des connaissances et de l'expérience qui leur sont propres, tant dans le cadre de nos relations avec les pays du monde musulman que dans un cadre plus général.

Éléments d'une approche à long terme

Il n'existe à l'heure actuelle que quatre façons pour les populations du monde, et du monde musulman en particulier, d'être mises en contact avec le Canada : premièrement, grâce à des efforts politiques tels que notre action à l'ONU ou les missions de maintien de la paix; deuxièmement, grâce aux échanges culturels, dont les séjours de ressortissants étrangers étudiant au Canada; troisièmement, grâce au commerce extérieur, et notamment à l'exportation de produits culturels canadiens et, quatrièmement, grâce à l'aide à l'étranger. Il n'est pas aisé de savoir laquelle de ces formes permet le mieux de promouvoir le Canada et ses valeurs, mais il est clair du moins que les échanges commerciaux constituent la forme la plus lucrative. À longue échéance, toutefois, la façon la plus efficace de promouvoir le Canada est d'accueillir des étudiants étrangers dans les universités canadiennes¹¹⁰.

Mme Sheema Khan
Council on American Islamic Relations (Canada)

Outre la nécessité d'une consultation constante et élargie des musulmans et d'autres Canadiens dans le cadre de l'élaboration de notre politique étrangère, un certain nombre d'autres thèmes, présentés ci-après, ont également été abordés aux cours des audiences et des déplacements du Comité. Leur accorder l'attention qu'ils méritent permettra au Canada d'élaborer une approche constructive de ses relations avec les pays du monde musulman. Bien que le mandat du Comité n'inclue pas les questions intérieures, le fait que les témoins aient réclamé, d'une voix quasi unanime, de plus grandes connaissances et une meilleure communication de cette dernière au Canada comme à l'étranger, un dialogue entre musulmans et non-musulmans, ainsi que le réexamen des mesures de sécurité, a bien entendu des conséquences tant sur la politique intérieure que sur la politique étrangère.

Éducation et dialogue

Nous sommes aujourd'hui les témoins d'un conflit né de l'ignorance, d'une ignorance mutuelle qui est déjà ancienne et à laquelle les pays occidentaux et musulmans sont demeurés, à leurs risques et périls, aveugles durant des décennies.

Son Altesse l'Aga Khan

¹¹⁰ *Témoignages*, réunion n° 53 (1135-1140).

La recommandation la plus fréquemment formulée devant le Comité a porté sans aucun doute sur la nécessité d'une meilleure éducation, au Canada comme à l'étranger, et d'un éventail d'activités de dialogue. Ainsi, d'après le Congrès islamique canadien :

La politique étrangère du Canada envers le monde musulman devrait présenter des orientations claires visant à engager un dialogue avec les intellectuels et les érudits musulmans ici, au Canada, tout comme dans les pays islamiques, et ce, dans le but d'accélérer l'échange d'idées, de compétences, de connaissances et d'expériences favorisant l'instauration ou la reconstruction de sociétés civiles et de démocraties empreintes de diversité, de moralité et d'égalité.

Les Canadiens ont encore beaucoup à apprendre au sujet de l'Islam et des musulmans, et c'est pourquoi il est essentiel d'éduquer le public afin de promouvoir l'harmonie, la paix et les droits de la personne. L'éducation peut permettre de remédier aux inquiétudes du Canada en matière de sécurité en encourageant la justice sociale au Canada comme à l'étranger, et en résolvant les conflits selon les principes et la morale de la justice naturelle, qui constituent la meilleure garantie pour la sécurité mondiale¹¹¹.

Pour ce qui est de l'éducation, comme l'a souligné M. David Dewitt, « [celle-ci] vise toujours le progrès, [...] elle peut prendre diverses formes et recourir à divers moyens¹¹² ». M. Noah Feldman a déclaré que « l'éducation est essentielle, parce que la démocratie qui va naître, si jamais elle doit naître dans le monde musulman, ressemblera fort peu à notre démocratie [...] L'éducation nécessite tout d'abord l'apprentissage des langues [...] Elle nécessite aussi de surmonter la crainte de la religion¹¹³ ».

Même si l'on a mentionné la nécessité de collaborer avec les provinces selon les besoins en matière d'éducation et d'activités de dialogue au Canada, la question, plus traditionnelle en matière de politique étrangère, du soutien à l'éducation au-delà de nos frontières a également été fréquemment abordée, tant à Ottawa que durant les déplacements du Comité à l'étranger. M. Nazeer Ladhani a déclaré, après avoir d'abord mis l'accent sur le pluralisme, que la deuxième recommandation de la Fondation Aga Khan Canada était : « éduquer, éduquer, éduquer », ajoutant que « ..., et c'est peut-être le plus important de tout, nous devons nous concentrer sur l'amélioration de la qualité de l'éducation et de l'accès à cette dernière à tous les niveaux du monde musulman. Il faut, notamment, améliorer l'éducation afin de favoriser l'esprit de curiosité, d'encourager la réflexion novatrice, et de promouvoir la tolérance. Au bout du compte, remplacer l'ignorance et le désespoir par des connaissances, des compétences et des perspectives pour les hommes, et plus encore pour les femmes, constitue le meilleur moyen de lutter

¹¹¹ *Témoignages*, réunion n° 34 (0940).

¹¹² *Témoignages*, réunion n° 45 (1120).

¹¹³ *Témoignages*, réunion n° 57 (1205).

contre la pauvreté et l'isolement qui mènent trop souvent à l'intolérance et à l'extrémisme¹¹⁴ ». La sénatrice Mobina Jaffer a quant à elle déclaré que « ... le domaine où notre pays est le mieux à même de laisser sa marque est celui de l'éducation des filles dans les pays musulmans ». Puis, en septembre 2003, le Secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique, M. David Kilgour, a parlé du besoin d'« appuyer les programmes d'études qui fournissent une solution de rechange aux systèmes à courte vue qui perpétuent l'intolérance¹¹⁵ ».

Comme nous le verrons plus loin, l'Université McGill (Montréal) a une longue tradition d'échanges universitaires avec l'Indonésie, qui sont encensés dans toute la région, se sont également révélés avoir des répercussions positives sur des problèmes tels que celui de la pauvreté¹¹⁶. Tariq Ismael a déclaré que « nos universités ont une réputation internationale qui est quasi identique à celle dont jouissent les universités américaines, mais sans susciter la même méfiance politique, si vous voyez ce que je veux dire¹¹⁷ ». Il a proposé de développer les échanges universitaires, avec l'Irak en particulier, dans le but de créer, à Bagdad, une université internationale. Comme nous l'avons déjà souligné ci-dessus, Mme Sheema Khan a déclaré que, « à longue échéance [...] la façon la plus efficace de promouvoir le Canada est d'accueillir des étudiants étrangers dans les universités canadiennes ». Elle a ajouté que, « ces dernières années, en raison des restrictions imposées en matière de visa, le nombre d'étudiants étrangers diplômés cherchant à poursuivre leurs études aux États-Unis a considérablement baissé. C'est l'occasion pour le Canada de prendre le relais, mais il faudrait pour cela investir dans des bourses d'étude. Il est possible de transmettre aux étudiants étrangers les valeurs canadiennes que sont la tolérance, l'équité, le pluralisme et le respect mutuel, et d'édifier ainsi un monde meilleur¹¹⁸ ». De telles mesures ont d'autant plus leur raison d'être dans le contexte d'une population de jeunes, déjà nombreux et dont les rangs ne cessent de croître, dans presque toutes les sociétés musulmanes.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a reconnu la nécessité d'approfondir les relations du Canada avec le monde musulman. Depuis un certain nombre d'années, le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a parrainé une série de tables rondes

¹¹⁴ *Témoignages*, réunion n° 35(1625).

¹¹⁵ « De la tolérance à la compréhension : le renforcement des relations du Canada avec les communautés musulmanes de l'Asie-Pacifique », allocution prononcée par l'honorable David Kilgour, secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique lors de la conférence « Le Canada et l'islam en Asie au XXI^e siècle » qui s'est tenue à Montréal le 24 septembre 2003.

¹¹⁶ Voir « Impact Study Cooperation Between IAIN and McGill University, Impact on the Development and Modernization of Islam in Indonesia », IAIN, Djakarta, 17 mai 2000, disponible sur le site Web du McGill Centre for Islamic Studies.

¹¹⁷ *Témoignages*, réunion n° 47 (1110).

¹¹⁸ *Témoignages*, réunion n° 53 (1140).

réunissant des experts sur la question au cours desquelles ont été formulées des recommandations qui ont été par la suite résumées par M. Suman Bhattacharyya. En matière d'éducation et de dialogue, celui-ci écrit que :

pour combattre l'ignorance, des projets éducatifs pourraient, au Canada, s'attaquer aux idées erronées au sujet du monde islamique et faire connaître l'existence de débats au sein de l'Islam [...] Le Canada pourrait aussi jouer un rôle important en apportant son soutien à l'éducation au sein des communautés musulmanes, et notamment à la formation des femmes musulmanes sur leurs droits au sein de l'Islam et sur la façon dont ces droits peuvent contribuer à leur donner plus de pouvoir. Les établissements d'enseignement canadiens pourraient être extrêmement utiles à cet égard en continuant de soutenir les échanges éducatifs et culturels ¹¹⁹.

Hormis l'éducation, qui est essentielle, mais qui n'en demeure pas moins une solution à long terme, les témoins ont clairement souligné le besoin d'un dialogue accru à différents niveaux. Selon Raja Khouri, « il faut établir un pont entre ces deux cultures. Le problème le plus grave qui se pose aujourd'hui est simplement que le fossé ne fait que se creuser. Les choses allaient beaucoup mieux auparavant, mais, désormais, le fossé se creuse. Comme le démontrent les chiffres que vous a présentés Sheema, c'est là le plus grave problème, et il faut absolument combler ce fossé. Cela ne sera possible que grâce au dialogue et à l'éducation, à toujours plus d'éducation ¹²⁰ ».

Le dialogue, à l'instar de l'éducation ainsi que d'une meilleure génération et communication du savoir, peut bien évidemment prendre plusieurs formes. En juin 2003, l'organisation Women Engaging in Bridge Building a tenu sur la colline parlementaire une conférence d'une journée intitulée « Diversity in Islam — Bridging the Gap ». Les témoins ont suggéré des initiatives telles que des conférences internationales ou la création d'une tournée d'exposés présentés par des experts venus de tout le monde musulman. Le Comité a été très chaleureusement accueilli tout au long de ses déplacements dans le monde musulman, et le Professeur Turgay a souligné que ce dialogue pouvait également prendre la forme d'échanges diplomatiques parlementaires. Ainsi a-t-il déclaré que « les musulmans eux-mêmes essaient de comprendre le monde islamique d'aujourd'hui. Ce n'est pas très facile, car c'est un monde en permanente mutation. Compte tenu de la diversité du monde musulman, de la vitalité de l'Islam et sachant qu'ils seront encore là dans Dieu sait combien de temps, il nous incombe de faire tout notre possible pour comprendre l'Islam. Cela signifie des audiences, des conférences, et de nombreux voyages pour les membres de ce comité et de la classe politique ¹²¹ ».

¹¹⁹ Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, *Canada et le monde musulman*, un résumé des rencontres d'experts, Ottawa, 2003, p. 12.

¹²⁰ *Témoignages*, réunion n° 53 (1210).

¹²¹ *Témoignages*, réunion n° 35 (1655).

Bien que ces recommandations en faveur d'un dialogue accru semblent porter plus sur la forme que sur le fond, le Comité n'a pu qu'acquiescer lorsque le Secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique, David Kilgour, a déclaré, à l'automne 2003, que « l'objectif d'un dialogue véritable ne consiste pas nécessairement à s'entendre, mais surtout à promouvoir le respect mutuel¹²² ». Mme Karen Armstrong s'est contentée de remarquer que toute initiative visant à établir un dialogue créatif dénué de ricanements ou d'insultes devait être encouragée. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce était l'un des parrains de la conférence internationale qui s'est tenue à l'automne dernier à Montréal sur le thème du Canada et de l'Islam en Asie, et le Comité l'encourage à poursuivre ses initiatives en ce sens.

Les valeurs et la culture canadiennes

Les témoins ont clairement indiqué que, d'après eux, au-delà des valeurs universelles que sont les droits de la personne, les valeurs fondamentales du Canada que sont le pluralisme et le multiculturalisme, qui contribuent grandement à l'image positive du Canada à l'étranger et inspirent un profond respect dans le monde musulman, devraient demeurer au cœur de la diplomatie et des initiatives publiques canadiennes. Mme Sheema Khan convient qu'« il est clair que notre politique étrangère devrait être distinctivement canadienne, en harmonie avec nos valeurs essentielles que sont la compassion, l'équité et la justice ». Elle a ajouté, cependant, que « toute contradiction entre nos paroles et nos actes ne fera que susciter la méfiance¹²³ ».

Se prononçant en faveur d'une définition élargie du « pluralisme », M. Nazeer Ladhani de la Fondation Aga Khan Canada a recommandé au gouvernement canadien « de voir dans le pluralisme une ressource stratégique clé pour les relations étrangères du Canada. Une politique étrangère axée davantage sur le pluralisme — valeur fondamentale et élément déterminant de la culture canadienne — bonifierait les relations entre le Canada et le monde musulman et, d'une manière plus générale, accroîtrait la sécurité et la prospérité au Canada et dans le monde¹²⁴ ». Il a par la suite ajouté que « nous devons identifier et appuyer les institutions et les initiatives qui contribuent à faire connaître les valeurs, les intérêts et les expériences du Canada au monde musulman [...]. Il existe de

¹²² Notes de l'allocution prononcée par David Kilgour lors d'un dîner avec la communauté malaisienne d'Edmonton, le 17 octobre 2003.

¹²³ *Témoignages*, réunion n° 53 (1135).

¹²⁴ Fondation Aga Khan Canada, « Présentation au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes », *Étude sur les relations du Canada avec les pays du monde musulman*, 7 mai 2003, p. 10. En octobre 2002, Son Altesse l'Aga Khan a annoncé son intention de créer à Ottawa, en collaboration avec le gouvernement canadien, un centre du pluralisme mondial, laïc, non confessionnel et bilingue, à vocation internationale et ayant pour but de promouvoir le pluralisme en tant qu'éthique et que pratique mondiales. Voir *Global Centre for Pluralism — Update*, Fondation Aga Khan Canada, 9 mars 2004.

nombreux et solides partenaires potentiels, au Canada comme dans les institutions de la société civile du monde musulman, pour établir un lien et communiquer avec les peuples musulmans¹²⁵ ».

M. Mazen Chouaib a souligné que « la promotion de la culture et des valeurs canadiennes est un élément clé de la politique étrangère du Canada, et pourtant peu de progrès importants ont été faits dans ce domaine en dépit de toutes les occasions qui sont offertes ». Il a en particulier souligné que des pays tels que la France ou le Royaume-Uni disposent, au Moyen-Orient, de nombreux centres culturels constituant « un outil pragmatique qui permet d'améliorer les relations et la compréhension mutuelle¹²⁶ ». Lors de leur séjour à Paris, les membres du Comité ont tenu séance au Centre culturel canadien et, comme nous le verrons plus loin, une suggestion leur y a été faite en vue de créer un tel centre au Moyen-Orient.

Soutenir la société civile et la démocratisation

La politique étrangère canadienne reconnaît depuis longtemps l'importance de soutenir à l'étranger les sociétés civiles, tout particulièrement en tant que facteur clé du processus de démocratisation. Il s'agit bien entendu d'une démarche à long terme et M. Nazeer Ladhani nous a avertis qu'il ne faut pas se contenter simplement de la tenue d'élections. M. David Dewitt a indiqué que ce soutien peut prendre plusieurs formes : « Lorsque des occasions d'aider les peuples de ces pays à mettre en place un programme de réforme axé sur une politique démocratique se présentent, nous devons être prêts à investir à divers niveaux [...] Il peut s'agir de réformer le secteur de la sécurité, de libéraliser des échanges commerciaux, de développer l'éducation ou, plus particulièrement, de renforcer les capacités des institutions civiques de ces pays. Notre action devrait traduire notre intérêt pour la bonne gouvernance, pour la transparence et pour le recul de la violence, qui figuraient naguère au programme de l'ACDI¹²⁷ ».

À Londres, M. Gwynne Dyer a déclaré aux membres du Comité que l'Occident n'a pas à exporter la démocratie où que ce soit, et que la meilleure contribution que le Canada puisse faire au regard des « valeurs humaines communes » est d'appuyer les initiatives musulmanes en matière de défense des droits de la personne et de société civile. M. Raja Khouri a déclaré que « le Canada devrait lancer en Occident une initiative, en matière d'économie, de commerce et de développement, visant à encourager chez les gouvernements du monde musulman la réforme, la démocratisation ainsi que l'ouverture de leurs systèmes et de leurs institutions. Inversement, les gouvernements qui ne

¹²⁵ *Témoignages*, réunion n° 35 (1625).

¹²⁶ *Ibid.* (1555).

¹²⁷ *Témoignages*, réunion n° 45 (1115).

procèderaient pas à de telles réformes ne devraient recevoir ni armes ni aide économique¹²⁸ ». Mme Ann Thomson a quant à elle déclaré que « les sociétés civiles actives et démocratiques favorisent le pluralisme, la tolérance et la coopération. Le Canada doit soutenir la structure humaine davantage que l'infrastructure¹²⁹ ».

De l'avis de nombreux témoins, le Canada devrait accorder un appui solide aux sociétés civiles des pays du monde musulman. Plusieurs autres, par ailleurs, ont fait valoir qu'il fallait éviter de donner l'impression de chercher à influencer ce qu'ils considèrent comme un débat essentiellement interne. Selon M. Uner Turgay, « Le monde musulman est très avide de l'exemple de société civile du Canada. On peut apporter cela par le biais de programmes d'échanges. [...] Et les syndicats sont importants. Ils peuvent former les syndicalistes. Nous pouvons éduquer les membres d'organisations en les invitant ici pour des séjours de courte durée ou en envoyant des personnes d'ici là-bas. Je crois que c'est très important¹³⁰. » Il a toutefois précisé :

... qu'il serait risqué de soutenir ouvertement les organisations islamiques libérales. Par contre, il est vrai que le Canada se débrouille bien pour ce qui est des petits projets qui permettent de rapprocher la population locale de l'Occident et de montrer que nous sommes sensibles aux questions islamiques. C'est une question à laquelle il n'y a pas de réponse évidente ...

Par contre, si un groupe civique lutte contre la peine capitale là-bas, je pense qu'on peut le soutenir. Je ne vois pas pourquoi ce serait problématique. Il ne faut pas donner l'impression qu'on intervient, mais il faut qu'on défende nos principes. Il le faut¹³¹.

Le terrorisme et la sécurité

Tous les témoins ont convenu qu'il fallait condamner le terrorisme et la mort de civils innocents, mais M. Raja Khouri de la Fédération canado-arabe et d'autres ont soutenu que le Canada devrait considérer même les attentats suicides dans le contexte politique plus général. Même si au Canada certains musulmans et d'autres défendent le terrorisme, le Comité souscrit à l'opinion de la vaste majorité des témoins selon laquelle ces personnes représentent une infime minorité. Il donne toutefois raison à l'ancien directeur du SCRS, M. Reid Morden, et à M. Salim Mansur, qui ont affirmé qu'il fallait éviter, dans le premier cas, la complaisance et, dans le second, la rectitude politique.

¹²⁸ *Témoignages*, réunion n° 53 (1120).

¹²⁹ *Témoignages*, réunion n° 49 (1125).

¹³⁰ *Témoignages*, réunion n° 35 (1705).

¹³¹ *Témoignages*, réunion n° 47 (1250).

En plus de suggérer que le gouvernement doit faire plus pour mieux représenter et protéger ses citoyens musulmans, plusieurs témoins estiment qu'il doit également faire preuve de modération à certains égards, particulièrement en matière de sécurité et d'immigration. Selon M. Raja Khouri, « L'attentat du 11 septembre et le programme sécuritaire qui s'est imposé depuis nous ont essentiellement distingués des autres Canadiens, d'abord parce qu'on nous a taxés de culpabilité par association, à cause de la suspicion envers les Arabes et les musulmans après les événements du 11 septembre, puis à cause du projet de loi C-36 et l'actuel projet de loi C-18, l'accès légal, etc., et des actions gouvernementales qui ont placé la sécurité au-dessus des droits humains et civils dans notre pays¹³². » Il a fait remarquer que :

... le Canada doit sensibiliser ses propres institutions et sa population au monde musulman, à sa culture et à sa politique. Des institutions politiques canadiennes ont montré une compréhension superficielle et stéréotypée des arabes et des musulmans canadiens, ce qui est manifeste dans la manière empreinte d'ignorance et de gaucherie, et souvent aussi blessante, avec laquelle les organismes de sécurité les ont traités depuis le 11 septembre 2001. D'ailleurs, les mesures prises par le ministère de l'Immigration et le Solliciteur général envers nos communautés ont souvent été perçues comme hostiles, et l'attitude du ministère de la Justice a souvent été pour le moins indifférente ...

Pour que le Canada améliore ses relations avec les pays musulmans, il doit tout d'abord mettre de l'ordre chez lui en comprenant les Arabes et les musulmans qui y vivent, en les écoutant et en protégeant leurs droits. Il faut mettre fin à tout profilage racial et l'agenda de la sécurité ne doit pas primer sur l'engagement du Canada envers le multiculturalisme et le respect des droits de l'homme¹³³.

Tous les Canadiens sont d'accord pour poursuivre la lutte internationale contre le terrorisme, et la majorité conviendrait sans doute que le meilleur moyen serait de resserrer la collaboration internationale dans les domaines du renseignement, de la sécurité et d'autres. Compte tenu des critiques justifiées concernant certains aspects de la lutte contre le terrorisme, toutefois, le Comité croit qu'il ne fait pas preuve de servilité ou de rectitude politique en convenant avec l'ancien diplomate canadien, M. Ferry de Kerckhove, ancien haut-commissaire au Pakistan et ambassadeur en Indonésie, qui, en son nom personnel à l'automne 2003, a soutenu qu'il est manifestement nécessaire d'établir un nouveau paradigme en matière de sécurité pour lutter contre le terrorisme. Les communautés musulmanes en Occident devraient participer à son élaboration ou, à tout le moins, être invitées à la table de discussion de ses grandes lignes, à la fois pour les rassurer qu'il ne s'agit pas d'un paradigme anti-islamiste et pour connaître leur point de vue sur les mesures à prendre pour

¹³² *Témoignages*, réunion n° 53 (1155).

¹³³ *Ibid.* (1125).

lutter contre le terrorisme islamiste¹³⁴ ». Par conséquent, le Comité se réjouit de la création imminente d'un comité parlementaire permanent sur la sécurité nationale, comme il l'a recommandé en décembre 2002, et de l'enquête publique sur l'affaire Maher Arar. Ces deux initiatives devraient contribuer à affermir la politique officielle dans ce domaine, notamment les relations entre les services consulaires à l'étranger et les organismes de sécurité au pays.

Les droits de la personne

Les témoins — particulièrement les musulmans canadiens — ont clairement exigé que le gouvernement canadien se prononce fermement contre toutes les violations des droits de la personne, notamment celles commises par les États à majorité musulmane. Comme l'a affirmé M. Raja Khouri :

... nous devons défendre les droits de la personne pour tous les peuples dans tous les pays. Les droits de la personne sont universels et indivisibles et plus qu'un slogan à brandir lors de conférences et de forums internationaux. Nous devons prôner le respect des droits de la personne dans des pays comme la Tchétchénie, la Chine, l'Arabie saoudite, la Jordanie et l'Égypte. Il faudra peut-être que nos intérêts en souffrent à court terme si nous refusons de composer avec certains régimes « alliés », afin d'aider à long terme la démocratie et la stabilité à s'enraciner¹³⁵.

Mme Sheema Khan, du Council on American-Islamic Relations Canada, a souscrit à ces propos et a ajouté que : « Il faut élever la voix lorsque sont menacés ceux qui défendent les valeurs humaines fondamentales, qui sont universelles. Je pense qu'il faut être plus vigoureux sur ce point¹³⁶. » Comme l'a soutenu le professeur Uner Turgay, cité antérieurement, certains gouvernements musulmans se cachent derrière l'Islam et derrière le relativisme culturel, et il ajoute : « ... Par exemple le fait que l'Arabie Saoudite soutienne les châtiments corporels — on y coupe les mains et on y tranche les têtes. Il faut qu'on s'oppose à ce genre de chose, peu importe le prix. Il s'agit de nos valeurs fondamentales¹³⁷. » Le Comité convient que le Canada doit continuer de dénoncer vigoureusement toutes les violations des droits de la personne, y compris celles commises par des États à majorité musulmane.

¹³⁴ Voir Ferry de Kerckhove, « Islam and multiculturalism: The challenge of successful integration », version révisée d'un document présenté à la conférence sur le Canada et l'Islam en Asie au 21^e siècle, Montréal, 24-26 septembre 2003.

¹³⁵ *Témoignages*, réunion n^o 53 (1120).

¹³⁶ *Ibid.* (1150).

¹³⁷ *Témoignages*, réunion n^o 47 (1250).

Mettre l'accent sur les droits des femmes et des minorités

Au-delà de la nécessité de défendre des droits de la personne universels, bon nombre de témoins et de groupes que le Comité a entendus au Canada et partout dans le monde musulman ont parlé des difficultés particulières auxquelles les femmes et les minorités sont aux prises. Selon M. Noah Feldman, même si le fait que l'on traite les femmes et les membres des minorités comme des citoyens de deuxième classe dans les pays musulmans est difficilement justifiable au nom de l'islam, c'est un fait, bien que cela soit aussi vrai dans de nombreux États non islamiques¹³⁸. Dans son témoignage devant le Comité, la sénatrice Mobina Jaffer a souligné l'importance des droits des femmes et des minorités — particulièrement l'importance de l'éducation. Elle a proposé que le Comité, au cours de ses déplacements dans le monde musulman, pose « les mêmes questions aux femmes et aux minorités de ces pays, de façon à aider notre pays et d'autres pays à élaborer des politiques étrangères qui assureront des partenariats durables »¹³⁹.

La question des droits des femmes a fait l'objet de discussions très approfondies durant les réunions au Moyen-Orient et en Asie où les membres ont rencontré des femmes parlementaires, des militantes reconnues, des représentantes d'organisations de défense des droits des femmes, des universitaires, des journalistes, etc. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la sénatrice Jaffer a insisté sur l'importance des droits des femmes — plus particulièrement l'importance de l'éducation pour la libération des femmes — en faisant valoir que le Canada devrait continuer d'intervenir à cet égard par l'intermédiaire de l'ACDI et de divers programmes. Comme nous l'avons vu à la Partie I, les porte-parole du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD) ont également entretenu le Comité du travail accompli par le Centre en faveur des droits des femmes en Afghanistan et ailleurs, et il existe des façons concrètes et économiques qui permettraient au Canada de continuer d'œuvrer en vue de faire progresser les droits des femmes.

Quant aux minorités, Mme Iris Almeida du CIDPDD a dit au Comité que « le problème des minorités [...] devient une des questions-clé pour comprendre et gérer la diversité et le pluralisme démocratique dans plusieurs pays¹⁴⁰ ». Alors que les problèmes des minorités ont été soulevés dans de nombreux pays, comme nous l'avons vu plus haut et comme nous le verrons plus loin, ils ont pris une importance particulière pour le Comité lorsque celui-ci s'est rendu en Inde, car la population musulmane minoritaire y est l'une des plus importantes au monde.

¹³⁸ Noel Feldman, *After Jihad: America and the Struggle for Islamic Democracy*, Farrar, Strauss and Giroux, 2003, p. 62-68.

¹³⁹ *Témoignages*, réunion n° 47 (1140).

¹⁴⁰ *Témoignages*, réunion n° 3, le 5 février 2004.

Il faut également protéger les droits des minorités au Canada, et, comme nous l'avons déjà indiqué, de nombreux musulmans canadiens ont fait valoir au Comité que les politiques gouvernementales en matière de sécurité sont discriminatoires à leur égard depuis le 11 septembre 2001. La sénatrice Jaffer a fait la même remarque dans un discours qu'elle a prononcé au Sénat en février 2004 lors de la deuxième lecture de la *Loi sur la sécurité publique* de 2002. En parlant de la nécessité de protéger « quelqu'un qui me ressemble » elle a ajouté que :

les événements du 11 septembre ont été tragiques. Ils ont changé notre pays et le monde tel que nous les connaissions. Nous devons réagir. Je ne le conteste pas. Nous devons veiller à ce que notre gouvernement ait les pouvoirs nécessaires pour intervenir advenant une autre attaque. Je ne le conteste pas. Il était de notre devoir de prendre les mesures qui s'imposaient, et c'est ce que nous avons fait. Toutefois, [...] n'oublions jamais que nous avons [...] le devoir de garantir le respect des droits et des libertés civiles de tous les citoyens, et de veiller à leur protection. Il s'agit là d'un élément fondamental du système canadien et de la sécurité de notre pays¹⁴¹.

Protéger les Canadiens et accroître la défense des intérêts diplomatiques

Des milliers de Canadiens ont malheureusement été incarcérés à l'étranger au fil des années, et presque trois quarts des quelque 3 000 Canadiens actuellement en prison se trouvent aux États-Unis, condamnés pour des infractions reliées à la drogue. Au cours de la dernière année, toutefois, des affaires ayant eu beaucoup de retentissement comme les affaires Maher Arar, Zahra Kazemi et William Sampson, ont enseigné aux Canadiens qu'il faut non seulement condamner les violations des droits de la personne en général, mais prendre des mesures plus énergiques pour protéger les Canadiens incarcérés illégalement, torturés, voire assassinés à l'étranger. À l'automne 2003, à la suite de plusieurs audiences consacrées à la question plus générale de l'emprisonnement à l'étranger de ressortissants canadiens et plus particulièrement à l'affaire Maher Arar, le Comité a adopté à la majorité une résolution demandant une enquête publique dans cette affaire¹⁴². Il se réjouit par conséquent de l'annonce faite par le gouvernement au début de 2004 de tenir cette enquête qu'il considère comme une étape importante en vue de tirer des leçons pour l'avenir. Nous reviendrons sur l'affaire Zahra Kazemi en Iran et l'affaire William Sampson en Arabie Saoudite plus loin dans les sections consacrées à ces pays.

¹⁴¹ Débats du Sénat, 3^e session, 37^e législature, volume 141, numéro 17, le 26 février 2004 (1450).

¹⁴² Dans l'ensemble, le Comité a consacré au moins quatre réunions à ces affaires, soit avec le ministre des Affaires étrangères (réunion n^o 54, le 4 novembre 2003); le solliciteur général du Canada (réunion n^o 50, le 7 octobre 2003); des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que du ministère du Solliciteur général/GRC (réunion n^o 46, le 25 septembre 2003 et accompagnant leur ministre); Monia Mazigh (la femme de M. Maher Arar) (réunion n^o 46, le 25 septembre 2003); et William Sampson (réunion n^o 57, le 6 novembre 2003)

Après avoir entendu les témoignages du ministre des Affaires étrangères et des hauts fonctionnaires sur cette question l'année dernière, le Comité convient qu'il faut adopter une stratégie plus agressive en pratiquant une diplomatie *efficace* plutôt que « douce » ou « ferme » afin de protéger tous les Canadiens. Avant sa nomination au conseil des ministres, l'honorable Irwin Cotler, ancien membre du Comité, a publié ce qu'il a appelé les dix règles de défense des intérêts diplomatiques qu'il recommande au gouvernement canadien de mettre en pratique afin de mieux protéger les Canadiens détenus à l'étranger. Il a fait valoir « qu'il est temps que le Canada fasse clairement comprendre qu'il ne restera pas impassible pendant que ses citoyens sont illégalement détenus, incarcérés, maltraités et torturés¹⁴³ ». Le Comité se réjouit également de la nomination par le gouvernement en décembre 2003 d'un nouveau secrétaire parlementaire auprès du ministre des Affaires étrangères qui a pour tâche de s'occuper plus particulièrement du sort des Canadiens à l'étranger. La dixième recommandation de M. Cotler était que le « Parlement doit intervenir davantage dans la défense et la protection des citoyens canadiens illégalement détenus à l'étranger ». Le Comité est d'accord et, outre les audiences qu'il a déjà tenues, il continuera de mettre l'accent sur ces questions importantes.

La diplomatie ouverte et les médias

Plusieurs suggestions avancées durant l'étude du Comité pourraient être considérées comme des éléments d'une « diplomatie ouverte ». M. Reid Morden, qui est non seulement un ancien directeur du SCRS mais également un ancien sous-ministre des Affaires étrangères, a employé les mots suivants pour expliquer ce terme : « il ne s'agit pas simplement d'agir, mais de faire savoir qu'on agit¹⁴⁴ ». De manière plus officielle, le Advisory Committee on Public Diplomacy nommé par le Congrès américain a soutenu dans son rapport de 2003, *Changing Minds, Winning Peace: A New Strategic Direction for U.S. Public Diplomacy in the Arab and Muslim World*, que « la diplomatie ouverte est la promotion de l'intérêt national en informant, convainquant et influençant des gens partout dans le monde¹⁴⁵ ».

Au cours des dernières années, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a reconnu la nécessité accrue d'une diplomatie ouverte, laquelle, selon M. Jean-Phillipe Tachdjian de l'ambassade canadienne en Égypte dans un mémoire personnel remis au Comité, « est un vaste champ d'action aux multiples facettes : défense des droits, relations avec les médias, promotion de l'enseignement, et affaires culturelles en général ». Faisant remarquer que cela signifie entre autres expliquer aux gens « ... ce que sont les Canadiens (notre

¹⁴³ Irwin Cotler, « The 10 Rules of Diplomatic Advocacy », *The National Post*, 19 août 2003.

¹⁴⁴ *Témoignages*, réunion n° 31 (1040).

¹⁴⁵ *Changing Minds, Winning Peace: A New Strategic Direction for US Public Diplomacy in the Arab and Muslim World*, Report of the Advisory Group on Public Diplomacy for the Arab and Muslim World, Washington, octobre 2003, p. 13.

identité propre et spécifique) et de qu'ils ne sont pas (ni américains ni européens) », il a fait valoir que les ressources actuellement consacrées à ces fonctions en Égypte et ailleurs sont insuffisantes¹⁴⁶. De même, le politologue Denis Stairs a déclaré récemment qu'il « est impossible de satisfaire les besoins accrus de la 'diplomatie ouverte' sans augmenter les effectifs¹⁴⁷ ».

Plusieurs témoins en Asie ont affirmé que le Canada devrait songer à établir une présence télévisuelle par satellite afin de diffuser des nouvelles canadiennes ou d'autre contenu canadien. De plus, dans un survol des relations du Canada avec la région de l'Asie et du Pacifique, M. Daryl Copeland, diplomate chevronné, a suggéré au gouvernement « d'assurer une présence télévisuelle par satellite — l'absence du Canada a un effet paralysant¹⁴⁸ ». Interrogé sur la question par un membre du Comité à l'automne 2003, le président et directeur général de la Société Radio-Canada, M. Robert Rabinovich, a répondu : « Il ne fait donc pas de doute qu'il existe une demande pour ce service. Nous aimerions beaucoup envisager l'expansion et la mise sur pied d'une chaîne de télévision étrangère partout dans le monde parce que RCI [Radio Canada International] n'est que la radio. » À une question sur les coûts, il a répondu : « C'est relativement faisable, surtout si nous pouvions attirer quelques radiodiffuseurs publics comme les Australiens et d'autres. [...] Ce n'est pas que c'est très cher, mais ce n'est pas donné, et il faudrait que le gouvernement engage des fonds et exprime le souhait de le faire pour nous engager dans cette voie¹⁴⁹. »

Renforcer les instruments de politique étrangère

Alors que les principes précédents permettront au Canada de revoir et de renforcer les éléments clés de sa politique étrangère concernant les relations qu'il entretient avec les pays du monde musulman, le professeur Syed Serajul Islam a recommandé au gouvernement de « créer un conseil interministériel ayant pour mandat d'examiner les relations du Canada avec le monde musulman et de recommander les mesures à prendre à cet égard¹⁵⁰ ».

¹⁴⁶ Jean-Phillipe Tachdjian, « La mise en relief de la culture et des valeurs canadiennes dans le monde arabe : Document de stratégie ».

¹⁴⁷ Denis Stairs, « Challenges and Opportunities for Canadian Foreign Policy in the Paul Martin Era », *International Journal*, Volume LVIII, n°4, 2003, p. 501 (note 9).

¹⁴⁸ Daryl Copeland, « Diversifying Canada's Dependence: Look East », *Asian Perspective*, volume 27, n° 4, 2003, p. 289).

¹⁴⁹ *Témoignages*, Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes, 28 octobre 2003 (1140-45). M. Rabinovich a tenu essentiellement les mêmes propos devant le Comité sénatorial permanent du transport et des communications le 23 octobre 2003.

¹⁵⁰ Syed Serajul Islam, mémoire.

De façon plus générale, les audiences du Comité ont encore une fois mis en lumière différents secteurs pour lesquels le Canada doit réexaminer les outils à l'aide desquels il appliquera sa politique des « trois D et C » (défense, développement, diplomatie et commerce)¹⁵¹ ». Comme l'a défendu M. David Dewitt : « ... nous devons reconsidérer nos capacités, notamment en matière de défense et à l'égard de l'ACDI et de nos politiques de développement. Il faut renforcer et réorienter les capacités de ces trois secteurs. Si nous ne pouvons pas tout faire, il faut choisir quoi, quand, où et comment nous souhaitons investir nos ressources limitées en les exploitant au mieux, et poursuivre une diplomatie secondaire dans ce domaine lorsque nous pouvons apporter quelque chose¹⁵² ». Plusieurs témoins ont parlé des programmes et des ressources de l'ACDI, et, dans le cas d'Israël et de la Palestine, l'ancien ambassadeur, M. Michael Bell, a fait remarquer que le Fonds pour la sécurité humaine du MAÉCI a été « très efficace ». M. Uner Turgay a ajouté que : « ... les missions ont des fonds pour des programmes d'échanges, qui sont d'ailleurs très limités, elles ont désespérément besoin de plus de fonds, aussi bien de fonds d'origine locale que de fonds d'échanges¹⁵³ ». Alors que les ressources ne sont qu'un aspect du réexamen des instruments de la politique étrangère canadienne, comme toujours elles occuperont une place importante; comme l'a fait remarquer le Comité l'année dernière dans sa contribution au dialogue sur la politique étrangère : « Aucune ressource ne remplacera jamais une politique, mais sans les ressources nécessaires, il ne sera pas possible de réaliser ni les objectifs, ni le potentiel de la politique¹⁵⁴ ».

Les diplomates canadiens demeurent au premier plan pour ce qui est de conduire la politique étrangère du Canada, et le Comité réitère qu'il faut les rémunérer convenablement pour la tâche qu'ils accomplissent. La diversité du monde musulman accentue également l'importance d'augmenter le nombre d'agents du service extérieur capables de parler des langues comme l'arabe, en recrutant des personnes de la langue maternelle arabe et en donnant une formation linguistique plus poussée.

Alors qu'il est indispensable de s'assurer que le bureau central du MAÉCI dispose de suffisamment de ressources, ce sont les missions canadiennes dans le monde musulman et ailleurs qui, sur une base quotidienne, doivent expliquer le monde à Ottawa et Ottawa au monde. Sensible à l'importance d'une représentation diplomatique convenable, le gouvernement canadien a récemment accepté la recommandation du Comité d'augmenter la représentation canadienne aux États-Unis. De même, en élaborant une approche globale en matière de

¹⁵¹ Denis Stairs, p. 499.

¹⁵² *Témoignages*, réunion n° 45 (1120).

¹⁵³ *Témoignages*, réunion n° 35 (1705).

¹⁵⁴ Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, *Une contribution au dialogue sur la politique étrangère*, mai 2003, p. 4

relations avec les pays du monde musulman, le gouvernement canadien devra sans doute augmenter ses ressources diplomatiques dans les régions et les pays clés.

Les attaques de septembre 2001 et les deux premières années de la guerre au terrorisme ont exposé les faiblesses communes des pays occidentaux en matière de renseignement en général et de capacités linguistiques en particulier. Le gouvernement canadien a augmenté les ressources du milieu du renseignement dans le budget fédéral de 2002, ce qui a permis d'améliorer ces capacités à cet égard. Au moins un observateur canadien d'expérience en Asie du Sud-Est, toutefois, a fait valoir que les nouvelles réalités géopolitiques dans cette région et ailleurs dans le monde exigeaient la création d'un service canadien du renseignement étranger. Alors que la majorité des témoins n'iraient sans doute pas aussi loin, leurs descriptions cumulatives de la complexité du monde musulman nous amènent à conclure que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international doit adopter une approche proactive et s'assurer d'avoir une capacité d'évaluation indépendante à Ottawa pour traiter efficacement l'information qu'il reçoit de multiples sources¹⁵⁵.

RECOMMANDATION 3

Le gouvernement du Canada doit s'assurer de bien comprendre les particularités des pays très différents qui composent le monde musulman et adopter une approche à long terme constructive à leur égard. En particulier, le Comité est convaincu qu'il ne peut y avoir de progrès réel de la démocratie sans un processus sérieux d'accès à l'égalité pour les femmes — égalité économique, sociale et politique — en droit et en fait.

Dans le cadre d'une telle approche, le gouvernement devrait :

- **tenir des consultations approfondies avec un vaste éventail de groupes, notamment des groupes musulmans dans le cadre de l'élaboration continue de sa politique étrangère;**

¹⁵⁵ Selon M. Denis Stairs, « une des vulnérabilités les plus dangereuses du Canada dans le domaine de la sécurité politique internationale est le fait qu'il dépende tellement des États-Unis comme source de renseignement au sujet des questions qui se présentent, par exemple dans des régions comme le Moyen-Orient. Faire confiance à notre propre jugement exige que nous ayons confiance de savoir ce qui se passe vraiment. » Voir Stairs, p. 501 (note 10).

- **attacher plus d'importance à la production et à la communication des connaissances au Canada comme à l'étranger; appuyer à l'étranger les projets éducatifs laïcs favorisant les droits de la personne et les libertés individuelles et, prenant en exemple le succès du programme de l'Université McGill en Indonésie, encourager d'autres établissements d'enseignement canadiens à mettre en place des programmes similaires dans les pays musulmans, et ce en collaboration avec les provinces au besoin;**
- **continuer d'appuyer le dialogue interculturel et interconfessionnel;**
- **élargir les programmes d'échanges d'étudiants et les autres programmes d'échanges en collaboration avec les provinces au besoin;**
- **souligner l'importance des valeurs comme le pluralisme et le multiculturalisme, et encourager l'adoption de valeurs universelles en matière de droits de la personne et de libertés fondamentales, comme la liberté d'expression, de religion, d'association, d'entreprise et de propriété;**
- **continuer d'appuyer la société civile et la démocratisation partout dans le monde musulman et ailleurs;**
- **continuer de condamner vigoureusement toutes les violations des droits de la personne;**
- **faire une plus large place encore à la nécessité de défendre l'égalité des sexes et les droits des femmes;**
- **se prononcer vigoureusement en faveur de la défense des droits des minorités, y compris des groupes religieux minoritaires, et préconiser leur participation entière aux affaires nationales de leur pays;**
- **appliquer une stratégie plus vigoureuse de protection des Canadiens détenus à l'étranger;**
- **envisager sérieusement d'appuyer l'idée d'établir un service canadien d'information télévisée par satellite; et**

- **veiller à ce qu'il y ait suffisamment de ressources pour améliorer les capacités linguistiques et les capacités d'analyse, au sein du gouvernement canadien, et examiner la possibilité de doter le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international d'un mécanisme lui permettant de coordonner des activités de dialogue avec les pays du monde musulman.**

PARTIE III : RELATIONS DU CANADA AVEC LES PAYS MUSULMANS DU MOYEN-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD

Aperçu régional

L'absence de vie politique crédible dans la plupart des pays de la région [Moyen-Orient et Afrique du Nord] ne débouche pas nécessairement sur la violence, mais elle se rattache intimement à une foule de problèmes qui influent sur leur stabilité à long terme :

- *L'inefficacité de la représentation politique, de la participation populaire et de la réceptivité des gouvernements se traduit souvent par des moyens boiteux d'expression et de canalisation du mécontentement populaire, d'où le potentiel de protestations extra-institutionnelles. Celles-ci peuvent prendre des formes violentes, surtout lorsque l'évolution de la situation (sur le front israélo-palestinien et en Irak) polarise et radicalise l'opinion publique.*
- *À long terme, l'absence de responsabilité et de transparence gouvernementales nuit au développement économique. La responsabilité et la transparence ne garantissent en rien contre la corruption, mais, sans elles, la corruption est presque chose assurée. En outre, sans participation du public, les gouvernements tendent à accueillir plus favorablement les réformes économiques exigées par la communauté internationale que par leurs propres citoyens. Il s'ensuit que les décideurs risquent de négliger les répercussions sociales et politiques des mesures qu'ils prennent.*
- *Le peu de légitimité politique et le sous-développement économique minent l'aptitude des pays arabes à jouer un rôle efficace sur la scène régionale à un moment de crise où leur intervention constructive et créatrice est plus nécessaire que jamais.*
- *Le déficit de la représentation démocratique peut être une cause directe de conflit, comme en Algérie.*

C'est aux gouvernements qu'il incombe de s'attaquer à ce problème, mais pas à eux seuls. Trop souvent, les partis d'opposition et la société civile se contentent de slogans creux et de propositions irréalistes qui ne trouvent pas d'écho dans la population et minent encore plus la crédibilité de l'action politique.

– International Crisis Group, séance
d'information sur le Moyen-Orient¹⁵⁶

¹⁵⁶ Introduction à « The Challenge of Political Reform: Egypt after the Iraq War », Le Caire/Bruxelles, 30 septembre 2003, p. 1.

Il y a une dizaine d'années, l'éminent défenseur égyptien des droits de la personne Saad Ibrahim, par la suite emprisonné et libéré sous la pression internationale, écrivait ce qui suit : « Au cours des 25 dernières années, les pays arabes ont vécu de grandes crises qui ont érodé la légitimité de leurs élites dirigeantes [... et pourtant] la solidité des régimes autoritaires du monde arabe reste frappante¹⁵⁷. » À l'exception de la Turquie, la démocratie n'a guère progressé au Moyen-Orient arabo-musulman et la situation des droits de la personne est préoccupante dans presque tous les pays de la région. Les conséquences à long terme du renversement des régimes dictatoriaux en Afghanistan et en Irak par des forces militaires étrangères sont encore difficiles à juger. La menace du terrorisme plane sur la région comme aussi le danger de prolifération des armes de destruction massive. Les perspectives de règlement du long conflit israélo-palestinien semblent également au mieux incertaines. Un Moyen-Orient paisible, prospère et démocrate relève davantage de l'espérance que de la réalité.

Aux défis politiques et de sécurité se rattachent des problèmes fondamentaux de développement social. Deux rapports retentissants sur le monde arabe produits par des analystes arabes sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dénoncent une double « pauvreté en termes de potentialités et d'opportunités [qui] résulte de 3 manques : l'absence de liberté de choix, le défaut de promotion des femmes, et les carences de connaissances¹⁵⁸ ». D'autres rapports font état des pressions qu'exercent à la fois la jeunesse des populations¹⁵⁹, l'augmentation du chômage, la stagnation ou la diminution du revenu par habitant et le manque de progrès sur le front de la lutte contre la pauvreté en dépit de la concentration de richesses dans les pays

¹⁵⁷ Saad Eddin Ibrahim, « Special Report: Crises, Elites, and Democratization in the Arab World », *Middle East Journal*, 47:2, printemps 1993, p. 292. Pour un bon aperçu de la situation actuelle qui débute par une citation choc d'Ibrahim sur les perspectives de démocratisation au Moyen-Orient, voir Kenneth Jost et Benton Ives-Halpern, « Democracy in the Arab World », *CQ Researcher*, 14:4, 30 janvier 2004, p. 73-100 (<http://www.cqresearcher.com>). On trouvera un autre point de vue percutant dans Larbi Sadiki, *The Search for Arab Democracy: Discourses and Counter-Discourses*, Columbia University Press, New York, 2002.

¹⁵⁸ Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain dans le monde arabe 2002 : Créer des opportunités pour les générations futures*, New York, 2002, Résumé exécutif. Le PNUD a publié un second volume en octobre 2003, *Rapport sur le développement humain dans le monde arabe 2003 : Vers une société du savoir*. (Les deux sont accessibles à <http://www.undp.org/rbas/ahdr> et le second le sera bientôt.) Bien que le Comité n'ait pas pu rencontrer le Dr Nader Fergany, un des principaux auteurs des deux rapports, des membres du Comité ont discuté, au Caire, des constatations du premier rapport à New York avec le Dr Rima Khalaf Hunaidi, ancien vice-premier ministre de Jordanie aujourd'hui Sous-secrétaire général de l'ONU et directeur du Bureau régional du PNUD pour les pays arabes. Voir aussi « Special Report, Arab Development: Self-doomed to failure », *The Economist*, 6 juillet 2002, p. 24-26.

¹⁵⁹ La population totale de la région arabe, qui s'élève aujourd'hui à 290 millions d'habitants, est censée doubler au cours des 30 prochaines années.

exportateurs de pétrole¹⁶⁰. Devant le Comité, le Secrétaire général de la Ligue arabe Amre Moussa a reconnu ces lacunes sociales et suggéré qu'on accorde à la pauvreté la même priorité qu'au terrorisme à l'ordre du jour international¹⁶¹.

Beaucoup de témoins conviendraient aussi avec les auteurs du *Rapport sur le développement humain dans le monde arabe* qu'une transition à la démocratie et à la responsabilité gouvernementale est essentielle au progrès de la région et à l'amélioration de ses relations extérieures. Voici ce qu'on peut lire dans une autre étude récente parrainée par l'ONU : « La démocratisation fait partie intégrante de toute stratégie visant à libérer la région des fléaux de la guerre et de l'injustice ainsi que de l'interprétation et de la distorsion fortement politisées d'enseignements religieux qui, dans leur signification originelle, sont destinés non pas à miner, mais à bâtir des sociétés tolérantes, justes et inclusives¹⁶². » Mais comment opérer et appuyer cette transition par des moyens qui responsabilisent les populations indigènes et qui soient durablement démocratiques? Voici un autre passage de la même étude : « La transition à la démocratie peut être violente — plus violente que la violence structurelle omniprésente sous un régime autoritaire ». Et l'auteur de conclure pourtant que seules « les réformes graduelles réussiront au bout du compte¹⁶³ ». La spécialiste canadienne du Moyen-Orient Janice Stein soutient également : « Ceux qui brûlent de bâtir la démocratie dès maintenant risquent de faire tort à ceux auxquels ils souhaitent venir en aide et de compromettre les perspectives d'un changement politique « fait maison », condition préalable au développement et à la paix¹⁶⁴ ».

¹⁶⁰ Voir *Commerce extérieur, investissement et développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, Banque mondiale, Washington, juillet 2003, et *The Arab World Competitiveness Report 2002-2003*, Forum économique mondial, New York, 2003. Le rapport de la Banque mondiale note que les pays arabes devront accueillir tous les ans d'ici 2010, 4,2 millions de nouveaux venus sur le marché du travail, soit deux fois plus qu'au cours des deux dernières décennies et que dans les autres pays en développement. Selon le *World Competitiveness report*, 15 p. 100 de la main-d'œuvre de la région (12 millions d'habitants) serait au chômage. Les études de ce rapport font aussi état de problèmes au niveau de la qualité et de l'efficacité de l'investissement privé dans la région et rattachent le ralentissement de la croissance au fait que « la répartition des revenus ne s'est guère améliorée au cours des deux dernières décennies et qu'il y a eu peu de progrès en matière de réduction de la pauvreté ». À l'autre bout de l'échelle, les États riches en pétrole du Golfe comptent environ 185 000 millionnaires possédant plus de 700 milliards de dollars dont la plus grande part a été investie à l'étranger et jusqu'à récemment surtout aux États-Unis et dans d'autres pays occidentaux.

¹⁶¹ *Témoignages*, réunion n° 48 (1635).

¹⁶² Albrecht Schnabel, « A rough journey: Nascent democratization in the Middle East », dans Amin Saikal et Albrecht Schnabel (sous la direction de), *Democratization in the Middle East: Experiences, struggles, challenges*, Services des publications académiques (Nations Unies), Tokyo, 2003, p. 3.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 20.

¹⁶⁴ Janice Gross Stein, « Imposing Democracy in the Middle East? », *Queen's Quarterly*, 110:1, printemps 2003, p. 19. Voir aussi Amy Hawthorne, « Can the United States Promote Democracy in the Middle East? », *Current History*, janvier 2003, p. 21-26, et Thomas Carothers, « Is Gradualism Possible? Choosing the Strategy for Promoting Democracy in the Middle East », Middle East Series Working Paper n° 39, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, juin 2003.

La nature et le rythme de la transition démocratique souhaitable ainsi que l'efficacité des activités de promotion de la démocratie occidentale sont manifestement sujets à discussion. Les nombreux obstacles aux réformes politiques et autres dans la région crèvent cependant les yeux. Parmi les grands défis relevés dans le volume de l'ONU, il y a : « Le fondamentalisme islamique, le rôle négatif de grandes puissances étrangères, le conflit israélo-palestinien, les séquelles d'une longue histoire de conflits violents et les heurts entre les normes et les valeurs politiques et spirituelles de l'Occident et celles de la région¹⁶⁵. » De nombreuses stratégies ont été proposées en vue de favoriser le développement démocratique. Par exemple, une étude américaine préconise les moyens suivants :

... exercer des pressions soutenues et de haut niveau sur les États arabes pour qu'ils respectent les droits politiques et civils et aménagent ou élargissent un espace politique véritable; exercer des pressions claires et constantes sur les États arabes pour qu'ils procèdent à des changements institutionnels, juridiques et constitutionnels favorables à la démocratie; accroître l'aide à la démocratisation qui encourage les militants pro-démocratiques, facilite véritablement la mise sur pied de partis politiques, appuie les efforts pour instaurer la règle du droit, épaulé les défenseurs sérieux de réformes institutionnelles favorables à la démocratie et soutient un éventail croissant d'acteurs de la société civile, y compris les islamistes modérés¹⁶⁶.

Les gouvernements occidentaux semblent être acquis à une politique de changement démocratique dans la région, du moins d'après leurs déclarations d'intention. Le plan stratégique du gouvernement britannique, cité dans la Partie I, prévoit « de sérieux efforts pour appuyer des réformes politiques et sociales pacifiques dans le monde arabe¹⁶⁷ ». Dans le discours qu'il a adressé au National

¹⁶⁵ Schnabel, p. 3. Un récent rapport de conférence offre une autre liste d'obstacles aux réformes : « absence de volonté politique de la part des autorités; répugnance à prendre des mesures pouvant paraître dictées par l'extérieur et par une volonté de démocratisation à l'occidentale; crainte des conséquences éventuellement déstabilisantes de la promotion du pluralisme; inertie ou léthargie des gouvernants; partis d'opposition faibles et divisés sans chefs charismatiques; absence de pressions publiques et manque de conscience politique dans la population; et faiblesse ou quasi-inexistence d'organisations de la société civile. » (« Political, Economic and Social Reform in the Arab World », Wilton Park Conference : WP708, 31 mars-3 avril 2003, accessible à <http://www.wiltonpark.org.uk>.)

¹⁶⁶ Marina Ottaway, Thomas Carothers, Amy Hawthorne, Daniel Brumberg, « Democratic Mirage in the Middle East », exposé de politique, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, octobre 2002, p. 5-7. Les auteurs soutiennent que les centaines de millions de dollars que les États-Unis ont consacrés au cours de la dernière décennie aux programmes de démocratisation au Moyen-Orient ont eu peu d'impact et qu'il faut repenser ces programmes dans le sens qu'ils indiquent. Voir aussi Marina Ottaway, « Promoting Democracy in the Middle East: The Problem of U.S. Credibility », Middle East Series Working Paper n° 35, Carnegie Endowment for International Peace, mars 2003; Daniel Brumberg, « Liberalization versus Democracy: Understanding Arab Political Reform », Working Paper n° 37, Carnegie Endowment, mai 2003; livraisons mensuelles du *Arab Reform Bulletin* du Carnegie Endowment (accessibles à : <http://www.ceip.org>); et Larry Diamond, Marc Plattner et Daniel Brumberg (sous la direction de), *Islam and Democracy in the Middle East*, Johns Hopkins University Press, septembre 2003.

¹⁶⁷ *UK International Priorities*, Foreign and Commonwealth Office, Royaume-Uni, décembre 2003, p. 15.

Endowment for Democracy le 6 novembre 2003, le président Bush a déclaré : « Pendant soixante ans, les pays occidentaux ont excusé et toléré le manque de liberté au Moyen-Orient sans que notre sécurité s'en trouve assurée [...] C'est pourquoi les États-Unis ont adopté une nouvelle politique, une stratégie d'instauration de la liberté au Moyen-Orient¹⁶⁸. » À la partie I, nous faisons référence à un ambitieux projet de réformes démocratiques de « l'ensemble du Moyen-Orient », y compris dans des domaines comme les droits de la femme, que les États-Unis proposent comme sujet de discussion lors du Sommet du G8 en juin 2004¹⁶⁹.

Tout en acceptant l'urgence des réformes politiques arabes et en applaudissant aux sentiments pro-démocratiques, beaucoup s'inquiètent de leur traduction dans les faits. Selon un commentateur : « L'instauration d'un ordre libéral et démocratique dans le monde arabe est dans l'intérêt à long terme de l'Amérique. Mais il y a une distinction subtile — et un monde de différence — entre une politique qui préconise la démocratie et une politique qui vise à l'imposer. Outre qu'elle est contestable en principe [...], toute tentative maladroite d'imposer la démocratie aux Arabes risque de se retourner contre ses auteurs¹⁷⁰. » Selon Michael Bell, ex-ambassadeur du Canada en Égypte et en Jordanie ainsi qu'en Israël et dans les territoires palestiniens, « si nous voulons être efficaces, nous devons accepter que le Moyen-Orient est complexe et qu'il n'y aura pas de raccourcis¹⁷¹ ».

¹⁶⁸ « President Bush Discusses Freedom in Iraq and Middle East: Remarks by the President at the 20th Anniversary of the National Endowment for Democracy », Washington, 6 novembre 2003 (accessible au site web du NED à <http://www.ned.org>). Voir aussi Carl Gershman, « A Democracy Strategy for the Middle East », allocution du président du National Endowment for Democracy, Athènes, 12 décembre 2003; Joshua Muravchik, « Bringing Democracy to the Arab World », *Current History*, janvier 2004, p. 8-10.

¹⁶⁹ La proposition a été très contestée dans les pays arabes après la parution, en février 2004, d'un projet de document de travail américain destiné aux représentants du G8 concernant un partenariat du G8 au Moyen-Orient, dans le quotidien arabe *Dar al Hayat* (voir <http://english.daralhayat.com/Spec/02-2004/Article-20040213-ac40bdaf-c0a8-01ed-004e-5e7ac897d678/story.html>). Il semblerait que la portée de l'initiative soit atténuée avant le sommet du G8, en juin. (Voir Steven Weisman, « U.S. Muffles Sweeping Call to Democracy in Mideast », *The New York Times*, 12 mars 2004; et, pour un commentaire critique, David Ignatius, « Real Arab Reform », *The Washington Post*, 12 mars 2004; Brian Whitaker, « Beware Instant Democracy », *The Guardian*, 15 mars 2004.)

¹⁷⁰ « They say we're getting a democracy », *The Economist*, 15 novembre 2003, p. 9. Selon une autre analyste, le fait d'associer démocratie et droits de la femme mène à de sinistres interprétations et a des retombées imprévues dans le monde arabe. (Marina Ottaway, *Women's Rights and Democracy in the Arab World*, Série sur le Moyen-Orient, n° 42, Carnegie Endowment for International Peace, février 2004, p. 11). Selon Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller des États-Unis en matière de sécurité nationale, la transformation du Moyen-Orient sera une entreprise plus complexe que la restauration de l'Europe de l'après-guerre. (« The Wrong Way to Sell Democratization to the Arab World », *The New York Times*, 8 mars 2004.)

¹⁷¹ Michael Bell, « Middle East Diplomacy: You can't force democracy », *The Globe and Mail*, 12 mars 2004, p. A13.

Quelle est la place du Canada dans cette conjoncture régionale en évolution? Les témoins entendus par le Comité sont unanimes à penser que le Canada projette une image positive dans la région et que cette bonne volonté, libre de tout bagage impérial, constitue un atout dont le potentiel reste inexploité. Mazen Chouaib du National Council on Canada-Arab Relations soutient que « la porte du monde arabe est ouverte au Canada », mais que nous semblons lents à répondre à l'intérêt des Arabes pour le Canada. Et d'ajouter : « [Lors de mes fréquents voyages dans la région] on me demande pourquoi nous semblons ne pas être intéressés par des échanges commerciaux, politiques et culturels plus approfondis. On m'interroge aussi sur notre aptitude à gérer notre relation avec les États-Unis. Par-dessus tout, mes interlocuteurs cherchent à comprendre les modèles de gouvernance canadiens qui, à leur avis, expliquent le succès de notre multiculturalisme, auquel ils aspirent. [...] Nous avons la capacité, le talent, les connaissances et la vaste expérience nécessaires pour transmettre ce modèle de monde meilleur¹⁷² ».

M. Chouaib signale les lacunes qui, par rapport aux autres pays occidentaux, entravent le rayonnement du Canada dans la région :

Au Canada, très peu d'établissements universitaires et de recherche s'intéressent à la région et à sa complexité. Quand c'est le cas, ils se soucient plus de survie économique que d'excellence de la recherche. [...] Il faut investir de l'argent dans la recherche et ouvrir des services diplomatiques et consulaires dans les pays arabes au lieu d'obtenir l'information d'agences et d'institutions étrangères. Par exemple, la France, la Grande-Bretagne et d'autres pays européens ont des centres culturels dans presque tous les pays de la région. Grâce à ces institutions, ils ont l'avantage de comprendre les courants, les tendances et les évolutions sociales. Ces centres servent aussi à mieux les faire connaître au peuple d'accueil. Les centres culturels français sont bien connus pour leurs cours de français, leurs bourses, leurs films et les autres outils pédagogiques qu'ils utilisent pour encourager les relations entre les peuples. C'est un outil pragmatique qui permet d'améliorer les relations et la compréhension mutuelle. La promotion de la culture et des valeurs canadiennes est un élément clé de la politique étrangère du Canada, et pourtant on fait peu de progrès importants dans ce domaine en dépit de toutes les ouvertures qui se présentent¹⁷³.

Le Canada mène des programmes d'aide au développement dans la région, notamment en Égypte, en Jordanie et dans les territoires palestiniens, où il s'occupe également des réfugiés. L'Agence canadienne de développement

¹⁷² *Témoignages*, réunion n° 35 (1610).

¹⁷³ *Ibid.* (1600) Pour un examen plus large des limites de la politique canadienne dans la région, voir Mira Sucharov, « A Multilateral Affair: Canadian Foreign Policy in the Middle East », dans David Carment, Fen Osler Hampson et Norman Hillmer (sous la direction de), *Canada Among Nations 2003: Coping with the American Colossus*, Oxford University Press, Don Mills, 2003, p. 312-331.

international (ACDI) et ses partenaires offrent leur assistance dans des domaines comme la réduction de la pauvreté, l'enseignement de base, le développement des ressources humaines, le renforcement des capacités institutionnelles, la protection des enfants, l'égalité des sexes, le micro-crédit et la création de petites entreprises. Paul Hunt de la Direction de l'Afrique et du Moyen-Orient de l'ACDI a parlé des divers partenariats canadiens avec la société civile et les intervenants gouvernementaux dans toute la région :

Le Centre de recherches pour le développement international, par exemple, a offert du soutien en matière de recherche et de renforcement des capacités dans l'épineux dossier des réfugiés palestiniens. La Fédération canadienne des municipalités a offert de l'aide en vue de conclure des partenariats entre des municipalités canadiennes et palestiniennes et de renforcer la gouvernance locale, ce qui touche les citoyens au niveau local et communautaire. Oxfam et Oxfam-Québec se sont engagés en profondeur et à long terme à aider les collectivités palestiniennes vulnérables. Enfin, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a effectué des travaux novateurs sur l'apprentissage et l'éducation en ligne, dans les deux langues officielles, de concert avec le gouvernement de la Jordanie¹⁷⁴.

L'aide au développement et l'assistance humanitaire du Canada « a fait de l'ACDI une institution reconnaissable pour les Arabes et les musulmans », selon Raja Khouri de la Fédération Canado-Arabe. « Toutes ces interventions font mieux comprendre les valeurs, les politiques et l'identité nationale du Canada aux Arabes et aux musulmans ordinaires. » M. Khouri souhaite qu'on multiplie les initiatives d'éducation et de dialogue, qu'on utilise les leviers commerciaux et économiques pour favoriser les réformes démocratiques et qu'on finance et soutienne davantage « les organisations non gouvernementales et les organismes des Nations Unies qui oeuvrent dans les domaines de l'alphabétisation, du développement social et démocratique et de l'enseignement dans les sociétés arabes et musulmanes ... Le radicalisme et l'attrait pour les doctrines religieuses réactionnaires proviennent souvent de l'ignorance, de la pauvreté et de l'absence de perspectives et de développement social¹⁷⁵ ».

Bien entendu, l'un des facteurs qui compromettent les efforts de développement au Moyen-Orient est le tragique conflit israélo-palestinien, qui ne montre aucun signe d'amélioration. De nombreux témoins tant au Canada qu'à l'étranger estiment que le développement paisible, démocratique et durable de la région passe obligatoirement par la résolution de ce conflit. Nous traiterons plus

¹⁷⁴ *Témoignages*, réunion n° 50 (1115). D'autres projets de l'ACDI ont été annoncés par l'hon. Aileen Carroll, ministre de la Coopération internationale, en mars 2004. (Pour plus de détails, voir « Le Canada soutient le développement du secteur privé, le développement social et la consolidation de la paix au Moyen-Orient », Communiqué de presse, 3 mars 2004.)

¹⁷⁵ *Témoignages*, réunion n° 53 (1120).

loin dans le présent rapport du processus de paix du Moyen-Orient. Mais nous tenons dès maintenant à préciser qu'il ne saurait être question d'utiliser ce conflit pour détourner l'attention de ce qui peut et devrait être fait pour favoriser le développement et la démocratisation dans les autres pays de la région. Noah Feldman a bien fait ressortir ce point en évoquant les luttes plus larges en faveur de la démocratie.

Les pays musulmans se disent souvent sincèrement préoccupés par le sort des Palestiniens. Je pense moi-même que rien ne serait plus souhaitable que le règlement juste et rapide du conflit israélo-palestinien au moyen d'une solution faisant appel à deux États dans des conditions de sécurité physique et matérielle garantissant la sécurité et la justice pour les deux peuples. Cependant, et c'est important, il est également vrai que de façon systématique les politiciens du monde musulman utilisent le conflit israélo-palestinien pour détourner l'attention des problèmes qui se passent chez eux. Bien sûr, les musulmans sur place qui s'opposent à leur gouvernement dans la région peuvent effectivement utiliser la question israélo-palestinienne comme moyen détourné de parler de leur mécontentement face à leurs propres gouvernements. Quand ils reprochent aux gouvernements occidentaux de tolérer les conditions qui leur sont faites, ils reprochent implicitement à leurs propres gouvernements d'être de mèche, à leurs yeux, avec les gouvernements occidentaux qui sont responsables de la situation. Souvent c'est la seule façon politiquement acceptable d'exprimer une critique à l'endroit de leurs propres gouvernements¹⁷⁶.

La voie à suivre

En envisageant une approche régionale, le Comité reconnaît la diversité des pays qu'il a visités et des points de vue qu'il a entendus. Il est difficile de résumer de telles constatations et nous ne croyons pas qu'il existe une solution unique ou simple applicable à toutes les circonstances. Néanmoins, certains thèmes sont constamment revenus sur le tapis pendant nos discussions. Ce sont manifestement des questions auxquelles les musulmans ordinaires partout dans la région attachent de l'importance et dont il faut par conséquent tenir compte en élaborant la politique étrangère du Canada.

- **Il importe de lutter contre les stéréotypes négatifs de l'islam (dans les médias, les hypothèses sur le « choc » des civilisations, etc.) et contre la stigmatisation de la grande majorité des musulmans qui rejettent l'extrémisme et le terrorisme. Une meilleure connaissance des sociétés musulmanes, le renforcement de la diplomatie publique régionale et des réformes**

¹⁷⁶ *Témoignages*, réunion n° 58 (1120).

médiatiques et éducationnelles sont nécessaires à l'engagement d'un dialogue capable de mettre fin aux préjugés et aux distorsions de part et d'autre¹⁷⁷.

- Le Canada améliore sa réputation et son aptitude à jouer les intermédiaires impartiaux lorsqu'il conduit une politique étrangère indépendante qui reflète son identité propre et son propre discours, notamment à l'égard des politiques américaines dans la région. L'image du Canada comme pays modéré, multiculturel et multilatéraliste est un précieux atout diplomatique.
- La pacification de la région exige un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien.
- Des réformes gouvernementales et d'autres réformes politiques et sociales sont nécessaires dans les pays musulmans, y compris en matière d'enseignement religieux. Cependant, ces réformes ont peu de chances de réussir si elles sont imposées de l'extérieur ou par l'intervention de grandes puissances. Les gouvernements étrangers doivent faire preuve d'intelligence, de sensibilité et de subtilité lorsqu'ils apportent un soutien aux agents de changement internes.
- Une augmentation des contacts avec le Canada est bienvenue à plusieurs niveaux, notamment des échanges éducationnels et culturels, mais aussi les liens avec la société civile et le secteur privé.
- Pour consolider les relations, il faudrait multiplier les occasions de dialogue, notamment sous forme de contacts entre parlementaires et de discussions franches dans les dossiers où il peut y avoir de sérieuses tensions bilatérales. Dans toute la région, il y a une volonté sincère d'entretenir de bonnes relations avec le Canada et de collaborer avec lui à l'échelle bilatérale, régionale et mondiale.

¹⁷⁷ Le Canada pourrait peut-être tirer parti des débats qui se déroulent aux États-Unis sur les faiblesses de leur diplomatie publique et leur incapacité à engager un dialogue positif avec le monde arabo-musulman. Voir, par exemple, Marc Lynch, « Taking Arabs Seriously », *Foreign Affairs*, septembre/octobre 2003.

Turquie

La Turquie est le principal État successeur à avoir émergé des décombres de l'empire ottoman après la Première Guerre mondiale. Mustafa Kemal a créé la république moderne de Turquie en 1923 en tant qu'État séculier et unitaire. Il a aboli le Califat islamiste et adopté une constitution d'inspiration occidentale. Sous Kemal, qui a ultérieurement pris le nom d'« Ataturk » ou « père des Turcs », la Turquie est devenue un État à parti unique moderne. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale (au cours de laquelle la Turquie est demeurée neutre) que les Turcs ont connu des élections multipartites. Durant la Guerre froide, le pays s'est allié à l'Occident, devenant le premier et unique État musulman à siéger à l'OTAN. La démocratie émergente a cependant été interrompue par des coups d'État militaires durant les années 1960, 1970 et 1980.

Depuis la fin du dernier régime militaire en 1983, des partis aux tendances islamistes ont gagné du terrain malgré un establishment militaire résolument laïc qui se considère comme le gardien de la constitution kémaliste. Cette tendance a connu son apogée avec la victoire électorale éclatante, en novembre 2002, du Parti de la justice et du développement (AKP) de Recip Erdogan, qui a remporté 35 p. 100 des suffrages et 363 des 550 sièges du Parlement unicaméral. Le fait qu'aucun des anciens partis n'ait en fin de compte obtenu le minimum requis de 10 p. 100 des suffrages pour être représentés au Parlement est révélateur du degré de désillusion de la population à leur égard. Un décret interdisant à Erdogan de se porter candidat aux élections à cause d'un discours islamiste prononcé plusieurs années auparavant a subséquemment été aboli, et il est devenu le premier ministre de la Turquie en mars 2003.

Les quelque 70 millions de citoyens de la Turquie sont majoritairement des musulmans sunnites¹⁷⁸. Même si la république est légalement et constitutionnellement laïque, comme le professeur turc de droit islamique, M. Osman Tastan, l'a expliqué au Comité, ce que « la Turquie partage avec d'autres pays musulmans, c'est une sensibilité à l'égard de l'identité musulmane ». Il existe quand même d'importantes différences par rapport aux États arabes de confession musulmane, notamment les restrictions concernant l'enseignement religieux et une interprétation plus individualiste de l'islam. Comme M. Tastan l'a fait remarquer : « Les *madrassas* [écoles islamistes] ont été bannies au début du XX^e siècle en Turquie. Ainsi, il y a des professeurs religieux, mais nous ne pouvons plus dire que ce sont des leaders religieux qui pourraient mobiliser les masses en Turquie. [...] la Turquie est davantage en contact avec l'islam par l'intermédiaire du soufisme, dans le sens populaire, dans la culture populaire. Il

¹⁷⁸ L'ethnicité est la principale division sectaire, la minorité kurde constituant entre 15 et 20 p. 100 de la population. Un conflit de longue date avec les militants kurdes de l'aile gauche était la principale source du terrorisme interne avant l'infiltration du Djihad islamique.

s'agit beaucoup d'un attachement silencieux aux pratiques de l'islam au niveau personnel, privé, etc. Cela est différent d'une connaissance textuelle et claire de l'islam [...] ¹⁷⁹ ».

Avec l'arrivée au pouvoir d'un parti islamiste modéré, il faut se poser la question de savoir si la Turquie demeure une anomalie dans le monde musulman ou si elle peut servir de « modèle » en quelque sorte pour l'essor de la démocratie. M. Noah Feldman s'est montré sceptique quant à cette possibilité :

Pour ce qui est de promouvoir efficacement la démocratie dans un pays musulman, je ne crois pas qu'il existe un modèle unique. La Turquie est un pays où la démocratie est en train de se développer avec un certain succès, où un gouvernement à tendance islamique se comporte de façon très démocratique, respecte les droits — pas parfaitement tout le temps, mais fait du très bon travail, du meilleur travail je dois avouer que le gouvernement laïc précédent —, mais il est impossible de reproduire le processus puisqu'il est le résultat du règne de 75 ans d'un gouvernement relativement autocratique, qui a réprimé la religion d'une façon incompatible avec la liberté fondamentale de la pratique religieuse. Il est difficile de donner l'exemple d'un pays où ce genre de modèle fonctionne automatiquement ¹⁸⁰.

Il existe néanmoins un optimisme prudent, comme l'indique le commentaire ci-dessus, du fait que la Turquie s'est engagée sur une voie prometteuse et que l'AKP, par son approche populiste de l'islam, s'est montré pragmatique et conciliant jusqu'à maintenant. En effet, on peut croire que la victoire de l'AKP a constitué un dénouement heureux en vue de concilier l'islam et les réformes qui rapprochent la Turquie de l'Europe. Comme l'a dit un analyste après les élections : « La Turquie n'est pas au seuil d'une révolution islamique, le tiers d'électeurs qui ont voté pour le parti démo-musulman justice et développement ne le souhaitent pas; les dirigeants de ce parti ne l'envisagent pas [...] Avec les démo-musulmans au pouvoir, l'occidentalisation deviendra un consensus plus légitime : des islamistes qui restaient à la marge de la démocratie vont être incorporés dans celle-ci à la manière dont la démocratie chrétienne en Europe réussit, au début du XX^e siècle, à réconcilier les chrétiens avec la République ¹⁸¹. »

Vu la situation inhabituelle de la Turquie à titre d'alliée musulmane de l'OTAN (Istanbul sera l'hôte du prochain sommet de l'OTAN en juin 2004) qui a traditionnellement entretenu des relations étroites avec Israël ainsi qu'avec les États-Unis, les capitales occidentales suivent de près les progrès du

¹⁷⁹ *Témoignages*, réunion n° 52 (1235).

¹⁸⁰ *Témoignages*, réunion n° 58 (1225).

¹⁸¹ Guy Sorman, « Turquie: Après la victoire aux législatives des «islamistes modérés». Vers un islam de progrès?», *Le Figaro*, 6 novembre 2002, p. 15. Voir aussi Alex Captain, « Divine Inspiration, Islamism in Secular Turkey », *Harvard International Review*, hiver 2003, p. 6-7.

gouvernement de l'AKP¹⁸². En dépit des complications créées par la guerre en Irak¹⁸³, extrêmement impopulaire auprès des Turcs — la Turquie a résisté aux pressions exercées pour qu'elle appuie l'invasion et a retiré son offre d'envoyer des troupes dans l'Irak occupé — le gouvernement d'Erdogan semble avoir adroitement manœuvré dans un certain nombre de secteurs clés tout en tenant les soupçons d'un establishment militaire puissant en échec.

On a même rapporté en janvier 2004 que l'armée turque aurait convenu d'une solution unifiée pour Chypre, dont la partie grecque adhèrera à l'Union européenne le 1^{er} mai prochain. Le 13 février, grâce à l'intervention du secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a été conclue une ébauche d'accord historique, qui pourrait aboutir à la réunification de l'île avant son entrée dans l'Union européenne¹⁸⁴, levant ainsi un obstacle de taille aux espoirs que nourrit la Turquie d'accéder à l'UE. La demande d'adhésion de cette dernière sera étudiée au sommet de l'UE de décembre 2004. On attribue à l'AKP l'adoption de réformes et la poursuite d'une politique fortement pro-européenne. Et le gouvernement semble déterminé à établir de meilleures relations avec les États-Unis, selon les déclarations du premier ministre Erdogan lors de sa rencontre avec le président Bush à Washington en janvier 2004¹⁸⁵.

Il est peu probable que les terribles attentats terroristes commis à Istanbul en novembre 2003, plusieurs semaines après la visite du Comité, affaibliront les liens entre la Turquie et l'Occident; ils pourraient en fait avoir l'effet contraire. Un éminent universitaire turc a soutenu que : « Les actes de terrorisme renforceront la détermination d'une population pro-UE qui s'affirme de plus en plus »¹⁸⁶. Cela dit,

¹⁸² Voir Deborah Sontag, « The Erdogan Experiment », *The New York Times Magazine*, 11 mai 2003, p. 42-47.

¹⁸³ Pour une analyse de l'impact de la crise iraquienne sur la politique étrangère turque, voir Hamit Bozarslan, « La Turquie: puissance régionale et forteresse assiégée? », *Politique étrangère*, printemps 2003, p. 93-102; Mustafa Kibaroglu, « Turkey says no », *Bulletin of the Atomic Scientists*, juillet-août 2003, p. 22-25.

¹⁸⁴ Warren Hoge, « Cyprus Greeks and Turks Agree on Plan to End 40-Year Conflict », *The New York Times*, 14 février 2004; « One last push for peace », *The Economist*, 16 février 2004.

¹⁸⁵ En effet, la Maison Blanche semble préférer la politique islamiste préconisée par Erdogan à celle de l'establishment laïc de la Turquie. Selon *The Economist*: « Si la Turquie doit devenir un État démocratique à part entière appuyé par un islam modéré, comme le veut l'Amérique, les généraux et autres membres de l'élite laïque doivent apprendre à coexister avec des millions de Turcs ouvertement religieux au lieu de les accuser de militantisme islamiste. Certains de ces éléments subversifs pourraient se demander pourquoi il est interdit à la femme du premier ministre, Ermine, d'exercer des fonctions officielles à Ankara parce qu'elle porte le foulard islamique alors qu'elle peut accepter l'invitation de Mme Bush de prendre un café à la Maison Blanche. » (« Coming to America », 24 janvier 2004, p. 45.)

¹⁸⁶ Soli Ozel, « Radicals who abhor moderate Islam », *International Herald Tribune*, 22-23 novembre 2003.

l'accès de terrorisme islamiste en Turquie après une absence de quelques années constitue un autre obstacle important pour le gouvernement en place qui préconise une approche islamiste modérée vers la démocratie¹⁸⁷.

Témoignages entendus en Turquie

Durant les réunions du Comité en Turquie, il a beaucoup été question de l'influence islamiste grandissante dans la société et l'administration. Le journaliste indépendant et commentateur à la télévision, M. Rusen Cakir, spécialiste des mouvements extrémistes comme l'Hezbollah turc, a fait valoir que le rôle de l'islam devait être examiné dans son contexte et sans exagération. Pour lui, la mobilisation islamiste est d'abord culturelle et socio-économique avant d'être politique. Malheureusement, les médias occidentaux ne semblent cependant pas très soucieux de voir le bon côté de la renaissance islamiste. Selon lui, l'islamisme en tant qu'idéologie politique militante n'a aucun attrait pour la majorité des musulmans en Turquie. Il n'existe aucun risque qu'un mouvement armé prenne le pouvoir même si le pays a vécu des périodes de terrorisme intérieur (avec ingérence étrangère, notamment de l'Iran). Diverses couches de la société turque s'identifient de plus en plus à l'islam en réaction aux pressions exercées en vue d'un changement, et l'élection de l'AKP peut en fait contribuer à désamorcer ces pressions.

Analysant les sources de l'attrait de l'AKP, Mustafa Karaalioglu, chef de bureau d'un grand quotidien d'Ankara, a convenu avec M. Cakir qu'il n'y a pas réellement de risque que le mouvement radical islamiste prenne le contrôle. Il a fait remarquer que les chefs religieux musulmans ont vertement condamné la violence terroriste. Comme ailleurs dans le monde musulman, il y a en Turquie un ressentiment considérable envers les politiques des États-Unis et d'Israël au Moyen-Orient. Les observateurs devraient, toutefois, se garder de considérer les mouvements extrémistes comme représentatifs de la communauté musulmane. M. Karaalioglu a expliqué que l'AKP a ses racines dans les mouvements favorables aux ONG, à la justice sociale et aux réformes, dont l'élément religieux est compatible avec l'État laïc turc moderne. L'héritage kémaliste, voire celui plus ancien d'une société ottomane polyglotte qui tolérait la diversité, ne risque pas d'être remplacé par une islamisation extrême de la société.

¹⁸⁷ Au sujet de la menace terroriste en Turquie, voir « Terror in Turkey », *Strategic Comments*, 9:10, décembre 2003, p. 1-2. Certains analystes doutent que la version modérée de l'islam politique proposée par l'AKP dans une démocratie laïque puisse mater ou circonscrire cette menace, qui pourrait aussi bien avoir ciblé le modèle turc que les institutions juives et britanniques. Selon l'écrivain iranien Amir Taheri : « Une constante s'est établie au cours du dernier quart de siècle. À chaque fois que la politique turque a ouvert un peu plus la porte à l'islamisme, le mouvement islamiste en général est devenu plus radical et violent. Erdogan a commis l'erreur [...] de croire que l'idéologie islamiste pouvait être modérée [...] si vous-êtes islamiste vous-même, il y aura toujours quelqu'un pour prétendre qu'il l'est plus que vous. » (« Turkey's Islamist Monster », *National Post*, 27 novembre 2003.)

D'autres témoins ont convenu que l'accession de l'AKP au pouvoir pourrait être considérée comme ayant des effets de libéralisation et de démocratisation. Le professeur Baskin Oran de l'Université d'Ankara a fait remarquer que l'AKP a en fait pu progresser plus rapidement que les gouvernements antérieurs dans le dossier de l'adhésion à l'UE en proposant, dans des domaines comme les droits de la personne, des réformes qui s'harmonisent avec les critères de négociation de son accession à l'UE. Il était confiant que « la Turquie allait faire [ce qu'il fallait] » afin de pouvoir se joindre à l'UE. Fait paradoxal, la « sous-identité » islamique de l'AKP lui confère davantage de crédibilité en Turquie pour négocier la place de la Turquie dans la grande « supra-identité » européenne. M. Ahmet Yasar Ocak, historien à l'Université Hacettepe, a soutenu que l'AKP concilie de manière civilisée modernité et islam et qu'on devrait lui donner sa chance, car il pourrait « mener vers une véritable démocratie ».

Pour ce qui est de la plus grande prise de conscience religieuse de la société turque et de l'intérêt accru pour l'éducation religieuse, M. Hadi Adanali de la faculté de théologie de l'Université d'Ankara croit que cela peut être perçu favorablement pourvu que l'enseignement religieux fasse l'objet d'un examen critique permanent de manière à constituer un ferment de coexistence pacifique, de tolérance et de justice¹⁸⁸. La désaffection pour les idéologies favorables au nationalisme laïc a donné aux mouvements politiques à caractère islamiste l'occasion de s'épanouir et de devenir une force de démocratisation. Tout comme la laïcisation de l'État a été un processus propre à la Turquie sous Atatürk, il faudra que la Turquie détermine elle-même la place qu'elle donnera à l'influence islamique dans son régime politique compte tenu des conséquences de la mondialisation actuelle. On craint que le processus n'entraîne une diminution des droits laïcs acquis, plus particulièrement ceux des femmes. Pourtant, comme l'a souligné le professeur Adanali, beaucoup de musulmans voient les restrictions de l'État telles qu'interdire aux femmes de porter le foulard dans les universités comme un déni des droits religieux. (En effet, l'emprisonnement des femmes qui portent le foulard a été condamné par l'UE, qui accuse le gouvernement turc de violer ainsi la liberté de religion¹⁸⁹.)

Les vues opposées de deux porte-parole éminentes des ONG illustrent les difficultés du débat. Mme Sema Kendirci, présidente de l'Union des femmes turques, a insisté sur le maintien d'une séparation stricte de l'Église et de l'État, ce qui suppose des règles civiques laïques comportant notamment l'octroi aux femmes de tous les droits politiques. Elle a souligné les progrès législatifs récents dans ce sens. Les divergences relatives au foulard remontent au moment où « il a commencé à être utilisé comme symbole politique ». (À Ottawa, le professeur

¹⁸⁸ Le professeur Adanali a également remis au Comité un texte sur les nombreuses dimensions de l'enseignement religieux en Turquie intitulé « The Many Dimensions of Religious Education in Turkey ».

¹⁸⁹ La femme du ministre des Affaires étrangères de la Turquie, M. Abullah Gul, a également saisi la Cour européenne des droits de l'Homme d'une plainte pour dommages-intérêts à la suite du rejet de sa demande d'admission à l'Université d'Ankara parce qu'elle porte le foulard.

Turgay a dit au Comité : « En Turquie, une femme voilée représente un message politique. C'est pour cela qu'ils font très attention à ce sujet¹⁹⁰. » M. Tastan a également mentionné que l'on craignait l'influence de la révolution iranienne¹⁹¹.)

Mme Fatma Botsan Unsal, de la Plate-forme des femmes de la capitale, a reconnu avoir décidé de porter le foulard lorsqu'elle a commencé à participer à la vie politique comme membre fondatrice du parti au pouvoir, l'AKP (elle ne peut poser sa candidature pour une charge parlementaire parce qu'il lui serait alors interdit de porter le foulard au parlement¹⁹²). Elle refuse d'entrer dans un moule, qu'il soit « occidentaliste » ou « islamiste », faisant valoir qu'il s'agit d'une question de libre choix pour les femmes, peu importe si elles décident de porter le foulard pour des raisons « politiques » ou « culturelles ». D'après elle, la majorité de la population est en faveur de l'abolition de l'interdiction, mais le gouvernement de l'AKP, faisant preuve de prudence, n'a pas encore pris de décision en ce sens. Les opinions sont partagées quant à savoir si le maintien de l'interdiction est de nature à refréner le radicalisme islamique ou à y contribuer¹⁹³.

Naturellement, les préoccupations de ceux qui luttent pour les droits de la personne ne se résument pas à une question vestimentaire. Mme Kendirci a fait remarquer que son organisation avait tenté de former un parti politique en vue de lutter pour les droits des femmes, mais qu'il n'avait pu être reconnu officiellement. La lutte se poursuit sur le plan de la mobilisation sociale et elle s'articule autour des droits à l'éducation, de la protection contre la violence conjugale, de la prévention des meurtres « d'honneur » et d'autres priorités.

M. Yilmaz Ensaroglu, président du Maszlum-Der (Organisation des droits de la personne et de la solidarité avec les peuples opprimés), la plus grande ONG islamique vouée à la défense des droits de la personne, a dressé un constat plutôt dur de la situation globale des droits de la personne. Selon lui : « les droits de la personne sont violés sur une grande échelle en Turquie » et « le système juridique en place ne peut protéger les droits de la personne ». Il s'agit notamment de la liberté de religion et du droit à l'éducation, en particulier dans la minorité kurde dont on a interdit l'identité et la langue. Même si la Turquie a ratifié d'importantes conventions internationales sur les droits de la personne et que les pressions découlant des critères d'accession à l'Europe sont bienvenues — quoique pas toujours efficaces —, dans la pratique, rien ne change, et les parlementaires attachent une attention inégale à la question. On s'inquiète toujours du contrôle descendant du processus politique, de l'autonomie

¹⁹⁰ *Témoignages*, réunion n° 35 (1745).

¹⁹¹ *Témoignages*, réunion n° 52 (1245).

¹⁹² Seulement 4 p. 100 environ des membres actuels du parlement sont des femmes.

¹⁹³ Au sujet des périls de l'interdiction, voir « Veiled threats: The bad side-effects of a headscarf ban », *The Economist*, 6 décembre 2003, p. 46. La proposition française d'interdire le port public de symboles religieux dont le foulard semble avoir attisé l'opinion musulmane dans le monde.

du pouvoir judiciaire, des restrictions imposées aux ONG, des droits de la personne et de la liberté des médias¹⁹⁴, des conditions de détention et du recours à la torture, entre autres abus¹⁹⁵.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Depuis la visite du Comité en Turquie, un événement symbolique concernant le Canada a permis de faire le point sur les libertés fondamentales et l'ouverture démocratique; il s'agit de la controverse soulevée par la projection du film « Ararat » du réalisateur torontois, Atom Egoyan. Le film traite du « génocide » du peuple arménien durant la Première Guerre mondiale, sujet extrêmement délicat encore aujourd'hui en Turquie (qui n'en a jamais accepté la responsabilité), comme l'a confirmé le professeur Tastan lors de son témoignage à Ottawa¹⁹⁶. Le ministre turc de la Culture et du Tourisme a approuvé le film à la fin de 2003 en disant que cette décision témoignait de la maturité démocratique du pays. Toutefois, sa diffusion prévue pour janvier 2004 a été reportée indéfiniment à cause de menaces proférées par des groupes extrémistes du pays d'attaquer les cinémas qui le diffuseraient¹⁹⁷. Ce comportement, bien que circonscrit, est révélateur du travail qu'il reste encore à faire en Turquie au chapitre de la démocratie libérale, laquelle a toutefois progressé sous l'actuel gouvernement islamiste modéré.

¹⁹⁴ Selon le profil de la Turquie établi par BBC News : « Les journalistes turcs risquent d'être arrêtés et sont passibles de poursuites criminelles s'ils traitent de l'armée, des Kurdes et de l'islam politique, des sujets extrêmement délicats. Les groupes de surveillance des médias et de défense des droits de la personne rapportent que des journalistes ont été emprisonnés ou attaqués par la police. Il arrive également fréquemment à des stations de radio et de télévision d'être obligées de suspendre leurs émissions si elles diffusent de l'information délicate. »

¹⁹⁵ Dans le cadre des efforts déployés par la Turquie en vue de mettre de l'ordre dans ses affaires à la demande de l'Europe, d'importantes mesures ont été prises, notamment par le chef adjoint de la police d'Istanbul, M. Halil Yilmaz, pour que ceux qui commettent des crimes contre les droits de la personne comme la torture ne puissent le faire en toute impunité. Selon un rapport d'enquête canadien :

À ce sujet, le gouvernement turc a changé la loi en janvier 2003 de telle sorte que les tribunaux doivent instruire les cas de torture sans délai et ne peuvent imposer une condamnation avec sursis ou une amende comme peine aux délinquants. Les tortionnaires ne peuvent être inclus dans les amnisties générales et ils doivent également indemniser leurs victimes. Est-ce que ça fonctionne? M. Yilmaz croit qu'il est trop tôt pour le savoir. « J'ai toujours cru dans les réformes, mais maintenant je préfère attendre afin de voir si elles sont efficaces ou non ». Les défenseurs des droits de la personne en Turquie sont ambivalents. « Nous ne pouvons nier que la situation s'est améliorée, affirme Mme Shaban Bayanan, de l'Association des droits de la personne, mais nous ne voyons pas de changements énormes. » [...] Tous s'entendent pour dire qu'on pratique encore la torture en Turquie. (Dan Gardner, « An End to Torture », *The Ottawa Citizen*, 5 février 2004, p. A6.)

¹⁹⁶ *Témoignages*, réunion n° 52 (1300).

¹⁹⁷ Mary Vallis, « Extremist Threats Stall Egoyan Film », *National Post*, 7 janvier 2004, p. A3; Stephen Kinzer, « Movie on Armenians Rekindles Flame Over Turkish Past », *The New York Times*, 20 janvier 2004.

Par ailleurs, comme l'a fait remarquer l'ambassadeur du Canada, M. Michael Leir, la Turquie est certainement un pays qui a toujours eu une importance stratégique dans le monde musulman, non seulement parce qu'il se situe à la croisée de l'Occident et de l'Orient, mais également pour son expérience d'État musulman laïc cherchant à embrasser l'islam de façon démocratique. Il est possible de faire plus pour améliorer les relations bilatérales, déjà bonnes, avec le Canada. L'ambassadeur Leir a mentionné par exemple la création d'un conseil commercial Canada-Turquie. Le plus important pour le Canada aux fins de la présente étude consiste à appuyer les réformes en cours en Turquie sans s'immiscer de façon manifeste dans les conflits internes portant sur des questions comme le port du foulard. Le Canada devrait encourager la Turquie à respecter ses engagements internationaux en matière de droits de la personne, à poursuivre ses démarches en vue d'accéder à l'UE et à négocier la solution tant attendue de la question de Chypre — pays auquel le Canada s'intéresse particulièrement vu la présence depuis plusieurs décennies de troupes de maintien de la paix.

La Turquie moderne n'est peut-être pas un « modèle » que le reste du monde musulman peut imiter, mais son approche modérée pour ce qui est d'édifier une démocratie ayant des caractéristiques islamiques peut avoir un important effet d'émulation. Selon un compte rendu de la rencontre du premier ministre Erdogan avec le président Bush au début de 2004 :

Malgré leurs racines islamistes, le premier ministre turc et son Parti de la justice et du développement, se révèlent, au pouvoir, de tendance libérale, en croyant aux forces du libre marché et à la démocratie laïque. Pour que la démocratie fasse des progrès dans le monde musulman, plus particulièrement dans les pays arabes, il est crucial d'encourager l'exemple turc¹⁹⁸.

De plus, en tant que cible du terrorisme des islamistes extrémistes, la Turquie peut également jouer un rôle important dans le monde musulman en trouvant des moyens efficaces de lutter contre le terrorisme. Le Canada et d'autres pays doivent par ailleurs exercer des pressions auprès d'elle pour qu'elle améliore son bilan en matière de droits de la personne.

RECOMMANDATION 4

Le Canada devrait encourager le gouvernement turc à se faire le promoteur de la démocratie et de la modération au sein du monde musulman et à continuer de procéder aux réformes, en matière de développement démocratique et de respect des droits

¹⁹⁸ « The importance of backing Erdogan », *The Economist*, 31 janvier 2004, p. 15.

de la personne, notamment ceux de sa minorité kurde, que dictent à la Turquie ses obligations internationales et sa volonté d'adhérer à l'Union européenne.

RECOMMANDATION 5

Le gouvernement du Canada devrait chercher comment multiplier les contacts avec la Turquie tant au niveau des relations officielles qu'au niveau du secteur privé, de la société civile, du monde de l'enseignement et du milieu culturel. Il devrait envisager d'inviter le premier ministre, M. Recep Erdogan, à venir au Canada et à prononcer une allocution au Parlement qui pourrait entre autres, porter sur le renforcement de liens avec les pays du monde musulman.

Iran

L'Iran, dont la population croît très rapidement pour se rapprocher des 70 millions d'habitants (dont 50 p. 100 ont moins de 20 ans) est l'autre grand pays non arabe du Moyen-Orient musulman. La société iranienne, à majorité chiite, est fière de son héritage perse pré-islamique et regroupe diverses minorités ethniques et religieuses non musulmanes. Depuis la révolution khomeyniste de 1979, le pays renvoie une image liée à la prévalence d'une idéologie politique islamiste féroce opposée à l'Occident. La République islamique d'Iran est la seule théocratie officielle au monde. Elle s'est dotée d'un parlement élu de 290 membres (l'Assemblée consultative islamique, appelée Majlis), mais le Conseil des gardiens de la Constitution (constitué de 12 membres, qui ne répondent qu'au chef spirituel, détenteur du pouvoir suprême) peut opposer son veto aux lois. Ce dernier (actuellement l'Ayatollah Ali Khamenei) peut aussi destituer le président élu et chef d'État (poste occupé actuellement par Mohammed Khatami, élu en 1997 pour la première fois avec 70 p. 100 des voix, puis réélu en 2001 par une forte majorité réformiste).

Comme l'ambassadeur Philip MacKinnon l'a fait remarquer aux membres du Comité qui se trouvaient à Téhéran, l'Iran est un pays de contradictions derrière une apparence de pays peuplé de jeunes rebelles menés par un clergé âgé. L'Iran est loin d'être une démocratie, mais le pays n'en affiche pas moins une dynamique sociale et politique complexe à laquelle participe une population féminine instruite qui s'affirme. D'aucuns diraient que, dans une bonne partie du monde arabe, les chiites sont plus ouverts aux interprétations modernes que les sunnites traditionnels. Selon le professeur Turgay, de l'Université McGill, les chefs religieux

iraniens ont eux aussi donné « une interprétation très conservatrice de l'islam ». Le professeur a également fait référence à « une forte corruption aux sommets de la hiérarchie des mollahs¹⁹⁹ ».

La grande question à laquelle doit répondre le pays, 25 ans après la révolution, semble être de savoir si le régime islamique actuel peut se transformer suffisamment pour résoudre les énormes pressions démographiques et socio-économiques qui se sont accumulées²⁰⁰ et qui se sont manifestées par une désillusion croissante de la part du public à l'égard de la capacité du gouvernement et de la majorité parlementaire élue favorable aux réformes d'amorcer un changement²⁰¹.

Même avant la dernière confrontation entre les « conservateurs » religieux et les « réformateurs » politiques, beaucoup ont dit craindre un très faible taux de participation aux élections législatives prévues pour le 20 février 2004²⁰², ce qui signifierait la victoire par défaut de l'establishment conservateur. Depuis la visite du Comité, un autre élément de la Constitution islamique contraire à la démocratie a mené à une impasse avec les réformateurs, marquée par le conservatisme : c'est la capacité du Conseil des gardiens de juger de l'admissibilité des candidats aux élections.

Le 11 janvier 2004, le Conseil a disqualifié 4 000 candidats aux élections de février, dont 80 députés sortants — et plusieurs membres éminents du Majlis que le Comité avait rencontrés —, dans le but apparent d'assurer une majorité conservatrice²⁰³. Les parlementaires favorables à la réforme se sont élevés contre cette mesure, occupant le Majlis et adoptant un projet de loi, le 25 janvier, visant à annuler ces disqualifications. Le Conseil des gardiens a opposé son veto législatif, comme il en a le droit, forçant les réformateurs — dont le frère du président Khatami, l'un des députés disqualifiés et chef du plus important groupe réformateur, le Front de participation islamique — à appeler au boycott ou à la

¹⁹⁹ *Témoignages*, réunion n° 47 (1215). M. Turgay a ajouté : « L'interprétation que font les Iraniens de l'islamisme dans leur cœur et dans leur vie quotidienne est bien différente de l'interprétation égoïste et égocentriste qu'en font certains de ces gouvernements ».

²⁰⁰ Malgré les richesses naturelles du pays (dont 10 p. 100 des réserves mondiales connues en pétrole), le niveau de vie recule et, selon certaines estimations, 40 p. 100 de la population est pauvre. Les jeunes, en nombre toujours plus grand, s'inquiètent de leur accès aux études supérieures et aux emplois (les deux-tiers des Iraniens ont moins de 30 ans).

²⁰¹ Pour en savoir plus sur l'évolution de la situation, voir « God's rule, or man's? », *The Economist*, 18 janvier 2003; Farhad Khosrokhavar, « La politique étrangère en Iran : de la révolution à l'« axe du Mal » », *Politique étrangère*, printemps 2003, p. 77-91; Paul-Marie de la Gorge, « La République islamique d'Iran sous pression », *Le Monde diplomatique*, juillet 2003, p. 8-9; « Iran: Discontent and Disarray », documents d'information sur le Moyen-Orient du International Crisis Group, Amman/Bruxelles, 15 octobre 2003.

²⁰² La très faible participation aux élections locales de février 2003 laissait entendre que tel serait le cas (moins de 40 p. 100 pour l'ensemble du pays et de 10 à 13 p. 100 à Téhéran) (voir *Iran Country Report*, Economist Intelligence Unit, Londres, septembre 2003, p. 7)

²⁰³ Voir « Special Report Iran: Their last chance? », *The Economist*, 17 janvier 2004, p. 19-21.

suspension des élections²⁰⁴. La situation s'est encore dégradée le 1^{er} février lorsque plus de 100 membres du Parlement ont présenté leur démission en signe de protestation, et de nouveau le 15, les députés réformateurs ayant envoyé une lettre de protestation véhémente à l'Ayatollah Khameney²⁰⁵. Le Prix Nobel, Shirin Ebada comptait parmi les personnalités iraniennes à se joindre au boycott.

S'il ne peut renverser la disqualification des députés ou reporter les élections, décisions incombant au chef suprême et au Conseil des gardiens, le gouvernement Khatami pourrait démissionner²⁰⁶. Lorsque l'Ayatollah Khameney a refusé de reporter les élections, il a semblé une fois encore accepter des élections faussées, dominées par les conservateurs²⁰⁷. Ce qui est plus éloquent, c'est le commentaire suivant : « L'intérêt public dans la bataille électorale est passé sous silence. Près de sept ans après la victoire sans conteste de Khatami, la plupart des Iraniens ne croient plus à la capacité des réformateurs de surmonter la féroce opposition à la réforme²⁰⁸ ». La manipulation des résultats des élections du 20 février pour assurer aux Majlis un contrôle conservateur a miné davantage la crédibilité du régime au pays et à l'étranger²⁰⁹. La participation électorale a été la plus faible depuis la révolution — à peine 50 % dans l'ensemble du pays et moins de 30 % à Téhéran.

Sauf si l'on peut mettre un terme à la crise politique, la pire des 20 dernières années, qui coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire de la révolution, la survie et la crédibilité du régime pourraient être remises en question. Pour certains, la faiblesse patente du mouvement réformateur interne signifie que le moment est venu d'exercer des pressions externes plus fortes. Ce type de pression semble avoir eu un effet à la fin de l'an dernier lorsque l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la communauté internationale se sont opposées au non-respect par l'Iran de ses obligations de non-prolifération des armes nucléaires. Devant la menace d'un renvoi devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui aurait pu imposer des sanctions, l'Iran a semblé corriger la situation fin octobre 2003, en promettant de suspendre ses activités illicites d'enrichissement de l'uranium et en permettant à l'AIEA de mener d'autres

²⁰⁴ « Iran hardliners throw elections into doubt », *The Ottawa Citizen*, 26 janvier 2004. Selon cet article, les membres du gouvernement du président Mohammad Khatami ont déclaré qu'ils ne tiendraient pas des élections factices si ces disqualifications sont maintenues.

²⁰⁵ « Over 100 Iran Lawmakers Submit Resignations », *The New York Times*, 1^{er} février 2004. La lettre, qui fait précédent, du 15 février disait ceci : La révolution a apporté la liberté et l'indépendance. Aujourd'hui, vous menez un régime dans lequel les libertés et les droits légitimes de la population sont piétinés au nom de l'islam. Reza Yousefian, l'un des députés qu'a rencontrés le Comité, a décrit cette lettre comme le cri d'agonie d'un pays ("Reformers in Iran issue 'cry of agony'", *The Ottawa Citizen*, 17 février 2004).

²⁰⁶ Nazila Fathi, « Iran's Leader Said to Refuse Delay in Vote », *The New York Times*, 4 février 2004.

²⁰⁷ Paul Hughes, « Reformists in Iran brace for defeat », *National Post*, 16 février 2004. Sur la trahison des espoirs des Iraniens quant à l'établissement d'une démocratie islamiste, voir David Hirst, « Iran: still an Ayatollocracy », *The Globe and Mail*, 19 février 2004, p. A17

²⁰⁸ « Iran Reformists Stick to Demands in Electoral Row », *The New York Times*, 5 février 2004.

²⁰⁹ « Iran Election: What next? », *The Economist*, 28 février 2004, p. 14-15.

inspections visant à suivre et à vérifier le respect de ses obligations²¹⁰. Les activités nucléaires clandestines de l'Iran ont suscité d'autres préoccupations en février 2004²¹¹. Après que l'AIEA a resserré la censure en mars 2004, l'Iran a remis à plus tard la présence d'inspecteurs sur son territoire²¹².

Au-delà des préoccupations qu'entretiennent le Canada et d'autres pays à propos de la démocratie, des droits de la personne et de la prolifération nucléaire en Iran, le décès, survenu le 10 juillet 2003, alors qu'elle se trouvait en détention à Téhéran, de la photo-journaliste montréalaise Zahra Kazemi, qui détenait la double citoyenneté, a durci nos relations avec l'Iran. Nous analyserons la question plus en détail ci-après. Mécontent de la réponse du gouvernement iranien aux accusations de complicité officielle dans la mort de Mme Kazemi et à la demande de rapatriement de la dépouille au Canada, le Canada a rappelé son ambassadeur. Celui-ci est retourné à Téhéran après plusieurs mois, mais ce n'est que peu avant son départ que le Comité a pu obtenir des visas, malgré l'invitation de plusieurs hauts fonctionnaires iraniens s'étant présentés devant lui en 2002²¹³. Nous espérons que nos rencontres auront permis d'encourager en temps opportun les courageux Iraniens que nous avons rencontrés et qui ont compris les préoccupations de notre pays et dont les efforts continus en vue d'une réforme doivent être appuyés si l'on veut que l'Iran ait un avenir démocratique et pacifique.

Témoignages entendus en Iran

Le Comité n'a pas rencontré de partisans de la ligne religieuse pure et dure, dont nous n'aurions assurément pu rejeter le pouvoir et l'influence. Nous avons par contre été impressionnés par l'éloquence et la sincérité des représentants officiels que nous avons rencontrés, tant pour ce qui est de leur désir de voir se réaliser les réformes et de mieux dialoguer avec des pays comme le Canada que de leur apparente détermination à tirer l'affaire Kazemi au clair. Nos interlocuteurs

²¹⁰ Pour en savoir plus sur l'ampleur et les répercussions du programme nucléaire caché de l'Iran, voir « Special Report, Dealing with Iran: Next on the list? », *The Economist*, 14 juin 2003, p. 22-24; Ray Takeyh, « Iran's Nuclear Calculations », *World Policy Journal*, été 2003, p. 21-27; David Albright et Corey Hinderstein, « Iran, player or rogue? », *Bulletin of the Atomic Scientists*, septembre/octobre 2003, 59:5, p. 52-58; Pierre Jolicoeur, « L'Iran et la question nucléaire », *Points de mire*, Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité, Université du Québec à Montréal, 4:6, 15 septembre 2003; « Dealing with Iran's Nuclear Program », Rapport n° 18 sur le Moyen-Orient du International Crisis Group, Amman/Bruxelles, 27 octobre 2003.

²¹¹ Louis Charbonneau, "UN Warns of Nuclear Terrorism", *National Post*, 13 février 2004, p. A12; David Sanger et William Broad, "Iran Admits That It Has Plans for a Newer Centrifuge", *The New York Times*, 13 février 2004; « Iran: The divine right to a bomb », *The Economist*, 28 février 2004, p. 10.

²¹² Craig Smith, « Iran Freezes Nuclear Inspections After It is Censured by the U.N. », *The New York Times*, 14 mars 2004; « Iran Promises Resumption of Nuclear Inspections », *The New York Times*, 15 mars 2004.

²¹³ Le Comité a entendu le témoignage de Seyed Ali Ahani, à l'époque sous-ministre pour l'Europe et les Amériques du ministère iranien des Affaires étrangères (37^e législature, 1^{ère} session, réunion n° 87, 4 juin 2002).

étaient très instruits, certains ayant étudié dans des universités occidentales prestigieuses, et s'y connaissaient fort bien en politique et politique étrangère occidentale.

M. Mohsen Mirdamadi, président de la Commission de la sécurité nationale et des relations étrangères du Majlis — et disqualifié aux élections de février 2004 — faisait partie des étudiants ayant dirigé la révolution de 1979 que nous avons rencontrés. Il a expliqué que l'élan révolutionnaire de 1979 visait à renverser le despotisme et à affirmer une révolution des valeurs dans le but de créer une forme islamique de république. Il a rejeté l'idée que religion, liberté et démocratie étaient incompatibles, tout en admettant que la forme iranienne de démocratie islamique devait évoluer, sans que les réformes libérales ne nuisent aux croyances de la population. Le but est d'en arriver à une interprétation de la démocratie qui demeure fidèle à l'islam.

M. Mirdamadi a reconnu les contradictions dans les interprétations et les pratiques des différents pays musulmans et concédé que la voie vers la démocratie est un défi de taille pour les sociétés islamiques. Il a aussi convenu que l'intérêt général pouvait primer par rapport à certaines obligations religieuses en cas de conflit. À propos du droit de veto législatif du Conseil des gardiens (par exemple pour l'adhésion à la CEDAW²¹⁴), M. Mirdamadi a fait observer que la société iranienne était en transition. Elle peut tirer des enseignements de l'expérience européenne et occidentale et adapter ces enseignements aux valeurs et à la culture iranienne. Il a mis les membres du Comité en garde contre les comparaisons simplistes.

La question a été posée : La population sera-t-elle assez patiente pour attendre une plus grande démocratisation? Après avoir indiqué que le climat est plutôt au contentement et que le président Khatami symbolise la réforme, M. Mirdamadi a admis que, s'il était toujours étudiant, il voudrait probablement que les réformes se produisent plus rapidement. (Il est probable qu'il est actuellement moins satisfait de la situation et désire plus fortement un changement que lorsque nous l'avons rencontré. Lors d'observations qui ont été diffusées à la radio d'État pendant la crise entre le Parlement et le Conseil des gardiens avant les élections, il a déclaré : « Ils veulent couvrir l'horrible corps de la dictature du beau manteau de la démocratie. Nous n'avons d'autre choix que de démissionner²¹⁵ »).

²¹⁴ La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies. Selon un journal réformateur, en octobre 2003 le Conseil des gardiens aurait opposé son veto à 111 des 295 projets de loi adoptés par le Majlis. Ces dernières années, les arrestations politiques ont été nombreuses et plusieurs journaux et revues partisans de la réforme ont dû fermer leurs portes.

²¹⁵ Cité dans Parinoosh Arami, « Third of Iran's MPs Resign in Protest », *National Post*, 2 février 2004, p. A6.

Autre ancienne chef des étudiants de 1979, Mme Massoumeh Ebtekar, vice-présidente de la République islamique et ministre de l'Environnement, a décrit la motivation première des étudiants par le mot « dignité ». Il y allait de l'indépendance du pays et le droit international n'aurait pu empêcher un coup d'État qui aurait pu tuer dans l'œuf la révolution islamique et l'objectif de démocratie islamique pour lequel certains avaient donné leur vie. La révolution a établi, d'après elle, un « paradigme islamique totalement nouveau » et une « République islamique » (pas simplement un État islamique) approuvés par référendum populaire. Ceci est toutefois tout à fait nouveau. Ce que le processus de la réforme indique, c'est que la « dimension démocratique » est toujours bien vivante malgré les nombreuses difficultés et les grands défis. Mme Ebtekar a fait référence à un « vaste échantillon de points de vue dans la société iranienne ». Personne ne désire une démocratie où ce sont les plus puissants qui ont le dernier mot. Il faut une « politique éthique » qui accepte la diversité tout en respectant les valeurs culturelles et religieuses de la majorité. Pour ce qui est du « paradigme de l'avancement des femmes », il faut rechercher l'égalité des sexes tout en respectant le rôle crucial de la famille. Globalement : « Le processus de réforme fait face à des difficultés tout à fait particulières en Iran, mais avance. J'envisage l'avenir avec optimisme. » En décrivant une interaction complexe de facteurs religieux et démocratiques, elle a admis qu'il était difficile de trouver un équilibre, mais a déclaré que l'Iran pourrait devenir un exemple s'il parvient à ses fins. Le monde veut qu'il y ait amélioration sur le plan des droits de la personne et « ceci est naturel ».

Les membres de la faction féminine du Majlis que le Comité a rencontrés étaient très actives sur le plan des droits de la personne, et faisaient des pressions pour que justice soit faite dans l'enquête sur le meurtre de Zahra Kazemi perpétré alors que celle-ci était en garde à vue. Mme Elaheh Koolaei (autre députée disqualifiée) a fait observer que, même si elles sont peu nombreuses au Parlement, les femmes ont un rôle important sur le plan des activités menées et ont des droits politiques égaux à ceux des hommes (elles sont passées de 4 à 13 membres au Majlis). Ce témoin a précisé que plus de 60 p. 100 des étudiants inscrits à l'université sont des femmes et que la société iranienne croit fermement en la valeur des études supérieures²¹⁶. À propos du rôle des femmes dans la société iranienne, de l'effet de l'octroi du prix Nobel à Shirin Ebadi et de sa déclaration que la discrimination n'était pas attribuable à l'islam, mais plutôt à des cultures patriarcales, les députées ont déclaré que les femmes avaient joué un rôle de premier plan dans l'histoire iranienne récente — dans la révolution,

²¹⁶ Même si les femmes ont à relever de nombreux défis, 97 p. 100 des jeunes femmes savent lire et écrire depuis la révolution. Comme l'a fait remarquer Mme Nikki Keddie, il est faux de voir les pays musulmans, dont l'Iran, comme des autocraties monolithiques dans lesquelles les femmes sont essentiellement les victimes plutôt que des personnes cherchant à avoir une existence plus autonome et plus démocratique. Grâce aux luttes des femmes et aux forces de la modernisation, les femmes peuvent occuper davantage de charges publiques malgré le pouvoir croissant de l'islamisme, et l'expansion de ces rôles constitue en elle-même une force allant dans le sens de la démocratisation. (« A Woman's Place: Democratization in the Middle East », *Current History*, janvier 2004, p. 25).

pendant la guerre contre l'Irak et aujourd'hui au sein du mouvement réformateur. Bien qu'il y ait encore beaucoup à surmonter traditionnellement et que la condition des femmes fasse toujours l'objet d'un débat, elles estiment que l'islam est compatible avec un rôle à part entière des femmes dans tous les domaines. Elles ont fait remarquer que le nombre d'ONG féminines avaient connu une croissance remarquable au cours des six dernières années. Il y a de nouveaux centres d'études et les femmes y occupent une place plus importante. Mme Ebadi a joué un rôle actif dans une ONG vouée aux droits des enfants et peut être perçue comme un modèle. Les réformateurs tirent fierté du fait qu'elle a reçu le prix Nobel, prix vu comme une manifestation de l'intérêt que porte le monde à l'évolution pluraliste de la société iranienne dans un contexte islamique.

Au fil des discussions avec des membres du Majlis représentant des groupes minoritaires religieux et ethniques officiels, il a été possible de discerner un certain progrès, quoique insuffisant, sur des dossiers allant des droits religieux, éducatifs et culturels à la discrimination socio-économique. On nous a dit que les minorités étaient en mesure d'exercer leurs droits politiques. Il existe un comité parlementaire spécial des minorités religieuses et l'on nous a dit que le ministère de l'Éducation iranien emploie 700 non-musulmans. Ces porte-parole ont accueilli volontiers les possibilités de contacts et d'échanges avec les Canadiens, tout comme les Iraniens que nous avons rencontrés. L'une de ces personnes, qui a de la famille au Canada, le député Khosrow Dabestani représentant la communauté zoroastrienne, s'est présenté comme dirigeant un groupe d'amitié parlementaire avec le Canada. Dans le même temps, ils espéraient qu'en bâtissant des passerelles avec le monde musulman, le Canada s'éloignerait de l'approche « néo-conservatrice » américaine.

Il n'est pas surprenant que les Iraniens soient en quête de nouvelles approches de la part de l'Occident et envers ce dernier, le président Bush les ayant inclus dans « l'axe du mal » et les relations diplomatiques avec les États-Unis étant interrompues depuis près de 25 ans. Cette quête a été très manifeste lors d'une table ronde à laquelle participaient les membres de l'Institut d'études politiques et internationales, organe de recherche lié au ministère des Affaires étrangères. À propos de la situation de l'Irak d'après-guerre, le directeur général de l'Institut, M. Seyed Kazem Sajjadpour a estimé que toute théorie des dominos appliquée à l'instauration de la démocratie se révèle utopique. Parallèlement, il était « très heureux que Saddam ait été capturé ... et que son idéologie anti-iranienne se soit effondrée ». L'Iran a été le premier à reconnaître le Conseil du gouvernement irakien et a cherché la collaboration avec ce dernier, malgré les critiques de certains États de la Ligue arabe. D'après lui, le problème réside dans la mentalité des néo-conservateurs de Bush (avec leur étiquette d'« axe du mal » et des expressions comme « chaos créateur »). Selon lui, il est dans l'intérêt de l'Iran que l'Irak se stabilise. Mais l'Iran ne peut appuyer une occupation étrangère. La stabilisation d'une situation très difficile ne peut se faire sans légitimité.

Pour améliorer les relations avec le monde musulman, le Canada devrait veiller à garder son caractère distinctif, car trop s'identifier avec la politique étrangère américaine ne serait pas constructif. M. Sajjadpour a fait observer qu'il y a même aux États-Unis des observateurs qui décèlent des failles dans cette dernière et estiment nécessaire de s'attaquer aux dossiers épineux, notamment le conflit israélo-palestinien. Selon un autre témoin, ancien ambassadeur, les Occidentaux ne devraient pas chercher les racines du problème en Iran, comme si l'islam était l'un de ces problèmes. Les différences religieuses sont souvent exagérées. Ce qui s'est produit, c'est que le prisme politico-idéologique résultant des événements du 11 septembre a conduit à une fixation sur les éléments menaçants au sein de l'islam. Ce dont les Iraniens se souviennent, toutefois, c'est que les États-Unis ont longtemps soutenu les dictateurs (notamment le régime taliban). Les Iraniens ne croient pas que la démocratie peut être donnée comme l'aumône à des pauvres. Ils « n'ont aucune confiance » dans les intentions des États-Unis. Aussi M. Sajjadpour espère-t-il d'autres approches des pays occidentaux.

Les participants à la table ronde ont fait observer qu'il y a tout un éventail d'interprétations démocratiques et autoritaires de l'islam. Les partisans de la ligne dure tant du côté musulman que du côté occidental sont ceux qui conduiront au conflit; il incombe donc aux modérés de chaque camp de trouver un règlement pacifique. D'après le député Reza Yousefian²¹⁷, « il n'y a aucun conflit entre l'islam et la démocratie et le respect des droits de la personne ». M. Sajjadpour, rappelant que c'est l'Iran qui a inventé les échecs, a appelé à une compréhension des complexités de la situation et à un rejet des stéréotypes grossiers. Il a précisé que l'Iran avait été le premier État du Moyen-Orient à mener une révolution démocratique (en 1906). « Ce désir se trouve dans la population », a-t-il dit, et « la démocratie est un processus qui concerne tout le monde ».

Outre ces paroles empreintes de courage, le Comité a entendu de nouveaux témoignages critiques sur l'Iran, sur les plans de la démocratie et des droits de l'homme et sur les risques que les libres penseurs et les défenseurs de ces droits prennent. L'ayatollah Seyed Mostafa Mohaghegh Damad, haut commissaire de la Commission islamique des droits de la personne de l'Iran et professeur de droit coranique, a fait observer que : « le problème fondamental, c'est que les gens ne connaissent pas leurs droits ». Il faut donc procéder à une sensibilisation et à une promotion des droits. La population est habituée à obéir et croit qu'elle doit demander au gouvernement le respect de ses droits. M. Mohammad Hassan Ziaiefar, secrétaire général de la Commission, a noté que l'Iran était habitué aux dictatures, rappelant une déclaration du grand metteur en scène iranien, Mohsen Makhmalbaf, selon lequel il y a une « mentalité de la dictature » chez les Iraniens. Travailler à la démocratie dans un contexte qui manque de précédents ou de préparation exige que l'on s'emploie à inculquer les

²¹⁷ M. Yousefian, un autre des législateurs réformateurs disqualifiés, représentait le Shiraz; il avait appris l'anglais pendant ses sept années d'emprisonnement dans un camp de guerre irakien.

valeurs et les habitudes démocratiques dans la population. Il a décrit le processus permettant de relever les défis post-révolutionnaires de l'Iran comme un triangle : politiciens établis, forces politiques externes et société, notamment les ONG avec lesquelles établir des liens plus étroits.

M. Ziaiefar croit honnêtement que le respect des droits de la personne, et même sa propre sécurité, sont toujours menacés en Iran : « Je dois dire honnêtement que la situation est mauvaise ». Les mouvements réformistes attirent pourtant l'attention sur les violations des droits de la personne, et un nombre croissant de défenseurs de ces droits n'abandonneront pas la lutte. M. Ziaiefar estime toujours que « la force du peuple prévaudra ... Aujourd'hui, ceux qui violent les droits de la personne sont identifiés, isolés et rejetés ». Il a ajouté que « la démocratie n'est pas un cadeau à nous donner de l'extérieur mais doit venir de la société », et devient ainsi une force irréprouvable. M. Damad est tout aussi direct : « sans démocratie, il n'y a pas de droits de la personne ». (À ce propos, il a qualifié d'absurdité la tenue récente d'une conférence sur les droits de la personne en Arabie saoudite et a également critiqué l'Occident pour avoir ciblé l'Iran alors que ce pays est plus ouvert à propos de l'islam que l'Arabie saoudite.) Ce qui est positif, c'est que la population désire la démocratie et voudrait voir la corruption stoppée. En tant que mullah, il estime personnellement qu'un gouvernement musulman convient à un peuple musulman, mais ne devrait pas être un gouvernement religieux « idéologique » ni une « théocratie » niant les droits de la personne.

M. Damad a fait observer qu'il est très important pour les gouvernements occidentaux d'aborder la question des droits de la personne en Iran du point de vue des avantages pour la population iranienne. Si la motivation occidentale est perçue comme intéressée, ou fondée sur des impératifs de sécurité ou la crainte du terrorisme, l'intérêt de l'Occident sera jugé comme une attaque et non une aide. Les motifs des États-Unis ne trompent personne. Comment la guerre en Irak peut-elle être une question de droits de la personne quand les dirigeants des États-Unis et de la France, qui connaissaient les atrocités commises sur le plan des droits de la personne depuis des années n'ont rien fait? Les témoins soulignent qu'il faut défendre les droits de la personne partout au monde pour que les Iraniens ne supposent pas que les Canadiens ne s'intéressent qu'à l'affaire Kazemi. Du point de vue de M. Damad, il faut que l'Occident comprenne mieux les différents courants de la pensée islamique en matière de droits de la personne. Et « la société civile dans tous les pays musulmans a besoin d'aide ». Mais pour que cette aide soit authentique, il faut qu'elle soit uniforme, contrairement à ce qui s'est fait par le passé, et il faut éviter tout programme politique intéressé de manière à pouvoir établir des partenariats d'appui à long terme tenant compte de la situation et des préoccupations des Iraniens.

L'affaire Zahra Kazemi et les droits de la personne en Iran

La photo-journaliste canado-iranienne Zahra Kazemi, domiciliée à Montréal, a été arrêtée le 23 juin 2003 alors qu'elle prenait des photos à l'extérieur de la prison Evin de Téhéran où sont détenus de nombreux prisonniers politiques. Elle était entrée dans le pays à l'aide de son passeport iranien (comme de nombreux autres pays, l'Iran ne reconnaît pas la double citoyenneté) et avait une accréditation de journaliste iranienne. Mme Kazemi a été emprisonnée sans accusation formelle, mise au secret et a subi au cours des interrogatoires des journées suivantes des blessures physiques mettant sa vie en danger, signes de torture. Hospitalisée le 27 juin, elle est décédée de ses blessures le 10 juillet et a été enterrée en Iran le 22, alors que son fils avait souhaité que la dépouille soit rapatriée au Canada. Un certain nombre d'organismes canadiens ont exhorté le gouvernement canadien à prendre des mesures en vue d'exiger des réponses du gouvernement iranien et de demander justice pour les tortures infligées à un citoyen canadien et un meurtre perpétré pendant une garde à vue.

Au moment de la réunion du Comité à Téhéran vers la mi-octobre 2003, se déroulait le procès de l'agent du renseignement accusé d'avoir battu à mort Mme Kazemi. Le Canada a demandé puis obtenu un troisième siège de représentant non-officiel au tribunal. De l'avis de beaucoup, il y a eu camouflage malgré les poursuites judiciaires, car ces dernières étaient supervisées par le procureur en chef, Saeed Mortazavi, que beaucoup soupçonnent d'être en fait responsable du décès de Mme Kazemi.

Le Comité a également appris que le Parlement iranien se démenait pour découvrir la vérité et faire justice. Même les Iraniens qui estimaient qu'il s'agissait d'un cas isolé malheureux ont voulu manifester leur préoccupation à cet égard. Lors de la première réunion du Comité, M. Mirdamadi a précisé que les circonstances du meurtre avaient provoqué l'un des plus longs débats au Majlis. Parmi les orateurs les plus virulents se trouvait le vice-président du Majlis, M. Mohsen Armin (un autre député disqualifié) avec lequel les membres du Comité se sont entretenus séparément sur le travail de la commission parlementaire chargée de l'article 90, qui étudie les atteintes aux droits légaux et constitutionnels des citoyens. La députée Jamileh Kadivar de la faction féministe, qui siège à cette commission (et s'est présentée aux élections du 20 février), a été en mesure de donner au Comité des détails sur l'enquête à partir de l'arrestation de Mme Kazemi, et de préciser qu'un rapport de 19 pages avait été approuvé à la majorité sans être lu en Chambre, en raison de manœuvres procédurières douteuses. Elle espérait bien que ces difficultés seraient surmontées et c'est en effet elle qui a été chargée de lire ce rapport très critique au Majlis le 28 octobre, rapport qui accusait directement le procureur en chef Mortazavi et son bureau. Mme Kadivar a fait savoir que les membres de la Commission chargée de

l'article 90 demanderaient un procès indépendant des responsables²¹⁸. Les chefs de la Commission des droits de la personne avec lesquels nous nous sommes entretenus ont également reconnu les lacunes des structures judiciaires iraniennes et fait savoir qu'elles appelaient à l'établissement d'une commission d'enquête indépendante afin de rétablir la confiance de la population iranienne.

Le Comité prend bonne note de ces efforts faits de bonne foi. Nous comprenons également qu'il importe de transmettre les préoccupations des Canadiens de manière à appuyer les Iraniens qui travaillent à des réformes au sein de la société et dans les institutions politiques. Le gouvernement iranien doit néanmoins être tenu responsable du fait que justice n'a pas encore été faite ni semble avoir été faite pour Zahra Kazemi et sa famille. Il faut régler cette situation. Or, les poursuites judiciaires ont été brusquement interrompues, sans qu'aucune explication ne soit fournie, en octobre 2003. Un deuxième suspect aurait été arrêté en février 2004, mais rien n'indique officiellement qu'il y a eu un nouveau procès²¹⁹. Ce même mois, la gravité de l'affaire Kazemi et ce qui semble être un camouflage officiel ont également été mentionnés dans un rapport extrêmement critique sur les violations des droits en Iran émanant du rapporteur spécial Ambeyi Ligabo de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies²²⁰. D'autre part, la discorde entourant les élections de février 2004 est extrêmement inquiétante pour ce qui est du respect des droits de l'homme et des réformes en vue d'une démocratisation au sein de l'Iran.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Le Comité reconnaît qu'il est possible d'accroître les relations avec l'Iran, pays chiite le plus important au monde. Il s'agit d'une question qui intéresse directement bien des Canadiens, puisque quelque 2 000 d'entre eux vivent en Iran et que vivent au Canada 300 000 Canadiens d'origine iranienne. La population du Canada a été choquée du meurtre de Zahra Kazemi. Mais elle a répondu généreusement aux appels à l'aide des victimes du tremblement de terre qui a dévasté la région de Bam, dans le sud-est de l'Iran en décembre dernier. Le Comité prend bonne note de l'annonce du 23 janvier 2004 de la ministre de la Coopération internationale Aileen Carroll — membre du Comité qui s'est rendu à Téhéran — selon laquelle l'aide officielle du pays aux victimes du séisme s'élèvera à plus de 1,5 million de dollars.

²¹⁸ Ironie du sort, le jour même de la publication du rapport, le vice-président Armin qui, techniquement bénéficie de l'immunité parlementaire, a été condamné à six mois d'emprisonnement pour avoir soi-disant insulté l'un de ses collègues de la ligne dure. (Jonathon Gatehouse, « Seeking Answers », *Maclean's*, 10 novembre 2003, p. 30.) Il semblerait qu'au début de 2004 M. Armin n'avait pas été emprisonné et qu'il contesterait le verdict.

²¹⁹ Graeme Hamilton, « Iran arrests a second suspect in Kazemi murder », *The Ottawa Citizen*, 17 février 2004, p. A4.

²²⁰ Andrew McIntosh, « UN slams Iran on Kazemi case », *The Ottawa Citizen*, 1^{er} février 2004, p. A3.

Le Comité comprend bien ce qu'il a appris sur la perception positive qu'ont les Iraniens du Canada, sur la volonté de poursuivre un dialogue sur les plans politique et culturel, sur la demande de visas d'étudiant au Canada et d'échanges plus importants d'étudiants, et même sur la possibilité d'étendre les relations économiques et commerciales comme tremplin vers les marchés du Moyen-Orient. Mais tout dépendra de la volonté de l'Iran de donner suite à ses engagements de non-prolifération nucléaire, de sa dissociation du terrorisme islamiste et de la capacité des autorités iraniennes de procéder à de grandes réformes juridiques et politiques. Les événements récents ne sont pas de bon augure pour ce dernier aspect.

Le Comité est très inquiet de la disqualification des parlementaires iraniens partisans des réformes qui exigeaient un processus électoral juste et démocratique. Il applaudit par ailleurs les efforts déployés par le Canada aux Nations Unies pour que l'on s'inquiète davantage de la situation des droits de la personne en Iran²²¹. Ces efforts devraient être poursuivis plus vigoureusement compte tenu des conclusions critiques qu'a formulées récemment le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies en Iran.

Le International Crisis Group, dont le rapport a déjà été mentionné, a signalé que : « Un grand nombre d'Iraniens placent désormais beaucoup d'espoir dans les tentatives venant de l'étranger pressant l'Iran de procéder à des réformes sur le plan des droits de la personne et sur le plan politique ... Les Iraniens ont également indiqué clairement que les contacts de peuple à peuple et les échanges économiques seraient également un moyen d'accroître les libertés personnelles ». En d'autres termes, il serait peu efficace d'adopter une politique visant à isoler ou à punir l'Iran. Comme ce rapport le conclut :

La désaffection du peuple et les paradoxes du régime iranien sont tels que l'on peut véritablement douter que ce dernier puisse se maintenir longtemps dans sa forme actuelle. Des contacts culturels et économiques accrus avec le monde extérieur, combinés à une insistance internationale continue en vue de réformes politiques et d'un respect plus grand des droits de la personne fortifieront la société civile naissante en Iran au lieu de l'affaiblir et dilueront le pouvoir des conservateurs au lieu de le consolider²²².

M. Noah Feldman, expert américain de la démocratie islamique qui a témoigné lors de nos réunions tenues à Téhéran, a présenté une analyse qui va

²²¹ Le Canada a présenté une résolution aux termes durs sur la situation des droits de l'homme en Iran à la Troisième Commission de l'Assemblée générale (Sociale, Humanitaire et Culturelle), laquelle a été approuvée le 21 novembre 2003 par 73 votes contre 49 et 50 abstentions (pour plus de détails, voir <http://www.un.org/News/Press/docs/2003/gashc3771.doc.htm>). La résolution a été approuvée par la suite à l'Assemblée générale plénière de décembre 2003.

²²² « Iran: Discontent and Disarray », 15 octobre 2003, p. 2 et 15.

dans le même sens, sans sous-estimer les incertitudes et les défis qui se posent à l'Iran et à ses partenaires.

Pour ce qui est de l'Iran, quelqu'un a dit que l'espoir de ce pays, c'est son peuple; en gros, je suis d'accord. À deux reprises, 70 p. 100 des gens ont voté pour le seul réformateur inscrit sur le bulletin de vote, et ils ont opté massivement pour une assemblée législative qui préconisait la réforme. [...] ces élections semblent n'avoir rien donné dans la pratique, et les Iraniens sont très mécontents de la situation. La liberté de parole n'existe pas, les leaders élus n'ont pas la possibilité de gouverner. La situation en Iran est telle qu'un grand nombre d'Iraniens veulent un changement, mais ils ont été témoins d'une révolution violente dans les dernières années. Ils savent le prix qu'une société doit payer en cas de révolution violente : ils savent qu'une génération sera perdue, ils savent combien mourront inutilement, et ils craignent de la provoquer. Ce que nous pouvons faire, c'est démontrer de façon aussi claire que possible aux Iraniens, soit en faisant appel à leur gouvernement, ce qui est parfois la bonne chose à faire, soit en nous dissociant de lui, ce qui est aussi parfois la chose à faire, que nous appuyons les aspirations de ces 70 p. 100 d'Iraniens qui veulent un changement, à n'en pas douter. Je pense que c'est la meilleure façon pour nous de les aider, et je crois que ces gens finiront par l'emporter. Mais il faudra du temps, et pour l'instant il n'y a pas de solution immédiate qui soit évidente²²³.

En bref, c'est un moment crucial pour les relations avec l'Iran qui appellent à une diplomatie précautionneuse et habile de la part du Canada.

RECOMMANDATION 6

Le Canada devrait protester énergiquement contre le processus électoral de février 2004 qui disqualifie des parlementaires sortants et exhorter le régime iranien à mener des élections démocratiques transparentes et justes. Le Canada devrait aussi continuer de travailler étroitement avec d'autres pays au sein de tribunes multilatérales et avec les forces démocratiques en Iran, y compris si possible par les voies parlementaires et politiques en place, dans le but d'y améliorer le respect des droits de la personne.

RECOMMANDATION 7

Le gouvernement du Canada devrait poursuivre activement les efforts qu'il déploie pour que le gouvernement iranien rende compte de façon complète de la détention illégale, de la torture et du meurtre de la journaliste canadienne Zahra Kazemi, et il devrait

²²³ *Témoignages*, réunion n° 58 (1145).

rechercher tous les moyens possibles pouvant aboutir à une résolution juste et satisfaisante.

RECOMMANDATION 8

Le Canada devrait parallèlement chercher des moyens d'accroître les contacts constructifs avec la société civile iranienne par la voie d'échanges dans les secteurs de l'éducation, de la culture et d'autres secteurs et des liens avec le secteur privé et les ONG.

RECOMMANDATION 9

Le Canada devrait continuer d'exercer des pressions sur l'Iran pour que ce pays respecte toutes les obligations qu'il a contractées dans le cadre du *Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires* et, plus particulièrement, honore les engagements qu'il a pris auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique après avoir admis, en octobre 2003, qu'il avait contrevenu aux règles.

Arabie saoudite

L'Arabie saoudite est en proie à une crise sévère. L'économie n'arrive pas à suivre la croissance démographique, l'État-providence se détériore rapidement, et les rancunes régionales et sectaires occupent de plus en plus l'avant-scène. Ces problèmes ont été exacerbés par une recrudescence de l'activisme islamique radical. Beaucoup s'accordent sur le fait que le système politique saoudien se doit d'évoluer, mais une grave schizophrénie culturelle empêche l'élite du pays de s'entendre sur les modalités d'une réforme.

– Michael Scott Doran, « The Saudi Paradox²²⁴ »

Le Royaume d'Arabie saoudite, qui est le plus grand et le plus peuplé des États de la Péninsule arabique, constitue, comme l'a rappelé l'ambassadeur du Canada Roderick Bell, « l'épicentre de l'islam ». Le monarque régnant, le roi Fahd Ben Abdel Aziz Al-Saoud, détient le titre de « gardien des deux mosquées sacrées » (celle de La Mecque et de Médine). La société saoudienne est probablement plus imprégnée du respect strict de la foi islamique que tout autre pays des mondes arabe ou musulman. Tout y est jugé en termes de religion et il y existe même une « police religieuse » chargée de la faire respecter par la

²²⁴ *Foreign Affairs*, janvier/février 2004, p. 36; voir aussi « Whither Saudi Arabia? », *National Post*, 5 janvier 2004; F. Gregory Gause III, « Saudi Arabia Challenged », *Current History*, janvier 2004, p. 21-24. Pour une étude plus approfondie, voir Anthony Cordesman, *Saudi Arabia Enters the Twenty-First Century*, deux volumes, Praeger Publishers, New York, 2003.

population. Bien que le pays compte une importante minorité chiite (représentant environ 10 p. 100 de la population), la grande majorité des 24 millions d'habitants appartient à l'islam sunnite. De plus, l'idéologie dominante des dirigeants religieux et politiques est celle d'une école puritaine de l'islam sunnite connue sous le nom de « wahhabisme²²⁵ ». Comme le résume succinctement M. Michael Doran, « le wahhabisme est le fondement de tout le système politique et il ne faut donc pas s'étonner de voir quiconque a intérêt au maintien du statu quo s'y rallier face au changement²²⁶ ».

L'État saoudien actuel a à peine plus de 70 ans. À la suite de la chute de l'Empire ottoman, le chef d'une dynastie tribale, connu sous le nom d'Ibn Saoud, a progressivement pris le contrôle de la plus grande partie de la Péninsule arabique. Le Royaume a été fondé en 1932 (du pétrole y a été découvert peu d'années après, en 1938) et la « Maison des Saoud », une famille royale qui compte aujourd'hui près de 7 000 princes et ne cesse de croître, occupe le pouvoir depuis lors. Afin de consolider la monarchie, la famille des Saoud a conclu avec le wahhabisme une alliance, un mariage de raison politico-religieux, qui, comme indiqué plus haut, est toujours en vigueur aujourd'hui et empêche ainsi le régime de s'adapter aux pressions en faveur du changement²²⁷.

Ces pressions se font plus fortes et des tensions sont apparues, tout particulièrement depuis les événements du 11 septembre 2001, où 15 des 19 terroristes se sont révélés être des citoyens saoudiens, et plus encore depuis les attentats terroristes qui ont été perpétrés, en mai et en novembre 2003, sur le territoire saoudien et qui avaient clairement pour cible le régime en place²²⁸. Les attentats à la bombe de Riyad, le 12 mai dernier, ont constitué un signal d'alarme que les autorités saoudiennes n'ont pas pu ignorer et qui les a contraintes à prendre de réelles mesures contre le terrorisme à l'intérieur du pays. Le pays doit également faire face à un dilemme existentiel, car le développement politique, intellectuel et socioculturel n'a pas suivi la croissance économique alimentée par le pétrole²²⁹. Cette société inégale et non démocratique en crise, tiraillée entre le traditionalisme religieux d'une part, et l'argent et les technologies de l'Occident

²²⁵ Abdel Wahhab a fondé, au milieu du XVIII^e siècle, un mouvement religieux islamique conservateur qui prône un renouveau islamique fondé sur un nettoyage moral et l'élimination de toute innovation au sein de l'islam. Le wahhabisme strict a tendance à considérer ceux qui n'y adhèrent pas comme des païens ou des ennemis de la seule vraie foi. Voir Hamid Algar, *Wahhabism: A Critical Essay*, Islamic Publications International, 2002; et « Le wahhabisme et l'histoire de l'Arabie », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, n° 174, octobre-décembre 2001, numéro spécial sur « L'Arabie saoudite et la péninsule après le 11 septembre: défis et enjeux d'une région en crise », p. 19-37.

²²⁶ « The Saudi Paradox », p. 51.

²²⁷ Voir Olivier Da Lage, « Entre les religieux et la famille royale, le malaise saoudien », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, octobre-décembre 2001, p. 3-17.

²²⁸ Voir « How safe is the House of Saud? », *The Economist*, 15 novembre 2003, p. 43-44. Voir aussi Alain Gresh, « Les grands écarts de l'Arabie saoudite », *Le Monde diplomatique*, juin 2003, p. 16-17.

²²⁹ Pour un bref aperçu des perspectives de réforme, voir « Saudi Arabia: Adapt or die », *The Economist*, 6 mars 2004, p. 42-44.

d'autre part, subit à la fois les pressions progressistes des fournisseurs de la culture du téléphone portable²³⁰ et les pressions rétrogrades des farouches défenseurs de la vertu wahhabite.

L'Arabie saoudite ne prétend pas être une démocratie — il ne s'y tient jamais d'élection — mais, abstraction faite de l'incarcération de plusieurs réformistes connus en mars 2004²³¹, elle donne, en réponse aux pressions, des signes, certes minimes et hésitants, d'une certaine évolution sociale et politique. On notera, entre autres :

- l'examen de la question de la succession et du besoin de sang neuf au sein de la gérontocratie au pouvoir;
- la reconnaissance du grand problème socio-démographique que pose l'arrivée des jeunes sur le marché du travail dans un contexte où le revenu par habitant est en baisse ainsi que la nécessité de réduire la dépendance envers la main-d'œuvre étrangère²³²;
- la réforme de l'éducation et, notamment, de l'éducation religieuse²³³;

²³⁰ L'adoption massive des nouvelles technologies de communication pourrait avoir des répercussions positives en termes de progrès politique. Un rapport sur le bouillonnement politique au sein du Royaume cite un journaliste qui aurait déclaré : « En Arabie saoudite, depuis la généralisation des téléphones portables et de l'accès au courrier électronique, plus rien ne peut rester caché. » (Alain Gresh, « Balbutiements de l'opinion publique en Arabie saoudite », *Le Monde diplomatique*, mai 2002, p. 14.)

²³¹ Dominic Evans, « Saudis detained for Urging Reform » et « U.S. Condemns Detention of Saudi Reformers », *National Post*, 17 et 18 mars 2004. Voir aussi « Saudi Arabia: The limits of reform », *The Economist*, 25 mars 2004.

²³² Comme on peut le lire dans un éditorial du quotidien *Arab News*: « Tout le monde sait que le chômage constitue un problème majeur pour l'Arabie saoudite. Avec une population dont la moitié est âgée de moins de 15 ans, elle se doit de trouver des emplois pour la marée de jeunes Saoudiens qui s'apprête à envahir le marché du travail. Faute de quoi, elle doit s'attendre à un désastre économique et social. Aucun pays ne peut se permettre d'affronter le mécontentement d'une jeunesse sans emploi aussi importante. [...] Les fonds que les travailleurs immigrés renvoient dans leurs foyers atteignent la somme colossale de 70 milliards de riyals saoudiens par an. Cette somme pourrait faire travailler, et progresser, l'économie saoudienne si tous ces emplois étaient occupés par des Saoudiens. » (« Attitude Problem », 22 octobre 2003.)

²³³ Bien que, lors d'un récent sommet, le Conseil de coopération du Golfe, qui regroupe six monarchies arabes productrices de pétrole dont l'Arabie saoudite, se soit engagé à entreprendre une réforme de l'éducation religieuse, la question demeure extrêmement délicate. Les efforts consentis par le Royaume en ce sens, dans le cadre du « dialogue national » instauré par le prince héritier Abdallah et des mesures de réforme votées par le conseil consultatif désigné du pays, ont suscité de violentes objections de la part des élites wahhabites. (Voir « Arab education: The risks of reform », *The Economist*, 24 janvier 2003, p. 41-42.)

- le fait que les femmes saoudiennes peuvent désormais obtenir une carte d'identité et constituent un pouvoir, sinon politique, du moins économique (on compte, par exemple, 4 000 femmes d'affaires à Djedda, dont les avoirs bancaires atteignent un total de 11,5 milliards de dollars)²³⁴;
- l'existence, dans la presse, d'une critique qui se fait de plus en plus entendre²³⁵ et la récente tenue d'une conférence sur les droits de la personne²³⁶;
- la présence moins visible de la police religieuse (« moutawa ») depuis l'attaque terroriste du 12 mai 2003;
- en octobre 2003, la première manifestation publique organisée depuis de nombreuses années (malgré le grand nombre d'arrestations);
- des ballons d'essai laissant envisager la possibilité d'élections locales et peut-être, ultérieurement, du Conseil consultatif du Royaume, ou « Majlis Al-Choura », composé de 120 membres, tous de sexe masculin;

²³⁴ Quelques femmes saoudiennes, appartenant aux milieux d'affaires ou membres de professions libérales, ont été invitées à participer à un certain nombre de réunions et d'événements nationaux tels que l'importante conférence économique qui s'est tenue à Djedda en janvier 2004. Il a également été possible de lire quelques articles critiques dans la presse locale. (Voir, par exemple, Maram Abdul Rahman Al-Watan, « Denying Women Rights », *Arab News*, 22 octobre 2003, p. 3.) Néanmoins, la présence de femmes à de telles réunions continue de susciter la condamnation des autorités religieuses saoudiennes. (Voir « Saudi women toil for equality in the workplace », et « Saudi cleric decries call for women's rights », *National Post*, 19 janvier et 22 janvier 2004.)

²³⁵ Des restrictions sévères continuent cependant d'être couramment imposées au journalisme indépendant. Voir, par exemple, Alan Freeman, « New veil, old face », *The Globe and Mail*, 31 octobre 2003.

²³⁶ Cette conférence, intitulée « Human Rights in Times of Peace and War », s'est tenue les 14 et 15 octobre 2003. Aucune organisation indépendante des droits de la personne n'existait dans le Royaume; cependant, une association nationale des droits de la personne de 41 membres a été formée en mars 2004 (Dominic Evans, « First Saudi human rights group to abide by shariah law », *National Post*, 10 mars 2004, p. A12). Un universitaire néerlandais invité à cette conférence a par la suite écrit à son sujet : « Les présentations des conférenciers officiels n'ont fait que confirmer le soupçon qu'il s'agissait d'une manifestation de propagande ». Malgré cela, et en dépit de « l'impression générale d'absence quasi complète de libertés politiques et culturelles », il a reconnu que « le vent du changement souffle également sur la péninsule. La coalition politico-religieuse entre la monarchie et les oulémas wahhabites est mise à rude épreuve ». (Bas de Gaay Fortman, « Stashed Women in Saudi Arabia », *Netherlands School of Human Rights Research Newsletter*, 7:4, décembre 2003, p. 7-8.)

- une évolution de la composition du Conseil, ou Choura, au profit des élites séculières diplômées (à l'heure actuelle, seuls 10 p. 100 possèdent un diplôme en études religieuses; 65 p. 100 possèdent un doctorat ou une maîtrise et 87 p. 100 ont fréquenté des universités occidentales).

Malgré ces gestes hésitants, l'Arabie saoudite souffre en Occident d'une image de plus en plus négative, non seulement dans les médias populaires, mais aussi dans les publications universitaires. Le conservatisme social et religieux de l'Arabie saoudite, de même que l'extrême restriction des droits civils qui règne dans le pays, surtout pour les femmes, en font une cible de choix. Fait plus inquiétant encore, le Royaume est accusé de représenter pour les pays occidentaux un danger plutôt qu'un allié bienveillant. L'une des accusations fréquemment formulées est que l'argent du pétrole saoudien a été utilisé pour disséminer le wahhabisme à travers le monde et même pour soutenir ce militantisme politique islamiste qui constitue non seulement une menace pour les « infidèles » non musulmans, mais risque bien aussi, par un effet pervers, d'amener la chute même du régime wahhabite²³⁷.

Le Comité a entendu des déclarations en ce sens lors des témoignages qui ont précédé sa visite en Arabie saoudite. M. Salim Mansour, par exemple, a affirmé que « ... l'argent que l'Arabie saoudite a donné pour construire des mosquées a servi à véhiculer le bacille de ce que j'appelle la forme de néofascisme du monde musulman dans le réseau des mosquées. [...] Partout au Canada, les imams des mosquées sont tous financés par l'Arabie saoudite²³⁸ ». M. Uner Turgay a déclaré que, « ... depuis 20 ans, [...] l'Arabie saoudite répand l'islam wahhabite dans tout le pays à coups de millions et de milliards de dollars : elle a fait construire des centaines de mosquées et elle diffuse des milliers de brochures et de bulletins d'information sur le wahhabisme. Les Saoudiens ont infléchi l'interprétation de l'islam dans tout le monde musulman²³⁹ ».

Pour ce qui est des perspectives d'un « changement de régime » conduisant à une libéralisation et à une démocratisation réelles de l'Arabie saoudite, M. Noah Feldman, interrogé sur la question après le retour du Comité des audiences tenues dans ce pays, a répondu que :

²³⁷ Voir, par exemple, Stephen Schwartz, *The Two Faces of Islam: The House of Sa'ud from Tradition to Terror*, Doubleday, 2002; Dore Gold, *Hatred's Kingdom: How Saudi Arabia Supports the New Global Terrorism*, Regnery Publishing, 2003; Robert Baer, « The Fall of the House of Saud », *Atlantic Monthly*, mai 2003, p. 53-62; Brian Eads, « Le double jeu de l'Arabie saoudite », *Sélection du Reader's Digest*, 113:20, novembre 2003, p. 120-130; « The Roots of Global Terror: How the Saudis Made Jihad an International Industry », *U.S. News and World Report*, 15 décembre 2003, p. 18-32; « Financing Islamist terrorism », *Strategic Comments*, 9:10, décembre 2003; Régis Le Sommier, « Mensonges d'Arabie », *L'Actualité*, janvier 2004, p. 22-24.

²³⁸ *Témoignages*, réunion n° 31 (1055).

²³⁹ *Témoignages*, réunion n° 47 (1210).

... les Saoudiens eux-mêmes savent qu'il faut améliorer leur gouvernance, mais ne seront favorables à une plus grande démocratisation que si nous formulons les choses de façon plus précise en disant: « Prenez les moyens que vous voulez, mais commencez à déléguer du pouvoir à la population ». [...] Le seul espoir pour la famille royale saoudienne de demeurer une monarchie constitutionnelle à long terme et de ne pas devenir une institution anachronique vouée au même sort que d'autres monarchies intransigeantes de la région, comme celle du Shah d'Iran par exemple, réside dans la constatation qu'elle doit établir un lien direct entre elle-même et ses citoyens, sans qu'intervienne l'influence du clergé. Tant que le clergé servira d'intermédiaire entre la famille royale et la population, la famille royale sera paralysée et ne pourra pas améliorer la situation²⁴⁰.

M. Feldman a également expliqué qu'un gouvernement disposant d'une richesse pétrolière telle que celle de l'Arabie saoudite n'optera « certainement pas pour la démocratie simplement en raison de pressions internes, parce [qu'il sera] toujours en mesure d'acheter » ceux qui s'opposent à lui. Les récents signes d'une certaine ouverture aux réformes sont « plutôt une forme de réaction aux pressions exercées par les autres pays. Et ce genre de pression peut être exercé surtout à huis clos, reconnaissons-le, pas par des gens qui frappent très fort sur la table²⁴¹ ».

Pour le Canada, la question de savoir comment conduire l'Arabie saoudite sur un chemin pouvant raisonnablement mener à des réformes en matière de droits politiques et de la personne a été sérieusement compliquée, comme dans le cas de l'Iran, par des tensions bilatérales dues au traitement subi par un citoyen canadien détenu dans le pays. Le fait est que la condamnation à mort de M. William Sampson (qui a témoigné devant le Comité le même jour que M. Feldman) et ses allégations répétées au sujet de tortures que lui auraient infligées les autorités saoudiennes ont probablement plus attiré l'attention des médias canadiens que tout autre aspect des relations canadiennes avec les mondes arabe et musulman au cours des dernières années. Nous reviendrons plus en détail sur cette affaire un peu plus loin. Ce qu'il importe de noter ici, c'est que, bien que M. Sampson soit sorti des prisons saoudiennes au début d'août 2003, la possibilité, pour le Canada, d'entamer un dialogue constructif avec l'Arabie saoudite, et réciproquement, demeure compromise par les allégations non résolues d'injustice et de mauvais traitement qui entourent ce cas.

Témoignages entendus en Arabie saoudite

Le Comité a entamé ses audiences dans le grand port de Djedda, sur la mer Rouge, à proximité de la ville sainte de La Mecque, au siège de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Le moment était propice, puisque les audiences suivaient de peu le 10^e sommet de l'OCI qui venait de se conclure à Kuala

²⁴⁰ *Témoignages*, réunion n° 58 (1220).

²⁴¹ *Témoignages*, réunion n° 58 (1210).

Lumpur, en Malaisie¹⁵⁶. Les discussions avec le secrétaire général adjoint aux Affaires politiques, l'ambassadeur Ezzat Mufti, le conseiller principal du secrétaire général, l'ambassadeur Sa'adouddin Al Tayeb, et d'autres hauts dignitaires, ont permis un échange de vues sur les problèmes internationaux qui touchent actuellement les pays musulmans. En tête de la liste de leurs préoccupations figuraient les contrecoups du terrorisme, l'occupation de l'Irak et le conflit israélo-palestinien, pour lequel l'ambassadeur Mufti a rejeté, sans surprise, la plus grande partie de la responsabilité sur le gouvernement israélien actuel dont les politiques font que « la paix devient inaccessible ». L'ambassadeur Mufti a soutenu que l'OIC avait adopté une position claire contre le terrorisme, qui est contraire aux préceptes de l'islam, et a demandé qu'une conférence soit organisée afin de définir la signification exacte du terme *terrorisme*. Il a toutefois pris soin de distinguer ce dernier de la résistance nationale justifiée des Palestiniens à l'occupation. Il a également critiqué la couverture négative de l'islam dans la presse occidentale, une plainte récurrente au cours de ces audiences, et tout particulièrement dans le cas d'organismes caritatifs musulmans accusés à tort de soutenir le terrorisme. Pour ce qui est de l'Irak, il a rappelé l'opposition unanime de l'OCI à la guerre et, par la suite, à la présence militaire d'un État membre (à savoir de la Turquie) en Irak.

Sur un plan plus positif, l'ambassadeur Mufti insisté sur le désir qu'a l'OCI de jouer un rôle international plus important en vue de promouvoir de meilleures relations entre pays musulmans, ainsi qu'entre ces derniers et les autres pays, et ce, en vue de favoriser le dialogue. Il a indiqué que le Canada « est respecté pour son équité par les membres de l'OCI », apprécié pour sa position modérée, « équilibrée et visionnaire » et qu'il peut être amené à jouer un rôle en tant que voisin des États-Unis. Il a également recommandé d'envisager des initiatives telles que des échanges constructifs ou des groupes de travail sur les relations avec le monde musulman.

À Djedda, le Comité a également eu l'occasion de rencontrer des femmes d'affaires saoudiennes de la Chambre de commerce de Djedda et, à un autre moment, d'éminents hommes d'affaires. La délégation de huit femmes était menée par la sous-secrétaire générale de la Chambre de commerce, Mme Fatin Bandaggi, fondatrice et directrice du Centre des femmes d'affaires saoudiennes¹⁵⁷. Les femmes continuent de subir de nombreuses restrictions dans

¹⁵⁶ Fondée en 1969 dans le but exprès de libérer la Palestine de l'occupation israélienne, l'OCI, qui compte maintenant 57 membres, a élargi son mandat afin d'insister sur la « solidarité islamique » et la coopération entre les pays musulmans sur de nombreux fronts. L'OCI a vivement dénoncé les attaques du 11 septembre. Par contre, elle s'est aussi fermement opposée à l'intervention militaire en Irak et à toute présence militaire (p. ex., de la Turquie) en Irak après la guerre. Le Conseil du gouvernement irakien intérimaire était toutefois représenté au sommet de Kuala Lumpur. L'OCI demeure avant tout une utile tribune de discussion, quoique faible et morcelée par des antagonismes, qui adopte des résolutions sans avoir le moyen d'obtenir un consensus ou de les mettre en application.

¹⁵⁷ Le chapitre féminin de la Chambre de commerce a été créé en 1998. Sa secrétaire générale est la princesse Adila bent Abdallah, fille du prince héritier. La ville de Djedda est en avance sur le reste du

Royaume. Il est à remarquer que les femmes possèdent 35 p. 100 des entreprises de Djedda, en partie à cause du système d'héritage.

toutes les sphères de la vie et, notamment, dans le monde des affaires. Dans le débat croissant qui entoure les réformes, la question se pose dès lors de savoir si ces contraintes résultent de devoirs islamiques ou de la culture et des traditions saoudiennes²⁴⁴. À ce sujet, ces femmes d'affaires ont déclaré « qu'il faut distinguer la tradition de la religion », rappelant les grandes différences existant entre les sociétés islamiques et insistant sur le fait que l'islam accorde les pleins droits aux deux sexes. Selon elles, les Saoudiennes sont « en mouvement » et commencent par exemple à siéger aux comités de développement local. Pourtant, leurs interventions reflétaient une certaine ambivalence au regard du chemin à suivre : « Nous avons besoin de tant d'éducation [... , mais] nous ne voulons rien avoir à faire avec la politique » a déclaré l'une d'elles. Elles seraient heureuses d'être représentées à la « Choura » (Conseil consultatif nommé par le roi), mais ce n'est pas, à l'heure actuelle, une priorité.

Une Américaine convertie à l'islam et résidant désormais en Arabie saoudite, Mme Maria Arena, consultante et conférencière en communications, a parlé de son arrivée dans ce pays comme musulmane, mais sans posséder le moindre « bagage culturel » en matière de culture arabe. Pour elle, le port du foulard islamique a été une décision personnelle « libératrice », même si d'autres ont pu trouver cela étrange. L'islam, selon elle, a donné des droits aux femmes et ce qu'il faut, c'est qu'elles les connaissent et les exercent. Elle a découvert, en Arabie saoudite, « cachée sous la surface, une société de femmes vraiment dynamique » et a pressé les étrangers de ne pas ignorer cette réalité. Une autre membre de la délégation a déclaré que les femmes font plus preuve de franc parler que les hommes dans les médias, et a manifesté sa ferme volonté de faire pression en vue d'obtenir des réformes en déclarant : « N'attendez pas que cela se produise. Faites en sorte que cela se produise ».

D'autres membres de la délégation se sont inquiétées de la façon négative dont l'Arabie saoudite est perçue à l'étranger. Après avoir souligné l'importance de la « culture d'éthique et de patrimoine » de l'islam, Mme Bandaggi a déclaré, sur le ton de la provocation : « À mon avis, les femmes souffrent davantage en Occident qu'en Orient ». Elle a pourtant reconnu, comme les autres, que les femmes d'affaires doivent relever un certain nombre de défis, car « beaucoup d'obstacles » se présentent sur leur chemin. Elles ont accueilli avec plaisir des signes de changement générationnel, tels que l'ouverture de certaines professions aux femmes, ainsi que d'autres signaux d'évolution, notamment le fait que les femmes sont désormais présentes dans les tribunes économiques annuelles et prennent de plus en plus la parole, ou exercent des pressions, en leur nom propre. Les femmes, ont-elles soutenu, doivent protester contre l'exploitation de l'islam en rejetant ce qui freine leur plus grande participation. Pour surmonter les pratiques tribales ou sociales rétrogrades, il est « très important d'informer d'abord les femmes de leurs droits dans l'islam ».

²⁴⁴ À l'occasion, les femmes ont pu se faire entendre dans ce débat. En septembre 2003, 51 femmes figuraient parmi les 306 signataires d'une pétition pressant le prince Abdallah d'accélérer la réforme.

La délégation d'hommes d'affaires comptait plusieurs personnalités importantes, ayant souvent des liens avec l'Amérique du Nord (études ou affaires), dont certaines se sont prononcées clairement dans les médias saoudiens contre l'influence du radicalisme religieux et en faveur des réformes libéralisatrices. Au cours des conversations, ils ont également précisé que le Canada avait bien amélioré son image en décidant de ne pas participer la guerre en Irak, et se sont déclarés en faveur d'une plus grande présence canadienne, dans un rôle différent de celui des États-Unis, insistant sur le besoin d'accroître les échanges dans les domaines éducatifs et professionnels. M. Amr Khashoggi, président-directeur général du groupe Amkest, a déclaré que le Canada s'en tirait plutôt bien par comparaison aux États-Unis, dont l'approche est celle d'« un éléphant dans un magasin de porcelaine », ajoutant que « les entreprises canadiennes disposent désormais de plus de débouchés dans son pays et que c'est une occasion que le Canada se doit de saisir ».

Les participants ont dit craindre que toute la société ne pâtisse lorsque des terroristes exploitent la religion à leurs fins personnelles. Ils ont déploré les « conflits » idéologiques, de même que les stéréotypes négatifs véhiculés par les médias et dit se méfier des politiques et des motifs américains. M. Fahed Almougairin, président de Saudi Masar (société de marketing de produits de haute technologie), qui a vécu quelques années aux États-Unis, s'est plaint qu'« [u]n nouvel empire dise maintenant vouloir démocratiser le monde ». Il a déclaré que, à son avis, même si la majorité des musulmans sont très tolérants, il était moins optimiste qu'il y a dix ans. M. Oussama El Khereidji, comptable agréé chez Polaris International (dont un fils étudie à l'Université de Trent au Canada), s'est inquiété de l'impression que donne la politique du « deux poids, deux mesures » (déni des droits des détenus de Guantanamo), car, « à défaut d'une justice pour tous, [...] Ben Laden est un phénomène qui continuera de se reproduire ». À son avis, « les musulmans ont été les grandes victimes des événements du 11 septembre ». Oui, il existe peut-être un problème dans les mosquées, mais les mosquées se comptent par centaines de milliers. Pourquoi prendre l'Arabie saoudite comme cible, mais fermer les yeux sur la politique de « deux poids, deux mesures » appliquée par les États-Unis? D'après lui, le « blocage psychologique américain » au sujet du conflit israélo-palestinien est « l'une des causes du 11 septembre ». Pour aller de l'avant, il faut « trouver un moyen d'accroître les échanges », de s'opposer aux mécanismes de sécurité de plus en plus nombreux qui coupent les canaux de communication, et consolider le système de l'ONU, plutôt que de s'en remettre à l'État le plus puissant.

Le groupe a reconnu les problèmes internes que connaît le pays. Le problème actuel, a déclaré M. Khashoggi, est un problème de « ressources humaines » : « Nous n'avons pas beaucoup eu l'occasion de perfectionner nos ressources humaines, [...] nous sommes conscients de ces problèmes et souhaitons y trouver des solutions, mais ces solutions doivent être élaborées par des gens d'ici et mises place selon un rythme qui soit acceptable pour la population (laissant ainsi entendre que le peuple pourrait être plus conservateur

que ses dirigeants). M. Fahed Almougairin a également parlé « d'une grande pauvreté sur laquelle nous avons fermé les yeux » et du besoin de « combattre l'extrémisme intérieur en remédiant à ces problèmes ». Les témoins ont convenu que la participation de Saoudiens aux attaques terroristes a réveillé une société qui avait été jusque-là trop tolérante face aux manifestations violentes de l'islamisme. Ils se sont inquiétés du fait que les différences ont été exagérées par les extrémistes de tous bords. Comme l'a déclaré M. Khashoggi : « Sommes-nous capables de respecter nos différences mutuelles? »

Dans la capitale, Riyad, le Comité a eu plusieurs rencontres de haut niveau avec des membres des commissions du Majlis Al-Choura chargées des affaires étrangères et des affaires islamiques, avec le président de la Choura et avec le ministre des Affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal. M. Saleh Al-Malik a résumé l'évolution du Conseil depuis sa création en 1994, expliquant l'accroissement du nombre de ses membres et l'évolution de ses fonctions et de ses pouvoirs²⁴⁵. Il a été question, durant le séjour du Comité, de réformes du Conseil et, notamment, de l'élection d'un certain nombre de ses membres, de pouvoirs accrus au regard des finances de l'État, de la nomination de membres de sexe féminin et de la diffusion de certains débats à la télévision.

Les membres de la Choura étaient soucieux de mettre un terme aux récentes difficultés bilatérales causées par l'affaire Sampson (voir plus bas) et de renouer la coopération avec le Canada. Le Canada est considéré comme ayant gardé les mains propres, contrairement à d'autres grandes nations. Et, comme l'a déclaré M. Abdallah Ben Saleh Al-Obeid (ancien secrétaire général de la Ligue mondiale islamique) : « Nous apprécions grandement votre position indépendante sur les questions arabes et internationales ». Comme les gens d'affaires, ils étaient préoccupés par la réaction suscitée par le terrorisme, et M. Al-Obeid a fait remarquer que l'Arabie saoudite avait souffert « plus que tout autre pays ». Celui-ci, comme d'autres, a rejeté l'idée de tout lien entre les terroristes saoudiens et l'islam ou le régime. Les terroristes du 11 septembre « étaient opposés au Royaume bien avant d'être opposés aux lois internationales, [...] le roi ne peut être tenu responsable de ce qu'ils ont fait ». Non seulement le 11 septembre fut-il « un désastre pour tous », a déclaré M. Abel Aziz Ben Ibrahim Al-Faiz, mais « ... nous avons été la cible d'une campagne médiatique qui m'a rappelé les jours les plus sombres de la Guerre froide ». Le fait d'accuser les Saoudiens de soutenir le terrorisme, alors qu'ils en sont les victimes, est une erreur qui constitue une victoire pour Ben Laden en entraînant un affaiblissement des relations avec l'Occident qui rend la situation encore plus fragile et que nous devons tous payer. Plutôt que de blâmer certains stéréotypes généraux de l'islam saoudien, les étrangers feraient mieux d'écouter ce qu'ont à leur dire les porte-parole habilités à s'exprimer au nom de la majorité des musulmans. Parallèlement, nos

²⁴⁵ Le Conseil consultatif saoudien, ou Choura, est composé de 120 hommes nommés par le roi pour un mandat de quatre ans. Il examine les lois, les règlements, les rapports et les traités internationaux qui lui sont soumis par le gouvernement. Ses avis sont consultatifs et non contraignants.

interlocuteurs ont reconnu que le pays connaissait d'importants changements et des réformes économiques profondes, et que la gestion des tensions intérieures était donc aussi importante que la perception de l'étranger.

Le thème du renforcement des relations avec le Canada, notamment au moyen d'échanges parlementaires, et de la lutte commune contre l'extrémisme, notamment religieux, a continué d'être l'objet de discussions lors de la rencontre avec le président du Conseil consultatif, ou Choura, M. Salih Ben Abdallah Ben Hemaïd²⁴⁶. La rencontre du Comité avec le ministre des Affaires étrangères, le prince Al-Fayçal, a permis de confirmer que le gouvernement saoudien était désireux de renouveler et de renforcer ses relations avec le Canada. Il a également souligné l'importance « de la vérité entre amis : le véritable ami, c'est celui qui vous dit la vérité ».

Le prince Saoud a fait remarquer que le terrorisme est un problème qui préoccupe l'Arabie saoudite, dans une région frappée par l'instabilité depuis cinq ou six décennies. Le Moyen-Orient doit mettre fin à cette succession infinie de conflits, comme l'Europe est parvenue à le faire. Toutefois, la région est actuellement en proie à l'extrémisme et les espoirs de justice des Palestiniens continuent d'être piétinés (il est fait mention de la dernière incursion militaire israélienne dans la bande de Gaza). L'Arabie saoudite a formulé des mises en garde contre une telle évolution, où les terroristes « inefficaces » d'hier sont remplacés par d'autres, « plus professionnels ». « Il ne faut pas s'étonner que le terrorisme ait pris racine au Moyen-Orient. [...] Nous menons une vaste guerre intérieure contre le terrorisme, alors même que nous subissons de profondes transformations socio-économiques. »

Selon le prince Saoud, les causes premières du terrorisme en Arabie saoudite ne se trouvent pas dans les doctrines wahhabites, mais dans « l'absence de règlement de la question israélo-palestinienne » et dans l'influence des « sectes militaristes quasi-religieuses ». Le gouvernement saoudien « a très clairement condamné la base religieuse des radicaux ». Le prince a rappelé un discours du prince héritier Abdallah au Pakistan où il rejetait cette « partie déviante de l'islam ». Selon les termes mêmes du prince Saoud, « il s'agit d'une lutte difficile qui est de notre devoir. [...] Chaque jour, nous découvrons de nouvelles cellules et nous mettons à jour de nouvelles caches d'armes ». À cet égard, il s'est prononcé en faveur d'une collaboration plus étroite avec le Canada et la collectivité internationale, et souhaiterait, en particulier, de meilleurs échanges de « renseignements bruts » entre les agences de renseignement, et cela, en temps voulu, *avant* que ne surviennent des attentats terroristes majeurs.

²⁴⁶ M. Ben Hemaïd est également enseignant et mufti (un des imams du vendredi) à la sainte mosquée de La Mecque (Makkah Al-Mokaramah).

En ce qui a trait à la situation dans l'Irak de l'après-guerre, le prince Saoud a souligné qu'il était important d'établir un régime civil dans les meilleurs délais et de poursuivre les véritables criminels. Condamner tous les Baassistes (fonctionnaires de l'ancien régime) ferait qu'il ne resterait que trop peu d'Irakiens pour diriger l'État. L'invasion et l'occupation, en elles-mêmes, ne donneront pas naissance à une meilleure société : le nouvel Irak doit se fonder sur la loi et sur un nouveau gouvernement, faute de quoi, il retombera dans le chaos ou dans la dictature.

De façon plus générale, le prince Saoud a affirmé que l'Occident doit s'efforcer de promouvoir la « bonne gouvernance » dans la région, plutôt que d'essayer de prescrire un certain idéal de « démocratie », ajoutant que « [l]a séparation de l'Église et de l'État [...] ne signifie rien ici ». D'après lui, l'Arabie saoudite doit créer ses propres formes de bonne gouvernance (ajoutant qu'il existait moins de restrictions avant que l'Arabie saoudite ne devienne un État-nation et que, peut-être, « il faudrait revenir à [cette] participation ». Les réformes devront prendre en considération les points sensibles qui demeurent dans le domaine social. Il a pris l'exemple de l'arrivée de femmes diplomates au ministère des Affaires étrangères à laquelle des radicaux ont réagi en dénonçant dans leurs sites Internet le ministère comme étant un « repère du péché ». Il existe également un code vestimentaire, pour les hommes comme pour les femmes. Le tournant décisif, en matière de droits de la femme, se produira dans le domaine de l'éducation, et ce sont les femmes elles-mêmes qui lutteront pour leur droits. Toutefois, il le rappelle, la société saoudienne n'est pas « expérimentatrice » par nature et, compte tenu des craintes populaires concernant les effets permissifs de la modernisation, l'accroissement de la participation des femmes devra se faire selon des modalités garantissant le maintien de la « cohésion sociale ». Enfin, « un phénomène étrange » veut que, d'après lui, la majorité des hommes accorderait le droit de vote aux femmes, tandis que la majorité des femmes s'y opposerait.

En ce qui concerne le renforcement des relations bilatérales avec le Canada, le prince Saoud a souligné que « ... les étudiants d'Arabie saoudite sont désormais nombreux à se rendre au Canada et y trouvent un accueil chaleureux et réconfortants (ils sont 3 000 dans le seul domaine médical) ». Cette déclaration confirme le discours de nos autres interlocuteurs saoudiens au sujet de l'importance qu'ils attachent à l'accès à l'éducation et aux échanges universitaires pour l'établissement de bonnes relations.

La question du renforcement des liens éducatifs, interculturels et interconfessionnels a également été au cœur des rencontres suivantes avec M. Hamid Ben Ahmad Al-Rifaie²⁴⁷, président du Forum islamique international pour le dialogue et secrétaire général adjoint du Congrès du monde islamique,

²⁴⁷ En 2004, M. Al-Rifaie co-présidait le Comité de liaison islamique-catholique avec l'archevêque Michael Fitzgerald, président de la Commission pour le Dialogue Interreligieux du Vatican.

ainsi qu'avec des enseignants de l'Université du roi Saoud et de l'Université islamique Imam Mohammed Ben Saoud. M. Al-Rifaie a surtout insisté sur l'importance de favoriser un dialogue ouvert fondé à la fois sur la reconnaissance des points communs pouvant exister entre les cultures, mais aussi sur l'acceptation des différences de perspective culturelles et politiques. Il s'est cependant opposé à l'idée qu'un modèle occidental de sécularisation soit nécessaire à l'établissement d'un modèle islamique de libéralisme et de démocratie qui n'en respecterait pas moins l'élément foi qui demeure au cœur de la vision saoudienne du contrat politique unissant le gouvernement aux citoyens.

Les universitaires se sont montrés très ouverts à propos des défis que présentent les réformes en matière d'éducation ainsi que celles devant assurer une libéralisation et une démocratisation du pays. Certains ont ouvertement admis le besoin de « modifier la carte politique », pour reprendre l'expression de l'un d'entre eux, ajoutant que le pouvoir religieux s'accroît lorsque le pouvoir politique semble faiblir. Parmi d'autres « bombes à retardement », on notera la menace représentée par les seigneurs tribaux ou les radicaux religieux. Tout en reconnaissant le besoin d'entreprendre une réforme des institutions saoudiennes, et notamment des institutions éducatives et religieuses, ils ont également demandé aux Canadiens de les aider à combattre, et à dépasser, les stéréotypes médiatiques qui décrivent l'Arabie saoudite comme une société fermée et statique, alors qu'elle connaît en réalité une phase de changement rapide. M. Mishary Al-Mouairi, professeur en communications de masse à l'Université du roi Saoud, a mentionné les progrès en matière d'éducation des femmes et le grand nombre d'étudiants saoudiens poursuivant des études à l'étranger, ajoutant qu'il existait une « interpénétration des médias plus rapide que n'importe où ailleurs dans le monde ». Son conseil, en matière de soutien aux réformes, a été le suivant : « Ne pas tout laisser entre les mains des politiciens. [...] Inciter de nombreuses délégations canadiennes à se rendre dans les universités saoudiennes pour favoriser une meilleure compréhension. »

D'autres universitaires ont repris ce plaidoyer en faveur d'échanges universitaires accrus et d'autres formes de contact tenant compte de la place stratégique qu'occupe l'Arabie saoudite au sein de l'Islam. Comme l'a déclaré l'un d'entre eux, « il est très important que nos amis occidentaux nous aident dans notre lutte ». Ne pas parvenir à comprendre les musulmans dans leur majorité et à travailler avec ceux-ci serait faire le jeu des radicaux. Comme l'un d'eux l'a fait remarquer, « les pays occidentaux ne peuvent, à eux seuls, gagner la lutte contre le terrorisme ». Bien sûr, l'Arabie saoudite connaît des problèmes internes. Il a été rappelé que 1 100 imams avaient été démis pour sympathies avec les extrémistes, mais aussi que ceux-ci ne constituaient qu'une minorité minime. (Une partie du

clergé radical a renoncé à ses vues extrémistes : lors du pèlerinage, ou « hadj », à Mecque, au début de 2004, le grand mufti, le cheikh Abdel Aziz Al-Cheikh, a violemment dénoncé le terrorisme tout en défendant le wahhabisme²⁴⁸.)

Les interlocuteurs du Comité se sont également entendus pour déclarer qu'il était nécessaire que les réalités saoudiennes soient mieux comprises à l'étranger. En réponse à la suggestion de créer un Centre d'études islamiques dans le Royaume, M. Abdallah Al-Askar, renvoyant habilement la balle, a déclaré : « Nous en savons beaucoup plus sur le Canada que le Canadien moyen en sait sur l'Arabie saoudite ». Cela dit, il est clair que les professionnels saoudiens sont désireux de maintenir des contacts au niveau de l'éducation et que la question de l'obtention des visas d'étudiant est devenue particulièrement importante pour eux à la suite des événements du 11 septembre, le Canada étant perçu comme plus amical pour les étudiants saoudiens que son voisin. Comme l'a déclaré le M. Al Khalil, « nous ne voulons pas que le syndrome américain de la sécurité se transmette au Canada ».

Le cas de William Sampson et les droits de la personne en Arabie saoudite

William Sampson, l'un des milliers de Canadiens travaillant en Arabie saoudite, a été arrêté en décembre 2000 et accusé d'avoir comploté le meurtre d'un Britannique. Au début de 2001, la télévision saoudienne a diffusé une confession dont M. Sampson affirme qu'elle a été obtenue au moyen de tortures graves. M. Sampson a par la suite été reconnu coupable de ce crime et condamné à mort, une sentence qui, en Arabie saoudite, donne lieu à une décapitation publique. Protestant du caractère injuste de sa condamnation et des mauvais traitements subis en prison, M. Sampson a refusé toute coopération avec les autorités saoudiennes jusqu'à sa libération subite, le 7 août 2003, accompagnée de celle d'autres prisonniers condamnés dans le même dossier. Durant son incarcération, des efforts ont été déployés au Canada, et notamment par un membre de ce Comité ainsi que par le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères particulièrement chargé des Canadiens à l'étranger, afin d'intercéder en sa faveur. Bien que M. Sampson eût exprimé sa gratitude envers les responsables politiques canadiens qui ont défendu sa cause, il a accusé les autorités canadiennes de ne pas avoir su lui offrir, ainsi qu'à sa famille, un soutien adéquat durant le supplice de son emprisonnement. Il a répété ces accusations, et demandé réparation, durant le témoignage émouvant qu'il a présenté devant le Comité à son retour d'Arabie saoudite²⁴⁹.

²⁴⁸ « Abandon terror: top Saudi cleric », *The Ottawa Citizen*, 1^{er} février 2004, p. A10.

²⁴⁹ Voir *Témoignages*, réunion n° 57, 6 novembre 2003.

Nos interlocuteurs se sont révélés, durant nos audiences à Djedda et à Riyad, très peu enclins à critiquer la condamnation de M. Sampson. (L'un d'entre eux a cependant déclaré espérer que « parfois, le bien sort du mal », voulant indiquer par-là que les mauvais traitements subis en prison par M. Sampson en tant que ressortissant étranger pourraient attirer une attention élargie sur les droits et les conditions des prisonniers en Arabie saoudite.) Les représentants politiques saoudiens ont regretté le report de la visite bilatérale prévue en raison de l'émotion suscitée (chez eux) par la controverse entourant l'affaire Sampson et par la publicité négative causée au Canada par ses accusations au sujet de sa condamnation injuste et des tortures subies. Néanmoins, rien n'a semblé indiquer que nos interlocuteurs fussent enclins à envisager que ses accusations puissent être fondées.

Il est apparu clairement, au cours de la rencontre du Comité avec le président et des membres du Conseil consultatif, ou Choura, que les Saoudiens continuaient de penser que, Sampson ayant été reconnu coupable d'un meurtre selon leurs procédures judiciaires, il n'aurait pas été approprié d'interférer. Ils ont cherché à coopérer avec les autorités canadiennes, mais tout recours pour M. Sampson dans le cadre du système judiciaire islamique reposait sur l'obtention d'une entente avec la famille britannique de l'homme assassiné (qui a été la clé de sa libération finale). Ils ont affirmé que M. Sampson n'avait pas su apprécier les efforts déployés en sa faveur et qu'il avait refusé de coopérer. Il était manifeste que ses allégations ultérieures avaient suscité de vifs ressentiments. À leurs yeux, le verdict de culpabilité de Sampson a été le résultat d'une application en bonne et due forme de la loi et l'Arabie saoudite a été injustement calomniée. Comme il a été affirmé : « Nous croyons qu'il a été utilisé par les hommes politiques et par les médias canadiens pour fausser l'image du Royaume. »

Il est bien évident que la reprise des relations bilatérales demeurera problématique tant que justice n'aura pas été rendue dans le cas de M. Sampson. Le Comité est d'avis que le gouvernement saoudien a le devoir d'entreprendre une enquête approfondie en vue de répondre à des accusations extrêmement graves de déni de droits fondamentaux et de recours à la torture. À cet égard, le gouvernement canadien devra saisir toutes les occasions qui se présenteront de rappeler aux autorités saoudiennes leurs obligations juridiques nationales et internationales et, notamment, leurs devoirs au regard de la Convention contre la torture. Il ne suffit pas de ratifier des traités sur les droits de la personne, encore faut-il qu'ils soient respectés dans les faits.

Nous ne recommandons pas, sur la question du respect par l'Arabie saoudite des droits d'un citoyen canadien et des droits de la personne en général, d'adopter une attitude de confrontation contre-productive. Rendre justice à M. Sampson, comme adopter des réformes en matière de droits de la personne, doit être présenté comme offrant des avantages pour toutes les parties en présence. Toutefois, le Canada doit clairement faire savoir qu'il se trouve du côté de la justice et des droits de la personne. En février 2004, M. Sampson et six

Anglais détenus avec lui en Arabie saoudite ont annoncé une action au civil devant les tribunaux britanniques pour demander à l'Arabie saoudite réparation et indemnisation pour la torture qu'ils prétendent avoir subie²⁵⁰. Par ailleurs, si M. Sampson ou sa famille envisageaient la possibilité de déposer une plainte en Arabie saoudite, le gouvernement canadien se devrait de leur apporter son soutien en la matière.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Comme l'ont prouvé le cas troublant de M. Sampson et les suites qu'il continue d'avoir, ramener les relations du Canada avec l'Arabie saoudite à un niveau plus constructif et plus harmonieux requerra des efforts diplomatiques et des preuves de bonne volonté. Nous reconnaissons toutefois l'importance qu'a l'Arabie saoudite dans le monde musulman et en tant que pays avec lequel le Canada, et des milliers de Canadiens, ont des liens privilégiés. Il existe entre le Canada et l'Arabie saoudite des intérêts réciproques, mais aussi des sources d'irritation. L'on se doit d'établir une plus grande coopération dans notre lutte commune contre le terrorisme. L'on se doit également d'inciter l'Arabie saoudite à relever le défi que représentent des réformes, dans les domaines éducatif, socio-économique, juridique et politique, que de nombreux Saoudiens considèrent eux-mêmes comme plus que nécessaires, mais que leurs institutions éprouvent de réelles difficultés à mettre en place avec succès dans le cadre d'une transition paisible. Il faut que l'Arabie saoudite participe aux dialogues internationaux portant sur la question des relations avec le monde musulman qui font l'objet du présent rapport. Il faut enfin encourager, dans le domaine de l'éducation et de la culture, des échanges qui, nous l'espérons, contribueront à l'édification d'un avenir meilleur, et plus sûr, pour les citoyens de nos deux pays.

RECOMMANDATION 10

Le gouvernement du Canada devrait exhorter l'Arabie saoudite à s'attaquer aux racines du terrorisme et de l'extrémisme religieux à l'intérieur de ses frontières et offrir la collaboration du Canada dans le cadre d'efforts communs visant à combattre le terrorisme et l'extrémisme. Il devrait aussi rechercher activement toutes les occasions de favoriser le dialogue et d'établir des liens avec l'Arabie saoudite. Le Canada devrait, en particulier :

²⁵⁰ Kim Lunman, « Sampson, British prisoners to sue captors », *The Globe and Mail*, 25 février 2004, p. A11.

- **fermement encourager les changements pouvant amener des réformes dans les domaines des droits de la personne, de la démocratie et de l'éducation comme étant dans l'intérêt de l'Arabie saoudite;**
- **explorer la possibilité d'échanges accrus dans les domaines intellectuel, éducatif, culturel et politique.**

RECOMMANDATION 11

Le gouvernement du Canada devrait parallèlement continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement de l'Arabie saoudite afin que ce dernier mène une enquête approfondie en réponse aux accusations de déni de justice et de torture formulées par le citoyen canadien William Sampson et qu'il se conforme en toute chose à ses obligations internationales en matière de droits de la personne. Jusqu'à ce que justice soit rendue, et perçue comme telle, les relations bilatérales ne pourront se développer de façon aussi constructive qu'elles le devraient, d'après nous, dans l'intérêt des deux pays.

Égypte

Avec une population de 75 millions d'habitants, dont la vaste majorité sont des musulmans sunnites, l'Égypte est le pays le plus peuplé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Pays relativement pauvre, l'Égypte subvient difficilement aux besoins d'une population de plus en plus jeune. Héritière d'une des plus grandes et des plus anciennes civilisations, elle est un des éminents dépositaires de connaissances et de cultures du monde arabe et musulman.

L'Égypte moderne a un lourd passé : époque pharaonique, colonisation, puis indépendance et nationalisme arabe²⁵¹. L'Égypte a été le premier État arabe à faire la paix avec Israël, mais cette « paix froide » demeure controversée. En effet, son auteur, le président Anouar el-Sadate, a été assassiné en 1981, et les radicaux islamistes ont usé de tactiques fondées sur la terreur dans leur lutte contre un État répressif et autoritaire. Une loi d'urgence suspendant les droits civils a été maintenue pendant des décennies. Le pouvoir politique est fortement concentré entre les mains du président Hosni Moubarak, qui a succédé à Sadate en 1981. Dans les faits, l'Égypte a un régime présidentiel; le Parti national

²⁵¹ L'Égypte est devenue une république postcoloniale dans les années 50 sous la direction charismatique du général Gamel Abdel Nasser, qui a institué un régime à parti unique et proclamé une vision d'un socialisme panarabe. (L'Égypte et la Syrie se sont brièvement unies, soit de 1958 à 1961.) Concernant les effets sociaux du passé, voir : Fouad Ajami, *The Dream Palace of the Arabs : A Generation's Odyssey*, Pantheon Books, New York, 1998, chapitre 4 « In the Land of Egypt ».

démocratique qui est au pouvoir a remporté 388 des 444 sièges à l'Assemblée du peuple lors des élections de novembre 2000²⁵². Toutefois, alors que le scepticisme règne quant à la capacité du régime d'entreprendre de véritables réformes politiques internes, le débat sur la succession est lancé²⁵³.

L'ex-ambassadeur du Canada Michael Bell a décrit le « modèle égyptien » comme étant « fondé sur le principe qu'il ne faut pas établir d'institution indépendante et que le pluralisme doit être très restreint. Le pays est doté d'un Parlement et l'on y tient des élections, mais ces élections sont largement contrôlées. Un petit nombre de représentants de l'opposition sont élus et la presse a un semblant de liberté, et elle critique parfois une politique gouvernementale ou l'autre, mais cette liberté est très restreinte²⁵⁴ ». Le système de sécurité nationale est imposant et les prisonniers politiques se comptent par milliers. M. Bell a cité le cas bien connu du défenseur des droits de l'homme et de la démocratie, Saad Ibrahim, « intellectuel égyptien qui a été emprisonné par les autorités légales du régime Moubarak parce qu'il a accepté des fonds américains pour administrer son ONG [...] Sous le régime de Saddam Hussein, Saad Ibrahim aurait été tué. En Égypte, [...] il a été finalement libéré. L'effet a toutefois été semblable. « Il voulait tracer une ligne rouge et signaler que les réformateurs de la société civile ne peuvent pas dépasser certaines limites et que, s'ils vont trop loin dans leur promotion du pluralisme, ils s'exposent à des sanctions²⁵⁵ ».

La grande question qui se pose avant de procéder à toute réforme politique en Égypte est de savoir si elle peut satisfaire, en fin de compte, une opposition islamique croissante, nourrie par la colère que ressent la population face aux échecs de l'État laïc établi après Nasser. Les tentatives du régime pour contrôler l'influence religieuse et éliminer le radicalisme religieux pourraient contenir cette opposition à court terme, mais elles ne répondent pas aux demandes croissantes de réformes démocratiques et sociales. Le rôle de modérateur que pourraient jouer les Frères musulmans, mouvement fondé en Égypte durant les années 20 et qui s'est propagé dans le monde musulman arabe, mérite d'être examiné à cet égard. Depuis quelques années, les Frères ont renoncé à la violence politique et

²⁵² Dix autres membres sont nommés par le président pour des mandats de cinq ans. Il y a également une chambre haute, le Conseil consultatif ou Choura, qui compte 264 membres, dont le tiers nommés par le président. Dans les deux chambres, il faut un minimum d'élus pour représenter les intérêts des « travailleurs et des agriculteurs ».

²⁵³ Selon un document d'information de l'International Crisis Group :

Le legs de la présente direction de l'Égypte dépendra essentiellement de sa capacité de créer des institutions et des mécanismes de sélection du dirigeant. En effet, comme la question de la succession du président est désormais à l'ordre du jour, le gouvernement doit faire en sorte qu'une plus grande partie de la population cautionne le processus électoral et entreprendre les réformes nécessaires pour que l'opinion publique le juge légitime. (*The Challenge of Political Reform : Egypt After the Iraq War*, Middle East Briefing, 30 septembre 2003, page 3. Voir également « After Mubarak : who's next? », *The Economist*, 6 décembre 2003, page 42.)

²⁵⁴ *Témoignages*, réunion n° 49 (1135).

²⁵⁵ *Ibid.*

cherchent à travailler dans les limites du système politique (au risque de perdre du terrain en Égypte au profit de groupes islamistes plus radicaux tel Al-Gama'at Al-Islamiyyah, responsable des attentats terroristes contre des touristes étrangers à Luxor en novembre 1997)²⁵⁶. Ce qui semble être une véritable transformation est important compte tenu que de l'influence idéologique que les Frères exercent dans le monde musulman, comme l'indiquait au Comité Mazen Chouab du National Council on Canada-Arab Relations²⁵⁷. Pourtant, en Égypte, même si les Frères constituent en effet le plus important groupe d'opposition à l'Assemblée du peuple, ses députés élus doivent siéger comme indépendants parce que les Frères ne forment toujours pas un parti reconnu légalement.

Même si les autocraties arabes comme l'Égypte continuent de chercher à museler les mouvements démocratiques et islamiques contestataires, ils perdent en général du terrain dans le cœur et l'esprit de la population. La description de la situation de l'Égypte par Michael Bell mérite d'être citée intégralement.

Des mouvements islamistes — les Frères musulmans en Égypte, par exemple — offrent des services sociaux, des services éducatifs et des services de santé ainsi que d'autres services avec beaucoup plus de rapidité et de pertinence que le gouvernement. Ils font donc des adeptes à cause de leur efficacité. Ils ne souffrent pas de sclérose. Cette efficacité est un facteur très important pour s'assurer la loyauté du peuple.

Les régimes du Moyen-Orient seraient heureux de se débarrasser des Frères musulmans s'ils le pouvaient, même si ce groupe est actuellement toléré ... parce qu'ils sont tout aussi opposés à de telles organisations qu'ils le sont à un Saad Eddin Ibrahim ou aux gauchistes ou réformistes laïques. Cette organisation est toutefois l'appui de la religion. Aucun gouvernement du Moyen-Orient ne peut prendre de mesures radicales contre un mouvement qui s'identifie avec l'Islam. L'ironie veut que, dès lors, des mouvements radicaux veuillent remplacer le régime — ils modifient, bien entendu, leur discours et se présentent comme de fervents partisans de la démocratie, par exemple — et un gouvernement qui a peur de les écraser à cause de leur affiliation religieuse.

Par conséquent, la seule opposition légitime possible passe par ces mouvements. Si vous voulez faire partie d'un mouvement laïc et si vous voulez par exemple créer une organisation dans le but de protéger les arbres dans votre quartier, on vous empêchera de le faire. On ne peut toutefois pas se débarrasser aussi facilement des organisations islamiques en raison de leurs liens avec les musulmans²⁵⁸.

²⁵⁶ Voir John Walsh, « Egypt's Muslim Brotherhood : Understanding Centrist Islam », *Harvard International Review*, hiver 2003, pages 32-36; également Wendy Kristianson, « Désarroi des islamistes modérés », *Le Monde diplomatique*, septembre 2002, pages 14-15.

²⁵⁷ *Témoignages*, réunion n° 35 (1605).

²⁵⁸ *Témoignage*, réunion n° 49 (1140).

Selon certains observateurs, la société égyptienne « s'islamise » de plus en plus et est influencée par le wahhabisme du pays voisin, l'Arabie saoudite, où bon nombre d'Égyptiens cherchent du travail temporairement pour ensuite revenir chez eux. Une des manifestations les plus patentes de l'influence de la religion, c'est le nombre grandissant de femmes voilées. Ce phénomène pourrait être interprété dans un sens comme le signe précurseur de formes plus radicales de l'Islam. Pourtant, comme le soulignait Michel de Salaberry, ambassadeur du Canada, devant le Comité au Caire, ce pays est très pacifique; pendant 7 000 ans, il a connu des récoltes assurées. Selon lui, il ne faut pas s'attendre à une révolution islamique, ce qui serait contraire au tempérament national de l'Égypte. De plus, les islamistes qui disent que le Coran est la solution n'ont pas de programme cohérent à offrir.

L'ambassadeur de Salaberry a ajouté que la guerre en Irak a donné un regain de vigueur à l'opposition en Égypte, comme ailleurs au Moyen-Orient. La situation est loin d'être stable et d'être réglée; les perspectives de réforme politique sont vagues. Même si les Égyptiens saluent la décision du Canada de ne pas participer à cette guerre, notre pays comme d'autres, devrait, dans ses relations avec la société et l'État égyptiens, composer avec les turbulences de plus en plus manifestes qui secouent les régimes non démocratiques du monde arabe.

Témoignages entendus en Égypte

Plusieurs éminents observateurs politiques ont renseigné le Comité de façon pertinente sur les perspectives de réforme dans le contexte national et international actuel auquel les Égyptiens font face. Mme Hala Mustafa, directrice du département de sciences politiques, au Centre d'études politiques et stratégiques Al Ahram, et rédactrice en chef de la revue trimestrielle *Démocratie*, se demande pourquoi le monde arabe semble avoir été oublié par ce qui a été qualifié de « troisième vague » de la démocratie²⁵⁹. Elle a pointé du doigt les éléments « antilibéraux » qui ne sont « pas ouverts à une diversité d'opinions » et qui sont moins réceptifs à un processus de libéralisation politique fondée sur les notions de droits de la personne et de valeurs laïques. En Égypte, on s'est orienté vers le constitutionalisme libéral moderne au cours des années 20 et 30, mais ce mouvement a été abandonné dans les années 50 par le projet de modernisation pan-arabe de Nasser. L'échec de ce dernier modèle durant les années 70 a

²⁵⁹ La thèse des trois « grandes vagues » historiques dans la propagation de la démocratie a été émise dans le *Journal of Democracy* par Samuel Huntington, le politologue de l'Université Harvard à qui l'on doit la théorie du « choc des civilisations ». Selon Huntington, la première vague a débuté au XIX^e siècle et s'est heurtée aux dictatures qui ont vu le jour en Europe établies au lendemain de la Première Guerre mondiale. La deuxième vague a suivi la victoire des Alliés lors de la Deuxième Guerre mondiale, et la troisième vague qui a renversé les dictatures du lendemain de la Première Guerre mondiale a débuté dans les années 70 et s'est intensifiée à la fin de la guerre froide. Or, selon Huntington, cette dernière pourrait aussi être freinée, renversée ou suivie par une quatrième vague au cours de ce siècle.

entraîné dans la population une réaction islamiste radicale, ce qui a eu pour résultat que les tendances « antilibérales, antidémocratiques » sont « profondément enracinées dans la culture politique ».

La question clé est donc de savoir comment rompre cette tendance. Pour les réformateurs démocratiques, le paradoxe vient de ce que l'ouverture du processus électoral dans les circonstances actuelles favoriserait, selon le témoin, l'emprise des islamistes. Par conséquent, ce n'est pas la solution pour établir une démocratie stable et durable. La solution consiste à proposer à la société un projet de libéralisation comportant entre autres une réforme du système d'éducation et la participation des femmes. (À cet égard, les islamistes interprètent, selon elle, le port obligatoire du foulard comme un symbole visible de leur objectif d'islamisation de la société.) Malheureusement, le gouvernement réprime le mouvement islamiste en frappant brutalement (quand son autorité est menacée) sans contester les théories fallacieuses de l'idéologie islamiste ni se soucier des droits des femmes. En fait, il semble que les deux parties rivalisent entre elles pour représenter « légitimement » l'Islam. La grande préoccupation de Mme Mustafa, c'était l'état d'esprit collectiviste antilaïc prenant la forme d'une politisation de l'islam qui menace les libertés individuelles. Elle a dit douter que le changement puisse venir de la base, et s'attend plutôt que l'élite réformiste laïque soit l'agent de changement libéral-démocratique.

M. Osama Al-Ghazali Harb, membre du Conseil de la Choura, rédacteur en chef de l'International Politics Journal et secrétaire général du Conseil égyptien des affaires étrangères, a prôné une position un peu différente, soutenant que nous avons tort de penser que le monde islamique est toujours en conflit avec l'Occident. C'est la dissolution anarchique de l'empire ottoman, suivie d'une colonisation difficile, qui a contribué à tant de conflits. Plus que toute différence de culture, ce sont ces facteurs politiques qui sont les principales causes, notamment du conflit israélo-palestinien. Il s'est dit également inquiet de certaines attitudes parfois observées chez des Américains bien informés (par exemple, celle de Fareed Zakaria, dans un article du numéro de *Newsweek* du 27 octobre concernant l'affaire Boykin²⁶⁰). L'ignorance manifeste qui ressort d'un commentaire comparant le Dieu islamique à une idole illustre bien qu'il s'agit d'un problème de perception. Cela alimente la théorie selon laquelle il faut trouver un nouvel ennemi, puisque la guerre froide est terminée, et l'islam fait parfaitement l'affaire (comme si Ben Laden venait plus ou moins confirmer la thèse d'un choc inévitable de Huntington).

²⁶⁰ Fareed Zakaria, « And He's Head of Intelligence? », *Newsweek*, 27 octobre 2003, page 41. William Boykin est le général américain qui vient d'être nommé au poste de sous-secrétaire adjoint au renseignement, au Département de la défense américain. La controverse a tourné autour des déclarations litigieuses qu'il a faites dans plusieurs allocutions à des groupes évangélistes chrétiens de tendance très conservatrice.

M. Harb a admis que les problèmes de l'Égypte ont été exacerbés par l'influence de l'interprétation pure et dure de l'islam prônée par l'Arabie saoudite, par rapport à des interprétations plus libérales et tolérantes, mais il a précisé que certains enjeux, comme le conflit israélo-palestinien, ravivent l'idéologie islamiste et contribuent au déficit démocratique de la plupart des pays arabes musulmans. Il a soutenu que nous payons le prix des intérêts stratégiques des grandes puissances — anticommunisme, approvisionnement sûr en pétrole, soutien d'Israël — qui ont parfois poussé les États-Unis à conclure des marchés avec des dictatures réactionnaires et à contribuer paradoxalement à contribuer à créer des terrains fertiles au genre de violence qu'ils combattent maintenant. (À noter que M. Harb a affirmé qu'il était un des rares Égyptiens à s'être prononcés en faveur d'une intervention militaire pour débarrasser l'Irak du régime de Saddam Hussein.)

Selon M. Harb, c'est à eux qu'il appartient de construire des démocraties, mais nous pouvons aider à mettre en place des conditions favorables et la résolution du conflit israélo-palestinien est déterminante dans la préparation d'un terrain propice à la libéralisation et à la démocratisation. Il a ajouté que c'est cela qui explique essentiellement la myopie des États-Unis et la popularité des Islamistes radicaux dans la région. L'Égypte ne voit pas pour le moment de modèle acceptable d'État musulman libéral et démocratique (celui de la Turquie a été rejeté comme inapplicable), pourtant ce pays pourrait devenir pour les autres le modèle le moins coûteux (notamment par rapport à l'expérience « très coûteuse » de la démocratisation de l'Irak). L'Égypte était au début d'une phase critique dans le développement de sa propre démarche de réforme. Le pays aurait à composer avec son passé pharaonique antérieur à l'Islam en plus des débats propres à ce dernier. N'oublions pas que le peuple ne naît pas démocrate. Il doit apprendre ce qu'est la démocratie.

Ce qui se dégage de ces observations, c'est que, pour être authentique, une démocratie à tendance islamique doit présenter certains éléments de base d'une démocratie. L'attrait qu'exercent les Islamistes tient en grande partie à leur préoccupation pour le peuple (les gouvernements n'arrivant pas à répondre aux besoins de la population) dans le cadre de leur stratégie de mobilisation politique. Tout mouvement de libéralisation de la société civile devra examiner les causes de cet attrait et gérer la période de transition entre l'autoritarisme d'aujourd'hui et la démocratie de demain. M. Harb a mentionné les nouvelles générations de forces islamiques qui semblent ouvertes aux idées démocratiques : un pas dans la bonne direction même si cela reste à confirmer. Contrairement à Mme Mustafa, il ne craint pas des élections libres, surtout si, pour les Islamistes, la question israélo-palestinienne ne se posait plus. À cet égard, il a exhorté le Canada à insister auprès des Américains pour qu'ils usent de leur influence. Pour éviter le vide politique, il faut favoriser un mouvement de réforme démocratique authentique dans l'ensemble de la société et pas seulement chez les élites laïques.

La discussion informelle que le Comité a tenue avec plusieurs parlementaires égyptiens a confirmé les aspirations et les tensions que suscitent les réformes. M. Hossam Badrawi, secrétaire général du parti au pouvoir et président de la Commission de l'éducation à l'Assemblée du peuple, a traité d'un nouveau mandat pour le parti lui assurant des liens avec la société civile ainsi que d'une ouverture aux idées des groupes de l'opposition au Parlement. M. Morsy El-Aiat, reste toutefois sceptique quant à une telle ouverture. Le témoin, ingénieur et membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée, qui siège comme indépendant mais appartient aux Frères musulmans et dirige leur groupe de 17 députés au Parlement, estime que les voies démocratiques font défaut, à preuve les difficultés qu'il connaît comme député pour faire inscrire son propre groupe politique. La libération récente de 3 000 prisonniers politiques a été à son sens un geste humanitaire constructif¹⁵⁶, mais qui ne constituait pas un vrai pas en avant dans la voie de la réforme — c'était plutôt en fin de liste des mesures à prendre pour réformer notre société. Quant aux craintes d'une prise de contrôle par les Islamistes en cas d'élections libres, elles sont pour lui exagérées¹⁵⁷.

Les parlementaires qui ont témoigné devant le Comité étaient unanimes : ils sont heureux que le Canada se distingue dans sa vision du monde musulman, qualifié, par M. Mounir Fakhry Abdel-Nour, chef du groupe parlementaire de l'opposition wafdiste à l'Assemblée du peuple, de grand théâtre où se jouent les problèmes mondiaux (Un des deux seuls coptes, ou chrétiens d'Égypte, élus au Parlement, il a expliqué qu'il est sincèrement attaché au monde musulman sur les plans culturel et social.) Pour M. Abdel-Nour, la vision canadienne est plus saine que celle des États-Unis; il a émis l'espoir que le comportement du Canada influe sur celui d'un gouvernement américain souvent aveuglé par ses intérêts économiques. Il a ajouté que l'Égypte a été ouverte de tout temps aux autres cultures et constitue la preuve vivante que la thèse du choc des civilisations ne tient pas, car elle est le reflet d'une série de dialogues entre différentes civilisations qui présentent une complémentarité évidente. Craignant que la réaction aux politiques occidentales ne mène à un extrémisme dangereux, il a insisté pour que soit prises en compte les raisons pour lesquelles l'islam est devenu le point de ralliement des opposants à ces politiques.

Le Comité a pris directement connaissance des préoccupations du gouvernement égyptien lors d'un long entretien avec le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Maher El Sayed; après avoir salué les visites et les études des parlementaires comme moyen de supprimer les stéréotypes véhiculés par les

¹⁵⁶ Il y a eu un reportage spécial sur cette libération massive de prisonniers à l'émission radiophonique de la CBC « The World at Six » le 29 novembre 2003. Selon ce reportage, la plupart des intéressés ont été emprisonnés parce qu'elles étaient soupçonnés d'association ou de participation à des groupes islamiques militants qui prétendent avoir renoncé à tout recours à la violence.

¹⁵⁷ M. Morsy estime que les Frères musulmans n'obtiendraient pas plus de 20 p. 100 des votes lors de telles élections.

médias²⁶³, il a déclaré qu'il était normal que les musulmans soient irrités par les malentendus et la politique de « deux poids, deux mesures ». L'important, c'est un vrai dialogue, une discussion franche et honnête dénuée de préjugés.

Les propos du ministre El Sayed portaient essentiellement sur le conflit israélo-palestinien et la recherche constante de la paix au Moyen-Orient, pour laquelle il n'entretient pas beaucoup d'espoir, mettant en doute, ce qui n'étonnera personne, les politiques et les actions du gouvernement israélien, notamment en ce qui concerne la construction du mur de sécurité. Nous approfondirons cette question dans la section suivante du rapport et nous citerons le ministre plus complètement. Il suffit de dire que le climat actuel ne semble pas très propice aux ouvertures politiques. À noter que, à la suite des tentatives de l'Égypte de négocier un cessez-le-feu, M. Sayed a été blessé lors d'émeutes à Jérusalem, les Palestiniens ayant mal réagi à sa rencontre avec le premier ministre israélien, Ariel Sharon, à la fin de décembre 2003²⁶⁴.

Concernant la situation en Irak, même si personne ne s'est attristé du départ de Saddam, le principal objectif de l'Égypte était la reprise du contrôle par les Irakiens. Selon M. Sayed, les troupes américaines ont fait la preuve de leur ignorance des coutumes locales et ont commis bien des erreurs. Les Irakiens doivent reprendre le contrôle dans le cadre d'un échéancier bien défini (étant donné que la controverse concernant la proposition de déploiement de troupes turques avait constitué pour le Conseil de gouvernement intérimaire irakien une occasion de s'affirmer). Quant à l'organisation future de l'Irak, il était risqué de parler d'une fédération, mais il fallait trouver un moyen pour regrouper en coalition les forces en présence. Il n'appartient pas à des étrangers de décider de la forme finale d'un futur État irakien. La Ligue arabe, de concert avec l'OCI et l'ONU, admet que l'Irak doit être représenté comme un État souverain, ce qui suppose donc qu'on mette fin à l'occupation le plus tôt possible.

Quant aux perspectives de démocratie au Moyen-Orient, M. El-Sayed a convenu que l'ensemble du monde arabe a besoin de réformes. Il a reconnu que l'Égypte avait beaucoup mieux à faire que de prétendre que le pays doit adopter un rythme acceptable pour la population et qu'aucune réforme ne doit sembler être imposée de l'extérieur. Les progrès réalisés en matière de démocratie et de droits de la personne l'ont été par conviction intérieure. Il a condamné les initiatives américaines en matière de démocratie, comme si on pouvait imposer la démocratie pour 29 millions de dollars (faisant ainsi allusion aux fonds que les

²⁶³ Il a cité l'exemple du tollé qu'a suscité le président malaysien, M. Mahatir, quand il a évoqué les Juifs dans son discours controversé lors du récent sommet de l'OCI. Il a suffi de 27 mots d'un long discours pour soulever la controverse; il s'agissait d'un passage très critique concernant les échecs des nations musulmanes — mais cette autocritique de l'islam a été, évidemment, ignorée par la presse occidentale qui exploite à sa façon ces échecs. S'il en est que le discours aurait dû froisser, ce sont bien les musulmans. Il a aussi fait état des propos du général américain Boykin, qui a traité le Dieu de l'islam d'idole, demandant pourquoi cela n'avait pas aussi eu les mêmes conséquences.

²⁶⁴ Toby Harnden, « Cairo Envoy Attacked by Palestinians », *National Post*, 23 décembre 2003, page A10.

États-Unis destinaient à l'Égypte pour des programmes de démocratisation). Il est plus dangereux d'agir ainsi que de ne pas agir. Par ailleurs, il salue les efforts de collaboration en matière de réforme, citant un projet mené conjointement avec l'UE pour créer un institut voué au dialogue entre civilisations et une bibliothèque à Alexandrie. Ce qui ne fonctionnera pas, c'est qu'une puissance impose le modèle à suivre. À preuve, le ressac provoqué par les pressions américaines visant à réformer l'éducation islamique. Selon le ministre, le mouvement d'appui à une réforme évolutive de l'extérieur devait être marqué au coin de la discrétion, de la subtilité et de la patience; pour mettre fin à tout appui au terrorisme, il fallait en rechercher les véritables motifs et éviter de diaboliser la thèse opposée.

Le Comité a entendu l'exposé sur une société civile dynamique de Mme Iman Bibars, directrice générale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord du Centre Ashoka (organisme voué à l'innovation dans le développement) et actuelle présidente de l'Organisation pour le développement et l'avancement des femmes²⁶⁵. Elle a expliqué que les objectifs de son ONG étaient l'habilitation de la femme et la défense de ses droits; elle a donné pour exemple l'adoption, après dix ans de lutte, d'une nouvelle loi donnant aux femmes le droit de transmettre leur nationalité égyptienne à leurs enfants (privilège autrefois réservé aux hommes). La constitution de l'Égypte prévoit en principe des droits égaux pour les femmes, mais il y a beaucoup de lacunes et de discrimination dans la pratique. À son avis, il ne s'agit pas tant d'une question de collectivisme social que du résultat d'un État autoritaire qui nie les droits des personnes.

Le vrai problème, selon elle, c'est que l'idée de bien public a pris du plomb dans l'aile. Le gouvernement et les groupes de femmes ne sont souvent pas sur la même longueur d'onde concernant les droits de la personne, et certains voient dans ce qui vient de l'Ouest un cas extrême de « deux poids deux mesures ». Pour les femmes pauvres des bidonvilles, la grande priorité, ce sont les droits économiques, et ce n'est qu'après qu'elles se soucieront de voter. Pour les femmes de la classe moyenne libérale, l'accent est aussi mis sur les gains concrets, mais, sur le plan politique, la politique de « deux poids, deux mesures » qui transpire du discours occidental sur les droits de la personne cause encore de grandes confusion et déception. Au lieu de subordonner les relations avec l'Égypte au respect de certains critères relatifs aux droits de la personne, elle propose que les pays comme le Canada choisissent les meilleures des ONG qui travaillent sur le terrain avec la population de manière véritablement novatrice. L'important, c'est de travailler à la façon égyptienne, en mobilisant la population et en encourageant le moteur du changement de l'intérieur. Mme Bibars a aussi plaidé en faveur d'un

²⁶⁵ Cette organisation existe depuis 17 ans et œuvre dans des bidonvilles auprès de quelques 17 000 femmes, dont un grand nombre sont chefs de famille. De 2001 jusqu'à récemment, Mme Bibars a aussi été agente régionale de développement au Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et avait auparavant travaillé pour les Services de secours catholique bien qu'elle soit musulmane.

financement soutenu, fondé sur une compréhension intelligente et sélective de la collectivité (citant comme modèles des projets financés par la Fondation Ford et l'Union européenne).

Questionnée sur le fait que le gouvernement arabe utilise comme excuse le conflit israélo-palestinien pour détourner l'attention des problèmes intérieurs, Mme Bibars a souligné que la colère populaire que suscitent les injustices apparentes subies par des frères arabes est réelle et répandue, et non limitée à des groupes islamistes. Il reste beaucoup à faire pour redorer l'image de l'Occident, même aux yeux de ceux qui croyaient aux idéaux de démocratie libérale de l'Occident. Le Canada est encore bien vu, mais la bonne foi des États-Unis n'est pas prise au sérieux et l'on s'oppose à une éventuelle américanisation de la région.

En ce qui concerne les dangers de l'islamisation, y compris pour les droits des femmes, elle a répondu : « Ce qui est attirant chez les Islamistes, ce ne sont pas les valeurs collectives, mais l'intérêt personnel. Ils se préoccupent sur le plan social et matériel des femmes, qui n'avaient ni droits ni mot à dire. Bref, les Islamistes leur donnent des choses qui ont une véritable valeur et ils sont très organisés en matière de développement communautaire. Il y a ici une fracture sociale, car ce sont les femmes occidentalisées des classes moyenne et supérieure qui ont peur de perdre leurs droits. Le 11 septembre a servi de prétexte pour briser le militantisme islamique²⁶⁶, mais si les militants ont perdu du terrain dans la société, c'est davantage à cause des effets du terrorisme intérieur d'avant le 11 septembre qui ont pratiquement fait disparaître l'industrie touristique et entraîné beaucoup de difficultés économiques.

Selon elle, les groupes islamiques feront probablement bonne figure aux élections parce qu'ils sont beaucoup mieux organisés que d'autres dans la société. En théorie, il y a 17 partis politiques, dont la structure interne n'est pas démocratique et sans assise populaire, alors que les Islamistes ont formé des cadres qui ont une affinité avec les gens du peuple. S'il y a des élections libres, les Islamistes les remporteront. (Les groupes islamiques sont nombreux et, selon elle, les Frères musulmans ne sont pas les populaires comparativement à des groupes plus militants). Pour éviter que les islamistes ne remportent les élections, il faut créer un climat propice à la société civile, qui admette des ONG véritablement indépendantes tout en proposant des processus qui répondent aux préoccupations de la population (par exemple, un système d'ombudsman). Concernant les droits de la personne, elle n'a malheureusement vu dans la libération de Saad Ibrahim (un de ses anciens professeurs) qu'une demi-victoire car attribuable à des pressions externes, surtout des États-Unis, alors que les organisations nationales de défense des droits de la personne n'avaient pas fait

²⁶⁶ Elle a aussi fait remarquer que lorsque 1 600 personnes ont été arrêtées en Égypte lors de manifestations contre la guerre menée contre l'Irak, et certaines torturées, les organismes étrangers des droits de la personne ont semblé fermer les yeux.

grand-chose pour lui porter secours. Sa libération ne représente donc pas un gain énorme pour la société civile égyptienne. Le témoin a aussi vu des lacunes dans la prolifération des ONG au cours des années 90. Il y a un autre facteur fondamental à ses yeux : « Si les gens sont prospères économiquement, ils ne deviendront pas des militants ».

Au sujet des questions religieuses et culturelles, le Comité a entendu les points de vue de M. Fahmy Howeidi, penseur et auteur islamique de marque qui a collaboré pendant 45 ans au quotidien *Al-Ahram*, de M. Abdel Moety Bayoumi, professeur en études islamiques et doyen de théologie à la célèbre université Al-Azhar du Caire et député à l'Assemblée du peuple, et de M. Cherif Abdel-Meguid, président de la Compagnie de téléphone islamique, qui s'est fait connaître il y a plusieurs années par sa ligne de consultation religieuse ouverte 24 heures par jour²⁶⁷.

M. Abdel-Meguid a expliqué que son service s'étend à l'Arabie Saoudite et reçoit des appels d'Amérique du Nord. Il a convenu que « le discours religieux doit changer », mais que son service « a réussi à s'adjoindre d'éminents experts modérés ». M. Bayoumi a ajouté qu'avec ses collègues de l'Université Al-Azhar (où 50 des 70 facultés enseignent des sujets islamiques) il essaie de revenir aux sources et ne milite qu'en faveur de la justice et de la paix. Il a soutenu que les grands experts tranchent les questions par consensus et non sous la férule du gouvernement. Quant à la nature de l'enseignement religieux islamique, M. Howeidi a mentionné que c'est le gouvernement qui délivre les licences d'enseignement, mais M. Bayoumi a admis que l'islam est ouvert à l'interprétation de tout croyant et que « la population n'a pas confiance dans les institutions officielles ». Quelque 32 000 mosquées ont été répertoriées en Égypte. Mais, selon M. Abdel-Meguid, plus importants que les prédicateurs dans les mosquées, sont les extrémistes dont les propos sont diffusés à la télévision arabe par satellite et sur des sites Internet. Le cycle des malentendus de l'extrémisme est une des raisons pour lesquelles il espère que le Canada pourra contribuer positivement à modérer les influences interculturelles. Plus précisément, il a proposé de créer une « université canadienne en Égypte ».

Au chapitre des relations entre l'islam d'une part et la démocratie et les droits de la personne d'autre part, M. Bayoumi estime qu'il n'y a rien d'incompatible entre ces idéaux dans le Coran; bien au contraire, l'Islam encourage la tolérance et les droits des autres. « Ainsi, le Coran n'est jamais un obstacle à la démocratie, mais incite plutôt ses adeptes à l'adopter ». M. Howeidi a ajouté que le mode de vie islamique s'appuie sur les principes généraux de la choura (consultation) selon les circonstances. Il a écrit un livre sur la démocratie et l'islam il y a 12 ans et « n'a pu déceler aucune contradiction ». Selon

²⁶⁷ Ce service facturable à l'appel — 600 appels par jour en moyenne — a été appelé « Fatwa au bout du fil » ou « islam sur un plateau ». Des spécialistes d'Al-Azhar, dont le Dr Bayoumi, répondent aux questions des auditeurs.

M. Bayoumi, l'islam peut s'adapter à différents contextes sociaux et politiques tout en préconisant le respect des valeurs humaines et du bien-être de l'humanité, à cet égard, l'islam pourrait atténuer les faiblesses de la démocratie occidentale. Au sujet de l'égalité des femmes et le port du voile, M. Howeidi a fait remarquer que « nous avons le droit d'être différents » des autres sociétés musulmanes, mais les femmes qui choisissent de le porter ne posent aucun problème. M. Bayoumi a ajouté que le Coran accorde des droits égaux aux hommes et aux femmes et que la tenue vestimentaire est une question de choix. En Égypte, il n'y a pas de discrimination à cet égard.

Il y a toutefois eu divergence de points de vue lorsqu'on a voulu savoir si l'islam justifie les « attentats suicides ». M. Howeidi a semblé les justifier comme étant une forme de résistance des Palestiniens à leur expulsion hors de leur patrie. M. Bayoumi a affirmé que les experts islamiques conviennent que ces attentats dit « suicides », où des gens font le sacrifice de leur vie pour résister à l'occupation, ne relèvent pas du terrorisme, mais du « martyr ». On a laissé sous-entendre que ces attentats pourraient être justifiés comme « moyen d'autodéfense » de dernier recours contre une « société israélienne militarisée », approvisionnée en armes par l'Occident, et que la responsabilité de la violence palestinienne pourrait être attribuable à l'agression et à l'intransigeance des Israéliens. (M. Abdel-Meguid a tracé un parallèle : si l'IRA fait sauter une bombe à Londres, ferons-nous de même à Belfast en guise de représailles?) Selon M. Bayoumi, il sera difficile d'améliorer les relations entre l'Occident et le monde islamique sans une paix juste au Moyen-Orient. Il a demandé à cet égard qui était le mieux placé pour stopper l'escalade de la violence — les plus forts ou les plus faibles dans un conflit qui a engendré tant de haine et de ressentiment.

Cet échange difficile avec les membres du Comité a incité M. Howeidi à affirmer que les gens utilisent parfois « des langages différents ». Se faisant plutôt provocateur, il a affirmé que la population ne sait rien du Canada, mais supposait une influence des Américains. Les Égyptiens instruits, qui lisent la presse, savent peut-être que le Canada a une position distincte, mais ce n'est pas le cas du commun des mortels, et le Canada n'a pas de présence culturelle appréciable.

La question de savoir comment améliorer cette présence a été soulevée par la suite au cours d'une table ronde avec les membres du Conseil égyptien des affaires étrangères. Le vice-président du Conseil, l'ambassadeur Mohammed Ibrahim Shaker, a lancé le débat en faisant observer que « la position distincte du Canada par rapport à celle des États-Unis concernant l'Irak est fort appréciée, notamment dans le milieu intellectuel », ce que l'opinion arabe n'a pas manqué de relever. Dans la foulée du 11 septembre, « le monde islamique a un grand besoin de réforme en profondeur, mais ce n'est certes pas le président Bush qui nous inspirera ». Il est important d'aller au fond des choses : « Nous

devons de toute urgence dissocier politique et religion » et mettre fin aux malentendus que l'Occident entretient à l'égard de l'islam. Comme toute réforme risque de déranger certains milieux conservateurs, il faudra du courage pour s'y attaquer. C'est une tâche à laquelle le monde arabe doit s'atteler.

Les participants ont convenu que les deux parties doivent être mieux informées. L'Occident doit améliorer le portrait qu'il brosse de l'Islam, alors que l'Égypte, centre traditionnel du savoir islamique, doit aussi s'efforcer davantage de projeter une image plus authentique de l'islam sur la scène internationale. La diversité des sociétés islamiques peut constituer un défi à cet égard car, il arrive parfois qu'« on attribue à l'islam certaines mœurs locales » (par exemple, restriction faite aux femmes concernant la conduite d'une voiture en Arabie Saoudite, qui n'a en fait rien à voir avec la religion). Certains ont avancé que le Canada et l'Égypte pourraient collaborer dans le cadre d'un « projet conjoint » de communication sociale (mené en trois langues, l'anglais, le français et l'arabe). Un membre s'est dit préoccupé par le « manque de communication entre votre monde et le nôtre », faisant observer qu'en Égypte, « les gens ordinaires » ne savent rien du Canada ni de sa position indépendante par rapport aux États-Unis. Les membres du Conseil avaient proposé de multiplier les échanges à tous les niveaux, notamment avec les médias. Ces échanges ont fait monter un sentiment de colère chez les Égyptiens à l'égard de certaines attitudes de l'Occident, tout en leur donnant l'impression qu'ils peuvent établir un dialogue ouvert et constructif avec les Canadiens.

La seule femme au sein du Comité, Mme Mona Makram Ebeid, a aussi traité de questions d'éducation (pendant cinq ans, elle a été membre du Comité de l'éducation du Parlement), affirmant que le programme d'enseignement est « totalement désuet » et que « l'éducation est notre plus gros problème » et est lié au chômage des jeunes. Elle a souligné que « le mouvement islamique est un refuge pour les jeunes en colère », qui prend sa source dans « le désespoir et la colère », et non dans un engagement religieux réel, et que « ce que nous demandons du Canada, c'est de fonder des universités et des centres de formation ». Elle a aussi parlé de la création il y a quelques années d'un conseil national des droits de la personne et d'un conseil national des femmes, ainsi que d'autres percées réussies par les femmes. Il y a de l'espoir pour une « renaissance de la société civile » qui échappera au contrôle ou à la menace de suppression du gouvernement. Les échanges ont aussi porté sur une « association pour l'avancement de l'éducation » et sur des programmes comme des camps d'été pour les enfants pauvres. On a aussi parlé de la possibilité de recruter des Égyptiens expatriés au Canada pour établir des ponts en matière d'éducation et d'échanges culturels, parce que c'est l'ignorance qui engendre l'intolérance.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Le Comité est revenu du Caire, une des grandes capitales du monde arabe, convaincu de la nécessité d'agir sur certains fronts. « Le Canada est la saveur de l'année », voilà un commentaire confirmé par l'accueil chaleureux de M. Motaz Raslan, président du nouveau Conseil commercial Canada-Égypte. Nous notons également que 2004 marque le 50^e anniversaire de nos relations bilatérales.

Lors de notre première rencontre, M. Harb a cité le rôle joué par l'ancien Premier ministre canadien Lester B. Pearson durant la crise de Suez, qui a mis le Canada sur la carte diplomatique au Moyen-Orient : « Vous avez joué un rôle très important et j'espère que vous pourrez continuer de le faire ». Mohammed Morsy El-Aiat, député des Frères musulmans, a fait remarquer que le « Canada est mieux accepté par les populations du Moyen-Orient que les autres pays occidentaux ». Il a dit espérer que le Canada jouera un rôle important, axé sur l'établissement de la société civile. Et, lors d'une discussion informelle, le professeur Baghat Korany de l'Université américaine du Caire a souligné que le Canada a bénéficié du fait qu'il s'était dissocié de de l'image projetée dans le monde par la présente administration américaine, étant donné que les problèmes de la région ne sauraient être résolus par voie militaire.

Ces dernières discussions ont aussi porté sur les atouts que le secteur privé canadien possède pour réussir dans le monde arabe, si l'on en croit la longue expérience de M. Raslan et de Darren Law, natif de Calgary et directeur de l'hôtel Conrad Hilton. Pour augmenter la présence du Canada en Égypte, Jean-Philippe Tachdjian, deuxième secrétaire à l'ambassade, chargé des affaires politiques, culturelles et publiques, a exposé d'intéressants projets visant à mieux faire connaître la culture et les valeurs canadiennes dans le monde arabe en consacrant davantage de ressources à la diplomatie publique, à la promotion de la culture et, plus précisément, à la construction d'un nouveau centre culturel canadien au Caire¹⁵⁶. Le Comité a également été saisi des plans très prometteurs qui sont actuellement à l'étude en vue de créer « l'Université canadienne d'Al-Ahram » au Caire.

Une autre avenue importante, c'est la coopération en matière de développement, étant donné surtout que l'Égypte a longtemps été un important récipiendaire de l'aide canadienne (7^e programme bilatéral de l'ACDI en importance en Afrique¹⁵⁷). M. Bibars était de ceux qui ont insisté sur la valeur des

¹⁵⁶ Un document détaillé « Strategy Paper : The Projection of Culture and Values in the Arab World » préparé par M. Tachdjian, a été porté à l'attention du Comité en novembre 2003.

¹⁵⁷ En Égypte, l'ACDI met actuellement l'accent sur le développement des ressources humaines. L'aide canadienne totale à l'Égypte (par la voie de programmes multilatéraux et bilatéraux) a atteint quelques 25 millions de dollars en 2000-2001. L'aide canadienne bilatérale à l'Égypte s'élève en tout à 325 millions de dollars pour la période de 1976 à 2001.

projets qui font directement intervenir la population par l'intermédiaire d'ONG vraiment indépendantes. Dans un témoignage antérieur fait à Ottawa, l'ex-ambassadeur du Canada Michael Bell a parlé avec éloquence de petits projets tel un fonds d'initiative pour les femmes visant à les aider à lancer leur propre entreprise et un projet d'éducation pour filles. Comme il l'a dit, « si l'aide canadienne ne transforme pas la vie des habitants dans de brefs délais, elle est probablement inutile ... quand on modifie la perception des gens et qu'on leur laisse de l'espace, on ouvre la porte aux initiatives et on leur permet de se réaliser²⁷⁰ ». Et d'ajouter que cela exige parfois de faire preuve de créativité pour contourner les obstacles et les contraintes officielles.

Enfin, au Caire, Mme Donna Kennedy-Glans, directrice — Responsabilité des entreprises pour Menas Associates à Calgary (et ex-vice-présidente de la Société Nexen ayant une longue expérience dans la région), a fait porter une des dernières interventions sur l'importance de ne pas négliger le rôle moral que les entreprises canadiennes pourraient jouer. Elle a appelé à un effort pour « apporter une aide réelle, qui ne se limite pas à des phrases creuses, en faveur d'une responsabilisation sociale des entreprises dans le monde arabe/musulman ». Cela signifie qu'il faut explorer « des voies d'engagement » en travaillant main dans la main avec les entreprises privées qui nous accueillent — une démarche qu'elle a qualifiée d'infiltration en douceur. Tout en reconnaissant que « les entreprises n'ont pas très bien réussi pour ce qui est d'investir dans la collectivité », elle s'est dite convaincue qu'il faut multiplier les liens entre le secteur privé et les organismes à but non lucratif.

En somme, le Comité souligne que les décideurs canadiens ont une riche expérience et regorgent d'idées dans lesquelles il convient de puiser pour renforcer la relation que le Canada entretient avec l'Égypte. À l'heure où l'avenir de l'Égypte et de la région se joue, il est certes temps d'agir ainsi.

RECOMMANDATION 12

En s'engageant dans un dialogue politique avec le gouvernement de l'Égypte, le Canada devrait encourager systématiquement ce pays à entreprendre des réformes démocratiques et à respecter les normes de base universellement reconnues en matière de droits de la personne, notamment à faire les efforts nécessaires pour éliminer la violence politique et l'extrémisme religieux. Ces efforts devraient aussi porter sur les causes sous-jacentes que sont la pauvreté et l'exclusion sociale.

²⁷⁰ *Témoignage*, réunion n° 49 (1140).

RECOMMANDATION 13

Le gouvernement du Canada devrait profiter de l'occasion du 50^e anniversaire, en 2004, de l'établissement de relations bilatérales avec l'Égypte pour augmenter sensiblement la capacité du Canada de réaliser des activités de collaboration et des échanges en matière d'éducation et de culture sur le territoire égyptien et au bénéfice de l'ensemble du monde arabe. Le gouvernement canadien en collaboration avec les provinces devrait notamment appuyer sans réserve le projet de l'Université canadienne d'Al-Ahram et envisager la possibilité de créer un centre culturel canadien au Caire.

RECOMMANDATION 14

Le gouvernement devrait veiller à ce que l'aide canadienne au développement en Égypte soit dirigée vers des projets centrés sur la population, en collaborant dans la mesure du possible avec des ONG indépendantes. Le Canada devrait aussi collaborer avec le secteur privé à la réalisation d'investissements et d'échanges commerciaux responsables, qui profitent aux deux pays.

Le processus de paix au Moyen-Orient — Israël et la Palestine

L'interminable conflit qui oppose Israël et le monde arabe depuis la partition, après la Seconde Guerre mondiale, de l'ancienne Palestine sous mandat britannique et la création de l'État juif en 1948 demeure l'un des conflits internationaux et civils les plus controversés et, semble-t-il, les plus difficiles à résoudre. On lui doit des guerres, des générations de réfugiés, des expropriations et des privations, des occupations militaires, les horreurs du terrorisme par suicide, la propagation de l'extrémisme et de la haine; bref, un incalculable tribut de souffrances et de pertes humaines.

Le Comité *n'a pas* l'intention d'entrer dans les détails de ce conflit, et encore moins d'en chercher les coupables. Impossible cependant d'en faire abstraction pour quiconque veut apprécier les chances que s'opèrent des changements pacifiques démocratiques dans le monde arabe et dans le monde musulman. Les témoins que nous avons entendus ne sont pas seuls de cet avis. Par exemple, dans le document stratégique du gouvernement britannique que nous citons à la Partie I, s'agissant des rapports entre les démocraties occidentales et les pays et groupes islamiques et des causes des tensions qui

affectent ces relations, on fait valoir l'importance de régler le problème israélo-palestinien, faute de quoi il demeurera le principal point sur lequel se cristalliseront ces tensions²⁷¹.

Bref historique

Si, comme on l'a dit, l'Égypte a conclu une paix séparée avec Israël dès 1979²⁷², il a fallu attendre les années 1990 pour que des négociations de paix soient entreprises avec la participation des Palestiniens — lesquels constituent maintenant une population d'environ 3,5 millions de personnes composée principalement de musulmans sunnites et concentrée en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (bien que les Arabes palestiniens constituent aussi une minorité croissante à l'intérieur d'Israël²⁷³). Septembre 2003 a marqué le dixième anniversaire des accords de paix d'Oslo, premier véritable progrès enregistré après la violence de la première Intifada. Pour certains, Oslo est un processus de paix « orphelin » que beaucoup d'Arabes n'ont jamais accepté²⁷⁴. Cependant, comme l'ancien ambassadeur du Canada Michael Bell l'a écrit, ces bonnes années ont donné aux Israéliens et aux Palestiniens un avant-goût de ce que pourrait être la cohabitation, et ils ne sont pas prêts d'en oublier la saveur, même en cette période difficile²⁷⁵. L'accord d'Oslo, conclu sous l'égide des États-Unis, a conféré une semi-autonomie aux territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza sous le régime d'une Autorité palestinienne, même si ces zones demeurent sous le contrôle militaire d'Israël. Celles-ci forment le noyau du futur État palestinien dont la création est envisagée dans les initiatives de paix actuelles, sous réserve d'une entente globale sur leur « statut final » qui résoudrait les derniers problèmes comme le statut de Jérusalem, les droits des réfugiés palestiniens et le sort des colonies juives situées dans les Territoires occupés.

Depuis Oslo, plusieurs initiatives et plans de paix ont été proposés par des gouvernements et des groupes gouvernementaux dans l'espoir d'en arriver enfin à une entente entre Israël, d'une part, et Palestiniens et Arabes, d'autre part. Cette tâche, déjà bien difficile, a été compliquée ces dernières années par les contrecoups d'une seconde Intifada — commencée en 2000 —, par la faiblesse

²⁷¹ UK International Priorities, décembre 2003, p. 15.

²⁷² La Jordanie aussi l'a fait, mais en 1994 seulement.

²⁷³ Sur une population totale de plus de 6 millions d'habitants en Israël, il y a près de 20 p. 100 d'Arabes et, avec le ralentissement de l'immigration juive, la proportion devrait continuer d'augmenter. Concernant la situation des citoyens arabes en Israël, voir *Identity Crisis: Israel and Its Arab Citizens*, International Crisis Group Middle East Report No. 25, Amman/Bruxelles, 4 mars 2004.

²⁷⁴ Voir par exemple Ajami, chapitre cinq, « The Orphaned Peace ».

²⁷⁵ Michael Bell, « Oslo: Ten Years On, Remember Peace? », *The Globe and Mail*, 13 septembre 2003, p. A17.

de l'Autorité palestinienne, par l'expansion continue des colonies juives et par les mesures prises par Israël pour contrer les attaques terroristes perpétrées par des militants islamistes et se protéger contre ces attentats²⁷⁶.

La plupart des propositions de paix s'appuient sur une forme ou une autre d'« échange de terres contre la paix » et la création de deux États, Israël et la Palestine, cohabitant l'un à côté de l'autre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Du côté arabe, une importante proposition officielle a été soumise par le prince héritier saoudien Abdallah et entérinée lors du sommet de la Ligue arabe de Beyrouth en mars 2002. Celle-ci comporte entre autres la reconnaissance et la normalisation complètes des relations avec Israël à la condition que celui-ci se retire de tous les territoires occupés depuis la guerre de 1967 et qu'un État palestinien indépendant y soit établi. Depuis un an, c'est la « feuille de route pour la paix » soumise à Israël et à l'Autorité palestinienne le 30 avril 2003, qui monopolise l'attention. On y prévoit un processus en trois étapes aboutissant à la création d'un État palestinien et à la conclusion d'un accord de paix permanent.

Jusqu'à présent, la « feuille de route » se matérialise bien lentement et les écueils sont nombreux. M. Henry Siegman du Council on Foreign Relations a dit au Comité en mai 2003 qu'il était pessimiste quant aux chances que les Israéliens, les Palestiniens, les Arabes et les Américains acceptent de prendre les mesures nécessaires à l'actualisation de la « feuille de route »²⁷⁷. Depuis lors, cependant, plusieurs initiatives non gouvernementales faisant intervenir des Israéliens et des Palestiniens de renom ont vu le jour, dont la plus prometteuse (bien qu'elle soit encore contestée et controversée) a été l'initiative dite de Genève, dirigée par l'ancien ministre de la justice israélien Yossi Beilin et l'ancien ministre palestinien de la culture Yasser Abed Rabbo. Celle-ci a abouti à un accord dont le texte a été largement diffusé en Israël et dans les territoires palestiniens et annoncé avec

²⁷⁶ La construction du mur de sécurité est particulièrement controversée. Cette barrière de plus de 700 kilomètres suit en partie seulement le tracé, reconnu internationalement, de la frontière antérieure à la guerre de 1967 (ligne verte) qui sépare la Cisjordanie d'Israël, et englobe des territoires arabes; sa construction en était au quart environ au début de 2004. Israël affirme que le mur vise à prévenir les attentats terroristes et à empêcher les kamikazes de pénétrer sur le territoire israélien. Les Palestiniens protestent vigoureusement et en contestent la légalité, l'emplacement et les conséquences socio-économiques et cherchent à obtenir une décision en leur faveur de la Cour internationale de justice des Nations Unies. Le Canada a voté pour les résolutions des Nations Unies critiquant la construction du mur, mais s'est abstenu de voter, au début de décembre 2003, lors d'un scrutin de l'Assemblée générale approuvant le recours auprès de la CIJ. Au début de 2004, le Canada et d'autres pays occidentaux ont fait valoir devant la Cour des arguments contre l'audition de la cause en tant que question internationale, alléguant que la question relève de négociations politiques. La barrière a été contestée devant la Cour suprême d'Israël, mais ce pays a déclaré qu'il n'assisterait pas à l'audition de la cause par la Cour internationale commençant le 23 février 2004. (Voir Peter Robb, « Battle over barrier heats up », *The Ottawa Citizen*, 31 janvier 2004, p. A10.) Pour en savoir plus sur la controverse, voir Paul Adams, « Israel's line in the sand », *The Globe and Mail*, 14 février 2004, p. F4.)

²⁷⁷ Peter David, rédacteur de *The Economist* chargé des affaires étrangères, n'est pas plus optimiste et estime que le conflit entre Israël et les Palestiniens va redoubler de violence si les superpuissances ne s'investissent pas davantage pour raviver la voie diplomatique. Selon lui, cela sera difficile une année d'élections, mais les enjeux sont énormes (*The Economist: The World in 2004*, p. 18).

grand bruit au niveau international le 1^{er} décembre 2003²⁷⁸. Le caractère israélo-palestinien conjoint de l'initiative a aussi été bien accueilli par certains autres pays occidentaux, dont le Canada. L'accord de Genève comporte un ambitieux projet de modalités de règlement des principaux problèmes en souffrance, lesquelles doivent encore être négociées politiquement par les gouvernements concernés. Toutefois, jusqu'à maintenant, aucun gouvernement n'a approuvé ce plan. Les propositions de Genève ne sont peut-être pas une panacée, et ne sont certainement pas une solution de rechange à la « feuille de route », en panne, appuyée par les États-Unis et les Nations Unies, mais elles entretiennent l'idée qu'Israéliens et Palestiniens sont capables de coopérer et de produire des idées susceptibles de les sortir de l'impasse actuelle²⁷⁹.

Certains craignent cependant que le temps manque pour négocier une solution à deux États comme celle que l'on envisage depuis les accords d'Oslo. L'idée d'Israël comme État juif a toujours eu des détracteurs, qui préféreraient un État laïc unique où Israéliens et Palestiniens auraient des droits égaux. Toutefois, le manque de progrès de la « feuille de route »²⁸⁰, la construction du « mur de sécurité » en Cisjordanie et la lassitude des Israéliens à l'égard de la violence continuelle — une lassitude et une frustration au moins aussi grandes que du côté palestinien²⁸¹ — pourraient amener Israël à opter pour une solution unilatérale en se retirant de certains territoires occupés et en se retranchant dans un territoire à l'intérieur de frontières militairement défendables. La proposition controversée du

²⁷⁸ L'Accord de Genève était accompagné d'une déclaration d'appui de 58 anciens dirigeants politiques du monde entier. Selon des sondages d'opinion, certaines des propositions qu'il contient rallient la majorité parmi les Israéliens et les Palestiniens. (« A silent, moderate majority », *The Economist*, 20 novembre 2003, p. 43.) Le texte de cette déclaration, les détails du sondage et une série de rapports connexes peuvent être consultés sur le site du [International Crisis Group](#). Voir aussi Paul Adams, « Peace plans proliferate », *The Globe and Mail*, 2 décembre 2003; « Striking Accord », *The Economist*, 3 décembre 2003 et, pour une analyse plus large, voir David Berlin, « Where Leaders Fail », *The Walrus*, février/mars 2004, p. 66-75.

²⁷⁹ Concernant le désespoir et le désir des Palestiniens et des Israéliens ordinaires d'en finir avec la violence, voir « Special report, Israelis and Palestinians: Voices from the front line », *The Economist*, 21 février 2004, p. 24-26.

²⁸⁰ Pour une analyse de la perte d'élan de la « feuille de route » et de l'attitude américaine, voir Connie Black, « Back Roads », *The New Yorker*, 15 décembre 2003, p. 86-97.

²⁸¹ Comme on l'écrit dans *The Economist* :

... le fait même que les chances d'une paix israélo-arabe soient extrêmement minces force peut-être les joueurs à revoir leurs priorités. La vie est de plus en plus difficile. La consommation de denrées alimentaires a chuté d'un tiers depuis le début de l'Intifada à la fin de 2000. Près du quart des Palestiniens sont sans travail. C'est d'ailleurs peut-être la raison pour laquelle même les groupes islamiques radicaux comme le Hamas et le Djihad islamique ont récemment commencé à dire qu'ils accepteraient une longue trêve avec Israël et qu'ils seraient éventuellement disposés à participer à un gouvernement d'unité avec les partis séculiers qui, jusqu'à présent, monopolisent les charges au sein de l'Autorité palestinienne. (« At least they're thinking about talking », 31 janvier 2004, p. 43.)

premier ministre Ariel Sharon de février 2004 de démanteler les colonies juives de Gaza et certaines de celles de Cisjordanie confère une certaine crédibilité à cette éventualité²⁸².

Le Comité n'a pas de boule de cristal qui lui permettrait de prédire l'issue de ce tragique conflit. Nous pensons cependant que, sur le plan diplomatique, le Canada doit soutenir tout effort raisonnable visant à faire progresser les négociations au niveau politique et à atténuer les tourments des populations concernées.

Témoignages entendus à Ottawa

De nombreux témoins ont dit au Comité que, pour les musulmans, la résolution de ce conflit constitue une des grandes priorités des relations internationales. Comme l'a dit Salim Mansur au début des audiences, « ... car la Palestine est la mère de tous les problèmes dans le monde arabo-musulman. Le jour où ce dossier sera résolu à la satisfaction des Palestiniens, et ils s'y emploient mais ne peuvent mettre un terme à l'occupation israélienne de leur territoire sans aide, alors la situation entre les États-Unis et le monde arabo-musulman prendra rapidement une meilleure tournure²⁸³. » Pour Saleem Qureshi, « ... la Palestine demeure le dossier le plus délicat, et l'opinion publique, non seulement dans le monde arabe, mais bien au-delà du monde musulman, demeure généralement extrêmement hostile à l'égard des États-Unis en raison de l'appui inconditionnel qu'ils accordent à Israël. Ce ne serait peut-être pas exagéré de dire qu'aussi longtemps que durera le conflit palestino-israélien l'Amérique ne suscitera pas une opinion publique favorable où que ce soit dans le monde arabe²⁸⁴. »

Bien sûr, comme on l'a dit, le conflit peut aussi être exploité par les gouvernements musulmans pour détourner la critique de leur propre performance. C'est une excuse toute trouvée. Comme l'a dit Farhang Rajaei, « ... même s'ils ne sont pas vraiment sérieux au fond au sujet de la Palestine — ils ne passent peut-être pas des nuits blanches pour la cause palestinienne —, tant qu'elle est là, elle sert d'excuse ». David Dewitt a ajouté que « la question d'Israël et de la Palestine est une force mobilisatrice. Le gouvernement est obligé de s'en occuper pour des motifs politiques d'ordre local, et cela lui donne une place au sein de l'Organisation de la conférence islamique. Cela lui permet donc, tout en demeurant très éloigné du conflit, d'adopter ce qui est considéré comme une

²⁸² Pour connaître les premières réactions aux propositions du gouvernement Sharon, voir James Bennet, « Shift on Settlements: Sharon's 'Painful' Course », *The New York Times*, 4 février 2004; « Sharon's surprise » and « Sharon's Gaza gambit », *The Economist*, 7 février 2004, p. 12 et 13 et 42. Pour une discussion plus vaste sur la question de savoir s'il faut un État ou deux, voir Gary Sussman, « Is the Two-State Solution Dead? », *Current History*, janvier 2004, p. 37-42.

²⁸³ *Témoignages*, réunion n° 31 (0920).

²⁸⁴ *Témoignages*, réunion n° 34 (0955).

position respectable au sein de la communauté islamique, ce qui est très bon pour sa réputation d'intégrité, sa crédibilité et son prestige politique, sans qu'il lui en coûte quoi que ce soit. Dès que la question israélo-palestinienne sera réglée, le gouvernement passera à autre chose [...] Pour le moment, c'est un contentieux commode qui peut lui être utile²⁸⁵. »

Les témoins ont formulé diverses possibilités pour faire avancer le dossier, certains recommandant même que le Canada prenne une part plus active aux discussions. Pour Mazen Chouaib, « le Canada a un rôle à jouer, pas seulement en tant que président du Comité des réfugiés, mais aussi en tant que participant aux négociations et aux discussions qui se dérouleront dans le contexte de la feuille de route [...] Le Canada dispose d'un certain poids dans le monde arabe, il n'a pas de handicap colonial ou politique et il est respecté pour ce qu'il offre²⁸⁶. » John Sigler a insisté sur l'idée d'une « force de contrôle internationale » vu l'expérience du Canada des opérations de maintien de la paix, notamment au Moyen-Orient — « ... j'accorderais beaucoup plus de priorité à la participation au processus de paix israélo-palestinien qu'à l'Afghanistan²⁸⁷. »

D'autres font valoir la nécessité de ménager des espaces permettant un dialogue politique au Canada et à l'étranger. Michael Bell a parlé de l'importance du travail de l'ACDI en Cisjordanie et à Gaza et a dit : « Nous pouvons notamment nous appliquer à exercer une influence sur la mentalité des gens, sur leur façon de penser, à faire la promotion du pluralisme et à encourager l'édification d'institutions²⁸⁸. » Comme l'a déclaré Karim Karim : « Il est essentiel de créer des espaces où règne la sécurité parmi les Palestiniens, les Israéliens, les Juifs, dans leurs diasporas, dans les diasporas arabes; il est essentiel de les réunir et de les comprendre. Ils ont actuellement une tendance manifeste à avoir des conceptions racistes à l'égard les uns des autres et il est essentiel d'enrayer cette tendance²⁸⁹. » D'après Sheema Khan, « ... il nous faut créer davantage, si je peux m'exprimer ainsi, de groupes qui pourraient vraiment dialoguer [...] il nous faut trouver une façon de rapprocher les gens, de créer des espaces neutres où vous ne serez pas accusés d'être antisémites ou islamophobes. Si on peut se défaire de toutes ces accusations et simplement dialoguer, tout d'abord pour entendre la douleur qu'ont vécue les autres [...] parce que si les gens reconnaissent que la

²⁸⁵ *Témoignages*, réunion n° 45 (1230).

²⁸⁶ *Témoignages*, réunion n° 35 (1655).

²⁸⁷ *Témoignages*, réunion n° 34 (1135).

²⁸⁸ *Témoignages*, réunion n° 49 (1240).

²⁸⁹ *Témoignages*, réunion n° 49 (1255).

perte d'un enfant, qu'il s'agisse d'un enfant palestinien ou israélien est une chose très douloureuse, on aura déjà un point commun. Ça pourra être le début de ce dialogue²⁹⁰. »

Il faut se garder cependant de sous-estimer le nombre des problèmes à régler et les obstacles à surmonter — sur le plan des attitudes comme sur les plans politique et structurel — pour forger une paix durable au Moyen-Orient. Michael Bell a fait remarquer qu'il pourrait s'avérer impossible d'éliminer le terrorisme mais que « si le peuple palestinien pouvait mener une vie plus normale, l'appui dont bénéficient les solutions proposées par le Hamas et le Djihad diminuerait peut-être ». Il a ajouté : « Ce qui est toutefois important, c'est que l'Autorité palestinienne et ses dirigeants, quels qu'ils soient, bénéficient de la confiance, de l'appui et de la loyauté de la population²⁹¹. » Noah Feldman a fait valoir un autre argument important au sujet des conditions préalables aux négociations : « Je serai franc : lorsque des négociations sont les otages d'auteurs d'actes de violence extrémiste, nous savons qu'elles ne mettront pas fin au conflit entre Israël et la Palestine. Si l'on cesse de négocier lorsqu'il y a violence, les négociations prendront fin, parce qu'on donnera ainsi l'occasion aux extrémistes d'exercer un droit de veto²⁹². »

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Amre Moussa, qui lui aussi voit, dans le monopole d'Israël sur le plan des armes atomiques, une complication de plus sur la voie de l'élimination des armes de destruction massive au Moyen-Orient, affirme que ce ne sont pas les propositions de paix qui manquent, mais la volonté politique et l'équilibre politique.

Il faut qu'il y ait une démarche équilibrée, un règlement équitable, et les ingrédients de ce règlement sont là. Nous ne sommes pas là pour réinventer la roue tous les deux mois ou tous les ans ou à l'arrivée de chaque nouvelle administration ou de chaque nouveau gouvernement au Proche-Orient. ...Dans le monde arabe, nous sommes prêts à faire la paix, à normaliser les relations, à reconnaître l'État d'Israël et à tourner la page sur le conflit israélo-arabe, à condition qu'Israël ait la même volonté et soit prêt à se retirer, à reconnaître un État palestinien et à régler les problèmes que nous avons. À chaque problème il existe une solution à condition qu'il y ait un équilibre des pouvoirs de part et d'autre²⁹³.

Le Comité a aussi entendu M. Peter Hansen, commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il a décrit avec force détails la détérioration des conditions de vie dans les territoires occupés où environ 60 p. 100 de la population

²⁹⁰ *Témoignages*, réunion n° 53 (1235).

²⁹¹ *Témoignages*, réunion n° 49 (1245).

²⁹² *Témoignages*, réunion n° 58 (1205).

²⁹³ *Témoignages*, réunion n° 48 (1625).

se situe sous le seuil de pauvreté, où le taux de chômage oscille entre 35 et 50 p. 100 et où 1,2 million de personnes dépendent de l'aide alimentaire, sans parler du sinistre bilan des morts violentes et des destructions de propriétés. Comme il l'a dit : « Nous sommes non seulement retournés en arrière et avons effacé tous les progrès accomplis après l'accord d'Oslo mais, en plus, les pertes subies nous font reculer de près de 10 ans, alors que l'économie doit maintenant faire vivre une population beaucoup plus importante²⁹⁴. »

Parallèlement, les questions se multiplient au sujet de la contribution des pays arabes à l'UNRWA, d'allégations de malversations, d'un prétendu préjugé anti-israélien au sein de l'organisation et, plus grave encore, d'accusations selon lesquelles les écoles et installations financées par l'UNRWA auraient été utilisées, notamment par des organisations islamistes militantes actives dans les camps de réfugiés, comme vivier pour le terrorisme palestinien. L'aide à l'Autorité palestinienne aurait fortement chuté en 2003 par rapport aux années antérieures²⁹⁵. Une controverse perdure aussi sur la question de savoir si les manuels scolaires palestiniens incitent à la violence²⁹⁶. M. Hansen a réfuté un bon nombre des allégations, affirmant que la question des manuels scolaires était subjective et que des progrès considérables avaient été réalisés à ce sujet. Il a dit être au courant des études critiques comme celle du Centre for Monitoring the Impact of Peace (CMIP), mais a aussi signalé les résultats bien plus favorables d'une étude financée par les Américains et réalisée par le Israël/Palestine Center for Research and Information²⁹⁷. En outre, pour ce qui est des critiques formulées par le chef d'état-major de la défense d'Israël Moshe Ya'alon quant à l'inefficacité des tactiques brutales employées dans les Territoires pour assurer la sécurité des Israéliens²⁹⁸, M. Hansen est « d'avis que ces mesures [le recours excessif à la

²⁹⁴ *Témoignages*, réunion n° 56 (1600).

²⁹⁵ Wafa Amr, « International aid to Palestinians drops by half », *National Post*, 17 février 2004, p. A10. Pour un survol instructif de l'aide internationale dans les territoires palestiniens et des critiques formulées à l'endroit de l'UNRWA, voir Harvey Morris et Sharmila Devi, « Empty coffers: Palestinians plead for more international aid despite donor fatigue and fears over misuse of funds », *Financial Times*, 25 novembre 2003, p. 19.

²⁹⁶ Voir, par exemple, Itmar Marcus et Barbara Crook, « Palestinian children have learned from their elders », *National Post*, 10 janvier 2004, p. A15. M. Marcus est le fondateur et le directeur de Palestinian Media Watch.

²⁹⁷ Après le témoignage de M. Hansen, des représentants de l'UNRWA ont fourni des renseignements additionnels au Comité, notamment le témoignage devant le Congrès, le 30 octobre 2003, de M. Ziad Asali, président de l'American Task Force on Palestine, devant la sous-commission du travail, de la santé et des services humains de la commission sénatoriale des crédits durant des audiences ayant pour thème « L'instruction en Palestine : enseigner la paix ou la guerre? ».

²⁹⁸ Pour une explication de la nature des différends internes israéliens quant à la politique militaire dans les territoires palestiniens, voir Alon Ben-David, « Dangerous Divide », *Jane's Defence Weekly*, 12 novembre 2003, p. 23.

force] poussent un plus grand nombre d'intervenants à devenir des bombes humaines que le matériel des manuels scolaires qui viseraient à endoctriner les enfants, si c'était le cas²⁹⁹ ».

Le Comité n'a pas la prétention de trouver la solution à ces controverses. Il ne peut que décrier l'insécurité persistante — non seulement sur le plan physique, mais aussi sur les plans social et économique — des civils, israéliens comme palestiniens, pris dans la violence que suscite ce conflit. Les autorités responsables de tous les niveaux doivent au minimum faire tout ce qui est en leur pouvoir pour atténuer la violence.

Témoignages entendus au Moyen-Orient

Comme nous l'avons déjà noté, lorsque nous avons interrogé nos interlocuteurs arabes et musulmans sur les principaux problèmes des rapports entre l'Occident et le monde musulman, ils ont le plus souvent cité le conflit israélo-palestinien. Ils ont été nombreux à reprocher aux pays occidentaux, et en particulier aux États-Unis, leur appui aux politiques du gouvernement israélien. On a remarqué cependant que la position du Canada, perçue comme relativement modérée et équitable, recevait un accueil assez favorable. D'ailleurs, un certain nombre des personnes que nous avons entendues ont dit espérer que le Canada joue éventuellement un rôle plus grand dans la résolution du problème le plus vieux et le plus épineux de la région.

Par exemple, le ministre des Affaires étrangères de l'Arabie saoudite, le prince Saoud Al-Fayçal, un diplomate expérimenté et respecté, a fait remarquer que le Canada avait joué un rôle important au Moyen-Orient avec les Nations Unies et jouissait d'une réputation impeccable dans la région. Il a dit comprendre le besoin de sécurité d'Israël, mais a ajouté que cette sécurité ne devait pas se faire au prix d'« exigences territoriales » unilatérales — par là, il entend, a-t-il dit sans ambages, qu'Israël ne doit pas s'approprier davantage de terres arabes — et d'un monopole d'Israël en matière nucléaire. De plus, estime-t-il, les Arabes aussi aspirent à la sécurité, et les Israéliens doivent apprendre à vivre avec les Palestiniens. Selon le prince, les ingrédients de la solution ne sont pas très compliqués et doivent comprendre un cessez-le-feu surveillé par un tiers agréé. Le prince craint cependant que la « feuille de route » n'aboutisse pas en raison des frappes israéliennes comme celle qui a touché la Syrie et de l'appui persistant des États-Unis au gouvernement Sharon.

²⁹⁹ *Témoignages*, réunion n° 56 (1645). Un rapport récent conclut que la politique d'interventions militaires brutales et de mesures économiques punitives ne fait que donner des munitions aux extrémistes islamistes dans les Territoires occupés. Voir *Comment traiter avec le Hamas?*, Rapport Moyen-Orient n° 21 [en anglais seulement; résumé en français], International Crisis Group, Amman/Bruxelles, 26 janvier 2004.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Égypte, M. Ahmed Maher El Sayed, lui aussi un vieux routier de la politique étrangère, a dit au Comité que l'Égypte souscrivait aux efforts déployés pour élaborer un plan de paix, mais a précisé qu'un accord était impossible sans le consentement de M. Arafat. Il est reconnaissant au Canada d'avoir appuyé une résolution des Nations Unies à l'automne de 2003 reprochant à Israël la construction d'un « mur de sécurité » en Cisjordanie. À son avis, ce n'est pas en construisant des murs et en multipliant les postes de contrôle et en en profitant pour s'approprier d'autres terres arabes qu'Israël réussira à assurer sa sécurité. Pour lui, les deux peuples doivent apprendre à vivre ensemble. La construction du mur est une mesure illusoire, car celui-ci n'arrêtera pas les kamikazes mais compliquera en revanche l'application d'une solution fondée sur la coexistence de deux États. Dans l'intervalle, Israël doit assumer les conséquences du durcissement de ses opérations dans les Territoires occupés, de la mort de Palestiniens innocents et de sa politique d'assassinats ciblés.

Quand on lui a demandé si la « feuille de route » avait la moindre chance de succès, M. Sayed a répondu oui, mais seulement s'il y a un « mouvement parallèle » des deux camps par la voie d'une négociation équilibrée. Il note cependant avec regret que si ceux qui essaient de saboter la « feuille de route » du côté palestinien se trouvent dans l'opposition, en Israël, ils sont au gouvernement. Donc, pour lui, le processus est gravement compromis, mais tout n'est pas perdu. Il constate que c'est le seul processus officiel proposé, mais le problème, a-t-il dit, c'est de trouver comment convaincre les gens que la paix est faisable. Il faudrait pour cela que les États-Unis exercent des pressions en ce sens, mais les Américains ne sont pas impartiaux et se trouvent en période pré-électorale. Or, il n'existe pas de lobby arabe capable de faire contrepoids au puissant lobby pro-Israël. Les intervenants les plus objectifs se trouvent au Département d'État américain, mais celui-ci est affaibli, pense-t-il. En outre, la « feuille de route » était en partie conçue pour apaiser la colère des Arabes après l'invasion de l'Irak. La violence permanente entraîne une certaine lassitude, mais le prince n'est pas optimiste quant aux chances de paix. L'Irak est devenu un bourbier et la « feuille de route » est au point mort.

On a entendu à peu près les mêmes propos lors d'une table ronde avec le Conseil égyptien des affaires étrangères. Un ancien ambassadeur en Norvège a qualifié de « catastrophe humanitaire » le sort du peuple palestinien et a réclamé l'application d'une solution multilatérale avec notamment l'intervention d'une « force internationale » (suggestion qui rappelle ce que Lester Pearson avait proposé aux Nations Unies il y a cinquante ans). Il a dit espérer que le Canada exercera des pressions sur les États-Unis pour amener ceux-ci à presser Israël d'accepter le déploiement d'une telle force.

Il importe de noter que ces avis, exprimés par des représentants de l'élite établie en matière de politique étrangère, sont sensiblement plus modérés et conciliants que les opinions exprimées dans la société civile arabe et musulmane.

Nous en avons eu un exemple dans nos discussions avec M. Morsy El-Aiat, chef des Frères musulmans à l'Assemblée du peuple de l'Égypte. Il a affirmé que cette fraternité acceptait l'existence de facto de l'État d'Israël et n'était pas contre les Juifs à la condition que la Palestine ait son propre État. Cependant, il est ensuite devenu apparent, après quelques questions, qu'il considère Israël comme un État agresseur dénué de fondement légitime. Il est donc en fait en faveur d'une solution fondée sur un État unique et non une solution à deux États reposant sur la reconnaissance mutuelle des Israéliens et des Palestiniens.

Le contraste des points de vue a été très frappant pour les membres du Comité qui étaient en Israël quelques jours auparavant. Ce sont les impératifs de la sécurité nationale qui dominaient les discussions avec des représentants du ministère des Affaires étrangères d'Israël, des membres de la Knesset, des journalistes et des universitaires, bien que le Comité ait aussi été saisi de préoccupations concernant la minorité arabe d'Israël et ait visité des Territoires occupés.

Des membres du Centre de recherches politiques du ministère des Affaires étrangères d'Israël ont dit au Comité que l'ensemble de la région traversait une crise de transition du fait que les dirigeants de nombreux pays vont vraisemblablement changer d'ici cinq à dix ans. Cette période de transition comporte d'énormes risques d'instabilité intérieure et régionale. Ils ont ainsi fait valoir un certain nombre des préoccupations d'Israël en matière de sécurité dans ce contexte. Par exemple, il ne s'attendent pas à de grands changements en Iran, un pays dont le régime continue à leurs yeux de constituer une menace, tant de la part des « réformistes » que de la part des « conservateurs », dans sa quête d'armes de destruction massive (peut-être, comme dans le cas de la Corée, pour dissuader les Américains d'intervenir). Ils établissent aussi un lien clair entre les adversaires de la paix avec Israël à Téhéran, à Damas, au Hezbollah et en Palestine, qualifiant cette menace de « système du nord ». Ils sont convaincus que les attaques périodiques du Hezbollah contre Israël ont la bénédiction du président syrien Bashar Al-Assad — la Syrie mène à toutes fins pratiques une guerre par procuration par l'intermédiaire du Hezbollah, ainsi que du Djihad islamique et du Hamas, qui bénéficient aussi de l'appui des autorités syriennes. La participation de l'Iran à ce système se manifeste en particulier par la présence de troupes de la Garde révolutionnaire islamique stationnées dans la vallée de la Bekaa. Le Centre a conclu que ce « système » avait permis à la Syrie et au Hezbollah d'échapper à la campagne internationale de lutte contre le terrorisme, mais il est temps selon lui que la communauté internationale fasse preuve de fermeté envers Damas.

Pour ce qui est des territoires palestiniens, le directeur du Centre, Harry Kney Tal, a dit que Yasser Arafat demeurait la source de l'autorité dans les Territoires. Cependant, l'absence de succession claire accroît le risque que, une fois Arafat disparu de la scène, les Territoires ne deviennent vraiment un « État

avorton ». Même avec Arafat au pouvoir, dit M. Kney Tal, les cellules locales du Fatah prennent de plus en plus d'autonomie, parfois avec l'appui de l'Iran, ce qui ne fait que miner le pouvoir central.

D'autres problèmes de sécurité au niveau régional ont été abordés dans une discussion à bâtons rompus avec plusieurs membres de la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. Par exemple, le président de la Commission, Yuval Shteinitz du Likoud, a parlé surtout de l'Égypte. Il a mentionné de nombreux cas où l'action ou l'inaction de l'Égypte visait à compromettre le processus de paix et la normalisation des rapports entre Israël et d'autres pays de la région comme le Maroc et le Qatar. Sur une note plus positive, Eti Livni du parti centriste Shinouï a parlé du processus qui sous-tend l'initiative de Genève, l'initiative israélo-palestinienne de haut niveau mais sans caractère officiel dont nous avons déjà parlé.

M. Dore Gold, directeur du Jerusalem Centre for Public Affairs et ancien ambassadeur d'Israël aux Nations Unies (et conseiller du premier ministre Sharon) a minimisé l'importance du conflit israélo-palestinien comme source de la « rage des musulmans », affirmant que des « fatwas » avaient été lancées contre les États-Unis et Israël par des radicaux islamistes même durant la période d'Oslo quand Israël se retirait de la Cisjordanie et de Gaza. Vu le contenu de son dernier livre, *Hatred's Kingdom: How Saudi Arabia Supports the New Global Terrorism*³⁰⁰, c'est sans surprise qu'on l'a entendu accuser l'Arabie saoudite de soutenir des groupes djihadistes radicaux allant de celui d'Ossama Ben Laden et d'autres groupes de moudjahiddines anti-soviétiques en Afghanistan aux groupes palestiniens du refus. M. Gold a aussi donné en exemple de l'influence pernicieuse de l'Arabie saoudite la place de choix qu'occupent, sur les sites Web du Hamas, les fatwas d'origine saoudienne justifiant les attentats suicides.

Un point de vue passablement différent, mais tout aussi pessimiste, a été exprimé dans une table ronde de représentants d'ONG et d'universitaires portant sur l'opinion publique israélienne, les perspectives de relance du processus de paix et les conditions de vie de la minorité arabe d'Israël. Pour ces gens-là, les chances d'une percée dans le conflit israélo-palestinien sont bien minces. Avraham Sela, président du département des relations internationales de l'Université hébraïque de Jérusalem, ne croit pas vraiment à une solution négociée prochaine, car l'attention des États-Unis est concentrée ailleurs pour le moment et la communauté internationale est peu disposée à intervenir vigoureusement sans l'appui de Washington. Pour sa part, le spécialiste des droits de la personne chez les Arabes israéliens Mohammed Zeidan a souligné les conséquences fâcheuses du conflit sur les rapports entre les populations arabe et juive d'Israël. Pour lui, Israël doit tenir compte à long terme des besoins de la minorité arabe, de plus en plus importante.

³⁰⁰ Cité dans la section précédente du rapport, sur l'Arabie saoudite.

Ces propos ont été renforcés lors de discussions que le Comité a eues à Ramallah en Cisjordanie avec plusieurs anciens ministres, législateurs, hauts fonctionnaires et journalistes palestiniens. Ceux-ci ont affirmé que les causes du conflit et de sa persistance étaient d'ordre politique et *non* religieux. Ils constatent cependant que les groupes islamistes militants, qui n'ont jamais souscrit aux accords d'Oslo, ont trouvé des appuis parmi les déshérités. Ils ne pensent pas non plus que le conflit puisse être résolu tant que le gouvernement Sharon sera au pouvoir. En ce qui concerne le président Arafat, à leur avis, il est incapable de stopper les kamikazes, et les forces de sécurité palestiniennes demeurent trop faibles. Pour eux, l'important c'est d'essayer de coordonner des solutions susceptibles de contenir et de réduire la violence dans les deux camps et il importe de poursuivre les démarches entreprises pour obtenir un cessez-le-feu et un accord final exécutoire.

La prochaine section du rapport porte spécifiquement sur la Jordanie, mais compte tenu des rapports particulièrement étroits de ce pays avec le problème palestinien, il importe de noter ici certaines des vues des Jordaniens. Les parlementaires jordaniens ont critiqué ce qu'ils considèrent comme les causes des troubles actuels, à savoir les frontières établies par les puissances occidentales après la Première Guerre mondiale (par exemple dans l'accord Sykes-Picot¹⁵⁶). Les Jordaniens sont particulièrement frustrés par ce qu'ils considèrent deux poids deux mesures dans le traitement des Israéliens et des Palestiniens. Pour eux, il est exagéré de qualifier de terroriste une personne qui lutte pour récupérer son propre territoire et, sans une paix juste, les attentats suicides vont continuer, leurs auteurs considérant qu'ils n'ont pas d'autre choix. Les Jordaniens contestent le droit d'Israël à la Palestine et reprochent aux médias et aux organisations internationales un parti pris favorable aux États-Unis et aux sionistes.

Plusieurs questions ont été abordées quant à l'avenir de la solution fondée sur la coexistence de deux États à l'occasion d'une table ronde réunissant des représentants de la société civile. La plupart des gens étaient persuadés que l'abandon de cette option entraînerait à coup sûr de violents affrontements et que, pour être politiquement viable, la solution retenue doit respecter les frontières antérieures à 1967 (c'est-à-dire à la guerre). Il semblerait que beaucoup de Palestiniens considèrent que l'obligation de reconnaître la « légitimité d'Israël » (par opposition à reconnaître l'existence d'Israël) revient à accepter que leur

¹⁵⁶ L'accord Sykes-Picot était un accord secret conclu par la Grande-Bretagne et la France en 1916 aux termes duquel les deux pays en question se sont partagé les dépouilles de l'empire ottoman défait. C'est ainsi que, après la guerre, la Syrie a été placée sous mandat français et la Jordanie sous mandat britannique. Pour plus de détails, voir Margaret MacMillan, *Paris 1919*, p. 382 et suiv.

expulsion est moralement justifiée. Lors d'une autre table ronde, avec des journalistes jordaniens, ceux-ci ont parlé de ce qu'ils interprètent comme un mouvement systématique visant à exclure les Palestiniens de la Cisjordanie et de Gaza. Ces journalistes estiment que l'on se trouve actuellement à un tournant de l'histoire particulièrement dangereux : si la situation s'envenime, cela risque de compromettre les espoirs de paix pendant des années. Les négociations actuelles, y compris celles de l'initiative non gouvernementale de Genève, ont été menées dans le secret. Pour eux, l'opinion publique ne croit ni en la bonne foi du gouvernement israélien actuel ni dans le rôle de « médiateur impartial » des États-Unis. À leur avis, manifestement, l'autre camp a tous les atouts en main, tandis que les Arabes et les Palestiniens écopent.

Enfin, les membres du Comité ont longuement discuté avec l'ex-premier ministre de Jordanie Taher Masri et l'ex-vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères Abdallah Ensour, tous deux considérés comme des modérés mais qui, bien qu'optimistes quant au désir de paix dans le camp arabe, sont néanmoins parfaitement conscients de l'amertume qui règne et ont des doutes relativement à l'orientation actuelle du gouvernement et de la population d'Israël. M. Masri a fait remarquer que cela fait soixante ans que la situation des Palestiniens se détériore. Quand on songe que la guerre en Irak vient s'ajouter à des années d'humiliation et de promesses rompues par l'Occident, le sentiment anti-américain dans la région est tout à fait compréhensible, nous a-t-il dit. Les gens de la rue sont furieux contre leurs dirigeants aussi. À son avis, les islamistes modérés sont prêts à négocier une paix avec Israël et donc forcément à prendre en considération son point de vue. Il reste que les actions des Israéliens, comme la destruction de maisons, sont vues plus comme des actions punitives que comme des mesures de légitime défense, ce qui crée d'autres problèmes.

M. Ensour partage ces frustrations des Arabes et la perception que ceux-ci ne sont pas traités de manière équitable par le système international. Il a fait allusion au Conseil des sécurité de l'ONU et au nombre de fois où les États-Unis ont opposé leur veto à une mesure pour protéger les intérêts d'Israël. Selon lui, un pays comme la Jordanie est sans doute mieux traité par le Canada. Il reste que, dans l'ensemble, la Jordanie n'a pas beaucoup de poids vu le préjugé systématique en faveur de l'autre camp. M. Masri et M. Ensour ont soutenu que, bien qu'on note des progrès vers la paix dans certains pays de la région (certains, comme la Jordanie, ont maintenant un traité de paix ou des relations avec Israël), et bien que la majorité de la population arabe aspire à la paix, la grande question est de savoir si les Israéliens, eux, la souhaitent aussi vraiment. Les Jordaniens sont prêts à accepter l'existence d'Israël et la coexistence de deux États suivant les frontières de 1967, mais ils n'accepteront jamais l'occupation de la Palestine par les Israéliens.

M. Ensour a ajouté qu'il restait en Israël des partis politiques qui parlent encore d'un vaste État hébreu allant de la Méditerranée à l'Euphrate, et pas seulement jusqu'au Jourdain. Le traité de paix conclu entre la Jordanie et Israël

n'abordait pas d'autres enjeux importants comme le sort des réfugiés. Les Palestiniens, a-t-il dit, peuvent trouver du travail en Israël, mais ne peuvent pas se procurer un passeport israélien. Pour les Jordaniens, les Palestiniens ne sont pas des voisins mais des frères qui habitent la région depuis des milliers d'années et ont droit à leur patrie. Pour ce qui est de la question du droit de retour, les propositions de Genève offrent peut-être une solution à ce grand problème. M. Masri a fait remarquer que les idées ne manquaient pas, notamment celles qui sont issues du Groupe de travail sur les réfugiés présidé par le Canada. On a une certaine latitude dans la recherche d'une solution, mais celle-ci doit être juste envers les réfugiés³⁰².

Pour ce qui est d'Israël, on a fait remarquer que beaucoup d'immigrants juifs ne parlaient ni hébreu ni yiddish et que le niveau de vie élevé d'Israël commençait à glisser. Israël va devoir modérer l'effort militaire sous peine de causer des dommages à son économie. Israël a besoin de sécurité, a dit M. Masri, mais qui est l'occupant et qui possède des armes nucléaires? Les dures mesures de rétorsion militaire d'Israël à chaque attentat ne font que radicaliser la population arabe et, pendant ce temps-là, le gouvernement Sharon rejette les propositions de Genève et sa façon d'aborder la question des colonies détruit le concept de la paix. Ce n'est pas ainsi qu'Israël obtiendra la sécurité dont il a besoin, nous ont dit nos interlocuteurs.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Le conflit israélo-palestinien demeure un terrain miné pour la politique internationale et le restera dans l'avenir prévisible. Les périls que comportent les processus de paix au Moyen-Orient sont tels qu'ils présentent aux gouvernements de l'extérieur de réels dilemmes et peu de bénéfices, ce qu'il importe de ne pas sous-estimer. Selon le Comité, cela ne veut cependant pas dire que le Canada ne peut pas jouer un rôle utile, un plus grand rôle en vue d'améliorer les chances d'évolution pacifique dans la région, spécialement quand on pense que la persistance de ce conflit est si souvent considérée comme l'épine qui gêne l'établissement de meilleures relations entre les pays occidentaux et les pays musulmans.

La politique canadienne concernant le processus de paix au Moyen-Orient, telle qu'énoncée lors de la 59^e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, vise essentiellement à « tout mettre en oeuvre pour faire progresser les efforts visant à instaurer une paix complète, juste et durable... une telle résolution du conflit israélo-palestinien est une condition nécessaire à la stabilité de la région dans son ensemble ». Elle prévoit aussi « qu'il faut également intégrer le respect des droits de la personne dans un processus de paix revigoré. Les Israéliens ne

³⁰² On a signalé que 40 p. 100 des réfugiés relevant de l'UNRWA vivaient en Cisjordanie et à Gaza et 42 p. 100 en Jordanie, ces derniers étant pour la plupart des citoyens jordaniens.

seront en paix que lorsqu'ils se sentiront plus en sécurité. Et les Palestiniens ne céderont pas tant que leurs exigences fondamentales concernant la dignité et l'autodétermination ne seront pas satisfaites. On ne peut adopter une solution juste et durable à ce conflit aux dépens des besoins fondamentaux de l'une ou l'autre des parties »³⁰³.

Dans une allocution prononcée il y a un an devant le Conseil national des relations Canada-arabes, le ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham, ancien président du présent Comité, a souligné comme suit les deux aspects des principes qui sous-tendent la politique du Canada :

Je tiens à vous rappeler aujourd'hui la politique du Canada dans ce dossier. Nous avons toujours soutenu une solution négociée prévoyant deux États, Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la sécurité et la paix. Le Canada soutient le droit d'Israël d'exister à l'intérieur de frontières sûres. C'est là un élément fondamental de notre politique [...] Je tiens aussi à souligner que le Canada continue d'exhorter Israël à honorer ses obligations internationales en matière de droits de la personne. Nous sommes très inquiets de la situation humanitaire dans les territoires palestiniens et nous avons prié Israël de veiller à ce que les Palestiniens puissent avoir de quoi se nourrir, de l'eau, des fournitures médicales et des services sociaux et d'éducation. Nous exhortons également Israël à bloquer toute activité de colonisation dans les territoires occupés. Ce serait là une étape cruciale dans le rétablissement de la confiance, chez les Palestiniens, dans la viabilité du processus de paix et dans sa capacité de leur montrer des résultats concrets³⁰⁴.

Dans ses déclarations lors de forums multilatéraux, le Canada a toujours condamné sans équivoque toute forme de violence terroriste et continué d'exprimer ses craintes concernant « la situation humanitaire et économique très grave dans les territoires palestiniens », tout en s'opposant systématiquement aux colonies de peuplement de ces territoires par Israël, affirmant qu'elles « vont à l'encontre du droit international et qu'elles sont particulièrement improductives pour le processus de paix »³⁰⁵.

En matière de négociations politiques, le Canada, tout en appuyant divers efforts de consolidation de la paix, maintient comme politique d'adhérer fermement

³⁰³ Voir http://www.dfait-maeci.gc.ca/Peaceprocess/canada_statements_Middle_East_59th_Session-fr.asp.

³⁰⁴ Allocution du 11 février 2003, à http://webapps.dfait-maeci.gc.ca/minpub/Publication.asp?publication_id=379863&Language=F

³⁰⁵ Déclaration du Canada sur le Moyen-Orient lors de la 59^e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Selon la déclaration : « L'augmentation de la pauvreté et de la malnutrition, surtout parmi les femmes et les enfants palestiniens, témoignent d'une façon assez effrayante de la gravité de la situation actuelle. Non seulement les nombreux couvre-feux et les fermetures sont-ils devenus une routine accablante et quotidienne pour des millions de Palestiniens, mais ils gênent aussi l'accès humanitaire à ceux qui en ont besoin. Conformément à ses obligations en vertu du droit international, Israël doit faciliter la prestation de l'aide humanitaire et veiller à ce que les Palestiniens aient un accès complet et sans entraves aux produits de première nécessité, comme la nourriture, l'eau et les fournitures médicales ».

à la feuille de route. Comme il l'a déclaré devant les Nations Unies en novembre 2003, le « Canada continue de souscrire totalement à l'objectif d'avoir deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité : l'État d'Israël et un État palestinien indépendant, viable et démocratique »³⁰⁶.

Quelle contribution peut faire le Canada pour relancer des négociations politiques fructueuses? Des témoins ont dit au Comité à maintes reprises que le Canada jouit d'une certaine considération dans la région, mais il n'est pas non plus vu comme un acteur important dans le processus de paix au Moyen-Orient. Depuis la signature des accords d'Oslo il y a une dizaine d'années, le Canada s'intéresse au sort des réfugiés palestiniens sous les auspices des Nations Unies et des organisations multilatérales. Or, certains observateurs sont d'avis que cette fonction et, partant, le rôle du Canada déclinent. Comme l'a dit un universitaire canadien :

Abstraction faite de déclarations de principe sporadiques, le Canada participe à de modestes actions humanitaires, mais compte tenu de son engagement déclaré envers le développement et l'établissement de la paix — questions cruciales pour la réussite de tout accord de paix israélo-palestinien — il est étonnant de constater à quel point l'échec des efforts multilatéraux a nui aux efforts du Canada comme facilitateur régional [...] L'influence diplomatique absolue et relative du Canada dans la région a diminué, passant de celle d'une puissance moyenne à celle d'une puissance mineure dans le meilleur des cas, tandis que d'autres parties, comme l'Union européenne, se sont mises à jouer un rôle accru dans les affaires internationales³⁰⁷.

Nous ne partageons pas nécessairement ce point de vue quant à la marginalisation supposée du rôle du Canada. Le Canada présidant le Groupe de travail sur les réfugiés, nous sommes présents de manière permanente dans des dossiers critiques pour l'aboutissement de la négociation d'un accord de paix viable prévoyant la coexistence de deux États³⁰⁸. Le Canada appuie par ailleurs des initiatives d'édification de la paix innovatrices³⁰⁹. Le Comité craint cependant que, faute de ressources suffisantes, les atouts diplomatiques du Canada dans la région ne soient pas suffisamment bien exploités pour aider ceux qui sont engagés dans la difficile et dangereuse recherche de la paix et de la justice.

³⁰⁶ Déclaration du représentant du Canada devant l'Assemblée générale des Nations Unies, 4^e Commission, New York, 3 novembre 2003.

³⁰⁷ Sucharov, p. 319.

³⁰⁸ Un nouveau rapport insiste sur l'importance de faire des progrès dans ces dossiers. Voir *Palestinian Refugees and the Politics of Peacemaking*, Rapport Moyen-Orient n° 22, International Crisis Group, Amman/Bruxelles, 5 février 2004.

³⁰⁹ Comme celles qui consistent par exemple à appuyer la production d'émissions de télévision et d'autres documents éducatifs et culturels pour enfants destinés à promouvoir la paix en collaboration avec des partenaires israéliens et palestiniens. (Voir « Des marionnettes messagères de paix », *Canada — Regard sur le monde*, numéro 20, automne 2003, p. 16.) Comme il a déjà été mentionné, l'ACDI a aussi annoncé en mars 2004 un aide additionnelle pour les projets de consolidation de la paix dans la région.

Le Canada ne doit pas se contenter de souscrire aux initiatives de paix des autres et de dénoncer les effets cruels du terrorisme et de la violence. Nous devons participer activement à la recherche de solutions. Ce serait outrepasser la portée du présent rapport que d'y faire des recommandations de politique détaillées, mais nous espérons que la question sera abordée dans l'examen prochain des politiques internationales du Canada annoncées dans le Discours du Trône en février 2004.

RECOMMANDATION 15

Pour encourager toutes les possibilités de résolution du conflit israélo-palestinien, le gouvernement du Canada devrait envisager aujourd'hui de jouer un rôle accru pour ce qui est de contribuer davantage :

- **à la bonne gouvernance, au développement social et aux efforts dans le domaine de l'éducation, en collaboration avec des partenaires arabes pro-démocratiques de la région;**
- **au règlement des différends, au dialogue entre collectivités et aux mesures de renforcement de la confiance qui consolide la société civile;**
- **aux mesures d'établissement de la paix, notamment en facilitant, en parrainant et en dirigeant des efforts de paix dans la région, en plus de jouer un rôle plus actif dans le processus de négociations politiques prévu dans la « feuille de route. »**

RECOMMANDATION 16

Le Canada devrait veiller à ce que ses activités d'assistance humanitaire et d'aide au développement dans les territoires palestiniens contribuent au maximum à répondre aux besoins humains prioritaires tout en favorisant la recherche de solutions pacifiques et pluralistes au conflit.

RECOMMANDATION 17

Le Canada devrait continuer de faire valoir aux autorités israéliennes et palestiniennes l'importance de respecter leurs obligations internationales relativement aux droits de la personne et leur rappeler qu'il est dans leur intérêt de mettre fin à toute

violence, particulièrement aux attentats terroristes ciblant des civils innocents, et de poursuivre les négociations de paix de bonne foi.

RECOMMANDATION 18

Lors de l'examen prochain des politiques internationales du Canada annoncées par le gouvernement en février 2004, il importerait de revoir le rôle et les capacités du Canada à long terme sur les plans de la diplomatie, de la défense et de l'aide au développement dans le contexte de la promotion du processus de paix au Moyen-Orient.

Jordanie

Comme le Maroc, premier pays musulman visité par le Comité dans le cadre de son étude, le Royaume hachémite de Jordanie est un royaume arabe sans pétrole et aux prises avec des problèmes de développement socio-économique et de démocratisation. Mais, de par sa situation géographique, il se trouve au cœur des crises qui secouent le Moyen-Orient sur le plan de la sécurité. Il est situé entre Israël et l'Irak et il est contigu aux territoires palestiniens occupés; son avenir est lié à la résolution des conflits centraux de la région. La majorité de ses plus de cinq millions d'habitants sont des Palestiniens qui ont pour la plupart la citoyenneté jordanienne³¹⁰.

La Jordanie est l'un des petits États qui ont été taillés dans la dépouille de l'empire ottoman lors des négociations entre les grandes puissances qui ont suivi la Première Guerre mondiale. Établie comme monarchie confiée à la famille hachémite en 1921, la Jordanie est placée sous mandat britannique par la Société des Nations, statut qu'elle conservera jusqu'à son indépendance en 1946 après la Seconde Guerre mondiale. Le roi actuel, Abdallah II, a succédé à son père le roi Hussein en 1999. Bien que la Jordanie ait mené deux guerres contre Israël, perdant la Cisjordanie lors de la guerre de 1967, les accords d'Oslo du début des années 1990 lui ont donné l'occasion de suivre l'exemple de l'Égypte et de conclure un traité de paix bilatéral avec Israël en 1994.

La monarchie jordanienne — qui conserve le pouvoir exécutif encore que sous le droit de regard des chefs tribaux et, dans une moindre mesure, d'une Assemblée nationale réactivée composée de 110 députés élus en juin 2003 — est considérée comme un allié modéré des États-Unis et des pays occidentaux. La Jordanie a joué un rôle actif dans les négociations de paix au Moyen-Orient. Après

³¹⁰ La population jordanienne se compose surtout de musulmans sunnites, mais elle compte une minorité chrétienne politiquement influente d'environ 5 p. 100.

la publication de l'Accord de Genève début décembre 2003, le roi Abdallah et le président américain Bush auraient discuté de nouvelles propositions de cessez-le-feu palestiniennes³¹¹. En revanche, des questions comme la guerre en Irak et le manque de progrès concrets dans la feuille de route vers la paix au Moyen-Orient suscitent de la colère dans la population et de la frustration dans les milieux officiels. Le tout est de savoir dans quelle mesure la dynastie hachémite réussira à gérer les réformes politiques et socio-économiques nécessaires au milieu de ces crises.

Un récent rapport d'International Crisis Group (ICG) sur les défis auxquels est confrontée la Jordanie soutient que la stabilité du régime dépend de la poursuite d'un processus soigneusement géré de réformes démocratiques. Le rapport, auquel a fait référence un des témoins du Comité, Oraib Al-Rantawi du Al-Quds Center for Political Studies d'Amman, observe que : « La Jordanie a survécu aux récentes tempêtes du Moyen-Orient, mais pour maintenir sa stabilité, elle doit décider combien de démocratie il lui faut et combien elle peut s'en permettre³¹². » Les dirigeants de la Jordanie devront maintenir un équilibre délicat entre leur réaction aux développements externes et leur réponse aux pressions internes. Le rapport décrit l'ouverture de l'espace politique à laquelle voudrait procéder le roi Abdallah comme une opération

... remplie de risques, non seulement parce qu'elle peut modifier les rapports de force entre une majorité d'origine palestinienne qui n'est pas encore pleinement intégrée à la société jordanienne et les tribus qui sont les soutiens traditionnels de la monarchie, mais aussi parce qu'elle est considérée par beaucoup comme une politique impulsée par un gouvernement américain tout à fait impopulaire auprès du public jordanien. Comme en Égypte ... les politiques américaines en Irak et dans le conflit israélo-palestinien nuisent en Jordanie à la cause de la libéralisation politique.

Le roi semble favoriser un processus mesuré, s'engageant fermement en faveur de réformes démocratiques, assouplissant les restrictions aux libertés d'expression et d'association et encourageant l'établissement d'un Centre des droits de la personne et d'un Conseil supérieur des médias. En juin, le gouvernement a organisé des élections et réactivé le parlement après un hiatus de deux ans. Les élections étaient libres, mais les règles du jeu assuraient l'élection d'un parlement favorable au régime. Ces mesures ne satisfont peut-être pas les critiques les plus exigeants, mais comme tout le monde convient que le processus risque de dérailler s'il n'est pas

³¹¹ Voir Steven Weisman, « Bush and Jordanian King Confer on Palestinian Plan », *The New York Times*, 5 décembre 2003.

³¹² *The Challenge of Political Reform: Jordanian Democratization and Regional Instability*, séance d'information sur le Moyen-Orient, Amman/Bruxelles, 8 octobre, résumé du communiqué de presse.

soigneusement encadré, elles sont sans doute réalistes. Par-dessus tout, elles sont nécessaires comme moyen de calmer le mécontentement populaire au sujet de la situation économique et des développements régionaux³¹³.

Les réunions du Comité ont corroboré cette évaluation du besoin de progrès tant dans le processus de paix au Moyen-Orient qu'en matière de réformes politiques et économiques intérieures.

Témoignages entendus en Jordanie

Qualifiant la Jordanie de société ouverte, le ministre d'État aux Affaires étrangères Shaher Bak a rappelé que la Jordanie et le Canada entretenaient des relations de coopération, notamment dans les dossiers de sécurité. Les discussions sur la démocratisation et le dialogue entre les civilisations et les religions sont importantes, mais elles ne sont pas nouvelles, et elles sont cautionnées par le roi. M. Bak a noté que le prince Hassan avait établi le Forum de la pensée arabe en 1981 pour traiter de la diversité des civilisations et des cultures dans le monde arabe. La vie politique jordanienne évolue, a-t-il soutenu. Tôt ou tard, les élections seront fondées uniquement sur la mérite. La Jordanie ouvre un dialogue national en vue de bâtir des relations entre toutes les composantes de la société et il est à espérer que ces mesures donneront l'exemple aux autres sociétés musulmanes de la région.

M. Bak a observé que, parmi les difficultés à surmonter, il y a les retombées des attentats du 11 septembre, qui ont coûté à la Jordanie un énorme prix économique. Selon lui, le soutien au terrorisme se nourrit du désespoir né de la pauvreté et du chômage. Les jeunes qui n'ont rien à faire et pas d'emploi offrent un terrain fertile. En Jordanie, 70 p. 100 de la population a moins de 20 ans et le chômage est élevé. La création d'emplois a besoin de stabilité et la stabilité a besoin de paix, sans quoi, le radicalisme se fait jour. Il souhaite la prise en compte de tous les éléments — politiques, économiques et culturels — au sujet desquels la coopération est nécessaire. Au sein des sociétés, il faut enseigner dans les écoles la tolérance à l'égard des autres religions. Il ne devrait pas y avoir de citoyens de deuxième classe. La sécurité est importante, mais sans dialogue ouvert entre les peuples — comme l'initiative de Genève entre les Israéliens et les Palestiniens — des innocents continueront à payer le prix.

Concernant l'Irak, M. Bak a soutenu que seuls les Irakiens pouvaient assurer la sécurité. Il a indiqué que la Jordanie aiderait l'Irak à bâtir sa police et son appareil judiciaire sans se préoccuper du cadre juridique de ces efforts. La priorité est de travailler avec le peuple irakien parce que, pour reprendre ses mots, si votre voisin vit dans l'insécurité, vous ne dormirez jamais. Il a déclaré que la

³¹³ *Ibid.*

Jordanie était toute désignée pour servir de canal à cette aide en collaboration avec les Nations Unies et les autorités provisoires irakiennes, et il a salué la participation du Canada à cet effort.

Concernant la gouvernance et les autres réformes visant à donner confiance aux investisseurs et à créer des emplois dans la région, M. Bak déplore l'absence, imputable au problème palestinien, d'une organisation régionale efficace. À son avis, la Ligue arabe s'est avérée impuissante à favoriser le développement régional, ce qui, là encore, dépend du règlement du conflit israélo-palestinien. Il convient qu'il faudrait modifier les structures du pouvoir de la région et observe que la plupart des initiatives politiques des 30 dernières années ont « filtré » par la Jordanie. On prend à témoin la conférence qui doit avoir lieu en mai 2004 sur l'eau comme problème régional.

La rencontre du Comité avec des parlementaires jordaniens dirigés par le président de l'Assemblée était le premier échange du genre entre élus canadiens et jordaniens. Ces derniers ont exprimé leur reconnaissance pour l'aide au développement du Canada à la Jordanie et salué l'ouverture des perspectives de dialogue politique. Ils ont parlé franchement des souffrances causées à leur peuple par ce qu'ils considèrent comme un demi-siècle de guerres et d'occupation injuste de territoire arabe. Ils nourrissent eux aussi des doutes au sujet d'une autre occupation étrangère menée au nom de la lutte contre le terrorisme. Ils reconnaissent au roi Hussein le mérite d'avoir dirigé le pays courageusement vers la paix avec Israël. Les Jordaniens, ont-ils déclaré, rejettent la violence. Mais selon eux, la résistance à l'occupation est une autre affaire et ne saurait être assimilée à du terrorisme. En aspirant à la paix donc, les Jordaniens aspirent aussi à la liberté, à la dignité et à la fin de l'occupation de la Palestine et de l'Irak. Les politiques américaines dans la région doivent changer, sinon le dialogue deviendra plus difficile. Quant aux extrémistes islamistes, il y en aura toujours, mais, ont-ils insisté, l'islam est une religion de tolérance.

Les réunions du Comité avec des représentants de la société civile ont abordé des questions aussi diverses que le développement politique, le rôle des femmes, la situation des Palestiniens et l'aptitude des gouvernements de la Jordanie à remédier aux problèmes économiques et sociaux urgents en l'absence de progrès dans les grands dossiers de sécurité régionaux. Oraib Rantawi, directeur du Al Quds Centre for Political Studies, a rappelé les deux grands conflits qui ont façonné la région : le conflit israélo-arabe du siècle passé et les conflits avec l'Irak des 20 dernières années. Pendant de nombreuses années, la cause palestinienne a servi à justifier l'échec des réformes politiques et économiques. Il a fait remarquer que le processus de réforme économique allait de l'avant en Jordanie, mais qu'il n'y aura pas de société civile efficace avant longtemps. En plus des réformes politiques nécessaires, la pauvreté, le chômage et le renforcement du pouvoir des femmes comptent parmi les priorités. M. Rantawi a ajouté que le gouvernement jordanien avait beaucoup à faire pour tenir en respect les intégristes, les conservateurs et la vieille garde du régime. Se déclarant

heureux de la position du Canada sur la guerre en Irak, il a dit espérer que le Canada jouera un rôle d'intermédiaire et apportera un soutien à la Jordanie en matière de sécurité et de bonne gouvernance.

Amal Sabbagh, secrétaire générale de la Commission nationale des femmes de la Jordanie, a noté qu'en 1997, 17 femmes ont brigué un siège à l'Assemblée sans parvenir à se faire élire. Il a fallu un quota pour assurer la présence de femmes au parlement. Après six années de pressions en faveur de l'établissement d'un quota, c'est le roi Abdallah et non le gouvernement qui l'a accordé. Le quota étant fixé à six femmes, on cherche maintenant à régler les questions relatives au mécanisme de sélection, au nombre de sièges et à l'avantage accordé aux petites circonscriptions. Mme Sabbagh a indiqué que le gouvernement souhaitait un dialogue national, mais que la loi électorale n'allait probablement pas en faire partie. Cependant, elle s'est dite encouragée par les réunions de parlementaires avec des femmes de toutes les régions de la Jordanie et par le caractère concret, charpenté et ciblé de ces dialogues qui ont aidé à dissiper l'idée que la « défense des droits de la femme » était essentiellement le fait des femmes de l'élite d'Amman, la capitale. Ainsi, les parlementaires masculins considèrent maintenant les femmes comme une clientèle électorale importante dans le contexte des prochaines élections.

Mouin Rabbani, analyste supérieur du International Crisis Group à Amman, a noté que trois thèmes imprégnaient la vie politique en Jordanie. Premièrement, les gens déplorent l'insuffisance de la représentation politique. C'est vrai pour les femmes, mais aussi pour la population en général, même après les récentes élections législatives. Beaucoup estiment que les décisions se prennent sans leur consentement ni leur participation. Deuxièmement, ils voudraient participer davantage à l'élaboration de la stratégie de développement économique et social. La priorité accordée à la réforme économique, a-t-il expliqué, ne procède pas de consultations populaires, mais bien plutôt de l'intervention du FMI et de considérations stratégiques. Il s'ensuit qu'il n'est guère possible d'ajuster le processus et que ses priorités ne jouissent pas forcément de l'appui des populations. Troisièmement, à son avis, les crises régionales associées à l'Irak et au conflit israélo-palestinien ont donné aux Jordaniens l'impression qu'ils ne peuvent pas influencer sur les réalités régionales qui leur tiennent le plus à cœur. Bien que son évolution politique soit un avantage comparé aux autocraties rigides comme la Syrie et l'Arabie Saoudite, la Jordanie reste une société sous-développée, ce qui favorise l'émergence de ce qu'il appelle des « mouvements extra-légaux ».

Ces témoins ont également fait remarquer que beaucoup de musulmans aspiraient à la démocratie et que leurs débats ne portaient que sur la forme qu'elle doit prendre. Pour eux, il faudrait adapter les structures de représentation démocratique et de protection des droits de l'homme aux particularités d'une société traditionnelle comme celle de la Jordanie. Ils ne comptent pas beaucoup

sur la Ligue arabe³¹⁴ ou sur des interventions extérieures comme la suppression du régime de Saddam Hussein en Irak (qui était considéré non pas comme une menace pour la Jordanie mais plutôt comme un partenaire commercial). L'un d'entre eux a signalé que, selon un sondage récent, 74 p. 100 des Jordaniens considéraient les États-Unis comme la plus grande menace pour la région, le pourcentage le plus élevé de tous les pays arabes, et ce pour plusieurs raisons, dont le soutien apparemment inconditionnel des États-Unis à Israël.

En revanche, ils considéraient que le capital politique du Canada dans la région était élevé à cause de sa position sur la guerre en Irak. Le Canada a aussi la réputation de ne pas exclure socialement les minorités et d'adopter à l'égard des relations du monde islamique avec l'Occident une attitude très différente et plus acceptable que celle des États-Unis. Ces Jordaniens pressent le Canada de continuer à traiter avec les institutions de la société civile dans le monde arabe, dont l'engagement est essentiel au succès du processus de réforme. L'un des défis, selon eux, est de savoir comment traiter avec les États-Unis sur ces questions sans être dirigé par des priorités américaines.

Dans le cadre d'une table ronde avec des journalistes jordaniens chevronnés, le Comité a eu l'impression que le Canada pourrait avoir un rôle à jouer à l'appui des médias, des droits de la personne et des institutions de la société civile dans la région. Il est ressorti de ces échanges qu'on se préoccupe des libertés de la presse en Jordanie et de l'avenir du peuple palestinien. On a fait observer que la priorité accordée par le roi Abdallah au développement économique et social s'accompagnait d'un durcissement dans les dossiers politiques, y compris au niveau de la liberté des médias, comme en font foi la loi adoptée 28 jours après le 11 septembre 2001 et les poursuites auxquelles elle a donné lieu, y compris pour des raisons morales et religieuses. En outre, il est difficile en vertu de cette loi de faire état d'allégations d'inconduite sans s'exposer à des poursuites. Il y a aussi de la censure interne dans la mesure où les rédacteurs atténuent les articles susceptibles d'être jugés inacceptables ou se font dire la nuit au téléphone par les services de sécurité de ne pas publier certains articles.

Bien que le roi lui-même soit largement considéré comme progressiste en ces matières, il est entouré par des services de sécurité conservateurs et d'autres éléments de la vieille garde qui sont préoccupés par la stabilité à long terme du régime. Toutefois, un mouvement se dessine en faveur de l'émergence d'un environnement politique plus ouvert, y compris en ce qui concerne les médias.

³¹⁴ Ces porte-parole contestaient l'utilité de la Ligue arabe. Ils faisaient remarquer que la plupart des régimes arabes n'ont aucune légitimité et n'ont donc pas les moyens d'exercer des pressions les uns sur les autres pour qu'ils se conforment à des normes de conduite. En outre, les structures arabes n'ont pas réussi à régler les conflits entre pays arabes, de l'Algérie à la Tunisie, du Yémen au Bahreïn.

L'un des problèmes, c'est que le journalisme est une profession mal payée qui n'a pas le respect des responsables politiques. La cause de la liberté de presse y gagnerait si le gouvernement vendait ses actions dans les principaux quotidiens.

Un autre problème, c'est qu'il n'y a presque pas d'articles favorables sur Israël dans la presse alors qu'on y met constamment l'accent sur la difficile situation des Palestiniens dans les territoires occupés. Il en est ainsi parce qu'on considère largement Israël comme l'occupant armé d'un peuple désarmé. On a cependant parlé d'une prochaine enquête journalistique sur les relations bilatérales entre la Jordanie et Israël qui révélerait une foule de contacts réguliers au « niveau de comités » sous l'égide du traité de paix bilatéral. On a également fait remarquer que, en plus des contacts sur les dossiers de politique étrangère, les projets de coopération bilatérale avec Israël se multipliaient, entre autres, sur des questions économiques pratiques et au sujet d'une étude de la vallée centrale. Il y a aussi une bonne coopération en matière de frontières et de sécurité. Côté éducation, beaucoup d'étudiants de maîtrise et de doctorat jordaniens fréquentent des universités israéliennes, dont 28 dans le seul domaine de l'environnement. Pourtant, cette information est rarement diffusée.

Les vues de l'ancien premier ministre Taher Masri et de l'ancien ministre des Affaires étrangères Abdallah Ensour sur le processus de paix du Moyen-Orient ont été notées au chapitre précédent. Il convient de faire état de plusieurs autres éléments importants qui ressortent des propos qu'ils ont tenus devant le Comité. Ils estiment, d'une part, que, même avec la paix sur les fronts israélo-palestiniens, le développement démocratique, économique et social de la région tout entière serait lent et ne serait pas nécessairement automatique. Ils admettent que beaucoup se sont servis de l'existence d'Israël pour bâtir et consolider des régimes non démocratiques. La paix exposerait les dirigeants à des pressions en faveur de la démocratisation. Des changements dans la condition des femmes et des améliorations dans le système d'éducation pourraient peut-être alors faire évoluer les choses dans la bonne direction, mais ces processus seraient graduels.

Ils estiment, d'autre part, que nombreux sont ceux dans la région qui sont disposés à collaborer avec le Canada pour relever ces défis. Le terrain se prête à la coopération sur le plan de l'édification de la société civile. M. Masri a rappelé l'aide substantielle que le Canada a apportée à la Jordanie et au monde arabe. Il se réjouit de voir le Canada adopter une position considérée comme objective, soulignant que les Jordaniens n'avaient rien à redire au « comportement politique » de notre pays. Faisant écho à ces commentaires, M. Ensour a déclaré considérer les échanges politiques comme « une partie de la solution ». Selon lui, il faudrait les institutionnaliser puisque le Canada compte parmi le petit nombre de

pays susceptibles de faire partie de la solution. Le conflit en cours a « minimisé la civilisation » dans la région. Une fois cette tragédie terminée, peut-être les choses pourraient-elles s'améliorer.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Le Comité voit la Jordanie comme un éventuel pont entre l'Occident et le monde arabe dans une région qui a besoin de se rétablir et de laisser derrière elle des générations de violence et de terreur. La Jordanie a reçu du Canada une aide au développement considérable qui a totalisé environ 86 millions de dollars au cours de la dernière décennie et qui se concentre sur l'éducation et la formation, l'eau et l'hygiène et la consolidation de la paix. Le Canada a un intérêt d'investissement et un intérêt à long terme à ce que se poursuive le développement socio-économique de la Jordanie, à ce qu'elle progresse de façon durable sur la voie des réformes libérales-démocratiques et à ce qu'elle puisse contribuer au règlement final du conflit israélo-palestinien.

À tous ces égards, la politique canadienne devrait viser dans toute la mesure du possible à encourager et à appuyer l'évolution de la Jordanie comme société ouverte et tournée vers l'extérieur qui travaille à améliorer la situation pour les peuples du Moyen-Orient et pour l'ordre international tout entier. Nous notons que, lorsque Raja Khouri de la Fédération canado-arabe a parlé devant le Comité à Ottawa du besoin d'appuyer et de développer les efforts au Canada et dans le monde arabe pour améliorer le dialogue, la compréhension interculturelle et interconfessionnelle, le pluralisme et le règlement pacifique des conflits, il a cité la devise d'une organisation jordanienne, le North-South Centre for Dialogue and Development, qui dit avec autant d'éloquence que de concision : « Ceux qui dialoguent ne sont plus en conflit, mais en quête de solutions³¹⁵. »

RECOMMANDATION 19

Le gouvernement du Canada devrait encourager fortement le gouvernement de la Jordanie à continuer sur la voie de la libéralisation socio-économique, de la démocratisation, de la bonne gouvernance et du respect des droits de la personne. Le Canada devrait également continuer à coopérer avec la Jordanie sur des objectifs de paix régionale et de démocratisation, y compris en cultivant des vecteurs du dialogue interconfessionnel et politique tant au niveau officiel qu'au niveau de la société civile.

³¹⁵ *Témoignages*, réunion n° 53 (1120).

Le Maroc

Le Maroc est un pays en mouvement, qui demeure néanmoins attaché à ce qu'il n'a jamais cessé d'être : un vieil État national, à la charnière des espaces méditerranéen, atlantique et saharien; un peuple chaleureux, hospitalier et pacifique, enraciné dans son identité mais ouvert à la modernité, pratiquant un islam synonyme d'humanisme et de respect de la vie humaine, de tolérance et de solidarité; un pôle de paix, de stabilité et de modération en Méditerranée et dans le monde³¹⁶.

Premier ministre du Maroc Driss Jettou
Janvier 2004

... la liberté d'expression est beaucoup plus grande qu'elle ne l'était, mais tant la démocratie que l'islam n'existent au Maroc que dans les limites du contrôle royal. Le robuste système multipartite laisse présager un pouvoir législatif croissant au Maroc, mais l'on ignore toujours comment le roi Mohammed dirigera le pays à long terme et s'il élargira la portée de la démocratie ...³¹⁷

Noah Feldman

Il est généralement admis que le Maroc est l'un des premiers États du monde arabe pour ce qui est des réformes politiques, et les Marocains sont convaincus que le titre de « commandeur des croyants » que porte leur roi contribue à la modération de l'islam pratiqué au Maroc. Lors de sa visite dans ce pays, le Comité a vu cette opinion confirmée, de même que la nécessité d'aider le Maroc dans sa poursuite des réformes politiques, économiques et sociales.

La monarchie et la réforme

Le Maroc compte quelque 31 millions d'habitants, presque exclusivement arabes ou berbères et musulmans. Lien traditionnel entre l'Europe et l'Afrique, le Maroc se situe à l'extrémité occidentale du monde arabo-musulman et constitue, avec l'Algérie, la Libye, la Mauritanie et la Tunisie, ce que l'on appelle le Maghreb. Protectorat français de 1912 à 1956, le Maroc a accédé à l'indépendance en 1955 avec le retour du sultan du Maroc (le futur roi Mohammed V) et la formation du premier gouvernement marocain indépendant. Si l'indépendance s'est faite après une longue lutte dans laquelle la religion a joué un rôle, elle a été beaucoup moins violente qu'en Algérie, État voisin et rival.

³¹⁶ Discours du premier ministre du Maroc Driss Jettou devant le Center for Strategic and International Studies, Washington, 8 janvier 2004.

³¹⁷ Noah Feldman, *After Jihad: America and the Struggle for Islamic Democracy*, Farrar, Strauss and Giroux, New York, 2003, p. 151.

La monarchie demeure le fondement de la société et du gouvernement marocains. Selon l'article premier de sa constitution, le Maroc est un État musulman et une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale. Le roi a un rôle central au sein du gouvernement, puisqu'il a, entre autres, le pouvoir de nommer le premier ministre, de changer la constitution et de refuser de modifier les lois, ainsi que sur le plan religieux, puisqu'il porte le titre de « commandeur des croyants ». Comme l'a expliqué un expert, la communauté internationale juge que « le fait que le roi soit à la fois chef séculier et religieux [...] contribue encore à ancrer la légitimité dans le compromis, la coopération, le consensus et le rejet de la confrontation violente³¹⁸ ».

En 1961, le roi Mohammed V a été remplacé sur le trône par son fils, le roi Hassan II, qui a régné pendant près de 40 ans. D'après M. Feldman, si Hassan II a permis l'existence de partis politiques au Maroc, il a cependant fait en sorte, durant la majeure partie de son règne, de limiter considérablement les pouvoirs de la législature et a nommé des premiers ministres et des gouvernements royalistes. En 1998, il a toutefois nommé un premier ministre issu de ce qui avait constitué le principal parti d'opposition pendant de nombreuses années, ce qui d'après M. Feldman constitue un progrès remarquable vers la démocratie³¹⁹.

Après avoir décroché une licence en droit au Maroc, fait un stage auprès de la Commission de la communauté économique européenne sous la responsabilité de Jacques Delors et obtenu le grade de docteur en droit en France, Mohammed VI montait à son tour sur le trône en juillet 1999. Il a immédiatement limogé le ministre de l'Intérieur, accusé d'avoir réprimé les dissidents et commis d'autres abus. Mohammed VI est généralement perçu comme l'un des plus grands réformateurs du monde arabe — selon Feldman, avec le roi Abdallah de Jordanie, il pourrait représenter le meilleur espoir de développement de la démocratie islamique du monde musulman³²⁰. Le premier *Rapport du développement humain dans le monde arabe* souligne un certain nombre de réalisations du Maroc, y compris « les réformes démocratiques récentes et les succès obtenus par les organisations de femmes marocaines dans leur lutte contre les tabous traditionnels »³²¹. M. Mazen Chouaib (National Council on Canada Arab Relations) a repris ce dernier point sur le rôle des femmes au Maroc lors des audiences tenues par le Comité à Ottawa³²².

³¹⁸ John P. Entelis, « Un courant populaire mis à l'écart », *Le Monde diplomatique*, septembre 2002.

³¹⁹ Feldman, p. 151.

³²⁰ *Ibid.*, p. 150.

³²¹ *New York Times*, 4 juillet 2002, cité dans Entelis, 2002.

³²² *Témoignages*, réunion n° 35 (1725).

Certains témoins ont convenu de la nature et de l'importance des réformes au Maroc. À New York, Mme Rima Khalaf Hunaidi, ancienne vice-premier ministre de Jordanie qui, en sa qualité de secrétaire générale adjointe des Nations Unies et de directrice du Bureau régional du PNUD pour les États arabes, était responsable de la production des éminents Rapports sur le développement humain dans le monde arabe, a fait savoir que le Maroc progressait sur le plan des élections, de la représentation des femmes au Parlement, des partis politiques sérieux et de la réconciliation nationale; selon elle, le Maroc est dans le peloton de tête des pays arabes sur le plan des réformes. Mme Isobel Coleman, du Council on Foreign Relations, a ajouté que le roi lui-même se voyait comme un jeune réformateur guidant le pays sur la voie du changement en établissant, par exemple, des quotas aux élections de septembre 2002 pour assurer la représentation des femmes. Pour elle l'expérience marocaine, notamment, donne à penser que laisser les partis islamistes participer aux élections permet d'en atténuer l'extrémisme.

Relever les défis politiques et sociaux

Malgré un taux de participation relativement faible, les élections de 2002, à l'issue desquelles 34 femmes ont été élues, sont considérées comme les premières élections transparentes jamais tenues au Maroc. Phénomène au moins aussi important, le gouvernement a permis à un parti islamiste modéré, le Parti de la justice et du développement, de se présenter et celui-ci est devenu le troisième groupe au Parlement et constitue aux yeux de certains l'opposition parlementaire la plus efficace³²³. Pour la plupart des observateurs, le refus du gouvernement de laisser le Parti Justice et bienveillance, plus populaire (et moins modéré), se présenter est le signe qu'il reste encore beaucoup à faire pour démocratiser le Maroc. D'autres étaient plus critiques. Selon le politologue américain John Entelis :

Pour comprendre le gouffre entre image et réalité au Maroc, il faut commencer par analyser les différences générationnelles qui sont apparues dans le pays au cours des deux dernières décennies. L'actuelle génération de jeunes adultes a connu une cascade de promesses trahies, d'espairs illusoire, d'espérances irréalistes, d'incertitudes culturelles et de manipulations politiques. La corruption et les passe-droits abusifs sont omniprésents au plus haut niveau de l'autorité politique, établissant ainsi un modèle que toutes les couches moins puissantes cherchent à imiter³²⁴.

³²³ Jon Marks, « Morocco: A Strange Climate of Insecurity », Royal United Services Institute, *RUSI* Newsbrief, Volume 23, n° 9, septembre 2003.

³²⁴ Entelis, octobre 2002.

Outre la démocratisation et la gouvernance, les principaux défis auxquels le Maroc est aux prises continuent d'être le développement économique, l'analphabétisme — taux élevé en général et d'environ 70 p. 100 pour les femmes — le chômage et la marginalisation des femmes. Avec l'aide notamment du Canada, le roi Mohammed VI a beaucoup insisté sur la réforme de l'éducation. Comme Noah Feldman l'a fait remarquer, plus les gens sont instruits, plus ils cherchent à se gouverner eux-mêmes. C'est pourquoi il est courageux (ou risqué) pour un monarque de promouvoir l'alphabétisation et l'instruction³²⁵. Qui plus est, après des années de discussion, au cours de l'automne 2003 le roi a finalement présenté au Parlement une nouvelle loi sur les relations familiales (*Moudawana*), expliquant qu'il agissait en sa double qualité de roi et de commandeur des croyants. Bien avant que cette révision ne soit présentée, ses opposants islamistes étaient trois fois plus nombreux à manifester dans les rues que ses défenseurs³²⁶.

Les attentats-suicides de mai 2003 (moins d'une semaine après la visite du Comité), visant cinq lieux distincts à Casablanca et faisant 39 victimes et 60 blessés, ont révélé une menace réelle pour la sécurité dans le pays. Le gouvernement est intervenu rapidement — trop de l'avis de certains. Quelque 634 personnes ont été accusées, poussant certains groupes de défense des droits de l'homme à déclarer que les attentats avaient servi de prétexte à l'arrestation de prétendus extrémistes. Dans une lettre ouverte au secrétaire d'État américain Colin Powell en prévision d'un voyage en Afrique du Nord prévu pour décembre 2003, Human Rights Watch expliquait :

Au Maroc, les mesures de répression prises dans le cadre de la nouvelle législation anti-terroriste ont été renforcées après les attaques du 17 mai à Casablanca et sont en train de remettre en cause les progrès importants qui avaient été faits dans le domaine des droits de la personne ces dix dernières années. Alors que la pratique des « disparitions » avait cessé et que l'utilisation de la torture diminuait nettement depuis plusieurs années, des décès suspects auraient de nouveau eu lieu dans les centres de détention et on serait toujours sans nouvelles de plusieurs personnes, des mois après leur arrestation. Nous vous recommandons vivement d'appeler les autorités marocaines à user de la détention, mener des enquêtes et conduire les procès des militants présumés d'une manière propre à conforter les progrès effectués qui avaient fait du Maroc l'un des pays de la région les plus respectueux des droits de la personne.

Il est aussi crucial que les autorités marocaines réaffirment leur engagement à respecter la liberté de la presse. L'une des mesures qu'elles devraient prendre est de libérer les journalistes emprisonnés, notamment Ali Mrabet, rédacteur de *Demain* et de *Douman*, hebdomadaires indépendants rédigés en français et en arabe, qui ont été interdits par ordre du tribunal. M. Mrabet purge depuis le mois de mai une peine de prison de

³²⁵ Feldman, p. 149.

³²⁶ Jay Tolson, « Faith and Freedom », *U.S. News and World Report*, 10 novembre 2003.

trois ans pour avoir, à travers ses articles, ses entretiens et ses dessins, fait « outrage à la personne du roi », porté « atteinte au régime monarchique », et « à l'intégrité territoriale³²⁷ »

En janvier 2004, Mohammed VI graciait 33 personnes accusées de subversion, dont une douzaine d'islamistes, une douzaine d'indépendantistes provenant du Sahara occidental et plusieurs journalistes, dont Ali Mrabet. Fait tout aussi important, en décembre 2003 il annonçait qu'une commission de la justice et de la réconciliation serait établie pour produire un compte rendu définitif sur les violations des droits de l'homme au Maroc depuis quelques décennies. Selon *The Economist*, si le roi s'acquitte correctement de cette tâche, il pourrait être un exemple pour le monde arabe³²⁸.

Outre la menace terroriste dont témoignent les attentats de 2003, il y a, selon un analyste, d'autres facteurs qui contribuent à un étrange climat d'insécurité au Maroc³²⁹. Sur le plan de l'économie, M. Feldman a fait remarquer que le Maroc a une côte atlantique et une côte méditerranéenne, mais qu'il n'est une porte vers nulle part sinon le Sahara et que sa productivité pourrait être meilleure³³⁰. Si elles n'ont pas permis de résoudre les problèmes comme le chômage élevé, les réformes économiques ont cependant mené à un exode de la population des campagnes vers les villes, tendance qui s'accroîtra si l'accord de libre-échange proposé par les États-Unis exige une réelle réforme de l'agriculture. Étant donné qu'il est difficile d'immigrer légalement en Europe, l'immigration clandestine s'intensifie. M. Jon Marks a ajouté que bien des Marocains occupant une profession libérale estiment que, dans une économie toujours dominée par les entreprises familiales, ils peuvent jouir d'une vie confortable mais sans pouvoir aspirer à plus; faute de mobilité sociale, des dizaines de milliers d'entre eux ont demandé à immigrer dans un pays qui les accepterait légalement, le Canada³³¹.

Le destin du Sahara occidental est un autre facteur qui contribue au sentiment d'insécurité et demeure au premier plan de la politique marocaine. Le Maroc a quasiment annexé ce territoire en 1975, lors de la « Marche verte » organisée par le roi Hassan II à laquelle ont participé quelque 350 000 bénévoles non armés. Pour le Maroc, cette région fait partie de son territoire, quoique cela soit toujours contesté; depuis la fin de la guerre froide la communauté internationale exerce des pressions croissantes pour en arriver à une solution diplomatique. En juillet 2003, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté le plan de l'ancien secrétaire d'État américain James Baker, et le territoire pourrait

³²⁷ Lettre de Human Rights Watch au Secrétaire d'État Colin Powell concernant sa visite en Afrique du Nord, 25 novembre 2003.

³²⁸ « An Arab First », *The Economist*, 24 janvier 2004, p. 41.

³²⁹ Marks, 2003.

³³⁰ Feldman, p. 148.

³³¹ Marks, 2003.

passer aux mains des indépendantistes du Polisario d'ici quelques années. Un observateur a noté en septembre 2003 que, à l'approche de son quarantième anniversaire et après cinq années sur le trône, le roi Mohammed pourrait bien faire du Sahara, plus que du radicalisme islamique, l'enjeu déterminant de son règne³³².

Témoignages entendus au Maroc

Les témoins entendus au Maroc ont considéré la visite du Comité dans leur pays comme un exemple du type de dialogue nécessaire entre le monde musulman et les États occidentaux. Ils étaient heureux de pouvoir expliquer les nombreux défis auxquels leur pays est aux prises et corriger les mythes et les généralisations que propagent les médias sur les États musulmans qui, selon eux, ne s'appliquent pas au Maroc.

Sur le plan national, les principaux défis qui continuent de se poser sont le déficit démocratique, l'analphabétisme très répandu et le rôle des femmes, surtout dans les campagnes. L'universitaire Fahd Regragui a déclaré que nous devrions nous attacher aux populations plutôt qu'aux religions et que les problèmes comme l'analphabétisme sont imputables non pas à l'islam mais aux gouvernements. Ces difficultés ont abouti à des pressions d'ordre social et consolidé l'attrait des extrémistes. Selon M. Mohammed Tozy, l'islamisme s'est consolidé très lentement au Maroc. D'après bien des témoins, le fait que le roi soit également commandeur des croyants a limité les possibilités pour d'autres d'utiliser la religion à des fins politiques.

Le spécialiste des droits de l'homme, Mohammed-Allal Sinaceur, ancien ministre et surtout « Conseiller de Sa Majesté le Roi », a précisé que le fait qu'il y a un seul courant juridique et pragmatique d'islam au Maroc (Maliki) explique la situation. Il faut aussi savoir que le roi Hassan II avait étudié les problèmes d'un islam plus politisé et s'y était opposé. S'exprimant en arabe, la députée Fatima Moustaghfi a déclaré que, si le Maroc était économiquement faible, il était culturellement riche; qu'elle estimait que son rôle de députée était de protéger sa culture marocaine et de travailler au respect des valeurs et droits de la personne. Elle a mentionné notamment que, lors du mariage du roi, la mariée ne portait pas de voile, bien que Mohammed soit commandeur des croyants.

Lahcen Daoudi, député du Parti islamiste modéré de la justice et du développement, a expliqué que l'islam avait toujours insisté sur la consultation, la base de la démocratie. Même s'il peut y avoir des différences au niveau de la forme, ce sont les principes qui comptent. Pour ce qui est de savoir si les islamistes peuvent arriver à instituer un régime politique démocratique, il est

³³² *Ibid.*

irréaliste de s'attendre à ce qu'ils le fassent en une dizaine d'années, puisqu'il a fallu des siècles aux pays occidentaux pour y parvenir. L'islam condamne les violations des droits de l'homme, mais il y a des droits individuels et des droits collectifs, a précisé Lahcen Daoudi. Pour lui, les gens peuvent faire ce qui leur plaît chez eux, mais ils doivent reconnaître que les règles sont différentes lorsqu'ils sont dans un espace collectif. L'islam n'est pas violent, mais les gens connaissent mal leur religion, si bien qu'on peut leur dire n'importe quoi. Les gens ne naissent pas violents, ils le deviennent, et c'est la responsabilité de la société. Les élites marocaines s'imaginent que la modernité est portée de main, nous a-t-il dit, mais elles se trompent et ne voient pas le fossé entre elles et le peuple. L'instruction est un remède universel sans lequel rien ne change; l'instruction et la justice sont des solutions, ce qui n'est pas le cas du châtement.

Sur le plan international, les Palestiniens illustrent, de l'avis de nombreux témoins, les frustrations que ressentent les musulmans du monde entier. Selon certains, les attentats-suicides sont le seul moyen dont disposent les Palestiniens pour combattre l'occupation israélienne. L'avocat et activiste politique Lhalid Seffiani a déclaré que l'extrémisme avait pour origine la violence et l'occupation, comme les pratique Israël en Palestine. Selon lui, les Palestiniens ont le droit de répondre à l'occupation comme Charles de Gaulle l'avait fait contre les Allemands et le Canada a donc tort de faire figurer l'Hezbollah sur la liste des groupes terroristes. En revanche, pour lui, l'Ouest ne constitue pas un groupe monolithique : il aurait refusé de rencontrer une délégation américaine, mais il apprécie les efforts de l'Union européenne et estime que le Canada devrait se joindre à cette dernière pour tenter d'établir un contrepoids politique aux États-Unis. M. Mohammed Tozy a convenu qu'il était important de ne pas associer des groupes comme le Hezbollah, disposés à négocier, avec Oussama ben Laden.

Pour l'homme d'affaires Abdelmalek Kettani, le monde arabe en a assez de l'injustice et de la politique du « deux poids, deux mesures » à propos de la Palestine et recommande au Canada de faire davantage pour résoudre la situation. À son avis, le problème palestinien constitue à certains égards une sorte de « viagra » pour les chefs arabes. Même s'ils n'appuient pas le régime de Saddam Hussein, un certain nombre de témoins ont aussi condamné l'invasion de l'Irak. Par exemple, Khalid Seffiani n'a jamais vu d'un bon oeil le régime de Saddam Hussein, mais il estime néanmoins que personne n'avait le droit de le renverser.

Les témoins ont loué le Canada pour la politique qu'il mène à la fois sur le plan international et au niveau national. Sur la scène internationale, le Canada devrait, de l'avis de plusieurs, continuer de suivre les principes de droit international et d'appliquer une politique différente de celle des États-Unis. Tous sont d'accord sur la nécessité d'une poursuite du dialogue et beaucoup ont déclaré que le Canada et ses alliés du G8 et de l'Union européenne pourraient aider le Maroc et d'autres États musulmans sur le plan économique et technique

de manière à promouvoir l'instruction et la démocratisation. M. Abdelmalek Kettani a recommandé au nom de l'ONG Alternatives qu'à court terme le Canada et les autres États du G8 montrent en exemple à l'ensemble du monde arabe les pays qui progressent correctement sur le plan de la gouvernance, comme le Maroc. On pourrait aussi envisager par exemple l'établissement d'un fonds visant à aider les groupes de la société civile à promouvoir la modernité. Pour lui, les échanges d'étudiants sont un véhicule particulièrement utile pour favoriser la compréhension.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Le Canada et le Maroc entretiennent des relations diplomatiques depuis 1962, relations qui ont été fondées pendant les 30 premières années sur l'aide au développement dispensée par le Canada. Cette aide s'est chiffrée à environ 400 millions de dollars entre 1963 et 1998 et a porté, dans un premier temps, essentiellement sur l'appui aux institutions, la formation et l'éducation, puis sur le développement du secteur privé marocain dans les domaines comme la gestion et la technologie. Le gros de l'aide devant cesser en 2003, décision prise après consultation du gouvernement et de la société civile du Maroc, il a été décidé de refocaliser l'aide dans les domaines de l'éducation de base, de la formation professionnelle et du développement social. M. Paul Hunt, de l'ACDI, a expliqué au Comité :

... nous avons récemment refocalisé le programme de contribution du Canada avec l'aide des autorités et de la société civile du Maroc de manière à insister sur l'éducation de base. Pour quelle raison? C'est la clé d'une série de changements favorables qui surviennent sur le plan du développement dans une société. Les autorités marocaines tenaient vraiment, par ailleurs, à obtenir l'aide canadienne dans ce domaine dans les deux langues et de manière à soutenir leurs efforts en vue de mettre en place une stratégie de réforme de l'éducation de base³³³.

L'aide canadienne au Maroc a atteint quelque 5,45 millions de dollars au cours de l'année financière 2002-2003. L'ambassade du Canada au Maroc dispose d'un fonds de 265 000 \$ pour les initiatives locales de manière à venir en aide aux groupes de la société civile ainsi que d'un fonds de 500 000 \$ pour promouvoir l'égalité des sexes.

Il existe au Canada une communauté marocaine de quelque 60 000 personnes — essentiellement à Montréal — et environ 1 000 étudiants marocains étudient au Canada chaque année (troisième groupe d'étudiants étrangers en importance au Québec). Par ailleurs, le gouvernement canadien considère le Maroc, un membre de la Francophonie, comme un État musulman important et modéré, et il s'emploie à consolider les relations entre nos deux pays. M. Gwynne Dyer a précisé au Comité, à Londres, que le travail que le

³³³ *Témoignages*, réunion n° 50 (1150).

gouvernement canadien avait fait pour rehausser le profil du Canada dans les régions francophones du monde musulman, notamment au Maghreb, avait porté fruit et était précieux, ajoutant que c'était de l'argent bien dépensé.

Le Comité reconnaît que la façon dont le Maroc relève ses propres défis pourrait servir d'exemple aux autres États arabes. Le Canada devrait donc continuer d'aider le Maroc à poursuivre ses efforts sur la voie de la démocratisation et du développement.

RECOMMANDATION 20

Le Canada devrait continuer d'encourager et d'appuyer le gouvernement du Maroc dans son vaste programme de réformes. En particulier, il devrait accroître son aide sur le plan de l'éducation et continuer d'aider le Maroc à se démocratiser, à réformer son mode de gouvernance et à consolider sa société civile.

PARTIE IV : LES RELATIONS DU CANADA AVEC LES PAYS DE L'ASIE DU SUD ET DE L'ASIE DU SUD-EST

Même si le cœur de l'islam est à la Mecque, à Médine et dans le monde arabe, le cœur démographique de l'islam est en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est³³⁴.

M.J. Akbar

Le Canada est le seul pays anglophone avec lequel les musulmans de cette région du monde veulent avoir des rapports, qu'il s'agisse d'éducation ou d'aide extérieure. Et je le répète, il s'agit là de l'Asie du Sud-Est et du Sud, notamment de la Malaisie et de l'Indonésie où l'on trouve au moins 250 millions de musulmans. Le Canada y est perçu comme une puissance moyenne avec une conscience économique, morale et sociale. Nous avons donc là une occasion à saisir, mais cette image merveilleuse que nous avons, à juste titre à mon avis, est aussi lourde de responsabilités. Il est temps d'agir³³⁵.

Uner Turgay

Plus de la moitié des musulmans dans le monde vivent en Asie du Sud et Asie du Sud-Est. Ces sous-régions englobent l'Indonésie, le pays où l'on trouve la plus forte population musulmane du monde; l'Inde, le pays comptant la plus importante minorité musulmane; et le Pakistan, le seul pays expressément fondé pour les musulmans, et également une démocratie³³⁶. La Malaisie, autre État important dans la région, accueillait le 10^e Sommet de l'OCI lors de la visite du Comité en octobre 2003. Bien qu'il n'existe pas de facteur qui puisse expliquer à lui seul le dynamisme d'un continent aussi large, varié et important que l'Asie, l'examiner dans la perspective de l'islam est utile pour deux raisons. D'une part, cela nous permet de comprendre un facteur clé de la dynamique d'une grande partie de l'Asie, particulièrement dans les grandes sous-régions de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est. D'autre part, et fait tout aussi important compte tenu des priorités actuelles de la communauté internationale, cela révèle à quel point les opinions les plus répandues en Occident à propos du monde musulman — comme la présumée incompatibilité de l'islam et de la démocratie, et la subordination des femmes pour des motifs religieux — sont issues du monde arabe, beaucoup moins important sur le plan démographique. En fait, dans l'ensemble, les pays de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est, notamment ceux à majorité musulmane, sont beaucoup plus démocratiques que les pays du monde

³³⁴ *Témoignages*, réunion n° 45 (1145).

³³⁵ *Témoignages*, réunion n° 35 (1630).

³³⁶ Noah Feldman, *After Jihad: America and the Struggle for Islamic Democracy*, Farrar, Strauss and Giroux, 2003 p. 119.

arabe. De plus, même si les femmes font toujours l'objet de discrimination dans le monde, ces mêmes pays ont porté plus de femmes au pouvoir que les pays occidentaux. Alors qu'il s'en trouve pour dire qu'elles ont pris le pouvoir grâce à des liens familiaux, *The Economist* a souligné en décembre 2003 qu'il s'agit d'une pratique généralisée dans le monde et que « dans une grande partie de l'Asie, la politique dynastique prend la forme d'un transfert masculin-féminin, pratique qui s'assimile à la tendance américaine où les veuves succèdent à leur mari. En Asie, par contre, un coup d'État ou un assassinat, voire les deux, servent souvent de prétexte pour accélérer la succession³³⁷ ».

À Londres, M. Bavna Dave, de la faculté des études orientales et africaines à l'Université de Londres, a également souligné l'importance des cinq États à majorité musulmane de l'Asie centrale, surtout depuis les événements de septembre 2001, et a recommandé que le Canada leur accorde une plus grande attention. Le Comité abonde dans son sens, ayant visité trois de ces États en 2000 et déposé, en juin 2001, un rapport dans lequel il signalait les dangers que faisait courir, d'un point de vue géopolitique, la lenteur des réformes socioéconomiques et de celles touchant les droits démocratiques et les droits de la personne, de même que les problèmes que pose l'islamisme militant en Asie centrale, une région qui borde l'Afghanistan (à l'époque encore sous la coupe des Talibans), le Pakistan et l'Iran.

Dans son rapport, le Comité recommandait que le gouvernement du Canada élabore des politiques spécifiques à l'Asie centrale sur plusieurs des thèmes que nous avons abordés dans le contexte de la présente étude des relations du Canada avec les pays du monde musulman. En particulier, le Comité prônait un renforcement des relations dans les secteurs suivants :

- la stabilité régionale et la consolidation de la paix;
- les relations économiques au sens large et à long terme et le développement durable;
- les réformes de la démocratisation, les droits de la personne et le soutien de la société civile;
- les ressources humaines, l'éducation et la culture³³⁸.

Convenant avec le Comité de l'importance de cette région, le gouvernement a cependant indiqué dans sa réponse au rapport déposée en octobre 2001 que « nous continuerons à disposer de peu de ressources : l'assistance technique canadienne demeurera modeste et il en ira de même pour

³³⁷ « Born to Rule: Is Politics in the Blood, or in the Genes? » *The Economist*, 20 décembre 2003, p. 41.

³³⁸ Voir CPAECI, *Développer les objectifs que poursuit le Canada en matière de politique étrangère dans le Caucase méridional et en Asie centrale*, juin 2001, recommandation 5.

notre représentation dans ces pays». Il y a donc eu peu de changements en profondeur. Compte tenu de l'évolution de la situation dans la région depuis 2001, il serait utile que le gouvernement revienne sur les recommandations antérieures du Comité lors de la préparation de sa réponse au présent rapport.

RECOMMANDATION 21

Vu l'importance des États d'Asie centrale et l'évolution de la situation dans cette région depuis septembre 2001, le gouvernement du Canada devrait revoir les recommandations contenues dans le rapport de 2001 du Comité intitulé *Développer les objectifs que poursuit le Canada en matière de politique étrangère dans le Caucase méridional et en Asie centrale* dans le contexte de l'examen des relations du Canada avec les pays du monde musulman.

De manière plus générale, bien que l'intérêt que portent le milieu des affaires et le gouvernement du Canada à l'Asie se soit amoindri après les crises économiques de la fin des années 1990, il y aurait maintenant de bonnes raisons de le raviver³³⁹. L'argument économique est le plus évident : la croissance économique de la Chine et des « tigres asiatiques » est impressionnante depuis plusieurs décennies, tout comme l'est la réduction de la pauvreté malgré les inégalités. Le revenu de l'Asie, qui compte aujourd'hui pour environ 40 p. 100 du revenu mondial, devrait compter pour presque 60 p. 100 d'ici 2025³⁴⁰. Outre l'aspect économique, toutefois, l'Asie demeure importante pour la sécurité internationale. C'est également la source de la majorité des nouveaux Canadiens. La tendance traditionnelle, qui consiste à cibler presque exclusivement les grandes puissances asiatiques que sont la Chine, le Japon et l'Inde, ne rend pas justice à la complexité de l'Asie ni à la diversité de nos intérêts et nos valeurs dans la région.

Comprendre le rôle de l'islam en Asie

Les témoins entendus à Ottawa et ailleurs dans le monde musulman ont à maintes reprises déclaré que la violence extrémiste qui fait parler d'elle est le fait d'une petite minorité de musulmans, car la vaste majorité est modérée et silencieuse. Cet argument a été défendu encore plus énergiquement en Asie, car, comme l'ont affirmé plusieurs témoins, ce sont essentiellement les commerçants qui ont introduit l'islam en Asie et non — ou, dans le cas de l'Inde, et pas

³³⁹ Voir par exemple, Daryl Copeland, « Diversifying Canada's Dependence: Look East », *Asian Perspective*, volume 27, n° 4, 2003.

³⁴⁰ *Ibid.* En novembre 2003, le Comité a déposé le rapport de son Sous-comité du commerce international, des différends commerciaux et des investissements internationaux *Donner un nouveau souffle aux relations économiques entre le Canada et l'Asie-Pacifique*.

seulement — les conquérants. L’islam en Asie a une longue tradition de tolérance. Parallèlement, la renaissance politique de l’islam dans le monde au cours des deux dernières décennies s’est fait sentir aussi dans la région, où elle joue un rôle de plus en plus important dans les affaires nationales et internationales, tant dans les démocraties établies comme la Malaisie que dans les nouvelles comme l’Indonésie. Comme l’a précisé M. Uner Turgay :

Les plans élaborés par les théoriciens et les économistes occidentaux et vendus ou plus exactement imposés aux pays musulmans par le biais de la diplomatie et des pressions internationales partent du principe que la modernisation affaiblit les traditions religieuses puisqu’elle nourrit le processus de sécularisation. Or, cela n’a pas été le cas. En réalité, dans les pays où je suis allé récemment, l’Indonésie, la Malaisie, Brunéi, Darussalam et le Pakistan, la question n’est pas de savoir si l’islam est compatible avec le développement politique, mais plutôt de savoir dans quelle mesure et sous quelle forme l’islam est compatible et même nécessaire au développement politique. On pose la même question au sujet des politiques économiques.

Puis, il a ajouté que « De nos jours, les islamistes de l’Asie du Sud et [de l’Asie] du Sud-Est [...] sont plus forts qu’au cours de toute autre période de l’histoire récente »³⁴¹.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international estime que l’islam joue un rôle clé dans l’évolution de l’Asie et qu’il faut en tenir compte pour formuler des politiques canadiennes constructives. Il a donc amorcé un dialogue avec des universitaires et d’autres interlocuteurs en vue de mieux comprendre la région, de tisser des relations — notamment avec une nouvelle génération de dirigeants — et de déterminer la ligne de conduite à suivre. On se dit vivement intéressés dans la région à poursuivre le dialogue sur la coopération et le développement économique ainsi que sur les valeurs canadiennes comme le pluralisme et le multiculturalisme. Le type de démocratie qui est en train d’émerger dans les États à majorité musulmane et ailleurs en Asie ne sera sans doute pas identique au nôtre du fait de l’influence de l’islam, mais aussi d’autres forces qui s’exercent à l’échelle de l’Asie. Interrogé au sujet de la part des choses entre les droits collectifs et les droits individuels, M. Noah Feldman a répondu : « C’est le genre de système qu’on retrouve déjà dans un pays comme la Corée du Sud, par exemple, que tout le monde le reconnaît comme une démocratie, mais ses valeurs politiques sont plus communautaires que celles des États-Unis par exemple, qui se trouvent à l’autre extrémité de la gamme »³⁴².

³⁴¹ *Témoignages*, réunion n° 35 (1545).

³⁴² *Témoignages*, réunion n° 57 (1205).

Ayant entendu des témoins à Ottawa et visité les principaux États de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est, le Comité convient de la nécessité de poursuivre des politiques à long terme, comme celles qu'il a décrites à la Partie II, en insistant sur le dialogue, l'éducation et le soutien de la société civile, et en mettant à profit tous les instruments de la politique étrangère du Canada. Il tient compte également des propos de M. Noah Feldman :

...je pense qu'on a faussement l'impression — impression que l'on retrouve en grande partie aux États-Unis aussi — que la solution aux problèmes que pose la promotion de la démocratie, du droit des femmes et des droits de l'homme dans la région, c'est d'accorder plus d'argent. L'argent est utile, mais dans des pays qui sont relativement pauvres — c'est certainement vrai des pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud — un peu d'argent peut permettre de réaliser bien des choses s'il est dépensé judicieusement. Pour ce qui est, par exemple, de la promotion de l'éducation, il ne sert parfois à rien de financer tout le programme scolaire ou la construction d'une école; il suffit parfois d'offrir des repas dans quelques écoles pour encourager les parents à y envoyer leurs enfants, ne serait-ce que pour qu'ils puissent y manger gratuitement. De simples gestes comme celui-ci peuvent augmenter très efficacement la fréquentation scolaire³⁴³.

Asie du Sud-Est : Aperçu régional

L'Asie du Sud-Est est composée de huit pays — Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, les Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka — qui occupent un bloc continental de la moitié de la taille de la Chine et qui sont le domicile du quart de l'humanité. On y trouve les trois États comptant le plus grand nombre de musulmans après l'Indonésie, soit le Pakistan, l'Inde et le Bangladesh, où vivent au moins 400 millions de musulmans. Les pays de l'Asie du Sud sont confrontés à d'énormes défis de développement et de démocratisation. Or, depuis plusieurs années, l'attention internationale se concentre sur les nombreux problèmes de sécurité dans la région. En plus de perturber le processus de développement et de démocratisation, ces problèmes de sécurité sont parfois perçus comme étant en quelque sorte liés à l'islam — depuis la présence continue d'éléments s'autoproclamant du Djihad islamique en Afghanistan et au Pakistan aux tensions de longue date entre l'Inde et le Pakistan, deux États nucléarisés rivaux (principalement à propos du sort de la majorité musulmane au Cachemire) aux craintes suscitées par la prolifération possible du nucléaire vu que le Pakistan possède ce que d'aucuns ont appelé l'unique « bombe islamique » au monde.

³⁴³ *Ibid.* (1140).

Le président pakistanais, Pervez Moucharraf, a nié toute participation de son pays à la prolifération nucléaire lorsqu'il a rencontré un groupe de parlementaires à Ottawa en septembre 2003. Cependant, M. Abdul Qadeer Khan, père du programme nucléaire du Pakistan, a admis, en février 2004, avoir vendu des renseignements et du matériel nucléaires à d'autres pays; le général Moucharraf lui a rapidement accordé un pardon.

Réaliser la sécurité

La guerre internationale au terrorisme a surtout été menée en Asie du Sud. La région a donné naissance au nouveau djihadisme international au moment où les États-Unis et leurs alliés, l'Arabie saoudite et le Pakistan entre autres, finançaient et entraînaient des moudjahiddin (« combattants de la guerre sainte ») pour exécuter ce que le journaliste indien M. J. Akbar a décrit au Comité comme étant essentiellement des missions suicides contre l'Union soviétique en Afghanistan³⁴⁴. Ce « djihad » a été couronné de succès, mais le vide laissé par le retrait soviétique de l'Afghanistan a eu tôt fait d'être comblé par les forces talibanes (étudiants en théologie), qui ont offert abri et soutien à Al-Qaïda. Malgré le renversement du régime taliban en 2002, la sécurité en Afghanistan demeure un problème très grave à l'extérieur de Kaboul, et menace de faire dérailler le processus de stabilisation et de reconstruction du pays. Comme l'ont indiqué des analystes du ministère de la Défense nationale au milieu de 2003, « ... ensemble, l'Afghanistan et le Pakistan présentent la plus forte concentration de djihadistes qui soit, et c'est pourquoi les États-Unis et les autres gouvernements — dont le Canada — continueront de participer aux efforts déployés pour rendre ces pays moins attrayants pour les djihadistes à la recherche de refuges où recruter et entraîner des combattants. D'un côté, cela signifie qu'il faut affermir l'autorité du gouvernement provisoire afghan et gommer les groupes de guérilla islamiste en Afghanistan. De l'autre, il faut subtilement savoir récompenser la campagne du Pakistan contre Al-Qaïda, tout en évitant de cautionner l'appui occulte de ce pays aux groupes djihadistes au Cachemire³⁴⁵. »

Le Canada a joué un rôle majeur dans les efforts internationaux déployés en vue de stabiliser l'Afghanistan, militairement sur le plan de la reconstruction et du développement, ainsi que diplomatiquement. Entre autres, en effet, l'armée canadienne a assumé le leadership de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN; elle en a aussi payé un très lourd tribut, la vie de Canadiens. Le Canada a également répondu de façon substantielle aux besoins d'aide humanitaire et autres de l'Afghanistan en engageant 250 millions de dollars en

³⁴⁴ Pour plus de détails, voir Steve Coll, *Ghost Wars: The Secret History of the CIA, Afghanistan, and Bin Laden, From the Soviet Invasion to September 10, 2001*, The Penguin Press, New York, 2004.

³⁴⁵ Tony Kellett et Elizabeth Speed, « Le sort du terrorisme djihadiste », dans *Évaluation stratégique 2003*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, Direction des analyses stratégiques, Ottawa, septembre 2003, p. 110.

mars 2003, la plus importante somme jamais accordée par l'ACDI à un même pays. Enfin, le Canada a joué un rôle diplomatique important des points de vue multilatéral et bilatéral en ouvrant, pour la première fois, une ambassade en Afghanistan³⁴⁶.

M. Noah Feldman a fait remarquer au Comité que la nouvelle constitution afghane, rendue publique récemment,

... est un document vraiment fascinant parce que, d'une part, il précise [...] qu'il s'agira d'une république islamique, et d'autre part, dans la phrase suivante, que ce gouvernement devra être démocratique [...] que la liberté de culte sera garantie aux non-Musulmans, que la liberté d'expression est un droit inviolable, que les hommes et les femmes sont égaux et que l'Afghanistan s'engage à respecter les conventions internationales dont il est signataire, ce qui inclut les conventions qui garantissent l'égalité pour tous. [...] À bien des égards, cette constitution est un progrès, mais il s'agit également d'une constitution profondément islamique.

Il a ajouté toutefois : « C'est dans le détail que, bien souvent, les choses pèchent [...] Nous verrons le temps venu comment les choses se passeront³⁴⁷ ». Salim Mansur a soutenu que « ... le problème, c'est que l'Afghanistan a été une partie du monde que nous appelons un État tampon, lors du grand jeu. Cette société ne va pas changer suivant les attentes que nous avons dans l'Ouest, en quelques mois ou en quelques années, pour devenir une démocratie de style Jefferson. Nous devons savoir attendre patiemment, étant donné la façon dont l'histoire évolue. Je n'ai pas d'illusion, je suis certain qu'il faudra du temps et de la détermination. La question est de savoir si nous avons ce temps et cette détermination³⁴⁸ ».

L'Asie du Sud est le théâtre de nombreux conflits de longue date, y compris une guerre civile qui dure depuis des décennies au Sri Lanka; les belligérants ont toutefois amorcé des discussions de paix qui, il faut l'espérer, déboucheront sur une solution politique, sans doute fondée sur le fédéralisme. Le plus ancien défi pour la sécurité en Asie du Sud — et le plus dangereux tant pour le nombre de morts jusqu'ici et les millions de morts possibles — est la rivalité entre l'Inde et le Pakistan qui remonte à plus d'un demi-siècle et qui est à l'origine de trois grandes guerres et d'une impasse nucléaire. La source de cette tension est la décision de la Grande-Bretagne, lors de son retrait en 1947, de diviser le sous-continent en

³⁴⁶ Voir Scott Gilmore, « Canadian Foreign Policy and Afghanistan », 11^e Conférence annuelle du Consortium canadien sur la sécurité en Asie-Pacifique (CONCSAP), 6 décembre 2003, Calgary (Alberta). Au-delà de l'importance de l'Afghanistan en soi, M. Gilmore, un fonctionnaire du MAECI, a également précisé, compte tenu de la réaction « sans précédent » du Canada et des « 3D », « qu'il y a une importante leçon à tirer de l'Afghanistan et que les répercussions sont significatives pour le Canada lorsqu'il sera appelé à intervenir dans des crises semblables à l'avenir ».

³⁴⁷ *Témoignages*, réunion n° 57 (1235).

³⁴⁸ *Témoignages*, réunion n° 31 (1010).

deux États, soit l'Inde, majoritairement hindoue mais laïque en principe, et le Pakistan (occidental et oriental) musulman, où les musulmans pourraient vivre et pratiquer librement leur religion. Cette partition s'est accompagnée d'émeutes graves et d'un déplacement de population qui ont fait des centaines de milliers de victimes en Inde et au Pakistan. Le sort réservé à l'ancien État princier autonome du Cachemire au moment de la division en août 1947 a soulevé la controverse, et des activistes ont soutenu que la majorité musulmane du Cachemire avait droit à sa patrie au même titre que les musulmans du nouveau Pakistan. Le souverain (hindou) du Cachemire a finalement décidé de s'unir à l'Inde en octobre 1947, ce qui a déclenché la première guerre indo-pakistanaise à l'issue de laquelle l'Inde contrôlait les deux tiers du Cachemire et le Pakistan l'autre tiers. Les Nations Unies ont recommandé de tenir un référendum à propos du Cachemire, mais celui-ci n'a jamais eu lieu. En 1965, une deuxième guerre a éclaté à propos du Cachemire et, en 1971, l'Inde a profité d'une guerre civile au Pakistan pour envahir le Pakistan oriental et appuyer la création d'un État indépendant, le Bangladesh.

Dès 1974, l'Inde avait acquis le potentiel de produire ce qu'elle a appelé une « explosion nucléaire pacifique » — en détournant, du moins en partie, la technologie nucléaire canadienne. Alors que l'Inde cherchait sans aucun doute à se protéger de la Chine, le Pakistan, pour sa part, militairement plus faible, s'est senti obligé de l'imiter. Jusqu'à récemment, le Pakistan a également continué d'appuyer les extrémistes cachemiris dans leur campagne de terrorisme contre l'Inde, marquée notamment par une attaque contre le parlement indien en décembre 2001. Le général Hamid Gul, islamiste avoué et ancien chef de la principale agence du renseignement du Pakistan, Inter Service Intelligence, aurait déclaré récemment « il faut les comprendre s'ils encouragent les Cachemiris. Le peuple cachemiri s'est soulevé conformément à la Charte des Nations Unies, et le Pakistan se doit de l'aider à obtenir sa libération. L'Inde est tellement immense et impitoyable. Si les djihadistes cherchent à la contenir en immobilisant leur armée chez eux, pour une cause légitime, pourquoi ne devrions-nous pas les appuyer?³⁴⁹ ». M. Noah Feldman a soutenu que le conflit à propos du Cachemire était devenu « un règlement de compte quasi mythique où les deux adversaires possèdent des armes nucléaires³⁵⁰ ». Mme Ann Thomson a soutenu que « certains problèmes clés non résolus perpétuent un sentiment généralisé d'injustice et de conflit au sein des communautés musulmanes. Le problème israélo-palestinien en est un exemple évident aux yeux des musulmans du monde entier. Le conflit entre l'Inde et le Pakistan au Cachemire est un autre exemple³⁵¹ ».

³⁴⁹ Voir William Dalrymple, « Murder in Karachi », *The New York Review of Books*, vol. 50, n° 19, 4 décembre 2003.

³⁵⁰ Feldman, p. 128. Pour une série de rapports intéressants sur la question du Cachemire du point de vue de l'Inde et du Pakistan, voir le International Crisis Group, *Kashmir: The View From Islamabad*, Asia Report No. 68, 4 décembre 2003, *Kashmir: The View From New Delhi*, Asia Report No. 69, 4 décembre 2003, et *Kashmir: Learning From the Past*, Asia Report No. 70, 4 décembre 2003.

³⁵¹ *Témoignages*, réunion n° 49 (1115).

La rivalité entre l'Inde et le Pakistan était d'autant plus dangereuse qu'il était présumé depuis longtemps que les deux États possédaient des armes nucléaires, bien qu'ils ne l'aient jamais admis. En 1998, l'Inde a procédé à des essais nucléaires, et le Pakistan s'est empressé d'en faire autant. Le Canada et le reste de la communauté internationale ont énergiquement condamné ces essais, et le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1172 demandant aux deux pays de signer immédiatement et sans conditions le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Cela ne s'est pas produit et, en septembre 2003, lors d'une réunion de l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Canada a déclaré qu'il :

... entretient toujours des inquiétudes parce que l'Inde, Israël et le Pakistan, trois États membres de l'AIEA n'ont toujours pas adhéré au TNP, pièce maîtresse du régime international de désarmement nucléaire et de non-prolifération. Nous exhortons ces pays à adhérer à ce traité en qualité d'États non nucléarisés, sans conditions ni retards. Il s'agit là d'une exigence essentielle à la durabilité du cadre complexe qui appuie le régime multilatéral de non-prolifération et d'une obligation fondamentale pour être pleinement membre de la communauté internationale³⁵².

Le Canada a également exhorté l'Inde et le Pakistan à ne pas procéder à des essais de missiles balistiques.

Les tensions entre les deux pays ont atteint un point culminant en 2002, et la crise n'a été désamorcée que grâce au concours d'une intense diplomatie internationale. Les tensions s'étaient considérablement résorbées lors de la visite du Comité en Asie du Sud en octobre 2003, toutefois, et nous avons été témoins durant les mois qui ont suivi d'une percée attendue depuis longtemps. En janvier 2004, les dirigeants de l'Inde et du Pakistan se sont rencontrés en marge du sommet de l'Association pour la coopération régionale de l'Asie du Sud et ils ont émis une déclaration dans laquelle ils s'engagent à poursuivre le dialogue à propos du Cachemire et d'autres questions clés qui les divisent.

Avant que ne surviennent ces derniers développements, Mme Ann Thomson avait déclaré : « Je pense que le Cachemire est une région où le Canada pourrait jouer un rôle réellement utile. On souhaite la participation du Canada dans son rôle de courtier honnête. Je pense que les deux parties seraient disposées à ce que le Canada fasse la promotion du dialogue. Il faudra que les

³⁵² « Déclaration du Canada », 47^e Conférence générale de l'Agence internationale d'énergie atomique, 17 septembre 2003.

parlementaires qui se rendent dans la région se demandent si l'autodétermination est réaliste en ce qui concerne le Cachemire et quel rôle le Canada pourrait éventuellement y jouer³⁵³ ». Que ce soit le cas ou non, le gouvernement du Canada se réjouit du dénouement récent et, de l'avis du Comité, il devrait appuyer le processus dans toute la mesure du possible.

RECOMMANDATION 22

Le gouvernement du Canada devrait encourager l'Inde et le Pakistan à poursuivre leurs pourparlers et se tenir prêt, avec le reste de la communauté internationale, à contribuer, comme il conviendra, à la résolution des conflits qui perdurent, en particulier celui concernant le Cachemire.

RECOMMANDATION 23

Le gouvernement du Canada devrait continuer d'encourager les gouvernements du Pakistan et de l'Inde à collaborer en vue de réduire le risque d'escalade nucléaire en Asie du Sud et, suite aux récentes révélations, à redoubler d'efforts pour prévenir la prolifération nucléaire.

Poursuivre le développement et la démocratisation

Outre les défis traditionnels posés par la sécurité, Mme Ann Thomson de la Société asiatique des partenaires Canada a souligné que les défis sous-jacents en Asie du Sud demeurent le développement et la démocratisation. Malgré l'importante croissance économique que connaît l'Inde depuis dix ans, une multitude de personnes dans ce pays et dans des pays comme le Pakistan et le Bangladesh sont toujours pauvres, analphabètes et, par conséquent, vulnérables à l'exploitation. La démocratisation au Pakistan pose des défis uniques. Même les pays où la démocratisation a connu plus de succès, comme le Bangladesh, considéré par M. Noah Feldman comme « une démocratie remarquablement libre »³⁵⁴, subissent les contrecoups d'institutions fragiles et de la corruption, ce qui multiplie les obstacles à l'édification d'une solide culture de la démocratie et des droits de la personne. Conjuguée à la pauvreté et à un système d'éducation inadéquat, l'absence d'une telle culture rend les habitants de la région vulnérables aux attraites de l'extrémisme, particulièrement l'importante population de jeunes. Le développement en Asie du Sud a permis de remporter d'importants succès au fil des années : la famine a été éliminée, et l'espérance de vie ainsi que

³⁵³ *Témoignages*, réunion n° 49 (1255).

³⁵⁴ Feldman, p. 114.

l'alphabétisme sont plus élevés. Il reste que des pays comme le Bangladesh et l'Afghanistan comptent toujours parmi les plus pauvres au monde, et il y a encore beaucoup de travail à faire, particulièrement dans le domaine de l'éducation.

Vu l'absence de système d'éducation adéquat, les parents au Pakistan et ailleurs n'ont souvent d'autre choix que d'envoyer leurs enfants à la *madrassa* (l'école confessionnelle gratuite). Comme le journaliste indien et musulman M.J. Akbar l'a soutenu devant le Comité, « ... la *madrassa*, c'est une institution dont la tradition est ancienne et honorable, et je crois que vous devez reconnaître cela. À partir de quel moment la *madrassa* est-elle devenue un problème plutôt qu'une solution? La *madrassa* est l'ONG la plus importante du monde, et il faut en être conscient. Les musulmans les plus pauvres d'aujourd'hui qui ne sont pas protégés par l'État, qui n'obtiennent rien de lui, ou qui n'ont pas de foyer, d'école ou de quoi manger sont recrutés par les *madrassas*. » Il a ajouté qu'au début des années 1980, il a eu l'occasion d'interviewer un dirigeant extrémiste au Cachemire qui lui a dit :

« ... Ah, vous les Indiens, vous croyez que vous avez réglé le problème du Cachemire. Mais, le saviez-vous, vos enfants ne vont plus dans les écoles publiques?» Je ne comprenais pas très bien ce qu'il voulait dire. Il a expliqué : « Vos enfants n'y vont plus parce que les écoles publiques sont en ruine. Les enfants pauvres allaient autrefois à l'école publique pour y prendre le déjeuner ou aller aux toilettes, parce qu'ils n'en avaient pas chez eux. Mais ils viennent maintenant dans mes *madrassas*. Quand ils en sortiront dans 15 ans, croyez-vous qu'ils demeureront loyaux envers votre Inde?» Ses propos étaient très clairs, et je l'ai cité.³⁵⁵

La majorité des *madrassas* fournissent un service nécessaire en répondant aux besoins physiques quotidiens des élèves. Elles sont peu nombreuses à prêcher l'extrémisme; pourtant leurs programmes d'études préparent rarement les étudiants à autre chose qu'une charge religieuse. Très peu de *madrassas* préparent vraiment les jeunes pour l'avenir.

Mme Ann Thomson de la Société asiatique des partenaires Canada a expliqué les grandes lignes du travail effectué à la base par cette coalition de 24 organisations canadiennes et de leurs partenaires dans la région. L'accent est surtout sur la gouvernance et la démocratie, la paix et la sécurité ainsi que sur les sources de revenu durables. Elle a réitéré qu'il fallait regarder du côté de la société civile et l'appuyer :

... en Asie du Sud, les attitudes et les pratiques des musulmans appartenant aux communautés tant majoritaires que minoritaires sont les mêmes que celles des musulmans du Canada et du reste du monde. Notre expérience nous a appris que la vaste majorité des gens souhaitent mener

³⁵⁵ *Témoignages*, réunion n° 45 (1230).

une vie paisible et productive, en harmonie avec les autres membres de leur communauté, peu importent leur religion ou leurs autres différences. Nos partenaires et nos collègues nous disent et nous démontrent que la grande majorité des musulmans souhaitent être capables de pratiquer leur religion; ils veulent que celle-ci soit respectée par les autres et sont tout à fait disposés à respecter les autres. Les différences religieuses ne sont pas une source de problèmes. Les causes des conflits sont la pauvreté, l'inégalité des niveaux de vie, le traitement injuste devant la loi, le manque d'accès aux services et aux possibilités.

Elle a précisé, « ... puisque la majorité des musulmans vivent dans des pays en développement et dans la pauvreté, il s'impose d'améliorer leur niveau de vie si l'on veut bâtir des sociétés justes et équitables. Un bon moyen de promouvoir les relations et d'éliminer les facteurs qui conduisent à un extrémisme désespéré comme le terrorisme international consiste à réduire les inégalités entre ces pays et les riches pays occidentaux³⁵⁶ ».

Renforcer le rôle du Canada

Le Canada entretient de bonnes relations avec tous les pays de l'Asie du Sud et possède une longue histoire d'engagement depuis ses relations avec les pays du Commonwealth jusqu'à sa coopération au développement remontant au début des années 1950. À une question au sujet de savoir à quel point les populations musulmanes font la distinction entre le Canada et « l'Occident », Gwynne Dyer a répondu que c'est dans le sous-continent que la distinction est la plus forte. En effet, c'est ce que le Comité a constaté lui-même. Presque tous les témoins ont établi une nette distinction entre les politiques canadiennes et celles d'autres pays occidentaux comme les États-Unis et le Royaume-Uni, particulièrement depuis l'invasion de l'Irak.

Aucun pays de l'extérieur de la région n'a pu régler le problème de la sécurité en Asie du Sud. Le développement connaît toutefois plus de succès. Mme Thomson a déclaré au Comité qu'au « cours des huit années que j'ai passées au Bangladesh et en Indonésie et des nombreuses autres années que j'ai passées à voyager en Asie du Sud, j'ai été témoin à de multiples occasions de réussites semblables, même en plein conflit. L'aide canadienne est sous-jacente à chacune de ces histoires ...³⁵⁷ ». Elle a ajouté que :

nous ne devons ménager aucun effort pour éliminer la pauvreté, améliorer le niveau de vie et les conditions sociales, promouvoir l'égalité des sexes et les pratiques démocratiques. Pour cela, il est important de renforcer la

³⁵⁶ *Témoignages*, réunion n° 49 (1115-25).

³⁵⁷ *Ibid.* (1120).

société civile dans les autres pays et de procurer des moyens d'action aux organisations, institutions, groupes communautaires, associations et réseaux afin de favoriser le changement de l'intérieur ...³⁵⁸

De nombreux témoins ont parlé de la nécessité d'appuyer le système d'éducation en Asie du Sud et ailleurs. M. M.J. Akbar a dit au Comité:

J'aimerais vous proposer une réflexion radicale : pourquoi ne pas donner cette aide aux *madrassas*? Actuellement, les *madrassas* ont une seule source de financement, et cette source détermine le contenu des programmes scolaires. Si quelqu'un décidait de rendre les ordinateurs obligatoires dans les *madrassas*, les répercussions internes seraient radicales. On ne peut pas les faire disparaître, mais on peut espérer les faire évoluer. Il suffit de leur apporter des ordinateurs. Ces enfants méritent de recevoir une éducation. On ne peut pas leur retirer ce droit. Mais qu'on modifie cette éducation pour en faire des citoyens responsables³⁵⁹.

Outre la question du développement, les témoins entendus dans la région ont demandé l'adoption de lignes de conduite comme celles décrites à la Partie II, allant du dialogue avec des universitaires et d'autres intervenants au soutien du système d'éducation et à la multiplication des programmes d'échanges étudiants et autres. Les participants à la conférence de septembre 2003 sur le Canada et l'islam en Asie au 21^e siècle ont déclaré que « [l]es programmes d'éducation régionaux et ruraux sont indispensables au progrès de nombreux pays musulmans. Le Canada peut jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de ces programmes. » Un des participants, M. Fazli Ilhai de l'Institut islamique de technologie du Bangladesh, qui relève de l'Organisation de la conférence islamique, a ajouté qu'à « l'ère de la privatisation, le financement gouvernemental de l'amélioration de l'infrastructure pédagogique ne suffit pas. Nous ne devrions pas décourager le secteur privé de participer au développement des collectivités en proposant des occasions d'apprentissage, mais il faut mettre en place des règlements gouvernementaux équilibrés et transparents convenables³⁶⁰ ».

Dans l'ensemble, malgré l'accent mis par son organisation sur l'Asie du Sud, Mme Thomson a insisté sur un thème global :

Pour renforcer ses relations avec les musulmans du monde entier, le Canada doit soutenir leurs efforts visant à régler les problèmes qui sont leur lot quotidien : la salubrité de l'eau, les services de santé, une bonne éducation, l'égalité des femmes, des emplois sûrs, la paix et la sécurité et bien d'autres encore. En travaillant en solide partenariat avec les musulmans du monde entier, en donnant l'occasion de s'exprimer à ceux qui sans cela ne seraient pas écoutés et en édifiant des relations fondées

³⁵⁸ *Ibid.* (1125)

³⁵⁹ *Témoignages*, réunion n° 45 (1255).

³⁶⁰ « Canada and Islam in Asia in the 21st Century: A Narrative Report », 24, 25 et 26 septembre 2003, p. 7-8.

sur le respect plutôt que sur la méfiance, le Canada favorisera le dialogue, instaurera une confiance mutuelle et réduira la pauvreté qui constitue un obstacle de taille à la création de sociétés durables et tolérantes³⁶¹.

Le Pakistan

*Le Pakistan a été expressément conçu à la fois comme un État pour les musulmans et comme une démocratie, le premier et seul État de ce type [...] Il occupe une place unique dans le monde musulman à maints égards : par ses problèmes, par son importance et par les espoirs qu'il représente ...*³⁶²

Noah Feldman

*Le Pakistan a ceci de remarquable que sa population ne cesse d'exiger la démocratie alors que cette quête s'est toujours soldée par des déceptions. Malgré une armée arrogante et une pauvreté extrême, malgré les féroces rivalités ethniques et la crainte de l'Inde que ses généraux savent si bien exploiter, les chefs militaires ne réussissent jamais à résister très longtemps à cette exigence. Dans d'autres pays, des militaires ont pu se maintenir au pouvoir pendant 25 ou 30 ans — Moubarak en Égypte, Assad en Syrie, Suharto en Indonésie — mais aucun dictateur militaire pakistanais n'a gardé les rênes plus de dix ans*³⁶³.

Gwynne Dyer

Le Pakistan doit relever un nombre impressionnant de défis interreliés, comme la pauvreté chronique et croissante, l'absence de démocratie, la faiblesse des institutions, la corruption et — peut-être inévitablement — l'extrémisme. Le pouvoir militaire dans la société demeure également problématique; à ce sujet, un de nos interlocuteurs en Asie du Sud nous a confié que, pour plaisanter, on dit souvent que, si la plupart des pays ont une armée, au Pakistan c'est l'armée qui a un pays. L'actuel président du Pakistan, le général Pervez Moucharraf, s'est emparé du pouvoir sans heurts en 1999, coup d'État immédiatement condamné par la communauté internationale, notamment le Canada. Le Commonwealth a temporairement exclu le Pakistan de ses conseils et y a dépêché une délégation de ministres des Affaires étrangères, menée par le ministre canadien de l'époque, M. Lloyd Axworthy. Ce dernier a écrit par la suite :

Avec le recul, il aurait été souhaitable de disposer de davantage de temps pour décoder les signes et les présages manifestes au Pakistan, ou d'y être plus disposés. C'était une société soumise à d'énormes tensions : extrêmes de pauvreté et de richesse dans une région d'instabilité, de sécheresse et d'intrigue; endettement insoutenable; dépenses militaires énormes; dépenses en éducation ou en santé minuscules; montée de l'extrémisme

³⁶¹ *Témoignages*, réunion n° 49 (1125).

³⁶² Feldman, p. 129

³⁶³ Gwynne Dyer, « Pakistan: The Persistence of Democracy », 8 octobre 2002, voir : <http://www.gwynnedyer.net>.

islamique infiltrant l'armée et le renseignement; conflits menaçants aux frontières avec l'Inde rendus encore plus traîtres par une course aux armements nucléaires. Prodiguer des conseils et condamner le coup d'état militaire étaient trop timides. [Le Groupe d'action ministériel du Commonwealth aurait dû discuter d'un plan d'action plus vaste avec les Pakistanais]³⁶⁴.

La décision du général Moucharraf d'accéder aux exigences des États-Unis et de se joindre aux forces luttant contre le terrorisme en septembre 2001 a fait du Pakistan un allié clé des États-Unis et d'autres gouvernements occidentaux dans la région. Le pays a ainsi obtenu de nouveaux fonds et la levée d'un grand nombre des sanctions qui lui avaient été imposées après ses essais nucléaires de 1998.

Lors de sa rencontre avec des parlementaires à Ottawa en septembre 2003, le président Moucharraf a déclaré que :

Le Pakistan est tout à fait déterminé à combattre le terrorisme dans tous ses aspects où que ce soit dans le monde. Je sais que notre pays est calomnié, surtout plus à l'Ouest, et que nous sommes accusés de renâcler, de nous désintéresser de la situation. Rien ne pourrait être plus faux. Le Pakistan lutte contre le terrorisme sous ses trois formes, Al-Qaïda, les talibans et l'extrémisme sectaire et religieux. Si le combat contre Al-Qaïda et les talibans vise le court terme, à plus long terme, il s'agit de combattre l'extrémisme religieux ... Nous combattons le terrorisme dans l'intérêt du Pakistan, car il se répercute dans nos villes; il n'y a donc aucune raison d'imaginer que le Pakistan montre peu d'empressement, parce qu'il y va de notre propre intérêt.

Pour le président pakistanais, le défi qui se pose actuellement en matière de sécurité est d'ordre tactique, puisqu'il s'agit de coordonner des services de renseignement de pointe et des forces d'intervention rapide dans le but d'attaquer de petits groupes de talibans et autres extrémistes se dissimulant dans les montagnes du Pakistan, région tribale à la frontière de l'Afghanistan. Tant que cette situation se maintiendra, le temps jouera en faveur du Pakistan et la menace d'ordre stratégique plus importante que représentent ensemble les talibans, Al-Qaïda et les seigneurs de la guerre ne se concrétisera pas.

Dans le même temps toutefois, pour un nombre croissant d'observateurs, le Pakistan est, au mieux, un allié hésitant dans la guerre contre le terrorisme et la source de bien des problèmes patents en Asie du Sud, plutôt que la solution à ces problèmes. Par exemple, un écrivain américain a récemment écrit que « le Pakistan est au cœur de la tourmente qui secoue la région, ce qui est peut-être la séquelle la plus douloureuse de la décolonisation britannique. Le Pakistan est l'archétype de la communauté imaginée, issue d'une partition précipitée. Ses frontières sont poreuses, sa population polyglotte exceptionnellement diverse. Sa

³⁶⁴ Lloyd Axworthy, *Navigating a New World: Canada's Global Future*, Alfred A. Knopf Canada, Toronto, 2003, p. 230.

principale prétention à l'unité c'est l'islam, sur lequel les dirigeants autoritaires se sont appuyés de façon peu ordinaire. Cela a contribué à trois guerres et à une confrontation nucléaire avec l'Inde, issue essentiellement d'un différend non résolu relatif au Cachemire ainsi qu'à la naissance (par césarienne) du Bangladesh en 1971³⁶⁵ ». Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait du fondamentalisme en Afghanistan, M. Salim Mansur a expliqué :

... le pays voisin de l'Afghanistan, le Pakistan, avec une population de plus de 150 millions de personnes, est une société qui est devenue totalement talibanisée, et cette société talibanisée, qui est née de l'interaction avec l'Afghanistan pendant une période de 20 à 25 ans dans une guerre contre l'Union soviétique et ensuite au cours d'une guerre intérieure, alimente maintenant le processus. Allons-nous être prêts à élargir la discussion et à parler du Pakistan? Sommes-nous prêts à parler des différentes façons dont ce processus a incubé et a étendu ses tentacules? Sommes-nous prêts à discuter des dangers d'une situation où une société talibanisée comme le Pakistan est maintenant vue comme un État de première ligne des États-Unis pour s'attaquer au problème du fondamentalisme, alors que le pays lui-même est l'incubateur du fondamentalisme? Et c'est maintenant un pays qui a l'arme nucléaire, qui va tourner son attention vers le Cachemire, comme il l'a déjà fait, pour provoquer, peut-être, une guerre régionale qui pourrait avoir des conséquences absolument catastrophiques³⁶⁶.

Il y a beaucoup de vrai dans ces observations. Pourtant, les membres du Comité qui se sont rendus au Pakistan ont découvert un pays beaucoup plus nuancé, ayant à relever des défis énormes sur le plan de la gouvernance et du développement que le Canada et les autres pays peuvent, et doivent, contribuer à régler dans leur propre intérêt et dans celui de millions de gens d'Asie du Sud.

Le rôle de l'islam au Pakistan

Ce qui complique la recherche de solutions aux multiples problèmes du Pakistan sur le plan de la gouvernance, du développement et de la sécurité c'est le débat de longue date entre radicaux et modernistes sur le rôle de l'islam dans l'État. En août 1947, année de création du Pakistan, le père de la Nation Mohammed Ali Jinnah a déclaré à l'assemblée constituante du Pakistan : « Vous êtes libres : vous êtes libres d'aller à vos temples, libres d'aller à vos mosquées et à tout autre lieu de culte dans cet État du Pakistan. Vous avez le droit d'appartenir

³⁶⁵ Karl E. Meyer, *The Dust of Empire: The Race for Mastery in the Asian Heartland*, Public Affairs Books, New York, 2003, p. 88.

³⁶⁶ *Témoignages*, réunion n° 31 (1010).

à toute religion, caste ou race — cela ne concerne pas l'État [...] Nous partons de ce principe fondamental que nous sommes tous citoyens et citoyens égaux d'un État unique³⁶⁷ ».

Pourtant, selon le journaliste britannique Owen Bennett Jones, qui a expliqué son point de vue dans une étude récente du Pakistan considérée comme excellente :

Depuis sa création, le Pakistan s'est interrogé sur le rôle que devait jouer l'islam dans l'État. Lorsqu'il a appelé à la création du Pakistan, Mohammed Ali Jinnah a rappelé la théorie des deux nations, selon laquelle musulmans et hindous ne peuvent co-exister. D'après certains Pakistanais, si l'on interprète au pied de la lettre cette théorie, il faut en conclure que le pays a toujours été perçu comme un État islamique. D'autres — et à mon avis la majorité — sont d'avis contraire. Ils estiment que M. Jinnah tentait de créer un pays dans lequel les musulmans pouvaient vivre en toute sécurité, libres de la domination des hindous. La plupart des Pakistanais ne veulent pas vivre dans une théocratie : ils veulent que leur pays soit modéré, moderne, tolérant et stable.

Au cours des années 80, cette vision du Pakistan a nettement reculé. Le général Zia ul-Haq — peut-être le seul des quatre dirigeants militaires pakistanais à mériter le titre de dictateur — a constamment fait progresser la cause de l'islam radical. On sent toujours aujourd'hui les effets de sa campagne d'islamisation. Les groupes militants restent bien organisés, bien armés et bien financés. L'actuel dirigeant militaire, le général Moucharraf, cherche à démanteler cet héritage. Ses tentatives visant à diminuer le rôle de la religion dans l'État attaquent directement les intérêts des éléments bien établis et hautement motivés de la société pakistanaise. Sa réussite ou son échec aura des répercussions importantes non seulement pour le Pakistan mais aussi pour la région et le système de sécurité international dans son ensemble³⁶⁸.

Les témoins entendus à Ottawa et au Pakistan ont confirmé cette analyse. M. Uner Turgay a indiqué aux membres du Comité que :

Au Pakistan, l'islamisation légale au cours des années qui ont immédiatement suivi le régime de Zia ul-Haq — plus exactement sa mort — illustre l'importance politique de l'islam. Le pays poursuit encore une certaine forme d'islamisation juridique et sociale et même, dans une certaine mesure, politique. De nombreux débats au Pakistan portent sur le contenu et la méthode de l'islamisation, et non sur une forme raisonnable de retour à la sécularisation. Les résultats des dernières élections montrent clairement que l'islam est au cœur de la politique au Pakistan et va continuer de dominer toutes les questions nationales. Pour de nombreux intellectuels, le succès du groupe religieux Muttahida Majlis-E-Amal, le

³⁶⁷ Cité dans Owen Bennett Jones, *Pakistan: Eye of the Storm*, Yale University Press, New Haven and London, 2002, p. 12.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. xv.

MMA, une coalition floue de partis religieux de toutes nuances, qui, avec 60 sièges, est devenue la troisième force politique du Parlement, n'a pas été une surprise³⁶⁹.

Tout en convenant que rares sont les Pakistanais qui désirent un État séculier, Noah Feldman souligne que la principale difficulté demeure l'établissement de la démocratie. Selon lui, le Pakistan peut devenir un meneur dans le mouvement vers une démocratie islamique, si seulement il pouvait s'orienter dans la voie de la démocratie par lui-même. La difficulté ne réside pas tant dans la coexistence de la démocratie et de l'islam; après des années de discussion, les Pakistanais s'entendent généralement pour dire que ces notions peuvent et devraient être compatibles. Ce qui empêche la démocratie islamique ce n'est pas l'islam, mais les forces antidémocratiques au sein du gouvernement pakistanais et dans la société. Le défi est de faire en sorte que la transition vers la démocratie s'opère cette fois-ci³⁷⁰.

La démocratisation et la bonne gouvernance

Les séances que le Comité a tenues au Pakistan ont essentiellement porté sur la démocratisation, les droits de la personne et le développement. Les membres ont pu y déceler une société civile vibrante qui, au fil des années, s'est révélée plus fiable que les gouvernements pakistanais, et une presse qui est prudente tout en étant ouverte et critique. M. Gwynne Dyer, commentateur canadien, a d'ailleurs déclaré que, depuis sa création en 1947, le Pakistan avait été dirigé par des généraux la moitié du temps, mais que ces derniers avaient toujours eu un problème de légitimité. Malgré tous leurs efforts, ils ne peuvent empêcher le Pakistanais moyen de croire que la démocratie est la norme. Le pays finit toujours par rechercher la démocratie — même s'il a été desservi par ses chefs politiques civils à un point presque unique dans l'histoire³⁷¹ ». Tout compte fait, les politiciens de tout l'échiquier politique et les représentants de la société civile ont critiqué de nombreux aspects de la situation actuelle au Pakistan, mais ils n'envisageaient pas l'avenir avec pessimisme, surtout si le Canada et d'autres pays développés aident le Pakistan à finalement instaurer une démocratie viable et à relever ses défis concernant le développement, notamment.

À Ottawa, le président Moucharraf a dit à un groupe de parlementaires que, même s'il s'est emparé du pouvoir par des moyens qui ne sont peut-être pas démocratiques, son gouvernement a fait en sorte de créer une démocratie viable au Pakistan, notamment par une décentralisation, par l'attribution de pouvoirs aux femmes — notamment en établissant des quotas pour en accroître la représentation au Parlement — et aux pauvres et par la mise en place de freins et

³⁶⁹ *Témoignages*, réunion n° 35 (1545).

³⁷⁰ Feldman, p. 129.

³⁷¹ Dyer (2002).

contrepoids au niveau exécutif. Il a ajouté qu'il fallait voir la démocratie du point de vue des Pakistanais; qu'il n'y a pas de formule toute faite pour cette dernière; qu'elle doit être adaptée aux contextes locaux et que c'est exactement ce qu'ils ont fait. Le président a déclaré qu'ils avaient adapté la démocratie à leur situation propre et qu'ils croyaient fermement que c'était le seul moyen durable. Que la démocratie ne pouvait plus faillir.

En fait, le général Moucharraf a essentiellement suivi la décision de la Cour suprême voulant que la démocratie soit rétablie au Pakistan au plus tard en octobre 2002. Il a commencé par tenir des élections générales libres et justes à l'échelon local, puis un référendum national, visant à prolonger son règne, lequel a été largement contesté. En octobre 2002 ont eu lieu des élections nationales très soigneusement encadrées. Enfin, en décembre 2003, après de longues négociations, le président Moucharraf a convenu d'abandonner le poste de chef du personnel militaire d'ici la fin 2004, en échange de quoi il pourrait prolonger son mandat de président jusqu'en 2007, assurant ainsi l'approbation par le Parlement d'une série d'importants changements constitutionnels contenus dans l'Ordonnance sur le cadre juridique. Pourtant, si le général Moucharraf a démontré autant, voire plus, de vision que tous ses prédécesseurs militaires ou civils, ses actions n'ont toujours pas démontré de véritable gouvernance démocratique, comme le diraient la plupart des observateurs. Qui plus est, en veillant à ce que les deux partis politiques d'opposition les plus importants demeurent sur la touche alors que le Pakistan intervenait contre les talibans et, dans une moindre mesure, contre les autres radicaux islamiques — mesure qui a accru le sentiment anti-américain et anti-Moucharraf — le président a permis directement ou indirectement à la coalition religieuse constituée de six partis, la Muttahida Majlis-i-Amal (MMA) de s'assurer un nombre de voix sans précédent aux élections d'octobre 2002. La MMA dirige ainsi désormais l'une des provinces du Pakistan et participe au gouvernement de coalition d'une autre.

Dans un rapport important daté de janvier 2004, le International Crisis Group explique que, malgré ses discours, le général Moucharraf n'a pas réglé jusqu'ici la question de l'extrémisme au Pakistan :

L'échec de Moucharraf tient moins à la difficulté d'appliquer les réformes qu'à un manque de bonne volonté du gouvernement militaire. De fait, le général suit l'exemple des dirigeants militaires qui l'ont précédé en cooptant les extrémistes religieux pour qu'ils appuient le programme de son gouvernement et ainsi neutralisent l'opposition politique laïque. Au lieu de le combattre, le gouvernement militaire a encouragé l'extrémisme par ses politiques électorales et son incapacité à appliquer des réformes efficaces. Les mesures adoptées jusqu'ici contre l'extrémisme ont été essentiellement cosmétiques et ont visé à alléger les pressions internationales³⁷².

³⁷² *Unfulfilled Promises: Pakistan's Failure to Tackle Extremism*, International Crisis Group, Rapport sur l'Asie n° 73, Islamabad/Bruxelles, 16 janvier 2004, p. ii.

... L'entente de Moucharraf avec la MMA à propos du dix-septième amendement, intervenue fin décembre 2003 et donnant une légitimité constitutionnelle à l'Ordonnance sur le cadre juridique, a officialisé l'alliance des militaires et des mollahs. Face à l'opposition concertée de tous les grands partis politiques modérés et laïcs, Moucharraf dépend encore plus des mollahs pour la survie de son régime³⁷³.

Sur le plan des droits de la personne, le gouvernement du Pakistan a conclu d'importantes conventions internationales et pris des mesures visant à régler les violations les plus flagrantes. Malheureusement, globalement et en particulier dans le cas des femmes et des minorités, les droits de la personne ne sont pas toujours respectés dans le pays. Le gouvernement n'a encore rien fait à propos d'un certain nombre de lois discriminatoires et ne s'est pas suffisamment opposé aux pratiques illégales comme les « crimes d'honneur » et les brûlures, que l'Occident associe souvent à l'islam, mais qui sont en fait motivées par des coutumes plus tribales et culturelles.

Au-delà des problèmes de démocratisation et de gouvernance, les défis qui se posent au Pakistan en matière de développement sont colossaux. Les indicateurs du développement humain y sont bien inférieurs aux normes acceptables pour des pays de développement analogues, et certains sont même inférieurs à ceux de pays plus pauvres de l'Asie du Sud. Après avoir reculé jusqu'en 1990, le taux de pauvreté a augmenté de façon alarmante, passant de 20 à 33 p. 100, phénomène aggravé par un analphabétisme important. Le gouvernement dépense trop peu en développement. L'enseignement est toujours préoccupant, le manque d'écoles publiques augmentant la dépendance vis-à-vis du système d'écoles religieuses (les *madrassas*) que le gouvernement n'a pas encore décidé de réglementer efficacement — 1,5 million d'écoliers fréquentent des *madrassas* non réglementées — bien qu'il en ait pris l'engagement il y a plus de deux ans. Or, comme l'a indiqué le International Crisis Group, « le gouvernement avait promis :

- d'enregistrer toutes les *madrassas* afin d'établir clairement quels groupes dirigent quelles écoles;
- de réglementer les programmes d'étude de telle manière que toutes les *madrassas* adoptent un programme d'étude établi par le gouvernement d'ici la fin de 2002;
- de mettre un terme à l'utilisation des *madrassas* et des mosquées pour la diffusion de propos et de publications politiques ou religieux incendiaires;

³⁷³ *Ibid.*, p. 2.

- d'instituer des *madrassas* modèles offrant une instruction moderne exempte de tout extrémisme³⁷⁴ ».

Le vice-président de l'ACDI pour l'Asie, Hau Sing Tse, a déclaré aux membres du Comité que le général Moucharraf avait tenté de mettre en place des réformes, notamment sur le plan de la décentralisation mais que « les indicateurs sociaux du pays demeurent très déprimants. Ils présentent en effet les caractéristiques d'un État très fragile ». Et de poursuivre :

L'ACDI, comme d'autres donateurs, a pris certains risques en vue d'aider à la décentralisation. Nous ciblons maintenant la décentralisation au profit des administrations locales, et nous contribuons à renforcer les capacités locales en matière d'autorité et de prise de décisions. Nous mettons l'accent sur la prestation des services de santé et d'éducation à l'échelle locale. Enfin, vu la situation pitoyable des femmes, nous nous efforçons d'améliorer leur sort, en particulier chez les pauvres en milieu rural³⁷⁵.

En 2001-2002, le Canada a versé au Pakistan 62,5 millions de dollars au titre de l'aide publique au développement, sur lesquels 44,8 millions s'inscrivaient dans les dépenses des institutions financières internationales, des Nations Unies et du Commonwealth, 17 millions représentaient une aide bilatérale et un million était octroyé aux ONG et à d'autres partenaires travaillant au Pakistan.

Témoignages entendus au Pakistan

Comme nous l'avons déjà dit, après les rencontres qu'il a eues avec des représentants officiels, des parlementaires de tous les partis politiques et des porte-parole de diverses ONG, le Comité est désormais convaincu que la démocratisation est encore l'élément déterminant de la stabilité et de la prospérité à venir du Pakistan. Certains témoins étaient peu enthousiasmés par les progrès accomplis sur la voie de la démocratie, doutant de la volonté du général Moucharraf ou de l'armée d'abandonner le pouvoir, et ont estimé que le gouvernement du Pakistan présente un visage à l'Occident et un autre chez lui.

À propos du développement, le président de l'Université Aga Khan, M. Shamsh Kassim-Lakha, a fait savoir qu'il n'y avait pas une voie sacrée pour le développement et qu'il faut toujours s'interroger sur ce qui motive un changement d'attitude et de perspective. Il a expliqué que le Pakistan a ceci d'intéressant qu'on y trouve de nombreuses cultures, ethnies et religions, et que c'est un pays marqué par une grande modération dont la population désire voir mener des activités de développement. Il a ajouté que le Pakistan avait beaucoup progressé sur plusieurs fronts, comme la mortalité infantile, et que le développement s'accélère à mesure

³⁷⁴ *Unfulfilled Promises*, p. i.

³⁷⁵ *Témoignages*, réunion n° 49 (1105).

qu'il est implanté. M. Akbar Ali Pesnani, président du Ismaili Council for Pakistan, a indiqué que la pauvreté croissante du pays était due en grande partie à l'analphabétisme et à un manque d'instruction. Selon lui, l'analphabétisme rend la démocratie inutile puisqu'elle n'est pas comprise.

M. Shams Kassim-Lakha, devenu membre du cabinet à la demande du président Moucharraf alors qu'il présidait une Commission directrice sur les études supérieures chargée de la réforme des universités publiques, a précisé que le plus grand défi qui se pose au Pakistan, c'est l'éducation. « Il existe, a-t-il expliqué, plus de 10 000 *madrassas* au pays, qui assurent aux enfants des familles pauvres le gîte et le couvert ainsi qu'une éducation religieuse, mais qui ne sont pas censées être myopes, et le gouvernement tente aujourd'hui d'en réformer le programme éducatif ». M. Mahmood Ghazi, ancien ministre des Affaires religieuses et actuel vice-président des études à l'Université islamique d'Islamabad, a repris les mêmes arguments en faveur de l'éducation. À titre de ministre, il a prévenu le président Moucharraf qu'il n'y avait pas de moyens faciles de réformer les *madrassas*.

Le Pakistan a certes augmenté son budget de l'éducation, mais ce dernier restera insuffisant pendant des décennies. M. Ghazi a laissé entendre que le Canada, entre autres, pourrait contribuer à la cause sous forme financière ou sous forme de bourses ou d'aide en nature, surtout au niveau des études supérieures, où les intéressés sont suffisamment mûrs pour comprendre le concept de droits de la personne. Il a toutefois précisé qu'il faudrait contraindre les étudiants pakistanais qui étudient à l'étranger à revenir chez eux pour obtenir leur diplôme afin de stopper l'exode des cerveaux. D'autres représentants de la société civile ont convenu que le plus utile serait de fournir une aide en matière d'éducation. Un interlocuteur a suggéré que ce type d'aide pourrait être octroyée aux ONG et aux fondations oeuvrant dans le domaine de l'éducation dans les secteurs bénévole et privé. Selon un parlementaire, l'aide pourrait également être accordée aux enseignants et aux écoles professionnelles.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Comme nous l'avons déjà mentionné, les liens qui unissent le Canada et le Pakistan remontent loin dans le passé et concernent le Commonwealth et l'aide au développement depuis les années 1950. Depuis que le Pakistan a décidé d'appuyer la guerre contre le terrorisme, le Canada a atténué les sanctions qu'il lui avait imposées après les essais nucléaires — excepté celles visant les ventes d'équipement militaire — et poursuit depuis une politique d'engagement constructif dans le but d'encourager et d'appuyer les réformes démocratiques et autres réformes nécessaires. Compte tenu des défis qui se posent au Pakistan en matière de développement, le Canada a proposé au pays de convertir 448 millions de dollars de prêts en souffrance en nouvelles dépenses du gouvernement pakistanais au titre de l'éducation. À Ottawa, le

président Moucharraf a indiqué à un groupe de parlementaires que « le peuple pakistanais n'oubliera jamais ce geste, car le Canada a été le premier pays à convertir une dette en programme d'éducation ». Vu l'importance de cette mesure, on s'assure, par des négociations minutieuses et la diligence voulue, que cet argent servira directement à améliorer l'éducation au Pakistan. Après avoir remercié le Canada de son aide passée et prédit une coopération future, M. Salim Saifullah Khan, secrétaire général de la Ligue musulmane pakistanaise (unifiée), parti au pouvoir, a soulevé la question de l'arrestation de quelque 19 Pakistanais au Canada au cours de l'automne 2003. Plusieurs de ces personnes avaient enfreint les règles en matière d'immigration, mais le gouvernement canadien avait qualifié certains des accusés de terroristes, ce qui d'après le secrétaire général était du harcèlement et de l'intimidation abusive, surtout que le Pakistan combat le terrorisme.

Le Comité estime que, dans l'ensemble, même si l'engagement constructif du gouvernement est approprié, compte tenu de l'importance du Pakistan et de l'ampleur de ses défis, le Canada devrait jouer un rôle plus important.

RECOMMANDATION 24

Le gouvernement du Canada devrait continuer de réclamer le rétablissement et la consolidation de la démocratie au Pakistan, ainsi qu'un plus grand respect des droits de la personne et une intervention plus rapide pour réduire la pauvreté et atteindre d'autres objectifs de développement, et devrait poursuivre ces objectifs par la voie d'une politique d'engagement constructif.

RECOMMANDATION 25

Compte tenu de l'importance critique d'un élargissement de l'accès à un enseignement adéquat et inclusif au Pakistan, le gouvernement du Canada devrait imposer des conditions strictes pour que la conversion de la dette du Pakistan envers le Canada en dépenses au titre de l'éducation se traduise par des progrès tangibles à ce chapitre, augmenter les bourses d'études et les autres formes d'échanges universitaires avec ce pays et encourager le gouvernement du Pakistan à enregistrer toutes les *madrassas* et de réglementer leur programme de cours comme il s'y est engagé.

Inde

La gloire que l'Inde connaît — transfert régulier, pacifique et démocratique de pouvoir par des partis régissant un pays pauvre de plus d'un milliard d'habitants — n'est pas sans péril. Par exemple, en raison d'un programme très chargé du fait d'élections dans les États et d'élections nationales, il y a eu report d'une réforme douloureuse, mais nécessaire, pour ne pas mécontenter les électeurs. Autre exemple, certains politiciens sont tentés par un populisme grossier, notamment en entretenant les tensions communautaires. En 2004, année d'élections générales, l'Inde est menacée sur les deux fronts³⁷⁶.

Réengagement avec l'Inde

L'Inde est unique à de nombreux égards : elle occupe le deuxième rang au monde sur le plan démographique, avec plus d'un milliard d'habitants, dont le tiers ont moins de 15 ans. C'est également la démocratie la plus peuplée. Après dix années de croissance économique vigoureuse, l'Inde est devenue la onzième économie au monde, et est en quatrième place pour ce qui est de la parité du pouvoir d'achat. Son secteur de la technologie de l'information et certaines autres branches précises sont les meilleurs au monde, et l'on parle d'envoyer un homme dans l'espace. Pourtant, le pays est toujours en proie à des difficultés sociales, économiques et écologiques énormes : 44 p. 100 de sa population dispose de moins de un dollar américain par jour; les taux de malnutrition et de mortalité périnatale sont élevés, de même que les taux de natalité; plus de quatre millions d'Indiens sont séropositifs et la pollution menace la santé et les moyens de subsistance de la moitié de la population.

Plus de quatre-vingt pour cent de la population pratique l'hindouisme, tandis que 12 p. 100 est musulmane, ce qui signifie que la minorité islamique pourrait compter entre 130 et 140 millions de personnes, ce qui en fait l'une des plus importantes communautés musulmanes du monde. Le Comité a décidé de se rendre en Inde pour voir par lui-même le site de la plus importante minorité musulmane du monde et pour discuter des questions plus vastes de sécurité et de développement en Asie du Sud et ailleurs. Si l'intérêt de la communauté internationale pour l'Inde a surtout porté récemment sur le fondamentalisme islamique, peut-être aussi sur le Cachemire, la question primordiale en Inde semble être la montée du militantisme hindou depuis dix ans et l'incidence de cette montée sur la communauté musulmane et sur les principes nationaux de laïcité et de démocratie.

³⁷⁶ Simon Long, « The Billion-Person Question », *The Economist, The World in 2004*, automne 2003, p. 71.

Malgré des liens historiques entre nos deux pays, dans le cadre notamment du Commonwealth, les relations entre le Canada et l'Inde ont été suspendues pendant plusieurs années, cette dernière ayant mené des tests nucléaires en 1998, à la suite de quoi le Canada lui a imposé des sanctions. En mars 2001, le Canada annonçait une politique de réengagement avec l'Inde et les visites officielles de ministres se sont poursuivies des deux côtés — notamment celle du premier ministre canadien en Inde quelques jours après celle du Comité. (En fait, l'Inde est considérée comme l'un des quatre pays, autres que ceux du G-8, avec lesquels le Canada entretient des relations prioritaires.) Les membres du Comité qui se sont rendus en Inde ont senti chez tous leurs interlocuteurs un grand empressement à faire connaître leur point de vue et à aider à dégager les thèmes et à proposer des suggestions dans le domaine de la coopération.

Préserver le modèle laïc

On dit souvent de l'Inde qu'elle est la « plus importante démocratie au monde ». La laïcité est depuis des décennies un des éléments clés de son régime démocratique. Les fondateurs de la nation, comme Jawaharlal Nehru, ont insisté sur l'importance du respect et de la tolérance de toutes les religions et collectivités dans cette société pluraliste³⁷⁷. Pourtant, malgré des garanties constitutionnelles et des programmes d'action positive institutionnalisés, la discrimination officielle à l'encontre des minorités religieuses et autres perdure, de même que les conflits ethniques et interconfessionnels. Même s'ils sont relativement peu nombreux au regard de l'énorme population de l'Inde, ces conflits ont toujours eu des répercussions politiques, qui s'amplifient d'ailleurs. En outre, d'après le grand journaliste indien Khushwant Singh, un sikh qui a été avocat, diplomate au Canada et au Royaume-Uni puis député, des commissions d'enquête ont établi sans équivoque que, dans toutes les émeutes survenues en Inde depuis l'indépendance, plus de 75 p. 100 des victimes (sur le plan humain ou matériel) étaient musulmanes³⁷⁸.

Depuis dix ans, le parti nationaliste hindou, le Bharatiya Janata Party (BJP), a remplacé le Indian National Congress au pouvoir — bien que ce soit au sein d'une coalition — et la question des relations communautaires occupe désormais le premier plan. Si le premier ministre Atal Bihari Vajpayee est généralement considéré comme relativement modéré au sein du BJP, d'autres le sont moins et ont été accusés soit d'encourager le chauvinisme, soit simplement d'en profiter lorsqu'il est attisé par des groupes extrémistes hindous, comme le Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS). C'est un militant de ce parti qui a assassiné

³⁷⁷ *New Priorities in South Asia: U.S. Policy Toward India, Pakistan and Afghanistan*, rapport des présidents d'un groupe de travail indépendant coparrainé par le Council on Foreign Relations and the Asia Society, 2003, p. 32.

³⁷⁸ Khushwant Singh, *The End of India*, Penguin Books India, p. 90.

Mohandas Gandhi en 1948; au moment de son procès, il avait déclaré qu'il n'avait eu d'autre choix, étant donné que Gandhi avait « constamment encouragé et favorisé les musulmans³⁷⁹ ». Il est vrai que des musulmans, comme d'autres groupes aussi, ont également incité à la violence et au chauvinisme, mais ils se perçoivent en général comme une minorité opprimée.

La question de la violence communautaire a atteint un paroxysme en décembre 1992, lorsque des extrémistes hindous ont démolé une mosquée du XV^e siècle à Ayodhya dans l'État de Uttar Pradesh, prétendant que cette mosquée avait été construite sur les ruines d'un ancien temple érigé sur le lieu de naissance du dieu Ram et voulant y rebâtir un temple. Les violences qui ont fait rage après cet épisode ont causé la mort de 3 000 personnes dans tout le pays, pour la plupart des musulmans. En 2002, les révoltes ont réapparu dans le Gujarat, sous domination BJP, à un moment de vives tensions religieuses : des fanatiques musulmans ont attaqué et brûlé un train ramenant des hindous de Ayodhya, faisant 59 morts; les émeutes qui se sont produites par la suite ont fait entre 1 000 et 2 000 victimes, essentiellement des musulmans³⁸⁰. Ayodhya demeure un dossier épineux dans la politique indienne. Lors de la visite du Comité en Inde, des élections nationales étaient imminentes, et beaucoup craignaient que les partis politiques n'exploitent cette question à des fins électorales.

À Ottawa, M. Karim Karim a expliqué au Comité que l'exploitation par les partis politiques des différences entre « hindous, musulmans et chrétiens est révoltante. C'est malheureusement ce à quoi aboutissent parfois les régimes démocratiques. Ce qui se passe à l'échelle nationale avec le BJP n'est pas particulièrement admirable non plus³⁸¹ ». Les groupes de défense des droits de la personne et les musulmans indiens se sont plaints que plus d'une centaine de musulmans ont été arrêtés pour la première attaque du train à Gujarat en 2002 mais qu'aucun hindou n'avait été arrêté à l'issue des émeutes bien plus importantes qui ont suivi. Tant la Commission nationale des droits de l'homme que la Cour suprême de l'Inde en ont convenu, exigeant que les affaires soient de nouveau ouvertes par le Central Bureau of Investigation plutôt que par la police locale : en janvier 2004, 12 personnes étaient arrêtées et accusées de meurtre et de viol³⁸². Ceci démontre le principe clé dégagé lors de la visite du Comité en Inde : de fortes institutions démocratiques sont déterminantes pour la gouvernance en général et pour garantir aux minorités qu'elles seront protégées, ce qui décourage par le fait même l'extrémisme.

³⁷⁹ Pankaj Mishra, « The Other Face of Fanaticism », *The New York Times Magazine*, 2 février 2003.

³⁸⁰ Selon l'éminent International Institute for Strategic Studies (IISS), il y aurait eu entre 1 000 et 5 000 victimes musulmanes. Voir International Institute for Strategic Studies, *Strategic Survey 2002/3*, Oxford University Press, Londres, mai 2003, p. 206.

³⁸¹ *Témoignages*, réunion n° 49 (1250).

³⁸² Voir Sanjoy Majumder, « Gujarat and the Judges' Anger », BBC britannique (en ligne), 12 septembre 2003 et « Arrests Over Gujarat Riots Case », BBC britannique (en ligne), 22 janvier 2004.

Relever les défis que pose le développement

Quelle que soit leur appartenance ethnique ou religieuse, les Indiens ont des défis de taille à relever, à plus forte raison lorsqu'ils sont musulmans : 35 p. 100 environ des hindous vivent sous le seuil de pauvreté contre 50 p. 100 environ des musulmans. Plus de la moitié des musulmans sont analphabètes et leurs enfants fréquentent en grand nombre des *madrassas* au lieu des écoles publiques (qui sont certes toutes pauvres). Les femmes et les jeunes filles musulmanes souffrent encore plus à bien des égards, et probablement pour des raisons socio-économiques plutôt que religieuses. Elles sont désavantagées parce qu'elles sont des femmes, pauvres et membres d'une minorité. Le taux d'analphabétisme des femmes musulmanes indiennes serait d'environ 60 p. 100.

S'il est important de reconnaître les multiples défis que doivent relever les divers groupes présents en Inde sur le plan du développement, cela ne peut pas dire pour autant qu'il faut créer des programmes distincts d'aide, comme l'a expliqué Ann Thomson, de la Société asiatique des partenaires Canada (SAP) :

Un des organismes membres de SAP Canada, l'International Development and Relief Foundation (IDRF) s'efforce d'améliorer le niveau de vie des habitants des bidonvilles de l'État indien du Jharkand. Dans ces quartiers, les communautés musulmanes et hindoues vivent côte-à-côte et connaissent des problèmes similaires. Comme la pauvreté et les problèmes qui y sont liés sont les mêmes pour tous les pauvres de la région, les projets doivent s'adresser à l'ensemble des habitants.

En collaboration avec ses partenaires, l'IDRF prodigue aux enfants de trois bidonvilles un enseignement informel afin qu'ils puissent intégrer les réseaux scolaires officiels. Les femmes forment des groupes d'auto-assistance afin de faire des économies pour établir un fonds de micro-crédit renouvelable. Les jeunes filles ont accès à une formation professionnelle et vendent leurs produits. Des infirmières visiteuses se rendent également dans la communauté dans le cadre du projet. Au bout de trois ans, ce projet a donné les résultats suivants : meilleur accès à l'éducation pour les filles, mobilisation des communautés, production de revenus et meilleurs soins de santé. Les responsables du projet veulent maintenant sensibiliser les résidents à un sujet tabou en Inde : le VIH et le sida. En conjuguant ses efforts, cette communauté a non seulement amélioré le niveau de vie des habitants, mais elle a en outre acquis une certaine notoriété et un certain respect dans la société³⁸³.

Pour sa part, M. Salim Mansur a déclaré : « L'histoire la plus retentissante dans le cas de ce pays n'a rien à voir avec l'ACDI ou avec une autre organisation de développement dans le monde. C'est l'histoire de l'entreprise privée et du développement de la technologie de l'information, de la transformation du sud de l'Inde en une *silicon valley* qui exporte maintenant de la main-d'œuvre vers

³⁸³ *Témoignages*, réunion n° 49 (1120).

l'Europe et l'Amérique. Les exemples de réussite dans les économies du tiers monde qui ont décollé, dans les pays d'Asie et dans certaines parties de l'Inde, ne doivent pas grand-chose à l'ACDI ou à la Banque mondiale³³⁴ ». M. Hau Sing Tse de l'ACDI a mentionné la vigueur économique récente de l'Inde, précisant que : « [n]os programmes actuels soutiennent la réforme économique, le développement social et la gestion de l'environnement ». Il a ajouté : « Le gouvernement de l'Inde a récemment annoncé sa politique d'aide étrangère, selon laquelle les plus petits donateurs bilatéraux, comme le Canada, coopéreront dorénavant seulement avec la société civile plutôt que directement avec le gouvernement³³⁵ ». Le Canada a donc décidé de suspendre son aide bilatérale à l'Inde en 2005-2006, mais les programmes multilatéraux et les partenariats continueront. Cela signifie, compte tenu des niveaux actuels, que les concours chuteront de 60 millions à 30 millions de dollars par an environ.

Témoignages entendus en Inde

Nous avons entendu en Inde tout un éventail d'opinions sur les défis qui se posent à l'Inde et en Asie du Sud notamment sur les plans de la gouvernance et du développement. Les témoins ont dans leur grande majorité convenu toutefois que l'atout principal du système indien résidait dans ses institutions démocratiques et laïques.

M. Syed Shahabuddin, ancien diplomate et politicien, actuel président du All India Muslim Majlis-e-Mushawrat apolitique et rédacteur en chef de *Mushawrat*, revue sur les musulmans, remercie les membres du Comité d'avoir inclus l'Inde dans leur étude. C'est là un point important, étant donné la taille de la minorité musulmane en Inde et le fait que quelque 40 p. 100 des musulmans du monde constituent des minorités. À son avis, les musulmans cherchent avant tout à rester libres de conserver leur identité religieuse et recherchent aussi la sécurité, la dignité, l'égalité des chances et l'absence de discrimination. Si les événements de Gujarat ont été abominables, ils auraient pu, à son avis, être pires et l'on peut encore limiter les dégâts. Le journaliste Saeed Naqvi estime, pour sa part, que, même s'il y a toujours des défis à relever sur le plan du développement, l'expérience indienne est caractérisée par l'existence harmonieuse d'une large minorité musulmane dans un pays démocratique. Si la bataille a semblé perdue après les terribles émeutes de Gujarat, la décision de réouvrir les affaires signifie que la démocratie triomphe en Inde. Selon lui, le monde a tout à gagner à ce que cette démocratie laïque fonctionne. De son côté, le Pakistan préférerait que l'expérience échoue, puisque sa raison d'être est, à bien des égards, d'être dans l'opposition; si la situation du Cachemire se règle, il devra trouver une autre pomme de discorde.

³³⁴ *Témoignages*, réunion n° 31 (1045).

³³⁵ *Témoignages*, réunion n° 50 (1105).

La célèbre commentatrice politique Neerja Chowdury a indiqué que le conflit entre hindous et musulmans tient davantage au processus politique du pays qu'à la religion et que c'est la politique, et l'utilisation qu'on y fait des symboles religieux, qui est problématique en Inde, et non la religion. Selon elle, la situation s'est malheureusement polarisée entre fondamentalistes religieux et fondamentalistes laïcs. C'est la santé des institutions, ainsi que la liberté de la presse et la société civile qui maintiennent le pays en état de fonctionnement. Pour elle, l'Inde ne peut abandonner le Cachemire, car cela signifierait accepter que les groupes religieux ne peuvent coexister. Elle estime que toutes les nations qui croient dans le multiculturalisme sont concernées par la situation au Cachemire et ont intérêt à trouver une solution pacifique. (Au sujet du référendum organisé par les Nations Unies au Cachemire, Mme Chowdury a précisé que les élections libres et démocratiques de l'automne 2002 constituaient en effet des référendums.)

Mme Krishna Bose, présidente du Comité permanent des affaires étrangères de Lok Sabha, a commencé la réunion tenue avec les membres de cette commission et d'autres parlementaires en soulignant que la visite du Comité s'inscrivait dans le récent réengagement entre l'Inde et le Canada. À des questions qu'on leur posait les parlementaires indiens ont répondu en disant qu'ils étaient conscients d'avoir la responsabilité de protéger les droits des minorités. Même s'il y a des aberrations, les politiciens indiens savent que jouer la carte du racisme c'est jouer avec le feu.

M. Ram Madhav, principal porte-parole du RSS, a affirmé aux membres du Comité que l'Inde doit progresser en tenant compte de son propre contexte culturel, qu'il qualifie de globalement hindou dans un sens non religieux. Si le RSS est un organisme de bénévoles non lié au gouvernement, beaucoup de ses membres appartiennent au BJP au pouvoir. M. Madhav a déclaré que le RSS estime que les événements survenus à Gujarat étaient une aberration et que le groupe participait à un dialogue afin de trouver un compromis et de tenter de régler les questions sociales. D'autres témoins ont toutefois prétendu que le RSS avait des tendances fascistes et que le BJP était l'aile politique d'un ensemble de groupes culturels et religieux qui englobaient le RSS. Un député canadien a dit à M. Madhav, en toute franchise, que le RSS était perçu comme intolérant et menaçant pour les minorités.

Pour ce qui est du développement, les témoins ont convenu en général que les musulmans en Inde étaient plus pauvres et moins instruits et qu'il était prioritaire d'améliorer l'éducation des musulmans, surtout des filles. Mme Neerja Chowdury a convenu que la situation des femmes musulmanes en Inde n'était pas ce qu'elle devrait être et qu'à son avis la plus importante question de droits de la personne était l'éducation des filles musulmanes. Par contre, selon elle, cette situation est essentiellement attribuable aux dirigeants de la communauté musulmane, puisque depuis plusieurs années cette communauté utilise les « banques de votes » des musulmans à d'autres fins. M. Abad Ahamad,

président de la Fondation Aga Khan d'Inde, a dit qu'il était nécessaire de se concentrer sur l'éducation et la croissance économique, que l'éducation des filles était primordiale, et que le développement des compétences était important.

D'autres représentants de cette fondation ont décrit le travail effectué par cette dernière en collaboration avec d'autres donateurs et des ONG, précisant qu'il ne s'agissait pas exclusivement de musulmans. Ils ont signalé que la quasi totalité des infrastructures en Inde appartiennent au gouvernement, mais que des services comme l'électricité et l'eau sont insuffisants : pas une seule ville, pas même Delhi, n'a d'eau courante 24 heures par jour. Les partenariats entre le secteur public et le secteur privé comme ceux élaborés en Grande-Bretagne, où le gouvernement emploie le secteur privé pour fournir certains services, constituent un très bon modèle. Loin de retirer des responsabilités au secteur public, ce type d'arrangement ne fait que reconnaître que les gouvernements ne peuvent toujours offrir des services efficacement — surtout dans les pays de grande taille. Un tel modèle pourrait également fonctionner dans le domaine de l'éducation, les pouvoirs publics gardant la responsabilité des enseignants et du programme, le secteur privé fournissant l'infrastructure. Il a malheureusement été très difficile de persuader le gouvernement indien de poursuivre ce type de modèle.

Pour les questions ayant plus particulièrement trait aux relations entre le monde musulman et le Canada, M. Shahabuddin a déclaré que les civilisations ne se heurtent pas, se mélangent plutôt, comme c'est le cas en Inde. Pour lui, tous les musulmans, notamment ceux qui vivent en Inde, s'inquiètent de la situation en Palestine, notamment sous les angles du colonialisme, de la force militaire, des préoccupations humanitaires et du manque d'uniformité dans les relations internationales. Maulana Wahiduddin Khan a félicité le Canada pour son multiculturalisme, ajoutant que le Canada était bien vu des pays musulmans. M. Zafarul-Islam Khan a précisé pour sa part que le Canada n'a pas de contentieux et peut être écouté. M. Shahabuddin a renchéri en disant que le Canada est admiré de tous dans le monde musulman et dans le monde en développement, en raison de ses deux langues officielles, de la liberté qu'il accorde aux minorités religieuses et de sa politique étrangère indépendante. À son avis, les relations qu'entretient le Canada avec le monde musulman dépendront de la position qu'aura le Canada à l'égard de la Palestine, de la manière dont il traitera sa minorité musulmane et de son indépendance à l'égard des États-Unis.

M. Naqvi a critiqué la « guerre contre le terrorisme », expliquant que, paradoxalement, elle « exacerbe le terrorisme ». Dans le cas de l'Asie du Sud, les États-Unis avaient besoin de l'appui du Pakistan, qui, de l'avis de M. Naqvi, prétend collaborer et continue de s'attaquer à l'harmonie indienne. Pour lui, le Canada devrait contribuer à consolider la démocratie en Inde et se faire entendre lorsque son point de vue diffère de celui des États-Unis. D'après lui, le rôle des médias a été très important, surtout que le BBC World Service a gagné en importance peu après la fin de la première guerre du Golfe et que *al Jazeera* a été créé par des journalistes arabes pour donner une autre version des faits au

moment de la seconde Intifada. M. Naqvi appelle le Canada à envisager d'établir un organe médiatique par satellite — moins onéreux que ce que l'on peut penser — et un circuit de conférences dans le cadre duquel des étrangers pourraient venir au Canada pour discuter de ces questions. Mme Neera Chowdury a convenu que le Canada était bien placé pour encourager le dialogue et que des mécanismes comme des conférences internationales et un programme de conférenciers seraient utiles.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Globalement, l'Inde a une importance à la fois régionale et mondiale sur de nombreux fronts. Le pays a beaucoup fait pour s'attaquer à ses défis sur le plan du développement, notamment, depuis plusieurs dizaines d'années, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine ainsi que dans celui des relations avec le Pakistan et les relations intercommunautaires³³⁶. Comme le Canada a décidé de mettre un terme à l'aide au développement bilatérale en 2005-2006 à la demande de l'Inde, le Comité estime qu'il est très important de faire en sorte que des fonds suffisants demeurent à la disposition des Indiens de toute religion et de toute ethnie pour les aider à relever les défis auxquels ils sont aux prises. Le Comité n'aurait pas la présomption de donner des leçons à l'Inde sur la démocratie, mais il note simplement qu'il est d'accord avec ceux qui estiment que, en tant que pays multi-ethnique et multiculturel, le Canada a toujours intérêt à ce que l'expérience indienne de démocratie séculaire réussisse.

RECOMMANDATION 26

Le gouvernement du Canada devrait poursuivre sa politique actuelle de réengagement avec l'Inde et, dans la mesure du possible, appuyer les efforts du gouvernement indien pour fournir une éducation convenable aux plus démunis. Il devrait appuyer aussi les efforts déployés en vue d'atténuer les tensions intercommunautaires.

Relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est

L'apparition d'un islam politique constitue un défi pour l'ensemble des gouvernements de l'Asie du Sud-Est. Si l'idée d'un renouveau de la société et d'un renforcement de ses fondements moraux constitue dans ces pays, dont certains souffrent depuis longtemps de la corruption de leur gouvernement, une évolution positive, l'apparition d'un islam radical va à

³³⁶ Selon un rapport récent publié par des experts américains, l'Inde, dit-on parfois, est comme un paquebot géant qui avance lentement mais régulièrement à un rythme que l'on peut généralement prévoir et qui ne change de direction que très graduellement. Voir *New Priorities in South Asia: U.S. Policy Toward India, Pakistan and Afghanistan* (2003), p. 36.

*l'encontre de cette dernière. Dans cette région, les difficiles défis du développement et les systèmes politique souvent rigides ont nourri le mécontentement de la jeunesse, des travailleurs et des intellectuels [...] la question cruciale demeure de savoir comme trouver un nouvel équilibre qui, dans le monde de l'après-11 septembre, permettra à l'islam de jouer un rôle non violent*³⁸⁷.

Scott B. MacDonald et Jonathan Lemco

*À long terme, la question cruciale, pour des pays à majorité musulmane tels que l'Indonésie et la Malaisie, demeure de savoir si c'est la version modérée ou bien la version militante de l'islam politique qui va l'emporter*³⁸⁸ ...

*Le défi, pour l'Occident, consiste, en Asie du Sud-Est, à aider le rétablissement d'États démocratiques viables [...] et à renforcer ses liens avec ce qu'on appelle « l'islam civil », à savoir ces groupes de la société civile musulmane qui prêchent la modération et la modernité*³⁸⁹.

Angel M. Rabasa

Si l'islam de l'Asie du Sud-Est est traditionnellement très tolérant, l'émergence mondiale d'un islam politique au cours du dernier quart de siècle, et plus particulièrement au cours de ces dernières années, avec l'effondrement de l'économie asiatique à la fin des années 1990 et la guerre au terrorisme, a eu des répercussions sur le débat politique public dans de nombreux pays de la région, et ce, que ce soit dans des démocraties établies de longue date telles que la Malaisie ou dans des pays venant d'accéder à la démocratie tels que l'Indonésie. En marge, elle a également amené quelques extrémistes à basculer dans le terrorisme.

Les visites que des membres du Comité ont entreprises en Indonésie et en Malaisie ont convaincu ces derniers de l'importance du dynamisme de cette région, de même que du caractère modéré de l'islam qui y est pratiqué. Ces visites ont également permis au Comité de mieux comprendre la complexité du débat interne sur le rôle de l'islam, qui occupe actuellement dans ces pays des musulmans soucieux d'assurer le développement et la sécurité ainsi que de consolider la démocratie, et les répercussions que peut avoir ce débat dans l'ensemble du monde musulman et au-delà.

³⁸⁷ Scott B. MacDonald et Jonathan Lemco, « Political Islam in Southeast Asia », *Current History*, novembre 2002, p. 392.

³⁸⁸ Angel M. Rabasa, « Political Islam in Southeast Asia: Moderates, Radicals and Terrorists », *Adelphi Papers*, vol. 358, n° 1, juillet 2003, International Institute for Strategic Studies, Londres, 2003, p. 68.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 72.

Aperçu de la région

L'Asie du Sud-Est est composée des pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANASE), soit de Brunéi, de la Birmanie, du Cambodge, de l'Indonésie, du Laos, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour, de la Thaïlande et du Vietnam, ainsi que du Timor-Leste. Ces pays partagent, de façon générale, des similarités telles que la présence de la descendance et de la culture malaises, un passé colonial (à l'exception de la Thaïlande), et la coexistence d'un grand nombre de cultures. Bien que la région compte un certain nombre de grandes religions autres que l'islam, elle abrite plus de 200 millions de musulmans qui constituent la majorité de la population de l'Indonésie, de la Malaisie et de Brunéi, ainsi que des minorités à Singapour, aux Philippines, en Thaïlande et au Cambodge. Du point de vue des relations de l'Occident avec le monde musulman, l'importance de la région ne réside pas seulement dans la taille de sa population musulmane, mais aussi dans l'existence d'une importante majorité de musulmans modérés dans des pays tels que l'Indonésie et la Malaisie.

L'Asie du Sud-Est a connu, tout au long des années 1990, une croissance économique exceptionnelle qui a entraîné un accroissement de ses échanges économiques avec le reste du monde et lui a permis de réduire la pauvreté. L'effondrement de l'économie asiatique, en 1997-1998, a durement touché tous ces États, et plus particulièrement l'Indonésie, non seulement en raison des difficultés économiques rencontrées, mais aussi en raison de l'apparition de problèmes de gouvernance, et autres, que la croissance économique avait dissimulés. En 2004, la plupart des pays de la région sont désormais sortis de la crise économique. (En fait, l'Asie du Sud-Est est la seule région, en dehors de l'Amérique du Nord, à destination de laquelle les exportations canadiennes ont connu une augmentation en 2002.) Les économies et les niveaux de vie, dans la région, atteignent des sommets dans des nations marchandes telles que Singapour ou la Malaisie, se maintiennent dans des pays tels que la Thaïlande, l'Indonésie et les Philippines, qui avaient connu une croissance importante avant l'effondrement économique, pour sombrer dans une Birmanie qui demeure isolée, tant politiquement qu'économiquement, sous la coupe d'un régime militaire répressif.

À l'automne 2003, M. Yuen Pau Woo, de la Fondation Asie Pacifique du Canada, a déclaré que « l'Asie du Sud-Est connaît actuellement une crise d'identité. Ayant en grande partie pansé les blessures de la crise asiatique, elle se trouve désormais en concurrence avec la Chine pour ce qui est de s'attirer les faveurs des investisseurs mondiaux, et ce, tout en ayant à se dédouaner de l'image peu séduisante que la sous-région s'est acquise en tant que "second front de la guerre contre le terrorisme"³⁹⁰ ».

³⁹⁰ Yuen Pau Woo, cité dans Amitav Acharya, « Southeast Asian Security After September 11 », *Foreign Policy Dialogue Series 2003-8*, Fondation Asie Pacifique du Canada, novembre 2003, p. 2.

La démocratisation continue également de constituer un défi. Si la situation en Birmanie est pire, il n'en reste pas moins que le Vietnam demeure un État communiste à parti unique où la tolérance envers la dissidence est faible. La transition vers la démocratie, au Cambodge, demeure difficile. Les Philippines, la Thaïlande et l'Indonésie sont considérées comme des démocraties, en raison du suffrage universel et de la liberté de la presse, mais elles n'en ont pas moins besoin de se doter d'institutions démocratiques non partisans plus fortes afin de garantir le processus démocratique. Pour finir, Singapour et la Malaisie, quoique des démocraties, sont toutes deux dominées par des partis puissants qui faussent le processus politique. Néanmoins, les États de l'ANASE ont récemment fait un pas dans la bonne direction et, abandonnant pour la première fois le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, ont critiqué la Birmanie pour la détention de Mme Aung San Suu Kyi, qui est à la tête du mouvement de lutte pour la démocratie.

La majorité des États de l'Asie du Sud-Est sont confrontés à des problèmes de nationalisme ethnique qui ont donné le jour à des conflits territoriaux et à des mouvements sécessionnistes dans différentes parties de l'Indonésie, de même qu'aux Philippines et dans le sud de la Thaïlande. Comme l'a écrit M. Amitav Acharya : « Avant le 11 septembre 2001, la majorité des défis auxquels étaient confrontés les pays de l'Asie du Sud-Est, dans le domaine de la sécurité, découlaient de différends internes à l'ANASE et de problèmes d'instabilité intérieure. [...] Depuis le 11 septembre 2001, un nouveau défi, celui du terrorisme transnational, domine, en matière de sécurité, les préoccupations et l'ordre du jour des gouvernements du Sud-Est asiatique. L'Asie du Sud-Est a été qualifiée par certains analystes de « second front » de la guerre mondiale contre le terrorisme ». Il a cependant nuancé sa pensée en ajoutant qu'« ... il existe d'importantes différences dans la nature et dans les objectifs des groupes terroristes de l'Asie du Sud-Est ». Si certains groupes régionaux, tels que la Jemaah Islamiyah (Communauté musulmane), cherchent à instaurer un État pan-islamique englobant l'ensemble de la région et ont des liens avec Al-Qaïda, d'autres groupes ont des objectifs différents, tels que s'en prendre à des ethnies rivales, défier un gouvernement qu'ils jugent corrompu ou non démocratique, ou bien encore obtenir l'indépendance ou l'autonomie. De façon générale, ajoute-t-il :

Le terrorisme, en Asie du Sud-Est, n'est ni vraiment mondial, ni purement local. Il est les deux à la fois. Il est né de causes locales, mais survit grâce à des ressources extérieures. Des problèmes, tels que la question palestinienne et le ressentiment contre la domination mondiale des États-Unis, donnent une certaine légitimité aux causes des terroristes. Bien que de nombreux groupes terroristes aient des racines religieuses, leurs motivations sont essentiellement politiques, leur principal objectif étant de s'emparer du pouvoir dans leurs pays ou dans leur région respective³⁹¹.

³⁹¹ Acharya, p. 3-5.

La menace posée par le terrorisme international dans le Sud-Est asiatique est devenue une réalité avec les attentats qui, en octobre 2002, ont fait, dans deux boîtes de nuit de Bali, 202 morts et 300 blessés, dont de nombreux touristes australiens, puis, en août 2003, avec l'attentat ayant pris pour cible l'hôtel J.W. Marriott de Djakarta et ayant fait 13 morts et 149 blessés, pour la plupart des travailleurs indonésiens. Les pays de l'Asie du Sud-Est se sont désormais engagés à renforcer l'échange de renseignements, et d'autres formes de coopération, dans ce domaine. Selon une étude entreprise, à la mi-2003, par M. Angel Rabasa, analyste au RAND : « Si les mesures collectives contre le terrorisme s'opposent à des obstacles formidables, tels que des frontières perméables et mal surveillées, des organismes de renseignement et d'application de la loi déficients, et, parfois, une certaine réticence des gouvernements à admettre le sérieux de la menace, des efforts accrus, en matière de partage des renseignements, ont donné des résultats non négligeables³⁹² ».

L'islam dans l'Asie du Sud-Est

De nombreux témoins, en Asie, ont formulé des commentaires similaires à ceux de M. Rabasa, à savoir que « l'islam a été importé en Asie du Sud-Est par des marchands arabes, persans et indiens et s'est largement diffusé par la conversion des élites : ainsi l'islam s'y est-il développé dans des conditions différentes de celles des régions du monde musulman où il fut instauré par les conquêtes arabes ou turques. Dans le Sud-Est asiatique, le fait que les élites existantes se soient maintenues après l'instauration de la nouvelle religion a permis la préservation de nombreux éléments pré-islamiques forts ». M. Rabasa ajoute que, par ailleurs, « l'islam, en Asie du Sud-Est, n'est pas seulement dispersé de par sa répartition géographique, mais aussi de par son extraordinaire diversité interne³⁹³ ».

Malgré cette tradition de tolérance, et en raison d'événements mondiaux allant de la révolution iranienne à la défaite de l'Union soviétique en Afghanistan, en passant par la guerre au terrorisme et peut-être, même, le financement continu d'organismes de charité par l'Arabie saoudite, l'islam politique a connu, au cours des deux dernières décennies, un regain d'intérêt accru dans la région. Lors de son témoignage devant le Comité à Ottawa, M. Uner Turgay a déclaré :

De nos jours, les islamistes de l'Asie du Sud et du Sud-Est, [...] sont plus forts qu'au cours de toute autre période de l'histoire récente. En Malaisie, Kota Baharu, la capitale du Kelantan, est l'épicentre du mouvement islamique et du parti islamique de Malaisie, qui gagne du terrain. En Indonésie, le vice-président Hamzah Haz a plusieurs fois manifesté sa sympathie pour les islamistes de ce pays. Toutefois, la grande diversité de

³⁹² Rabasa, p. 66.

³⁹³ *Ibid.*, p. 13-14.

la population d'Asie du Sud-Est, avec son pouvoir économique considérable, est manifestement un facteur de modération pour l'intégrisme islamique³⁹⁴.

Si le débat politique entre musulmans est, dans la région, une question intérieure, M. Rabasa est d'avis qu'il peut se traduire, pour les nations occidentales, par deux types de répercussions, à savoir, dans les cas extrêmes, par des actes de terrorisme international, ou bien par la déstabilisation des gouvernements modérés de la région par les mouvements extrémistes islamiques³⁹⁵.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

En raison de l'importance de l'islam en Asie et du rythme des événements récents, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a chargé M. Uner Turgay, de l'Institut des études islamiques de l'Université McGill, d'entreprendre, en février et en mars 2003, une série de voyages d'étude dans un certain nombre de pays clés de l'Asie du Sud et du Sud-Est. M. Turgay a par la suite déclaré devant le Comité :

Je crois que le Canada est à un carrefour et qu'il est confronté à des occasions historiques. C'est le seul pays anglophone qui soit actuellement respecté par les pays musulmans d'Asie du Sud-Est. La présence militaire, économique et souvent politique écrasante des États-Unis, et pas seulement la présence, mais parfois le contrôle qu'ils exercent, est honnie par les musulmans de cette région du monde. L'appui servile et inconditionnel de l'Angleterre aux États-Unis y est aussi honni. L'Australie n'est plus considérée par les Indonésiens, les Malais, ou les musulmans de Thaïlande comme une nation de l'Asie-Pacifique; elle est perçue comme une branche militaire de l'Occident. Pourquoi? À cause de son appui zélé aux politiques américaines au Moyen-Orient et, naturellement, de sa participation — et à juste titre à cet égard — aux événements du Timor oriental. Les Australiens sont devenus les policiers de l'Occident dans cette région du monde. Le Canada est le seul pays anglophone avec lequel les musulmans de cette région du monde veulent avoir des rapports, qu'il s'agisse d'éducation ou d'aide extérieure³⁹⁶.

Bien que ne travaillant pas spécifiquement sur les relations avec les pays à majorité musulmane, un diplomate canadien, M. Daryl Copeland, a développé un argument similaire en faveur d'un rapprochement avec les pays asiatiques. Comme il l'écrit lui-même :

³⁹⁴ *Témoignages*, réunion n° 35 (1545).

³⁹⁵ Rabasa, p. 68.

³⁹⁶ *Témoignages*, réunion n° 35 (1630).

... le Canada est arrivé à un point stratégique, et peut-être même crucial, pour l'avenir de ses projets pacifiques. La décision de ne pas participer à la guerre en Irak a renforcé la crédibilité et la légitimité du Canada en tant qu'acteur indépendant et a ouvert, ce faisant, une fenêtre stratégique. L'antipathie généralisée, et croissante, à l'égard de la politique étrangère des États-Unis, une tendance tout particulièrement marquée dans les mondes arabe et musulman, rend plus crucial que jamais le besoin d'affirmer, sur la scène mondiale, une identité distinctement canadienne. Cette fenêtre, qui nous est offerte, ne demeurera cependant pas éternellement ouverte³⁹⁷.

Outre le fait qu'elle compte, avec l'Indonésie, le pays musulman le plus peuplé du monde, l'Asie du Sud-Est est aussi appelée à jouer, de par l'importance dans cette région des États musulmans modérés, un rôle clé dans le dialogue en cours sur les relations entre les Occidentaux et le monde musulman. En janvier 2004, le journaliste Christopher Hitchens a déclaré que l'Indonésie « va nous permettre de savoir si nous connaissons un conflit des civilisations ou bien un conflit au sujet de la civilisation, à savoir un conflit où les musulmans se trouvent des deux côtés et où les barbares ont déjà créé les conditions de leur propre disparition³⁹⁸ ». Ce qui est vrai de l'Indonésie l'est aussi de l'Asie du Sud-Est en général. En appliquant les principes précédemment décrits dans la Partie II, le Canada peut contribuer à renforcer les États relativement faibles de la région et, plus important encore, leurs sociétés civiles, qui continuent de se battre pour surmonter les nombreux défis qui leurs sont propres ainsi que pour renforcer leur démocratie.

Indonésie

Les complexités de la politique indonésienne, et celles de son passage de l'autocratie à la démocratie, sont telles que quiconque n'a pas passé sa vie à étudier l'Indonésie devrait les aborder avec la plus grande prudence. On peut cependant déclarer que les organisations islamiques, en Indonésie, ont joué un rôle important dans la démocratisation du pays et que les partis musulmans continuent de participer à la vie politique indonésienne, le plus souvent pacifiquement. L'Indonésie se bat aujourd'hui pour être reconnue comme une démocratie à part entière et le fait avec le concours des 180 millions de musulmans que compte sa population. L'Indonésie n'est pas un État islamique, mais elle démontre qu'un islam souple peut contribuer à la démocratisation d'un pays et participer à un débat politique démocratique. Elle démontre également que la population peut choisir un gouvernement laïc après avoir voté pour des partis islamiques. Aussi atypiques que soient l'Indonésie et l'islam indonésien, ils démontrent la fausseté de certains mythes sur la démocratie islamique et révèlent que les possibilités, en la matière, sont très larges³⁹⁹.

Noah Feldman

³⁹⁷ Copeland, p. 292.

³⁹⁸ Christopher Hitchens, « A Prayer For Indonesia », *Vanity Fair*, janvier 2004, p. 53.

³⁹⁹ Feldman, p. 118.

Si l'Indonésie réussit à consolider sa démocratie pluraliste, elle deviendra, par sa population, la troisième plus importante démocratie au monde, et la première du monde musulman. Un islam modéré pourrait constituer, en tant que force politique dans une démocratie indonésienne pluraliste, un antidote aux idéologies et aux principes théocratiques d'un État islamique intolérant et exclusif⁴⁰⁰.

Angel Rabasa

L'Indonésie domine l'Asie du Sud-Est sur bien des plans. Géographiquement, elle est composée de quelque 17 000 îles d'un archipel, le plus grand du monde, dont la longueur est égale à la distance de Halifax à Vancouver. Démographiquement, elle compte plus de 300 ethnies et groupes linguistiques et pas moins de 230 millions d'habitants, dont la plus grande population musulmane du monde. Comme l'a souligné au Comité M. Uner Turgay, l'Indonésie est plus peuplée que les trois plus gros pays du Moyen-Orient, à savoir la Turquie, l'Iran et l'Égypte, réunis.

L'Indonésie ayant été le premier pays visité par les membres du Comité durant leur voyage d'étude en Asie, les questions posées par ces derniers y ont porté, plus qu'ailleurs, sur la nature de l'islam en Asie. Bien que, comme les en avait averti M. M.J. Akbar, de telles questions aient pu susciter, du moins en partie, une réaction « défensive⁴⁰¹ », les relations du Comité avec tout un éventail de dirigeants et d'érudits religieux, d'universitaires et d'autres interlocuteurs indonésiens, ont confirmé la nature tolérante de l'islam, non seulement en Indonésie, mais plus généralement dans l'ensemble du Sud-Est asiatique. Elles ont également confirmé les nombreux défis, en matière de démocratie ou autre, que le pays se doit de relever, ainsi que le désir qu'ont les Indonésiens de renforcer leur coopération avec le Canada.

Comme l'ambassadeur du Canada, M. Randolph Mank, l'a déclaré à Djakarta aux membres du Comité, l'Indonésie demeure, à bien des égards, une frontière, un immense État, confronté à d'important problèmes d'unité nationale, qui se retrouve en première ligne dans la guerre contre le terrorisme. Un autre défi de poids consiste pour ce pays à assurer la coexistence de l'islam et d'une démocratie pluraliste. L'Indonésie n'est pas officiellement un État islamique et l'islam dominant y est modéré, laïc, tolérant, pluraliste et séculier. Si les Indonésiens ne se soucient pas de leur religion, ils se préoccupent par contre de la façon dont on en parle et se révèlent très susceptibles à la moindre mention d'un éventuel lien entre le terrorisme et l'islam en général, ou bien même l'islam fondamentalisme en particulier.

⁴⁰⁰ Rabasa, p. 72.

⁴⁰¹ *Témoignages*, réunion n° 45 (1140).

Consolidation de la démocratie

L'Indonésie a connu ces dernières années d'énormes changements, tout particulièrement avec la fin d'une dictature vieille de plusieurs décennies et l'émergence d'une nouvelle démocratie. Elle a malheureusement connu, durant la même période, d'importants problèmes dans le domaine de l'économie, de la gouvernance et de la sécurité, qui ont compliqué la consolidation de cette démocratie. L'effondrement de l'économie asiatique a durement touché l'Indonésie, qui avait connu une forte croissance économique durant des décennies, et a entraîné le doublement de la pauvreté : 60 p. 100 de la population survit désormais avec un revenu inférieur à deux dollars par jour. De même, le régime centralisé du président Suharto avait maintenu, dans ce pays vaste et varié, un contrôle sévère sur les conflits, ethniques ou autres, ou tout au moins un monopole de la violence, tandis que la nouvelle ouverture a donné lieu à une augmentation des violences, ethniques ou autres, dans diverses régions, dont le Timor oriental où le vote des résidents en faveur de l'indépendance a entraîné le déchaînement de milices soutenues par l'armée indonésienne.

Les Indonésiens vont être appelés, en 2004, à participer à deux, voire trois élections nationales qui devraient mettre un terme à la présence officielle de l'armée et de la police aux assemblées nationales et locales. Malheureusement, comme l'a sobrement constaté l'International Crisis Group en décembre 2003 :

Les Indonésiens ont peu à peu perdu leur enthousiasme pour la démocratie depuis les élections générales de juin 1999 qui étaient les premières dans le pays depuis la fin du régime autoritaire [...] Cela ne signifie pas cependant que rien n'ait changé depuis la chute du président Suharto en 1998. Les Indonésiens jouissent désormais de libertés politiques étendues, telles que la liberté de former des partis politiques ou des associations et la liberté de la presse. L'État autoritaire, extrêmement centralisé, a été remplacé par un gouvernement fortement décentralisé. L'armée, qui continue de jouer un rôle politique, n'exerce plus sa mainmise sur les autres groupes politiques, mais la population a dû réviser ses aspirations à la baisse. Elle n'espère ainsi plus que des élections libres puissent mener à un gouvernement efficace et responsable. Au contraire, le cynisme à l'égard de la nouvelle élite politique des élus est devenu quasi généralisé⁴⁰².

La démocratie constituait, en 1949, l'une des priorités de l'Indonésie nouvellement indépendante et ses dirigeants se préparaient à l'élection d'une assemblée constituante qui aurait pour mission de rédiger une constitution et d'instituer un gouvernement démocratique. Un certain nombre de partis, dont deux partis représentant respectivement les musulmans traditionalistes et les musulmans modernistes, participèrent aux élections libres de 1955⁴⁰³. Cette

⁴⁰² *Indonesia Background: A Guide to the 2004 Elections*, International Crisis Group, Asia Report No. 71, 18 décembre 2003, p. 1.

⁴⁰³ Feldman, p. 116.

division générale de la population musulmane indonésienne s'est perpétuée au cours des décennies sous la forme de deux grandes organisations socio-religieuses. Plus de 40 millions de musulmans indonésiens appartiennent à l'heure actuelle à la Nahdlatatul Ulama (NU), rurale et traditionnelle, qui se consacre à accroître et à protéger le bien-être de la communauté musulmane traditionnelle. Parallèlement, plus de 35 millions de musulmans appartiennent à la Muhammadiyah, plus urbaine et plus moderne, qui se soucie principalement d'éducation.

Cependant, l'avènement de la démocratie en Indonésie fut malheureusement retardé par des décennies de dictatures : tout d'abord sous le régime socialiste laïc du président Sukarno (1958-1965), puis, après une terrible période de transition où des centaines de milliers de personnes suspectées de communisme et d'autres furent tuées au cours de violences organisées par l'État, sous le régime anti-communiste du président Suharto (1967-1998). Vers la fin de son règne, le président Suharto s'était rapproché à la fois des musulmans laïcs et des islamistes afin d'obtenir leur soutien à son régime. En 1998, cependant, ayant même fini par perdre le soutien de l'armée, il dut démissionner après des manifestations et des émeutes qui firent au moins 500 victimes. Le président Suharto fut remplacé par son vice-président et les premières élections libres à être tenues en Indonésie depuis plus de 40 ans se déroulèrent en 1999. Ces élections n'ayant pas donné lieu à une majorité, l'Assemblée consultative populaire décida de choisir comme premier président de l'Indonésie élu librement un célèbre membre du clergé musulman, M. Abdurrahman Wahid, leader de longue date de la Nahdlatatul Ulama.

Bien que membre du clergé musulman, M. Wahid était représentatif de la tradition de tolérance de l'islam indonésien et se posait en défenseur d'une Indonésie qui soit un État pluraliste plutôt qu'un État islamique. Il s'était rendu en Israël et avait accepté l'idée de relations entre Israël et les États musulmans⁴⁰⁴. Malheureusement, M. Wahid s'est révélé, pour des raisons de santé entre autres, inefficace dans son rôle de président et a été remplacé deux ans plus tard par Mme Megawati Sukarnoputri, fille du président Sukarno, qui, ayant reçu le plus grand nombre de suffrages lors de l'élection de 1999, avait été nommée vice-présidente du président Wahid afin d'essayer d'apaiser les tensions.

Comme d'autres pays musulmans, l'Indonésie a connu, au cours de la dernière décennie, une montée tant de la conscience islamique que de l'islamisme politique. M. M.J. Akbar a déclaré devant le Comité que ce phénomène constituait un renversement pour une Indonésie qui était auparavant une société confortable, mais qui « ... s'était vraiment détachée⁴⁰⁵ ». À New York, Mme Isobel Coleman, du Council on Foreign Relations, a souligné que les sondages, en Indonésie,

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 117.

⁴⁰⁵ *Témoignages*, réunion n° 45 (1225).

indiquaient un changement de position sur la question de la Palestine depuis l'effondrement financier de la fin des années 1990, dont beaucoup font porter la responsabilité au financier « George Soros, le Juif ». Certains ont établi un lien entre la montée de l'islamisme et le financement continu par l'Arabie saoudite d'organismes de charité indonésiens. Selon M. Jamhari Makruf de l'Université islamique d'État : « Ils viennent dans les quartiers pauvres [...] disent qu'ils y construiront une mosquée en autant qu'on les laisse choisir l'imam, et essayent ainsi d'imposer la doctrine wahhabite⁴⁰⁶ ». Néanmoins, les témoins rencontrés en Indonésie se rallient à la majorité qui, comme M. Angel Rabasa, pense que « l'Indonésie ne se révèle pas être un terreau fertile pour le wahhabisme⁴⁰⁷ ».

Politiquement, le nouveau gouvernement démocratique de l'Indonésie est bien entendu sensible à l'opinion de ses électeurs et à la nécessité d'éviter de prendre des mesures qui pourraient être critiquées comme étant contre l'islam. Mme Sidney Jones, directrice pour l'Asie du Sud-Est de l'International Crisis Group, a déclaré en août 2003 que, afin de résoudre efficacement le problème du terrorisme, les dirigeants politiques indonésiens devraient publiquement déclarer que la Jemaah Islamiyah est l'organisation responsable des attentats de Bali et d'ailleurs qui ont fait des centaines de victimes. Elle a ajouté : « Les officiels sont prêts à condamner le terrorisme, la violence et le crime, mais, de peur d'offenser les leaders musulmans pour qui l'expression Jemaah Islamiyah désigne l'ensemble de la communauté musulmane, ils se refusent, à de rares exceptions, à reconnaître publiquement l'existence d'une telle organisation⁴⁰⁸ ».

En Indonésie, certains ont également demandé, sans succès, que la *charia* soit adoptée comme loi ou que, du moins, le premier principe de la philosophie nationale, ou Pancasila, soit modifié afin que « la croyance en un dieu unique » soit remplacée par « la croyance en un seul dieu dont le nom est Allah⁴⁰⁹ ». Cependant, comme M. Uner Turgay l'a indiqué au Comité, si les Indonésiens se disent solidaires des Palestiniens, : « [d]ans les pays que j'ai visité, l'Indonésie, la Malaisie, c'est préoccupant, mais ce n'est pas un problème qui va affecter leurs politiques à l'égard de l'Occident⁴¹⁰ ». Globalement, l'influence de ces divers courants s'est probablement moins fait sentir en Indonésie que dans de nombreux autres pays musulmans, tant en raison de la tradition syncrétique et tolérante de l'islam indonésien que de l'opposition active des principaux leaders musulmans au fondamentalisme et à l'extrémisme.

⁴⁰⁶ Hitchens, p. 51.

⁴⁰⁷ Rabasa, p. 16.

⁴⁰⁸ Sidney Jones, « Indonesia Faces More Terror », *International Herald Tribune*, 29 août 2003.

⁴⁰⁹ Voir Ivar Hellberg, *RUSI Newsbrief*, Royal United Services Institute, vol. 24, n° 1, janvier 2004, p. 8.

⁴¹⁰ *Témoignages*, réunion n° 35 (1630).

Comme l'a fait remarquer M. Angel Rabasa : « Le danger est que, faute d'une campagne d'éducation politique efficace menée par les musulmans modérés, les radicaux, bien que minoritaires, puissent être à même d'établir les paramètres du débat politique. » Il a ajouté qu'« ... il semble que les Indonésiens modérés soient en train d'entreprendre une telle mobilisation ». Et de poursuivre :

Les dirigeants de la Nahdlatul Ulama et de la Muhammadiyah sont apparus côte à côte en public afin de rappeler que l'islam ne prône pas le recours à la violence et de lancer une mise en garde contre un détournement de la religion. Un nombre croissant d'érudits musulmans cherchent à séparer l'islam de la politique, suivant en cela la « Nouvelle théologie islamique de la politique » lancée dans les années 1980 par M. Nurcholish Madjid. Cette école de pensée affirme que les musulmans n'ont pas à voter pour les partis islamiques et son mot d'ordre est « L'islam, oui. Les partis islamiques, non ». Elle cherche également à améliorer l'éducation offerte aux musulmans afin qu'ils puissent participer à l'économie mondiale. Certains dirigeants musulmans indonésiens, tels que l'ancien président Wahid, le président de la Muhammadiyah, Ahmad Syafii Maarif, et une nouvelle génération de dirigeants font partis des porte-parole de cette école de la « Nouvelle pensée musulmane⁴¹¹ ».

Lors d'une entrevue publiée en janvier 2004, M. Nurcholish Madjid a déclaré que « ... les musulmans du monde arabe et de l'Inde ont un grand passé, mais nous avons un grand avenir. Nous devons apprendre à distinguer l'islam de l'arabisme, et mettre un terme à ce monopole⁴¹² ».

Islam et éducation

Un important moyen de consolider la tradition tolérante et modérée de l'islam indonésien est l'éducation religieuse. M. Fu'ad Jabali, de l'Institut national islamique de Djakarta, qui a obtenu son doctorat à l'Institut des études islamiques de l'Université McGill et que le Comité a rencontré en Indonésie, avait déclaré en 2000 que :

Au cours des deux dernières décennies, un islam prônant la tolérance et l'inclusion s'est établi comme l'islam dominant en Indonésie. Parmi les principaux facteurs de cette évolution, on trouve la modification du rôle des institutions musulmanes rurales, la modernisation continue de l'éducation islamique et la réorientation des organisations musulmanes populaires qui, se transformant en forces politiques et sociales, ont pris la tête du mouvement de réforme.

Les quatorze instituts nationaux islamiques de l'Indonésie (IAIN) [...], dans les grands centres urbains, et trente-trois [...] collèges islamiques, dans des villes moyennes, ont joué un rôle majeur dans la transformation de l'islam

⁴¹¹ Rabasa, p. 69.

⁴¹² Hitchens, p. 52.

indonésien. Ce rôle tient surtout à l'approche qu'ont ces IAIN de l'islam. Cette approche met l'accent sur la pensée critique et l'étude objective; sur des échanges avec les autres religions fondés sur la tolérance, la compréhension et le respect; sur une conception participative, démocratique et inclusive du gouvernement et du développement; ainsi que sur le respect de la tradition d'humanisme, de tolérance, d'égalité et d'ouverture de l'islam classique⁴¹³.

L'Université McGill a établi, depuis plus de quarante ans, des relations étroites avec les instituts islamiques indonésiens, les aidant à renforcer leurs compétences par des échanges et par d'autres modes de coopération. En Indonésie, les membres du Comité se sont vus de nombreuses fois répéter la valeur accordée au programme de McGill, tenu en haute estime par tous et, en particulier, par le gouvernement indonésien. Les intérêts indonésiens sont très nombreux dans ce programme qui constitue une priorité pour le gouvernement indonésien dans le cadre d'une coopération renouvelée. Ce programme, outre qu'il permette d'établir des liens avec le Canada, répond à des besoins plus larges en renforçant la capacité même des érudits indonésiens à moderniser l'éducation religieuse et à consolider les valeurs d'un islam modéré⁴¹⁴.

Si le programme de McGill et d'autres programmes d'assistance similaires se préoccupent surtout de l'éducation supérieure, ces programmes ont des « retombées », car les IAIN forment près de 80 p. 100 des enseignants du système éducatif islamique qui est particulièrement important dans les zones pauvres et rurales et compte des établissements élémentaires, intermédiaires et secondaires. Bien que réglementés par le gouvernement, ces établissements n'en demeurent pas moins sous-financés. Parallèlement, une éducation beaucoup plus sommaire est dispensée dans plus de 14 000 pensionnats religieux traditionnels appelés *pesantrens*. Bien que techniquement distinctes des *madrassas*, qui existent également en Indonésie, ces *pesantrens*, du fait qu'elles assument une fonction d'aide sociale dont de nombreux parents ne peuvent se passer, qu'un certain nombre d'entre elles prêchent l'extrémisme, et que leurs programmes sont souvent mal adaptés et non réglementés par l'État, soulèvent certaines inquiétudes suscitées ailleurs par les *madrassas*. L'International Crisis Group a affirmé cependant que, bien qu'une « fraction minime » des *pesantrens* ait été utilisée par des membres de la Jemaah Islamiyah pour entraîner une nouvelle génération de membres de leurs familles, « le système d'éducation religieuse de l'Indonésie ne doit pas être stigmatisé⁴¹⁵ ».

⁴¹³ Fu'ad Jabali et al., « Impact on the Development and Modernization of Islam in Indonesia », *Impact Study: Cooperation Between IAIN and McGill University, Final Report*, 17 mai 2000, sommaire.

⁴¹⁴ *Ibid.*

⁴¹⁵ *Jemaah Islamiyah in South East Asia: Damaged But Still Dangerous*, International Crisis Group, Asia Report No. 63, 26 août 2003, p. 31.

Durant leur séjour en Indonésie, les membres du Comité ont visité, près de Djakarta, une *pesantren* gérée par l'ONU, la *Pesantren Asshiddiqiah Kedoya*, où ils ont été chaleureusement accueillis par près de 4 000 élèves enthousiastes, âgés de 7 à 19 ans, avec lesquels ils ont eu l'occasion de discuter. Tout le monde s'entend à reconnaître que les *pesantrens* d'Indonésie sont d'une tradition plus modérée que les *madrassas* du Pakistan et d'ailleurs. Tout le monde s'accorde également sur le fait que, outre des services d'aide sociale, elles offrent une éducation à laquelle beaucoup de jeunes, et plus particulièrement les filles des milieux pauvres et ruraux, ne pourraient pas avoir accès autrement.

Néanmoins, le gouvernement indonésien a reconnu qu'il fallait s'assurer que les programmes des *pesantrens* soient modernisés et que le secteur de l'éducation islamique dispose d'enseignants qualifiés et d'installations adéquates. Des évaluateurs externes ont récemment achevé une évaluation majeure du secteur indonésien de l'éducation, et plus particulièrement de l'éducation islamique. Bien qu'il ne soit pas encore publié, ce rapport semble recommander de placer l'ensemble de l'éducation primaire sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, et d'en écarter le ministère des Affaires religieuses qui se charge actuellement de l'éducation religieuse, une mesure qui risque de prendre un certain temps à mettre en œuvre.

Garantir la sécurité

L'Indonésie, où le groupe terroriste régional Jemaah Islamiyah a sa principale base, continue d'être une cible importante du terrorisme international. Comme nous l'avons déjà mentionné, certains ont qualifié de faible la réponse de ce pays à la menace terroriste régionale, qu'il s'agisse de coordonner des actions ou de lutter contre la corruption ou, plus important encore, d'avoir la volonté politique de dénoncer publiquement les responsables. Toutefois, en Indonésie, les membres du Comité se sont fait dire par des Canadiens et par d'autres que le gouvernement indonésien avait raffermi sa position à cet égard, mais qu'il restait beaucoup à faire.

La guerre au terrorisme a fait monter l'antiaméricanisme en Indonésie, rendant ainsi la coopération plus complexe dans cette région. Le président américain, George Bush, a visité l'Indonésie quelques jours après la visite du Comité, et les chefs religieux qu'il a rencontrés auraient critiqué certains aspects de la politique étrangère américaine, qu'il s'agisse de la guerre au terrorisme ou ce qu'ils perçoivent comme deux poids deux mesures au Moyen-Orient. Comme le titrait la une d'un grand quotidien indonésien la veille d'une visite, « nous avons tout un stock de problèmes : la pauvreté, la corruption, la dette étrangère, la crédibilité de notre système judiciaire et une difficile transition vers la démocratie.

Ces problèmes ne reçoivent pas une attention suffisante car l'essentiel de notre énergie est dirigé vers le terrorisme, et le terrorisme, au bout du compte, est nourri par l'attitude arrogante de l'Amérique elle-même⁴¹⁶ ».

Ironiquement, quand John Ashcroft, secrétaire américain à la Justice, était en visite en Indonésie en février 2004 pour souligner la nécessité de poursuivre la coopération dans la guerre au terrorisme, il a de nouveau rejeté la demande de l'Indonésie d'obtenir un accès immédiat à Hambali, un dirigeant de la Jemaah Islamiyah accusé d'avoir organisé les attentats de Bali et capturé par la CIA en Thaïlande en août 2003, au motif de monter un dossier contre d'autres présumés terroristes⁴¹⁷.

Épargnée par le terrorisme international, l'Indonésie a cependant été confrontée à un autre type de violence extrême qui a causé des milliers de morts depuis quelques années et qui a contribué au mépris des droits de la personne. Des émeutes ont eu lieu au sein de la communauté : entre Dayaks, Madourais et d'autres groupes nomades dans l'ouest et le centre du Kalimantan; entre chrétiens et musulmans dans les îles Moluques et Célèbes; et entre Javanais et la minorité sino-indonésienne plus aisée à Java. Dans la foulée de l'indépendance du Timor oriental, l'Indonésie a aussi été confrontée à un nouvel accès de violence de la part des mouvements sécessionnistes de longue date en Aceh et en Nouvelle-Guinée. Sur une note d'espoir, Mme Ann Thomson de la Société asiatique des partenaires Canada, qui a vécu et travaillé en Indonésie pendant plusieurs années, a dit au Comité que « la violence réciproque qui régnait en Indonésie [...] est de notoriété publique. En fait, l'Indonésie a fait une tentative maladroite et non dirigée pour faire la transition vers un régime gouvernemental plus représentatif⁴¹⁸ ». Peut-être, mais des parlementaires australiens en visite à Ottawa en 2003 ont confié aux membres du Comité que la violence persistante et d'autres événements dans le pays inquiétaient beaucoup de pays voisins de l'Indonésie.

Témoignages entendus en Indonésie

M. H.A. Syafi'i Ma'arif, président de la Muhammadiyah et un des dirigeants musulmans les plus importants en Indonésie — membre de la petite délégation de dirigeants indonésiens qui devait rencontrer le président américain Bush quelques jours plus tard — a expliqué aux membres du Comité que le libre arbitre et le libre choix font partie de l'islam et que, même si certains Indonésiens musulmans sont « engagés » et certains ne le sont que « de nom », l'harmonie règne dans le pays.

⁴¹⁶ Tiré de Sidney Jones, « Why Indonesian Distrust the U.S., » *Far Eastern Economic Review*, 13 novembre 2003.

⁴¹⁷ Jane Perlez, « Ashcroft Asks Asians to Help on Terror (They Want Help, Too), » *New York Times*, (en direct), 5 février 2004.

⁴¹⁸ *Témoignages*, réunion n° 49 (1255).

Il a soutenu que le mouvement de radicalisation en Indonésie a débuté il y a une décennie, en grande partie à cause d'influences extérieures, telle une présence accrue de gens ayant reçu une formation militaire en Afghanistan. Il a ajouté que, même si ces éléments font beaucoup de bruit, ils ne sont pas profondément enracinés en Indonésie et ils ont le courage de faire face à la mort, mais non à la vie.

Après une visite de la mosquée Mesjid Istiqlal, la plus grande du Sud-Est asiatique, le professeur H. Umar Shihab, président du Conseil des oulémas (savants religieux), et d'autres hommes et femmes membres du Conseil ont rappelé au Comité les traditions de modération, de tolérance et d'inclusion de l'islam indonésien. M. Shihab a soutenu que la plupart des conflits en Indonésie portaient sur des questions économiques, sociales, de ressources et autres plutôt que sur la religion, même si cette dernière peut être et a été utilisée comme outil de propagande. Il a expliqué que la loi islamique était limitée à certains domaines comme le commerce, les questions sociales et l'éducation, et que l'Assemblée consultative du peuple s'était prononcée contre l'adoption de la *charia*. Il a ajouté que les relations interconfessionnelles sont constructives et pacifiques, y compris entre musulmans et juifs même s'ils ne s'entendent pas sur la question de la Palestine.

M. Tarmizi Taher, ancien ministre des Affaires religieuses, a soutenu que l'Indonésie se considère comme une nation ni laïque ni religieuse, mais plutôt pro-religion. La plupart des Indonésiens sont musulmans, mais ce ne sont pas des arabes et, en fait, comme ils sont bien loin du Moyen-Orient, ils sont relativement peu arabisés. Concernant le financement saoudien, M. Fu'ad Jabali de l'Université islamique d'État (IAIN) a affirmé que le phénomène est vraiment apparu après la révolution iranienne dans le contexte d'un effort visant à restreindre l'influence de l'islam chiite. Certes, les Saoudiens ont essayé d'imposer des conditions au financement des œuvres de bienfaisance, mais d'après lui, la société indonésienne a un effet modérateur sur les idées qui arrivent de l'étranger.

M. Sumargono, vice-président du Parti du croissant étoilé et membre de l'Assemblée consultative du peuple, a souligné que traditionalistes et modernistes se côtoient en Indonésie : certains veulent que la culture islamique demeure une affaire personnelle et refusent de participer à la vie politique, alors que d'autres veulent que les partis politiques s'inspirent d'une structure islamique. Selon un représentant du Nahdlatul Ulama (NU), l'Indonésie poursuit sa transition vers la démocratie, ce qui devrait prendre encore cinq à six ans. En réponse à une question concernant les droits collectifs et les droits individuels, celui-ci a indiqué qu'on cherchait en Asie à concilier les deux. M. Ibrahim Ambong, président du puissant 1^{er} Comité du Parlement indonésien, a ajouté que les Indonésiens aimeraient savoir en particulier comment concilier droits de la personne et sécurité. Il a ajouté que les conflits avec les minorités sont parfois causés par des questions économiques.

Concernant l'éducation, M. Fu'ad Jabali a fait observer que les Canadiens ne sont pas vraiment des étrangers à l'Université islamique d'État, étant donné la présence d'un si grand nombre de diplômés de McGill. Comme la plupart des Indonésiens sont pauvres, ils ne peuvent envoyer leurs enfants que dans des *madrassas* ou des *pesantrens* — on accorde beaucoup d'importance à l'éducation — et de nombreux diplômés de l'IAIN enseignent dans ces écoles en Indonésie. La plupart des livres utilisés dans les *pesantrens* ont toutefois été rédigés il y a des années et n'abordent pas des notions telles que les droits de la personne. Par conséquent, les spécialistes de l'IAIN essaient de faire le pont avec le monde moderne, notamment en élaborant un nouveau vocabulaire. Seuls quelques *pesantrens* prônent l'extrémisme, alors que des organismes tels que le NU ou la Muhammadiyah prônent la tolérance, le renforcement de la société civile et la démocratie dans les *madrassas* et les *pesantrens*.

Des représentants du ministère des Affaires religieuses ont précisé que le Ministère ne s'intéresse pas à la vie spirituelle des communautés religieuses d'Indonésie, mais plutôt à leur interaction. Le Ministère fournit de l'aide financière pour répondre aux besoins de ces groupes et pour favoriser l'harmonie, en particulier l'harmonie entre les groupes religieux, au sein des groupes religieux, et entre les groupes religieux et le gouvernement. M. H.M. Atho Mudzhar, directeur de la recherche, du développement et des affaires religieuses du Ministère, a dit que l'unité nationale est étroitement liée, en particulier, à l'harmonie religieuse en Indonésie. Le ministère de l'Éducation est responsable de l'éducation en général au pays, mais le ministère des Affaires religieuses soutient l'éducation religieuse dans les *madrassas*, notamment en cherchant à adapter les programmes à la réalité contemporaine. Les représentants du Ministère ont soutenu que le travail consistait à développer un islam culturel plutôt que politique. La question du wahhabisme n'est pas nouvelle et est davantage une affaire théologique que politique. Avant les élections de 1999, les chefs religieux s'étaient engagés à ne pas utiliser de symboles religieux à des fins politiques, mais la question a refait surface à l'approche de nouvelles élections.

Concernant le terrorisme, M. Ali Alatas, ex-ministre indonésien des Affaires étrangères, a expliqué que l'Indonésie n'avait jamais eu de divergences d'opinion avec les États-Unis et d'autres pays quant à la nécessité de la lutte contre le terrorisme, mais que ses vues divergeaient parfois des leurs sur les moyens à employer. Les États-Unis affirment ne pas s'en prendre à l'islam dans la guerre au terrorisme, mais selon M. Alatas, il faut s'attaquer aux racines du problème, notamment au sentiment d'injustice et d'aliénation dont l'expression la plus manifeste est le conflit palestinien qui perdure. Pour lui, il est important de discuter davantage du terrorisme et du « choc des civilisations », car sa longue expérience des affaires étrangères lui a appris que, une fois bien ancrés, les préjugés sont très difficiles à extirper. Le gouvernement indonésien est prêt à lutter contre l'image d'endroit dangereux qui colle à l'Indonésie et espère que ses alliés sont aussi disposés à lutter contre ces préjugés et d'autres. Le dialogue est nécessaire, mais il ne peut être limité aux seuls convertis.

Sidney Jones de l'International Crisis Group a abordé la question du terrorisme et de la violence, soutenant que le facteur critique qui pousse les Indonésiens au terrorisme, ce n'est ni le conflit au Moyen-Orient ni la pauvreté, ajoutant que cette violence n'est pas inculquée dans le réseau des écoles islamiques. Elle a fait remarquer que la majorité des personnes déjà arrêtées étaient des rebelles de troisième génération et que le facteur critique, ce sont les liens de filiation, alimentés par d'autres facteurs. Selon elle, le terrorisme n'est pas un club ouvert à tous. Non seulement le réseau terroriste Jemaah Islamiyah ne prend pas de l'expansion, il a plutôt tendance à diminuer à cause des arrestations. Elle a ajouté que nous ne devrions pas traiter de la question des écoles islamiques en termes de contre-terrorisme. Enfin, certains Indonésiens préconisent l'adoption de la *charia*, mais ils sont prêts à poursuivre cet objectif dans un cadre pacifique et démocratique, et même les radicaux qui préconisent la création d'un État islamique répugnent à recourir à la violence.

Au chapitre de la coopération canadienne, des représentants du ministère des Affaires religieuses ont affirmé que la coopération du Canada, notamment celle de l'Université McGill, était importante pour l'Indonésie et qu'il serait utile d'accroître ce type de coopération, notamment pour promouvoir un « islam inclusif ». Des représentants de la Nahdlatatul Ulama ont dit au Comité que l'organisme avait envoyé plusieurs étudiants au Canada au fil des ans et qu'il aimerait développer davantage une telle coopération dans l'avenir. Il souhaiterait aussi inviter des spécialistes canadiens, notamment des professeurs de langue, à venir en Indonésie pour enseigner et vivre dans des *pesantrens*, qui sont très différents des *madrassas* du Moyen-Orient. Mme Clara Joewono du Centre d'études stratégiques et internationales (Indonésie) a ajouté que le Canada pourrait faire davantage pour promouvoir l'égalité des sexes, notamment par l'éducation des femmes.

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Le Canada et l'Indonésie ont célébré 50 ans de relations diplomatiques en 2002-2003, et les rapports entre les deux pays sont étroits et constructifs. Sur le plan économique, l'Indonésie est à la fois le troisième marché d'exportation du Canada dans la région et la troisième destination des investissements canadiens en Asie. Globalement, la priorité du Canada dans ses relations avec l'Indonésie est de soutenir le développement démocratique de ce pays.

L'aide du Canada au développement de l'Indonésie a débuté en 1954 et les efforts, axés au début sur le soutien des grands programmes publics d'infrastructure, se sont progressivement orientés davantage vers la gouvernance. Comme M. Hau Sing Tse de l'ACDI l'a expliqué à Ottawa :

La liberté politique a également entraîné une croissance explosive des organisations de la société civile qui était auparavant réduite au silence. Le programme de l'ACDI en Indonésie a évolué en fonction des besoins du pays. Depuis 1997, l'Agence s'est surtout consacrée à y encourager la bonne gouvernance, les droits de la personne et le développement démocratique à l'échelle centrale et locale, à stimuler la croissance des petites et moyennes entreprises qui créent des emplois pour les pauvres et à améliorer le bien-être des collectivités grâce à une gestion plus durable des ressources naturelles et de l'environnement⁴¹⁹.

L'aide offerte par l'ACDI à l'Indonésie a atteint un sommet de quelque 75 millions de dollars en 1985-1986, mais elle s'élève actuellement à quelque 23 millions de dollars par année. Quant à l'aide à la réforme de l'éducation, comme le programme de l'Université McGill, la contribution de l'ACDI a été répartie dans trois grands projets depuis le début des années 1980, le plus récent faisant l'objet d'une aide de l'ACDI de 8 millions de dollars, assortie d'une subvention de 5 millions de dollars du gouvernement indonésien.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'Indonésie occupe une place importante autant dans le Sud-Est asiatique que dans le dossier plus général des relations avec le monde musulman. Selon Uner Turgay et d'autres, le Canada inspire un certain respect dans la région depuis la guerre d'Irak, ce qui lui ouvre des possibilités uniques. Par ailleurs, la visite du Comité a convaincu ses membres que le Canada peut faire œuvre utile en maintenant, voire en augmentant, son aide à l'Indonésie en matière de démocratisation et de réforme de la gouvernance, ainsi qu'en matière d'éducation, de soutien de la société civile et de règlement des conflits.

Entre temps, en tant qu'allié dans la campagne internationale contre le terrorisme qui n'a pas participé à l'invasion de l'Irak, le Canada peut aussi aider l'Indonésie dans des secteurs critiques tels que le contre-terrorisme, tout en montrant que, contrairement aux idées reçues, les efforts dans ce sens ne sont pas uniquement les fait des États-Unis ou fondamentalement dirigés contre les musulmans. Comme Daryl Copeland l'a affirmé de façon convaincante au sujet de l'Asie en général, le Canada pourrait occuper une niche dans l'architecture mondiale de la sécurité de l'après 11 septembre, en renforçant ses liens avec les pays islamiques démocratiques modérés, tels l'Indonésie, la Malaisie, le Bangladesh, afin de cultiver de nouvelles approches novatrices axées sur une plus grande sécurité internationale et sur la lutte au terrorisme. Par ses relations politiques bilatérales exceptionnelles, le Canada a un avantage comparatif dans la région et pourrait faire la preuve qu'il y a un lien entre la diplomatie et la sécurité, ce que ne peuvent faire ni les Américains ni les Européens⁴²⁰.

⁴¹⁹ *Témoignages*, réunion n° 50 (1105).

⁴²⁰ Copeland, p. 290.

RECOMMANDATION 27

Compte tenu des progrès récents de l'Indonésie en matière de démocratie, notamment par l'adoption du pluralisme, et du rôle potentiel de ce pays comme modèle pour le reste du monde musulman, le gouvernement du Canada devrait continuer d'encourager et d'aider le gouvernement de l'Indonésie à faire du pluralisme un élément clé de sa démocratie.

RECOMMANDATION 28

Le gouvernement du Canada devrait continuer de renforcer sa coopération bilatérale avec l'Indonésie dans les domaines de la démocratie et de la gouvernance, de soutenir les groupes de la société civile qui contribuent à réduire les tensions ethniques et autres et d'appuyer la réforme de l'éducation, se fondant en cela sur le modèle exemplaire des programmes de l'Université McGill.

RECOMMANDATION 29

Le Canada devrait aussi continuer d'accroître sa coopération avec le gouvernement de l'Indonésie en matière de contre-terrorisme et de sécurité, notamment en vue de la résolution pacifique des conflits ethniques et autres.

Malaisie

En réponse aux exigences du PAS (parti islamique d'opposition) qui réclame un État islamique, les dirigeants de l'UMNO (le parti au pouvoir) affirment que la Malaisie est déjà un pays islamique (et même un pays islamique « fondamentaliste » du simple fait de son adhésion aux « principes fondamentaux » de l'islam) [...] Quoi qu'il en soit, la campagne d'islamisation du gouvernement Mahathir n'a rien changé à la structure fondamentale du système juridique, politique et administratif du pays, lequel repose sur le modèle britannique et reflète dans une large mesure la tradition politique occidentale ...⁴²¹.

C'est la façon dont l'UNMO réussira à trouver un nouvel équilibre entre les attentes des électeurs malais et les impératifs de la gouvernance d'une société moderne pluriethnique qui déterminera si le type d'islamisme politique du PAS restera le projet politique d'une minorité au sein de la

⁴²¹ Rabasa , p. 41.

*société musulmane malaise ou s'il risque de menacer le modèle malaisien de compromis politique et de coexistence des divers groupes qui composent le pays*⁴²².

Angel Rabasa

Contrairement à l'Indonésie, qui compte une population très majoritairement musulmane et qui s'efforce encore de consolider la démocratie, la Malaisie est un État pluriethnique prospère où vit une population majoritairement musulmane, mais de peu, et qui jouit d'une démocratie depuis déjà plusieurs dizaines d'années. Pourtant, la Malaisie présente un paradoxe apparent. Elle est considérée par beaucoup comme un État islamiste modéré, alors que son gouvernement poursuit depuis longtemps un programme officiel d'islamisation et décrit le pays comme un État islamique non pas modéré, mais fondamentaliste. Elle se fait par ailleurs aussi le champion des musulmans sur la scène internationale et dénonce les injustices dont elle les estime victimes.

On explique en général cette situation par le fait que M. Mahathir Mohamad, depuis très longtemps premier ministre de la Malaisie, exploite à la fois la rhétorique et la réalité de l'islamisation pour contrer les attaques du parti islamique d'opposition, le Parti Islam Semalaysia (PAS), un parti véritablement fondamentaliste qui réclame l'instauration d'un État fondé sur la *charia* en Malaisie. Comme Gwynne Dyer l'a dit dans un article d'octobre dans lequel il qualifiait M. Mahathir de « vieux fou » pour des propos controversés que celui-ci avait tenus ce mois-là, « M. Mahathir n'est pas un extrémiste religieux. Il a consacré sa longue carrière politique (qui prend fin avec sa retraite ce mois-ci) à trouver des moyens d'unir les collectivités ethniques et religieuses particulièrement variées du pays en bâtissant une société prospère et pacifique, avec des résultats remarquables⁴²³ ».

Cependant, plusieurs personnes rencontrées en Malaisie ont dit au Comité que vingt ans d'islamisation avaient — c'était peut-être inévitable — abouti à une société multiculturelle plus conservatrice et moins intégrée. Sur le front international, David Dewitt a dit au Comité que les dirigeants politiques de la Malaisie avaient décidé de considérer le conflit israélo-palestinien comme une « force mobilisatrice » essentiellement pour des raisons de politique intérieure. Selon lui, « ... cela lui [le gouvernement] permet donc, tout en demeurant très éloigné du conflit, d'adopter ce qui est considéré comme une position respectable au sein de la communauté islamique, ce qui est très bon pour sa réputation d'intégrité, sa crédibilité et son prestige politique, sans qu'il lui en coûte quoi que ce soit. Dès que la question israélo-palestinienne sera réglée, le gouvernement passera à autre chose. Ce n'est pas un problème brûlant pour lui. Pour le moment, c'est un contentieux commode qui peut lui être utile. » Par contre, il a indiqué que

⁴²² *Ibid.*, p. 45-46.

⁴²³ Gwynne Dyer, « Two Fanatics and an Old Fool », 19 octobre 2003, article accessible à l'adresse <http://www.gwynnedyer.net>.

cette stratégie pouvait se retourner contre le gouvernement, parce que « du fait que ce conflit est maintenant gravé dans le système éducatif et les médias [...] même si la classe politique pourra passer à autre chose très rapidement le jour où il y aura une solution négociée débouchant sur un accord israélo-palestinien, nombreux sont les gens ordinaires qui auront beaucoup plus de mal à accepter cela⁴²⁴ ».

L'exemple de la Malaisie présente des leçons importantes sur la manière de composer avec des collectivités ethniques et religieuses très variées en Asie du Sud-Est et sur l'influence grandissante de l'islam dans la politique et la société d'un des États les plus importants de la région. Avec la démission du premier ministre Mahathir à l'automne de 2003, quelques semaines à peine après la visite du Comité en Malaisie, il sera intéressant de voir ce que le gouvernement du nouveau premier ministre Abdullah Badawi fera des politiques amorcées sous Mahathir, et ce qu'il en découlera pour la Malaisie et pour ses relations avec le Canada et avec les autres États occidentaux.

Une démocratie pluriethnique

La Malaisie est une fédération composée de deux régions séparées par plus de 1 000 kilomètres de mer de Chine méridionale⁴²⁵. Sa population, de quelque 25 millions d'habitants, est composée de Malais, légèrement majoritaires (58 p. 100), de Chinois (26 p. 100), d'Indiens (7 p. 100) et d'autres minorités (9 p. 100). La diversité géographique, ethnique et culturelle de la Malaisie a joué un grand rôle dans l'évolution politique du pays, dont les partis politiques sont basés essentiellement sur l'appartenance ethnique, la localité ou la religion. Les relations entre les groupes ethniques jouent un rôle particulièrement crucial depuis l'indépendance en 1957, et quand Singapour, où la population est principalement d'origine chinoise, s'est retiré de la Fédération de Malaisie en 1965, le pouvoir politique est passé aux mains des Malais.

Les tensions entre la majorité malaise et la riche minorité chinoise ont culminé quand le parti au pouvoir, l'Organisation nationale des Malais unis (UNMO), a perdu des sièges lors des élections générales de 1969 et que des émeutes antichinoises ont éclaté à Kuala Lumpur, faisant presque 1 000 victimes. (Les Malaisiens d'origine chinoise ont de nouveau écopé durant la crise asiatique en 1997-1998.) Le gouvernement parlementaire a alors été suspendu pendant 21 mois et un gouvernement de coalition plus vaste a mis en œuvre ultérieurement des mesures d'action positive en faveur des *bumiputeras* (« fils de la terre », des Malaisiens d'origine malaise et d'autres populations indigènes qui ensemble représentent ensemble environ 63 p. 100 de la population) conçues

⁴²⁴ *Témoignages*, réunion n° 45 (1230).

⁴²⁵ Le texte qui suit repose sur un document du Economist Intelligence Unit : *Malaysia Country Profile 2003*.

pour améliorer leur poids économique et atténuer les tensions interraciales. Ces mesures, combinées à l'interdiction de l'immigration en provenance de la Chine ont abouti : en 2003, la population d'origine malaise avait augmenté tandis que la population chinoise avait diminué.

La Malaisie a connu un essor économique impressionnant dans les années 1970 qui lui a permis, durant les décennies qui ont suivi, d'éliminer pratiquement la pauvreté et d'atténuer éventuellement les critiques formulées par les minorités à l'endroit des politiques favorables aux *bumiputeras*. Le crash de l'économie asiatique de la fin des années 1990 a entraîné la région dans une crise, mais celle-ci a été moins prononcée en Malaisie que dans les autres États en grande partie parce que le gouvernement Mahathir a refusé de suivre les prescriptions du Fonds monétaire international et d'autres. Hors de la Malaisie, Mahathir a été abondamment critiqué à l'époque pour avoir imputé la crise aux actions du financier américain George Soros.

En dépit de scrutins libres réguliers depuis l'indépendance, la domination d'un parti politique unique continue de brimer le processus démocratique en Malaisie. Comme l'a fait remarquer Noah Feldman :

... il y a des élections régulières et essentiellement libres tous les cinq ans depuis l'indépendance en 1957. C'est essentiellement la même coalition qui gouverne depuis, mais les partis islamiques participent aux élections et les idées politiques islamiques ont fait leur chemin [...] mais la stabilité et l'extraordinaire essor économique de la Malaisie ne se sont pas accompagnés de gains du même ordre sur le plan des libertés civiles fondamentales, au contraire. Ces dernières années, la liberté de parole et la liberté d'association, qui n'ont jamais joui d'une grande protection, s'effritent⁴²⁶.

Le gouvernement de la Malaisie a pris un tour plus autoritaire en 1987, quand M. Mahathir a failli perdre le pouvoir. Il a réagi à cette secousse en consolidant son pouvoir à l'intérieur de son parti, puis, l'année suivante, a pris des mesures pour intimider l'appareil judiciaire et réduire ses pouvoirs, modifier la constitution et réduire les freins et contrepoids du gouvernement⁴²⁷. Feldman poursuit en disant :

L'emprisonnement des dissidents aux termes de la loi draconienne sur la sécurité intérieure a culminé avec l'arrestation et le procès de pure forme d'Anwar Ibrahim, ancien vice-premier ministre et protégé du premier ministre Mahathir Mohamad. Homme politique d'appartenance islamiste-moderne et ancien leader de mouvements jeunesse qui s'est élevé rapidement grâce à la volonté du gouvernement de coopter les islamistes durant la période de croissance économique, Ibrahim a exprimé publiquement son désaccord avec son mentor au sujet de sa politique

⁴²⁶ Feldman, p. 114.

⁴²⁷ *Malaysia Country Profile 2003*, Economist Intelligence Unit, p. 7.

budgétaire lorsque la Malaisie a traversé une période de difficultés économiques. Quand Ibrahim a commencé à prendre la stature d'un rival potentiel, l'accolade de Mahathir s'est muée en strangulation. Mahathir s'est débrouillé pour faire condamner Ibrahim pour sodomie et le faire jeter en prison, où il est encore⁴²⁸.

L'islamisation et l'héritage de Mahathir

L'islam est la religion officielle de la Malaisie, bien que le pays ait été déclaré État laïc lors de l'indépendance⁴²⁹ et que la libre pratique des autres religions y soit garantie. Plus inquiétant encore pour certains, la population majoritairement malaise est définie comme musulmane dans la constitution du pays, ce qui revient à établir un lien entre groupe ethnique et religion.

Le Parti islamique d'opposition (PAS) a été établi en 1951 et a contesté toutes les élections parlementaires depuis 1957. Il contrôle une province, le Kelantan, depuis 1959. Cependant, peu après l'accession au pouvoir de M. Mahathir Mohammad en 1981, l'opposition islamique s'est renforcée et Mahathir y a réagi en partie en cooptant Anwar Ibrahim et en promettant et en réalisant sa propre campagne d'islamisation par la suite. Ce faisant, disent certains, il a légitimisé le programme du PAS tout en s'engageant dans une course à l'islamisation qu'il ne pouvait pas gagner.

La façon dont le gouvernement a traité Anwar Ibrahim a fait perdre des appuis au gouvernement au pouvoir lors des élections de novembre 1999 et contribué à améliorer des résultats du PAS, lequel a repris le contrôle dans un État et enregistré des gains dans certains autres. Les attentats terroristes du 11 septembre ont jeté le discrédit sur l'extrémisme islamiste, ce que le premier ministre Mahathir n'a pas manqué d'exploiter. Au PAS qui s'était engagé à instituer un « État islamique » s'il remportait les prochaines élections générales, il a répondu que la Malaisie était déjà un État islamiste — en fait, un État « fondamentaliste⁴³⁰ » — et promis une plus grande islamisation encore.

La Malaisie est un important (et discret) partenaire de la lutte contre le terrorisme. On y a entre autres arrêté une centaine de personnes soupçonnées d'extrémisme aux termes de la loi sur la sécurité intérieure, laquelle permet la détention de suspects sans procès — un héritage de l'administration coloniale britannique. En novembre 2003, la Malaisie s'est dotée de nouvelles lois contre le terrorisme dont Human Rights Watch a dit à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies qu'elles étaient vivement critiquées par les groupes locaux de

⁴²⁸ Feldman, p. 114.

⁴²⁹ Economist Intelligence Unit, p. 8.

⁴³⁰ « Mahathir: Malaysia is Fundamentalist State », CNN.com, 18 juin 2002, <http://edition.cnn.com/2002/WORLD/asiapcf/southeast/06/18/malaysia.mahathir/>.

protection des droits de la personne, lesquels les trouvent trop vagues et d'application excessivement vaste, ce qui menace les droits fondamentaux à la liberté d'expression, d'association et de réunion⁴³¹.

Anwar Ibrahim — un observateur certainement informé même s'il n'est sans doute pas neutre — affirme du fond de sa prison que la lutte contre le terrorisme a fait reculer la démocratie en Asie du Sud-Est. Pour lui, la cause de ce recul n'est pas le terrorisme en soi, mais la lutte contre le terrorisme menée au nom de la liberté et de la démocratie, laquelle, au lieu d'exploiter l'énergie démocratique dans la région, fait le jeu de l'autoritarisme. Il a ajouté :

Ragaillardis, les régimes autoritaires pavoisent. Pressés par les États-Unis, ils resserrent l'étau sur les dissidents en les qualifiant de terroristes ou de Talibans. Cependant, pour se concilier les populations locales, ils font étalage d'un anti-américanisme de bon aloi et accusent l'administration Bush d'hypocrisie et de duplicité. Leur machine à propagande parle de visées impérialistes, cloue les Américains au pilori pour la façon dont ils traitent les terroristes présumés et les accusent de violer les droits de la personne — tout en feignant de ne pas sentir les effluves putrides qui montent de leur propre cour⁴³².

Tout en coopérant à la lutte contre le terrorisme, Mahathir voudrait que la communauté internationale s'attaque aux « causes profondes » du terrorisme et il a vivement critiqué l'invasion de l'Irak. Sa dernière tribune internationale lui a été fournie par le sommet de l'OCI qui a eu lieu en Malaisie au moment de la visite du Comité. Dans le discours qu'il a prononcé en tant qu'hôte du sommet, M. Mahathir a fait valoir la nécessité pour le monde musulman de conjuguer ses énergies et d'exploiter ses forces. L'attention internationale s'est cependant concentrée sur les éléments beaucoup plus controversés de son allocution, où il a parlé d'ennemis et a dit entre autres : « Les Européens ont tué six millions de juifs sur douze. Pourtant, aujourd'hui, les juifs dominent le monde par procuration, en s'arrangeant pour que d'autres luttent et meurent pour eux⁴³³. » Le discours a été bien reçu au sommet, mais a suscité de vives critiques de la part de la communauté internationale outrée que Mahathir ait choisi de pointer du doigt les juifs et non la politique du gouvernement israélien.

⁴³¹ Human Rights Watch, « Human Rights and Counter-Terrorism », Briefing to the 60th session of the UN Commission on Human Rights, janvier 2004.

⁴³² Anwar Ibrahim, « A Passion For Freedom », *The Economist*, *The World in 2004*, 2003, p. 79.

⁴³³ Allocution du premier ministre de la Malaisie, l'hon. Dato Seri Dr. Mahathir Mohamad, à l'ouverture du dixième sommet de l'Organisation de la Conférence islamique, 16 octobre 2003.

Mahathir Mohamad a souvent suscité la controverse dans les pays occidentaux et ce, durant plus de 20 ans, mais on lui reconnaît néanmoins le mérite d'avoir préservé croissance et stabilité dans son pays tout en y instituant une démocratie musulmane modérée. David Dewitt a dit au Comité que « ... certains aspects de sa politique et de ses politiques sont répugnants, par exemple la publicité qu'il continue à donner aux sinistres protocoles des aînés de Zion, ou l'utilisation des identités et des relations islamiques au profit d'intérêts sectoriels étroits. En revanche, d'autres aspects de son gouvernement sont dignes d'admiration, notamment sur le plan du développement national, de l'éducation et du progrès des droits des femmes⁴³⁴ ».

Les tenants de la thèse selon laquelle Mahathir a fait siennes la rhétorique et les politiques islamistes pour endiguer la popularité du PAS ont été confortés quand, peu de temps après avoir annoncé son intention de quitter la scène politique, Mahathir a proposé une série de mesures dans le domaine de l'éducation. Selon Angel Rabasa, celles-ci étaient conçues pour relâcher l'emprise de l'islam militant sur l'éducation en Malaisie et prévoyaient la réglementation des écoles islamiques privées. Rabasa conclut que ces nouvelles mesures marquent le terme de la politique d'islamisation sur laquelle a reposé la philosophie de l'UMNO depuis le début des années 1980⁴³⁵. Pour lui, la Malaisie ne risque pas vraiment de devenir un État fondé sur la *charia* pour plusieurs raisons, notamment les suivantes : le dualisme de la société — où les malais représentent une faible majorité globalement et ne sont majoritaires dans aucune des régions importantes —, les divergences de vues entre Malais sur le genre d'islam auquel ils aspirent et la vigueur des institutions laïques qui constituent le cadre de la vie politique et économique de la Malaisie⁴³⁶.

Si la visite du Comité en Malaisie a confirmé que ce pays joue un rôle positif et modérateur sur le plan des relations entre le monde musulman et l'Occident, elle a cependant aussi mis en lumière un certain nombre de préoccupations relativement à la situation intérieure de ce pays. C'est aux Malaisiens de juger la politique de discrimination positive du gouvernement en faveur des *bumiputeras* et d'islamisation accrue du pays, mais le fait est que ces mesures semblent avoir abouti à une société qui, si elle demeure moderne et modérée, est néanmoins devenue progressivement plus intolérante, ce qui a des conséquences sur la majorité malaise et sur les minorités ethniques. Certains de nos interlocuteurs nous ont parlé de cette intolérance, mentionnant notamment les lois interdisant aux couples de se prendre par la main en public et l'impression générale que les membres de groupes ethniques et religieux différents se mêlent

⁴³⁴ *Témoignages*, réunion n° 45 (1110).

⁴³⁵ Rabasa, p. 45.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 70.

moins qu'avant sur le plan des rapports sociaux⁴³⁷. Parallèlement, nos interlocuteurs sont convaincus que le Canada et les autres États peuvent peut-être aider les groupes de la société civile de la Malaisie qui cherchent à renforcer les institutions de gouvernance et réclament des changements, mais qu'il serait sans doute plus nuisible qu'autre chose qu'ils tentent d'intervenir dans des secteurs comme l'égalité des hommes et des femmes.

Après une vingtaine d'années dominées par le régime d'une seule personne, le nouveau gouvernement d'Abdullah Badawi mérite la chance de faire sa marque sur la Malaisie. À cet égard, plusieurs ont été surpris lorsque, au lieu de l'hommage à Mahathir que beaucoup attendaient, le premier discours du nouveau premier ministre au Parlement a laissé entrevoir un style de gouvernement plus ouvert et plus tolérant que le précédent⁴³⁸. Érudit islamique qui n'a pas été éclaboussé par des affaires de corruption, Abdullah Badawi était bien placé pour défendre la version laïque de l'islam du gouvernement de la Malaisie, mais certains estimaient que si le PAS réalisait de nouveau des gains lors des élections de 2004, le premier ministre pourrait voir son leadership contesté. Il se trouve que la coalition au pouvoir a remporté une victoire écrasante lors des élections législatives de mars 2004, décrochant 195 sièges sur 219 au Parlement fédéral et reprenant le contrôle de l'État dominé par le PAS en 1999⁴³⁹.

Témoignages entendus en Malaisie

Tan Sri Dato' Noordin Sopiee, président-directeur général d'un des plus grands groupes de réflexion du pays, le Institute of Strategic and International Studies (ISIS), considère que la Malaisie est unique à maints égards et qu'elle peut être un modèle utile pour faire éclater les stéréotypes défavorables répandus en Occident. Entre autres, nous a-t-il dit, la Malaisie est une nation commerçante très occidentalisée et prospère dont la majorité musulmane a l'habitude de cohabiter avec d'autres. « Musulman engagé », il a répété que l'islam présent en Asie du Sud-Est était de type modéré, ajoutant que, les Malaisiens valorisant la modération et le pragmatisme, ils s'étaient donné une forme d'islam modérée et équilibrée. Le fait que le PAS ait eu la liberté de contester les élections a permis

⁴³⁷ Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait de lois qui interdisent aux couples de se tenir par la main en public, Noah Feldman a répondu : « bien que je croie moi-même qu'il s'agisse d'un comportement qui devrait être permis dans n'importe quelle société dans laquelle je voudrais vivre, je pense qu'il s'agit tout de même d'un comportement qui peut être réglementé par les gouvernements dans les endroits publics. Lorsque les normes culturelles exigent le respect d'un certain code vestimentaire ou l'interdiction de certains comportements à l'égard de personnes du sexe opposé en public, je crois que les gouvernements peuvent en tenir compte tout en respectant les libertés individuelles. » *Témoignages*, réunion n° 58 (1155).

⁴³⁸ Jonathan Kent, « Malaysia's PM Pledges Openness », BBC News (Online), 3 novembre 2003.

⁴³⁹ « Abdullah Sworn in as Malaysian PM », BBC News (en ligne), 22 mars 2004.

d'éviter des expressions de violence. Il a ajouté que « dans certains pays même les modérés sont extrémistes, alors que dans son pays, même les extrémistes sont modérés ».

Lui-même longtemps journaliste et rédacteur en chef, il a répondu à des questions sur l'indépendance des médias en affirmant que tous les gouvernements s'efforcent de contrôler la presse, ajoutant qu'en Malaisie, au moins, cela est fait très ouvertement par l'achat, par les partis, de divers journaux. Sur la question des droits individuels et des droits collectifs, il dit que les lois interdisent certes beaucoup de choses, mais qu'elles ne sont pas appliquées rigoureusement. Pour ce qui est des droits des minorités, pour lui, le fait qu'il a fallu au gouvernement l'appui de plus d'un groupe pour remporter les élections est gage d'équilibre. Il dit qu'il y a certes un « conflit » dans le monde d'aujourd'hui, mais il oppose les traditionalistes et les modernistes.

Le directeur général de l'ISIS, Dato' Mohamed Jawhar Hassan, un ancien haut fonctionnaire spécialiste des questions de sécurité nationale a parlé du terrorisme, disant qu'il peut être employé par des organes de l'État comme par d'autres organes. Citant l'exemple du Congrès national africain de l'Afrique du Sud, il dit qu'il faut distinguer les méthodes des causes, et a ajouté que les Palestiniens doivent être considérés dans ce contexte. Il a rappelé que le terrorisme ne date pas d'hier, certainement pas du 11 septembre 2001, mais que les attentats visant les États-Unis en avaient fait du jour au lendemain une priorité internationale. En fait, a-t-il dit, si le terrorisme moderne exploite les technologies modernes et la multiplication des déplacements, le « terrorisme international » est souvent considéré comme un euphémisme pour le terrorisme anti-américain.

Suivant les définitions retenues, on peut, nous a-t-il dit, considérer que la menace terroriste est moindre qu'avant en Asie du Sud-Est. La Jemaah Islamiyah a certes retenu l'attention internationale avec les attentats de Bali et de Djakarta, mais ses visées « intérieures » — l'établissement d'un califat régional — rallient peu d'appuis. La Malaisie collabore étroitement avec les autres États à la lutte contre le terrorisme et applique une politique de « tolérance zéro » à cet égard. Au niveau régional, l'Indonésie est confrontée à d'énormes difficultés à ce sujet, car cet État, très étendu, est difficile à contrôler, et l'islam y est une puissante force politique. M. Hassan pense que la lutte contre le terrorisme doit être politique et non militaire, car elle se joue surtout sur le plan des idées, et qu'il faut trouver le moyen de miner l'appui populaire aux actions terroristes. Il a ajouté qu'il faut comprendre la nature de l'ennemi et s'attaquer aux causes profondes du mal et non en ajouter de nouvelles; pour cette raison, a-t-il dit, la campagne actuelle que mène la communauté internationale contre le terrorisme international est vouée à l'échec.

M. Chandra Muzaffar, ancien vice-président d'un parti d'opposition et directeur du Centre for Civilizational Dialogue à l'Université de Malaya, a expliqué les travaux du International Movement for a Just World (JUST), dont il est le président. Sous la houlette d'un conseil consultatif où l'on trouve notamment Noam Chomsky, un intellectuel et activiste américain, JUST cherche à promouvoir la compréhension entre les cultures et la résolution pacifique des conflits et à contrer ce qu'il considère comme les inégalités sociales et économiques inhérentes au processus de la mondialisation.

Sur le front intérieur, la Malaisie, a-t-il dit, a un bel avenir comparativement à ses voisins grâce à la stabilité de son régime politique et à une économie saine, mais elle ne pourra pas compter éternellement sur un pouvoir centralisé et a besoin de renforcer ses institutions de gouvernance. Pour ce qui est de l'impression que le pays s'islamise de plus en plus, M. Chandra Muzaffar, lui-même converti à l'islam, pense que cette analyse est teintée de nostalgie. Certes, a-t-il dit, l'islam a toujours occupé une place très importante dans le pays, mais si les villes ont pendant longtemps été dominées par des non-Malais et des non-musulmans, l'évolution démographique a rendu les Malais plus conscients de leur identité. Ce changement s'inscrit dans une évolution, et les choses pourraient donc encore changer, a-t-il précisé.

M. Chandra Muzaffar nous a dit que la protection des minorités présentait de réels problèmes et que l'on observait une progression insidieuse de l'intolérance au niveau local, qu'il faut réprimer. Pour ce qui est de la séparation de l'Église et de l'État, il faut étudier chaque société dans son contexte, pense-t-il. Les valeurs éthiques doivent faire partie de la sphère publique, et une société modérée doit avoir des valeurs qui transcendent la religion, a-t-il dit. Le problème réside dans l'interprétation de la religion. Il a convenu qu'il était bon que le PAS participe aux élections, donnant ainsi au gouvernement la possibilité de le défaire. Quand on lui a demandé si les pays occidentaux étaient perçus comme arrogants lorsqu'ils discutent de droits de la personne avec des États à majorité musulmane et d'autres pays, il a répondu que non, puisque ces droits étaient universels.

Au sujet des relations internationales, M. Chandra Muzaffar estime que la question la plus importante dans le monde musulman est sans contredit celle de la Palestine qui mobilise beaucoup les esprits du fait qu'elle est vue comme une tentative d'appropriation de territoires dans une partie du monde arabe et musulmane. Cela n'a au demeurant rien à voir avec les rapports entre Arabes et juifs, estime-t-il, puisque ceux-ci ont déjà cohabité pacifiquement dans le passé. De ce point de vue, M. Chandra Muzaffar estime que M. Mahathir aurait dû incriminer les « sionisme politique » et non les « juifs » dans son récent discours controversé. La politique étrangère est un mélange de pragmatisme et de théorie et, comme toutes les politiques, elle doit refléter l'opinion des électeurs, a-t-il dit.

Comme la majorité des Malaisiens sont musulmans, cela doit se refléter dans la politique étrangère, en particulier sur des questions clés comme la Palestine et l'Irak.

M. Chandra Muzaffar est convaincu que les États-Unis ne souhaitent pas l'instauration de vraies démocraties dans les États producteurs de pétrole comme l'Arabie saoudite (ou le Nigeria) et a précisé que, en dépit de la richesse procurée par les pétrodollars, l'Arabie saoudite avait très peu fait pour les femmes. M. Chandra Muzaffar considère les groupes comme le Jemaah Islamiyah comme marginaux et il ne pense pas que les États de la région risquent de graviter vers des politiques extrémistes compte tenu de leur caractère multiracial et de leur niveau d'instruction relativement élevé. Notant l'existence de deux grandes organisations musulmanes modérées en Indonésie, Muhammadiyah et Nahdlatul Ulama, il met en garde contre la tentation d'appliquer des stéréotypes à ce pays.

Dans l'ensemble, nous a-t-il dit, il n'y a pas de « choc des civilisations », mais un choc de certains fondamentalismes du monde musulman et de certains fondamentalismes de l'Occident. Selon lui, le débat oppose en fait ceux qui font une lecture très littérale des textes et ceux qui les interprètent en fonction des valeurs sous-jacentes et du contexte. Le Canada a bonne réputation dans le monde musulman, et M. Chandra Muzaffar recommande qu'il s'exprime davantage sur la scène internationale. En ce qui concerne les relations bilatérales, il a noté la valeur du programme de McGill en Indonésie et est d'avis que la multiplication des échanges à tous les niveaux de la société serait productive.

M. Syed Serajul Islam, un professeur canadien de science politique à l'Université Lakehead et spécialiste de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est qui enseigne actuellement en Malaisie, a résumé son mémoire au Comité et répondu à des questions. Il a signalé entre autres que c'est une minorité en Malaisie qui s'oppose aux valeurs libérales et a fait remarquer que l'islam peut s'épanouir dans une société libérale multiculturelle comme la société canadienne, par exemple. Les Malaisiens font la distinction entre le Canada et les États-Unis, et il est d'avis que le Canada doit conserver une politique étrangère indépendante centrée sur les Nations Unies. Il pense aussi que le Canada doit continuer d'offrir de l'aide dans des domaines comme le développement démocratique — nécessaire, entre autres, pour éliminer le terrorisme — y compris dans les pays relativement aisés.

Un canadien bien informé et qui a une longue expérience de la région conteste l'idée que les fonds accordés par l'Arabie saoudite ont peu d'impact en Malaisie et en Asie en général. Bien au contraire, il est convaincu que, par l'apport constant de fonds d'Arabie saoudite depuis le début des années 1970, la culture de l'islam de la Malaisie a été accaparée par les Arabes, en particulier les Wahhabites. Pour lui, la clé est l'éducation; il recommande que l'ACDI mette désormais l'accent sur l'assistance à l'instruction primaire, à la condition qu'elle

repose sur un programme scolaire laïc. Il pense aussi que le Canada devrait établir dans la région une agence de renseignement étranger et une présence par télévision satellitaire.

Pour se renseigner sur le rôle des femmes en Malaisie et, de façon plus générale, dans le monde musulman, le Comité a rencontré Y.B. Dato' Seri Shahrizat binti Abdul Jalil, la ministre des Affaires de la femme et du Développement de la famille de la Malaisie. Les membres du Comité ont argumenté avec la Ministre à quelques reprises, mais ils étaient heureux de pouvoir discuter de ses vues avec elle afin de mieux comprendre la société malaisienne.

La Ministre a donné un aperçu du travail de son ministère, institué en 2000 et dont la mission consiste à « promouvoir l'égalité des sexes et la stabilité de la famille ». Il reste des obstacles à surmonter et les questions féminines demeurent encore marginales, mais la Ministre estime que la clé pour les femmes en Malaisie comme dans les autres pays à majorité musulmane consiste à « travailler avec intelligence ». Avocate et ancien juge, la Ministre a affirmé que les femmes avaient les mêmes droits que les hommes dans l'islam et que les problèmes surgissent quand la religion est mal interprétée. De toute façon, a-t-elle dit, les problèmes concernant le rôle des femmes sont le plus souvent d'ordre culturel et non religieux. Elle pense que la plupart des femmes d'Arabie saoudite sont sans doute bien contentes dans le fond de ne pas avoir à conduire, mais que si elles veulent se sortir de ce borbier, elles le feront. Cependant, compte tenu de la culture arabe, elle ne pense pas que la Malaisie peut faire grand chose pour améliorer la condition féminine au Moyen-Orient. Elle a dit aussi avoir été outrée que les femmes aient été séparées des hommes lors d'un dîner officiel donné à l'occasion du sommet de l'OCI. Elle a précisé que cela n'était pas l'habitude en Malaisie et a dit soupçonner un excès de zèle d'un fonctionnaire ou du secrétariat de l'OCI.

Le principal problème que pose la *charia* est l'interprétation — en particulier de la part des juges âgés — et l'application. Les lois ont leur importance, mais elles peuvent être modifiées. Les mentalités, par contre, évoluent moins facilement. Elle admet que les femmes qui suivent les préceptes du Coran par exemple en matière vestimentaire ne sont pas toujours totalement « libres » suivant les normes occidentales, mais affirme que la religion confère de la force. De même, les questions comme celles du port du voile ne sont pas vraiment importantes, car la religion se porte dans le cœur. Elle estime que l'opposition islamiste de Malaisie ne rend pas justice aux femmes, mais elle conteste le diagnostic d'un « fondamentalisme » larvé en Malaisie — convenant avec le premier ministre Mahathir que le pays était déjà fondamentaliste pour commencer — ajoutant que ce qu'il faut craindre, c'est l'extrémisme. Dans l'ensemble, la démocratie pratiquée en Malaisie est réaliste. La Ministre précise que rien n'est interdit à la femme musulmane en tant que personne, mais qu'il importe de tenir compte de la culture et du pays.

Le Comité a aussi rencontré, dans un cadre officiel ou lors de rencontres libres, des représentants d'ONG et d'organisations de la société civile, notamment des porte-parole de groupes féminins et de mouvements jeunesse, de même que des parlementaires et des universitaires. Ces interlocuteurs n'ont pas tous eu l'occasion de présenter leurs vues en détail; ces rencontres ont cependant renforcé l'impression favorable du Comité, mais fait ressortir aussi les difficultés que présente, pour les femmes et d'autres groupes, le courant de conservatisme qui marque actuellement la société malaisienne.

Comme on l'a constaté dans les autres pays dans lesquels le Comité s'est rendu, ce n'est pas l'islam en soi qui fait problème, mais peut-être l'interprétation conservatrice qu'en font certains, conjuguée à des facteurs culturels et d'autres facteurs comme le patriarcat. Cependant, aucune des personnes que le Comité a rencontrées en Malaisie n'était prête à déclarer forfait au niveau de ses principes démocratiques ou de sa religion. À cet égard, elles seraient plutôt d'accord avec Sheema Khan du Council on American — Islamic Relations Canada qui, parlant des femmes musulmanes du monde, a dit que « la foi en Dieu est le fondement de l'autonomisation⁴⁴⁰ ». La sénatrice Mobina Jaffer fait un raisonnement du même ordre : « Je crois que c'est uniquement lorsque les femmes seront instruites qu'elles auront la possibilité de faire des choix qui leur permettront d'interpréter le Coran, ce qui leur donnera alors le moyen d'atteindre l'égalité⁴⁴¹ ».

Orientations possibles de la politique étrangère du Canada

Le Canada et la Malaisie entretiennent de bonnes relations depuis des dizaines d'années, tant sur le plan bilatéral que sur celui de la coopération au sein des organisations multilatérales comme l'ONU, le Commonwealth, l'APEC et le Forum régional de l'ANASE. Le Canada estime que la Malaisie, pays modéré à la population multiraciale majoritairement musulmane, exerce une influence positive en tant que président du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de la Conférence islamique. La Malaisie est aussi un important partenaire dans la lutte contre le terrorisme en Asie du Sud-Est.

Cela étant, le Canada éprouve néanmoins des réserves au sujet de certains aspects du régime démocratique malaisien. Par exemple, les relations entre le Canada et la Malaisie se sont tendues quand le Canada a exprimé ses préoccupations au sujet de l'arrestation et du jugement d'Anwar Ibrahim pour des motifs purement politiques. Quand il était en Malaisie, le Comité a été saisi des inquiétudes de certains quant au recours toujours présent à la détention sans procès, à l'indépendance de l'appareil judiciaire et des médias et à la manière dont la Malaisie traite certaines personnes qui revendiquent le statut de réfugié.

⁴⁴⁰ Sheema Khan, « Don't Misread the Koran », *Globe and Mail*, 14 février 2003, p. A17.

⁴⁴¹ *Témoignages*, réunion n° 47 (1145).

L'aide au développement canadienne au profit de la Malaisie a commencé en 1950. Ce type d'aide est fondé sur les besoins; or, la forte croissance économique de la Malaisie depuis quelques dizaines d'années a considérablement réduit ceux-ci. Comme l'a dit au Comité Hau Sing Tse de l'ACDI à Ottawa :

Au cours des dernières années, l'ACDI a aidé la Malaisie à changer la situation, passant de pays bénéficiaire d'aide au statut de premier partenaire commercial du Canada en Asie du Sud-Est. On parle de 2,5 milliards de dollars en 2002, grâce à des programmes qui ont mis l'accent sur les politiques économiques ainsi que sur la coopération entre les institutions et les entreprises canadiennes et malaisiennes, y compris la formation en gestion et en entrepreneuriat pour les femmes malaisiennes. Compte tenu des impressionnantes réalisations de la Malaisie en matière de développement, nos activités d'aide au développement dans ce pays sont maintenant très réduites⁴⁴².

En fait, le Canada a décidé à la fin des années 1990 de supprimer progressivement l'aide bilatérale à la Malaisie. À toutes fins pratiques, la Malaisie sera affranchie de la majeure partie de l'aide bilatérale et des programmes de partenariat canadiens en 2004. D'un côté, cette décision est justifiée compte tenu de la priorité de l'ACDI, à savoir réduire la pauvreté, car celle-ci a pratiquement disparu de la Malaisie. D'un autre côté cependant, en dépit du rôle généralement positif et modérateur de la Malaisie dans la région, le Comité estime important de veiller à ce que des ressources suffisantes demeurent pour aider à renforcer les instruments de gouvernance dans ce pays et soutenir les groupes de la société civile.

RECOMMANDATION 30

Étant donné que le gros de l'aide au développement du Canada à la Malaisie prendra fin en 2004, le gouvernement du Canada devrait veiller à ce que des ressources suffisantes demeurent disponibles pour qu'il puisse continuer de collaborer avec d'autres pays et des groupes modérés de la société civile — particulièrement des groupes de femmes — au renforcement des institutions de gouvernance et au soutien de la démocratie, du pluralisme et des droits des minorités et autres droits de la personne en Malaisie.

⁴⁴² *Témoignages*, réunion n° 50 (1105).

ANNEXE I : ÉTAT DU « MONDE MUSULMAN » PAR RÉGION ET PAR PAYS

Le présent état du « monde musulman » renferme des informations sur la population, sur le mode gouvernement et sur le produit intérieur brut (PIB) des pays où les Musulmans représentent au moins 10 % de la population ou bien sont plus d'un million. Il a été établi au moyen de chiffres tirés du *World Factbook 2003* de la Central Intelligence Agency (CIA)⁴⁴³, de l'*International Religious Freedom Report* publié en 2003 par le Département d'État américain⁴⁴⁴, et de l'*État de la population mondiale 2002* du Programme des Nations Unies pour le développement.

Le tableau I donne, par région⁴⁴⁵, le chiffre et le pourcentage des populations musulmanes dont le total dépasse, pour l'ensemble de la planète, 1,4 milliard de Musulmans⁴⁴⁶. Le diagramme I indique l'importance relative de la population musulmane pour chacune de ces régions, ainsi que pour chaque pays comptant plus d'un million de Musulmans. À titre de comparaison, les chiffres relatifs aux pays du G7 sont indiqués dans le tableau II⁴⁴⁷.

Le tableau III indique, pour chacun des pays concernés :

- une estimation de la population totale en 2003;
- une estimation du taux de croissance de la population en 2003;
- le pourcentage de Musulmans, ainsi que les pourcentages de Sunnites, de Chiites et, s'il y a lieu, des membres d'autres courants de l'Islam;

⁴⁴³ <http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/index.html>.

⁴⁴⁴ <http://www.state.gov/g/drl/rls/irf/2003/index.htm>.

⁴⁴⁵ « L'Asie » inclut les anciennes républiques soviétiques de l'Asie centrale, ainsi que l'Azerbaïdjan et la Géorgie. « L'Europe » inclut toutes les républiques de la Fédération de Russie. « Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord » incluent Chypre, la Turquie, l'Irak et l'Iran.

⁴⁴⁶ Ce chiffre est un quelque peu surévalué. Le *World Factbook 2003* de la CIA donne le chiffre de 1,24 milliard.

⁴⁴⁷ La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis figurent également dans le tableau III, car chacun compte plus d'un million de Musulmans.

- la population musulmane totale, calculée en multipliant la population totale du pays par le pourcentage de Musulmans (lorsqu'une fourchette est indiquée, c'est le pourcentage supérieur qui a été utilisé);
- le mode gouvernement;
- le « score démocratique⁴⁴⁸ », qui permet d'évaluer la présence, dans un pays, des facteurs institutionnels nécessaires à la démocratie au moyen d'une échelle allant de -10 (autoritaire) à 10 (démocratique);
- le PIB par habitant (parité du pouvoir d'achat) en dollars américains en 2002;
- le taux de croissance du PIB en 2002.

Il convient de noter que les chiffres fournis sur les populations musulmanes, de même que sur les courants de sunnite ou chiite, ne sont que des estimations. De plus, les tableaux n'indiquent pas les différentes composantes de ces deux courants ni, à de rares exceptions, les autres courants de l'Islam présents. Ces derniers ne sont indiqués que lorsque les Musulmans y appartenant représentent une part importante de la population du pays, comme c'est le cas des Soufis (disciples du Soufisme, une forme mystique de l'Islam) au Tchad, des Bektashi (disciple d'une forme libérale du Soufisme chiite) en Albanie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, des Ibadhi (un courant distinct) à Oman, et des Amadiyya (un mouvement messianique contemporain) au Suriname.

⁴⁴⁸ Le « score démocratique » est tiré de l'*État de la population mondiale 2002* du Programme des Nations Unies pour le développement. Il est appelé « notation des systèmes institutionnels » dans le tableau A1.1 du même *État*.

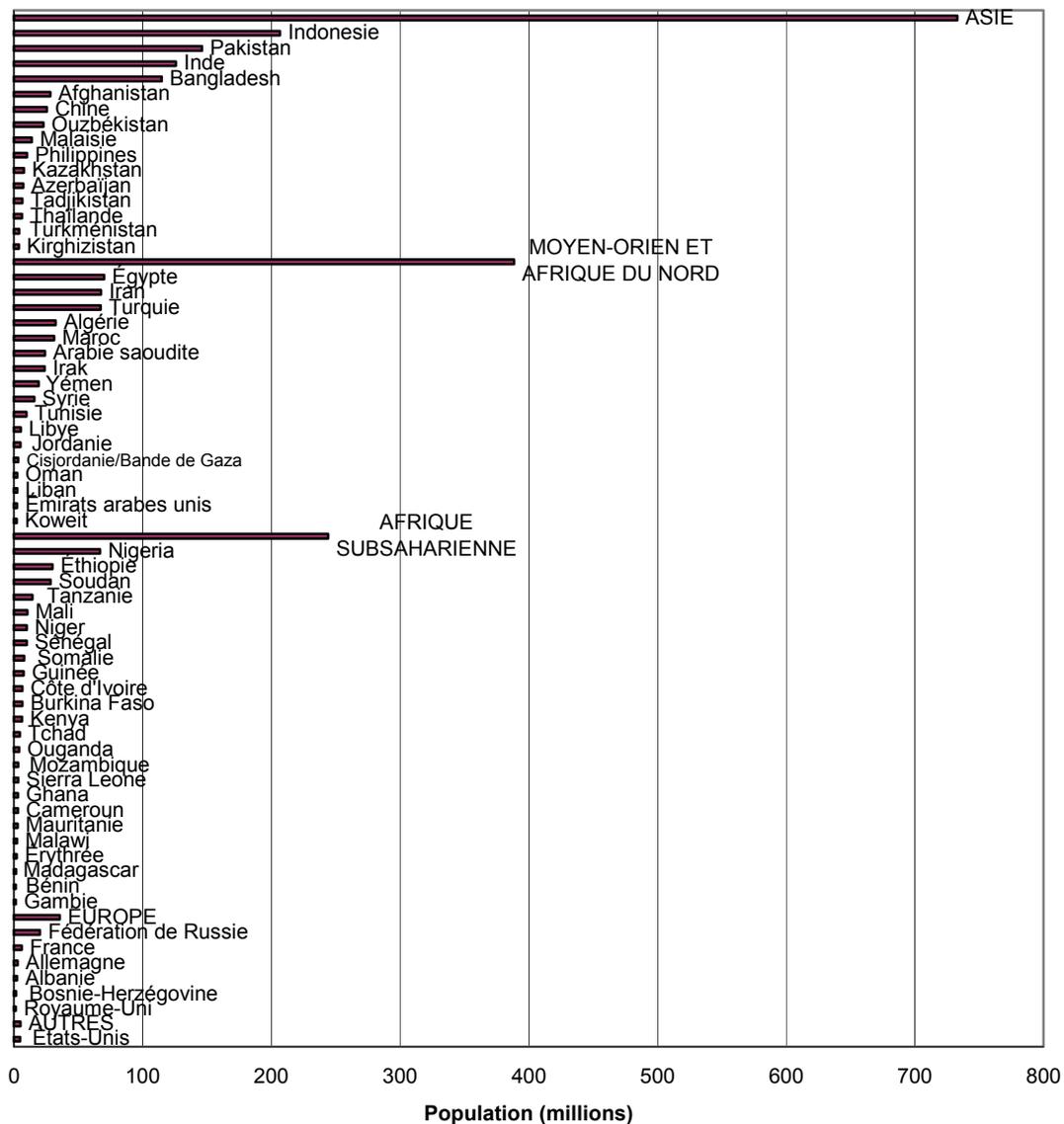
TABLEAU I
Totaux par région des pays où les Musulmans représentent au moins 10 % de la population ou bien sont plus d'un million

Région ⁴⁴⁹	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Population musulmane totale (en millions)	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB
Asie	3 139,9	1,6 %	733,1	\$6 035	6,0 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	405,5	2,2 %	388,8	\$8 626	1,7 %
Afrique subsaharienne	547,9	2,3 %	244,1	\$1 269	2,9 %
Europe	356,8	0,3 %	35,5	\$14 114	2,5 %
Autres	127,2	0,6 %	5,1	\$14 500	1,6 %
Monde	4 451,4	1,4 %	1 406,6	\$8 909	2,9 %

Source : Tableau III.

⁴⁴⁹ « L'Asie » inclut les anciennes républiques soviétiques de l'Asie centrale, ainsi que l'Azerbaïdjan et la Géorgie. « L'Europe » inclut toutes les républiques de la Fédération de Russie. « Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord » incluent Chypre, la Turquie, l'Irak et l'Iran.

Diagramme I
Pays dont la population musulmane dépasse le million
(avec totaux régionaux)



Source : Tableau III.

Note : les totaux régionaux incluent aussi les pays dont la population musulmane est supérieure à 10 % de la population totale.

TABLEAU II
Population musulmane des pays du G7

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement*	Score démocratique [†]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB
Canada	32,2	0,9 %	2,0 %	0,6	Confédération ayant un régime parlementaire démocratique	10	29 300 \$	3,3 %
France	60,2	0,4 %	5-10 %	6,0	République	9	26 000 \$	1,2 %
Royaume-Uni	60,1	0,3 %	2,5 %	1,5	Monarchie constitutionnelle	10	25 500 \$	1,8 %
État-Unis	290,3	0,9 %	1,7 % — 2,7 %	4,9	République fédérale	10	36 300 \$	2,4 %
Japon	127,2	0,1 %	Négligeable	0,0	Monarchie constitutionnelle	10	28 700 \$	0,2 %
Italie	58,0	0,1 %	1,7 % (en croissance)	1,0	République	10	25 100 \$	0,4 %
Allemagne	82,4	0,04 %	3,7 %	3,0	République fédérale	10	26 200 \$	0,2 %

Sources : *World Factbook 2003* de la Central Intelligence Agency et *International Religious Freedom Report* publié en 2003 par le Département d'État américain.

* Tel que décrit dans le *World Factbook 2003* de la CIA.

† Le « score démocratique » est tiré de l'*État de la population mondiale 2002* du Programme des Nations Unies pour le développement. Ce « score démocratique », appelé « notation des systèmes institutionnels » dans le tableau A1.1 du même État, reflète la présence des facteurs institutionnels nécessaires à la démocratie au moyen d'une échelle allant de -10 (autoritaire) à 10 (démocratique).

TABLEAU III
Pays où les Musulmans représentent au moins 10 % de la population ou bien sont plus d'un million

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB
Afghanistan	28,7	3,4 %	84 % de Sunnites et 15 % de Chiites	28,4	République islamique	S.O.	700 \$	S.O.
Albanie	3,6	1,0 %	52 % de Sunnites et 18 % de Bektashi (une forme libérale du Soufisme (chiite))	2,5	Démocratie émergente	5	4 400 \$	7,3 %
Algérie	32,8	1,6 %	99 % de Sunnites	32,5	République	-3	5 400 \$	3,3 %
Allemagne	82,4	0,04 %	3,7 %	3,0	République fédérale	10	26 200 \$	0,2 %
Arabie saoudite	24,3	3,3 %	100 % — principalement des Sunnites	24,3	Monarchie	-10	11 400 \$	1,0 %
Azerbaïdjan	7,8	0,4 %	93 % — principalement des Chiites	7,3	République	-7	3 700 \$	10,6 %
Bahreïn	0,7	1,6 %	70 % de Chiites et 30 % de Sunnites	0,7	Monarchie constitutionnelle	-9	15 100 \$	2,9 %
Bangladesh	138,4	2,1 %	83 % — principalement des Sunnites	114,9	Démocratie parlementaire	6	1 800 \$	4,8 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Bénin	7,0	3,0 %	20 % — principalement des Sunnites	1,4	République ayant un régime démocratique multipartite	6	1 100 \$	6,0 %
Bosnie-Herzégovine	4,0	0,5 %	40 % — principalement des Sunnites	1,6	République fédérale démocratique émergente	S.O.	1 900 \$	2,3 %
Brunéi	0,4	2,0 %	67 % — principalement des Sunnites	0,2	Sultanat constitutionnel	S.O.	18 600 \$	3,0 %
Burkina Faso	13,2	2,6 %	50 % — principalement des Sunnites	6,6	République parlementaire	-3	1 100 \$	4,6 %
Burundi	6,1	2,2 %	10 % — principalement des Sunnites	0,6	République	-1	500 \$	4,5 %
Cameroun	15,7	2,0 %	20 % — principalement des Sunnites	3,1	République ayant un régime présidentiel mutiparti	-4	1 700 \$	4,0 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Chine	1 287,0	0,6 %	2 % — principalement des Sunnites	25,7	État communiste	-7	4 700 \$	8,0 %
Chypre	0,8	0,6 %	18 % — principalement des Sunnites; situés dans la zone turque	0,1	République	10	15 000 \$ (zone grecque); 6 000 \$ (zone turque)	1,7 % (zone grecque); 2,6 % (zone turque)
Cisjordanie et bande Gaza	3,5	3,6 %	98 % — principalement des Sunnites	3,4	Gouvernement de transition	S.O.	750 \$	-20 %
Comores	0,6	3,0 %	98 % de Sunnites	0,6	République	-1	700 \$	2,0 %
Cote d'Ivoire	17,0	2,2 %	39 % — principalement des Sunnites	6,6	République ayant un régime présidentiel multiparti	4	1 400 \$	-1,6 %
Djibouti	0,5	2,1 %	99 % de Sunnites	0,5	République	2	1 300 \$	3,5 %
Égypte	74,7	1,9 %	94 % — principalement des Sunnites	70,2	République	-6	4 000 \$	3,2 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Émirats arabes unis	2,5	1,6 %	85 % de Sunnites, 15 % de Chiïtes	2,5	Fédération de sept emirates	-8	22 100 \$	1,8 %
Érythrée	4,4	1,3 %	50 % de Sunnites	2,2	Gouvernement de transition	-6	700 \$	2,0 %
États-Unis	290,3	0,9 %	1,7 % — 2,7 %	4,9	République fédérale	10	36 300 \$	2,4 %
Éthiopie	66,6	2,0 %	45 % — principalement des Sunnites	30,0	République fédérale	1	700 \$	3,0 %
Fédération de Russie	144,5	-0,3 %	14 % — principalement des Sunnites	20,2	Fédération	7	9 700 \$	4,3 %
France	60,2	0,4 %	5-10 %	6,0	République	9	26 000 \$	1,2 %
Gabon	1,3	2,5 %	12 % — principalement des Sunnites	0,2	République ayant un régime présidentiel multiparti	-4	6 500 \$	0,2 %
Gambie	1,5	3,0 %	90 % — principalement des Sunnites	1,4	République ayant un régime démocratique multiparti	-5	1 800 \$	5,7 %
Géorgie	4,9	-0,5 %	Jusqu'à 11 % — mélange de Sunnites et de Chiïtes	0,5	République	5	3 200 \$	5,4 %
Ghana	20,5	1,4 %	16 % — principalement des Sunnites	3,3	Démocratie constitutionnelle	2	2 000 \$	4,5 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Guinée	9,0	2,4 %	85 % — principalement des Sunnites	7,7	République	-1	2 100 \$	3,7 %
Guinée-Bissau	1,4	2,0 %	45 % — principalement des Sunnites	0,6	République multiparti	6	700 \$	-4,3 %
Guyana	0,7	0,4 %	15 % — de Sunnites et de Chiites	0,1	République	6	3 800 \$	1,1 %
Inde	1 049,7	1,5 %	12 % — principalement des Sunnites	126,0	République fédérale	9	2 600 \$	4,3 %
Indonésie	234,9	1,5 %	88 % — principalement des Sunnites	206,7	République	7	3 100 \$	3,7 %
Irak	24,7	2,8 %	60 %-65 % de Chiites, 32 %-37 % de Sunnites	23,9	Gouvernement de transition	S.O.	2 400 \$	-3,0 %
Iran	68,3	1,1 %	89 % de Chiites, 10 % de Sunnites	67,6	République théocratique	3	6 800 \$	7,6 %
Israël	6,1	1,4 %	15 % — principalement des Sunnites	0,9	Démocratie parlementaire	10	19 500 \$	-0,8 %
Jordanie	5,5	2,8 %	94 % — principalement des Sunnites	5,1	Monarchie constitutionnelle	-2	4 300 \$	4,9 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Kazakhstan	16,8	0,2 %	47 % — principalement des Sunnites	7,9	République	-4	7 200 \$	9,5 %
Kenya	31,6	1,3 %	10 %-20 % — principalement des Sunnites	6,3	République	-2	1 100 \$	1,1 %
Kirghizistan	4,9	1,5 %	80 % — principalement des Sunnites	3,9	République	-3	2 900 \$	5,3 %
Koweït	2,2	3,3 %	70 % de Sunnites, 30 % de Chiites	2,2	Monarchie théoriquement constitutionnelle	-7	17 500 \$	-2,0 %
Liban	3,7	1,3 %	70 % — mélange de divers courants Chiites et de Sunnites	2,6	République	S.O.	4 800 \$	2,0 %
Libéria	3,3	1,7 %	20 % — principalement des Sunnites	0,7	République	S.O.	1 000 \$	2,0 %
Libye	5,5	2,4 %	97 % de Sunnites	5,3	Dictature militaire	-7	6 200 \$	1,2 %
Macédoine (ex-République yougoslave de)	2,1	0,4 %	30 % — principalement des Sunnites; quelques Bektashi (une forme libérale du Soufisme chiite)	0,6	Démocratie parlementaire	6	5 100 \$	0,7 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB
Madagascar	17,0	3,0 %	Un peu moins de 10 % — mélange de Sunnites et de Chiites	1,7	République	7	800 \$	-11,9 %
Malaisie	23,1	1,9 %	60 % — principalement des Sunnites	13,9	Monarchie constitutionnelle	3	8 800 \$	4,1 %
Malawi	11,6	2,2 %	20 % — principalement des Sunnites	2,3	Démocratie multiparti	7	600 \$	1,7 %
Maldives	0,3	2,9 %	100 % de Sunnites	0,3	République	S.O.	3 900 \$	2,3 %
Mali	11,6	2,9 %	90 % — principalement des Sunnites	10,5	République	6	900 \$	4,5 %
Maroc	31,7	1,6 %	99 % de Sunnites	31,4	Monarchie constitutionnelle	-6	3 900 \$	4,6 %
Maurice	1,2	0,8 %	16 % — principalement des Sunnites	0,2	Démocratie parlementaire	10	10 100 \$	2,3 %
Mauritanie	2,9	2,9 %	100 % de Sunnites	2,9	République	-6	1 700 \$	3,3 %
Mozambique	17,5	0,8 %	20 % — principalement des Sunnites	3,5	République	6	1 100 \$	7,7 %
Niger	11,1	2,7 %	90 % — principalement des Sunnites	10,0	République	4	800 \$	2,9 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Nigéria	133,9	2,5 %	50 % — principalement des Sunnites	66,9	République	4	900 \$	3,2 %
Oman	2,8	3,4 %	75 % d'Ibadhi, 25 % principalement des Sunnites	2,8	Monarchie	-9	8 300 \$	2,2 %
Ouganda	25,6	3,0 %	16 %— principalement des Sunnites	4,1	République	-4	1 200 \$	5,5 %
Ouzbékistan	26,0	1,6 %	88 % — principalement des Sunnites	22,9	République ayant un régime présidentiel autoritaire	-9	2 600 \$	4,2 %
Pakistan	150,7	2,0 %	77 % de Sunnites, 20 % de Chiites	146,2	République fédérale	-6	2 000 \$	4,4 %
Philippines	84,6	1,9 %	5 %, peut-être jusqu'à 12 % — principalement des Sunnites	10,2	République	8	4 600 \$	4,4 %
Qatar	0,8	2,9 %	95 %— principalement des Sunnites	0,8	Monarchie traditionnelle	-10	20 100 \$	4,6 %
République centrafricaine	3,7	1,6 %	15 % — principalement des Sunnites	0,6	République	6	1 200 \$	1,5 %
Royaume-Uni	60,1	0,3 %	2.5 %	1,5	Monarchie constitutionnelle	10	25 500 /	1,8 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Sahara occidental	0,3	S.O.	99 % de Sunnites	0,3	Sous contrôle marocain	S.O.	S.O.	S.O.
Sénégal	10,6	2,6 %	94 % — principalement des Sunnites	9,9	République ayant un régime démocratique multiparti	8	1 500 \$	2,4 %
Sierra Leone	5,7	2,9 %	60 % — principalement des Sunnites	3,4	Démocratie constitutionnelle	S.O.	500 \$	6,6 %
Singapour	4,6	3,4 %	15 % — principalement des Sunnites	0,7	République parlementaire	-2	25 200 \$	2,2 %
Somalie	8,0	3,4 %	99 % — principalement des Sunnites	7,9	Gouvernement de transition	S.O.	600 \$	3,5 %
Soudan	38,1	2,7 %	65-75 % — principalement des Sunnites	28,6	Régime autoritaire	-7	1 400 \$	5,1 %
Suriname	0,4	0,4 %	20 % — mélange de Sunnites, de Chiites et d'Amadiyya	0,1	Démocratie constitutionnelle	S.O.	3 400 \$	1,2 %
Syrie	17,6	2,4 %	74 % de Sunnites, 16 % d'autres courants musulmans	15,8	République ayant un régime militaire	-7	3 700 \$	3,6 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Tadjikistan	6,9	2,1 %	95 % — principalement des Sunnites	6,5	République	-1	1 300 \$	9,1 %
Tanzanie	35,9	1,7 %	30-40 % — principalement des Sunnites	14,4	République	2	600 \$	6,1 %
Tchad	9,2	3,1 %	51 % — principalement des Soufis	4,7	République	-2	1 000 \$	7,4 %
Thaïlande	64,3	1,0 %	Jusqu'à 10 % — principalement des Sunnites	6,4	Monarchie constitutionnelle	9	7 000 \$	5,3 %
Togo	5,4	2,4 %	14 % de Sunnites	0,8	République ayant un régime de transition démocratique multiparti	-2	1 400 \$	2,9 %
Tunisie	9,9	1,1 %	98 % — principalement des Sunnites	9,7	République	-3	6 800 \$	4,8 %
Turkménistan	4,8	1,8 %	89 % — principalement des Sunnites	4,3	République	-9	6 700 \$	21,1 %
Turquie	68,1	1,2 %	99 % — principalement des Sunnites	67,4	République parlementaire démocratique	7	7 300 \$	7,8 %

Pays	Population (en millions) (est. 2003)	Taux de croissance moyen de la population	Pourcentage de Musulmans	Population musulmane (millions)	Gouvernement [‡]	Score démocratique [§]	PIB moyen par habitant (en \$US) (est. 2002)	Taux de croissance moyen du PIB)
Yémen	19,3	3,4 %	70 % de Sunnites, 30 % de Chiïtes	19,3	République	-2	800 \$	4,1 %

Sources : *World Factbook 2003* de la Central Intelligence Agency et *International Religious Freedom Report* publié en 2003 par le Département d'État américain.

[‡] Tel que décrit dans le *World Factbook 2003* de la CIA.

[§] Le « score démocratique » est tiré de *l'État de la population mondiale 2002* du Programme des Nations Unies pour le développement. Ce « score démocratique », appelé « notation des systèmes institutionnels » dans le tableau A1.1 de l'État, reflète la présence des facteurs institutionnels nécessaires à la démocratie au moyen d'une échelle allant de -10 (autoritaire) à 10 (démocratique).

ANNEXE II LISTE DES TÉMOINS

Associations et particuliers	Date	Réunion
37^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION		
Université de la Colombie-Britannique Andrew Mack, directeur, «Human Security Centre»	10/04/2003	31
Université Western Ontario Salim Mansur, professeur de science politique		
À titre individuel Reid Morden, président «Reid Morden and Associates»		
Collège militaire royal du Canada Houchang Hassan-Yari, professeur et directeur de département : Science politique et d'économique	06/05/2003	34
Congrès islamique canadien Wahida Valiante, vice-présidente nationale et du conseil d'administration		
Université Carleton John Sigler, professeur auxiliaire de science politique		
Université de l'Alberta Saleem Qureshi, professeur émérite de science politique		
Fondation Aga Khan Canada Nazeer Aziz Ladhani, directeur général	07/05/2003	35
Conseil national des relations Canada-Arabe Mazen Chouaib, directeur exécutif		
Université McGill A. Uner Turgay, directeur, Institut des études islamiques		
Université Carleton Farhang Rajaei, professeur de science politique et des humanités	23/09/2003	45
Université York David Dewitt, professeur de science politique, directeur, « Centre for International and Security Studies »		
À titre individuel M. J. Akbar, journaliste et auteur indien		

Associations et particuliers	Date	Réunion
Université McGill A. Uner Turgay, directeur, Institut des études islamiques	30/09/2003	47
Université de Calgary Tareq Y. Ismael, professeur de science politique		
Sénat L'honorable Mobina Jaffer, sénatrice		
La Ligue Arabe Amre Moussa, secrétaire général Houssein Hassouna, représentant principal aux États-Unis	01/10/2003	48
Société asiatique des partenaires Canada Ann Thomson, présidente du conseil d'administration	02/10/2003	49
Université Carleton Karim H. Karim, professeur de journalisme et de communication		
Université de Sherbrooke Sami Aoun, professeur de science politique		
Université de Toronto, « Munk Centre For International Studies » Michael Bell, chercheur principal (Diplomatie)	02/10/2003	49
Agence canadienne de développement International Paul Hunt, vice-président, Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient Hau Sing Tse, vice-président, Direction générale de l'Asie	07/10/2003	50
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Mark Bailey, directeur général, Direction générale du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord Don Bobiash, directeur, Direction de l'Asie du Sud-Est Arif Lalani, directeur, Direction de l'Asie du Sud John McNee, sous-ministre adjoint, Afrique et Moyen-Orient Marta Moszczenska, directrice, Direction des pays baltes, de l'Europe Central et de la Méditerranée Orientale David Mulroney, sous-ministre adjoint, Asie-Pacifique	09/10/2003	51
Université d'Ankara (Turquie) Osman Tastan, professeur de droit islamique	28/10/2003	52
« Council on American-Islamic Relations-Canada » Sheema Khan, présidente	30/10/2003	53
La Fédération Canado-Arabe Raja Khouri, président national		

Associations et particuliers	Date	Réunion
Office de secours de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine dans le Proche-Orient Peter Hansen, commissaire-général Maher Nasser, chef, Bureau de liaison (New-York)	05/11/2003	56
« New York University » Noah Feldman, professeur de droit	06/11/2003	58

37^e LÉGISLATURE, 3^e SESSION

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique Jean-Louis Roy, président Lloyd Lipsett, adjoint principal du président Iris Almeida, directrice des Politiques, Programmes et Planification	25/02/2004	3
--	------------	---

LISTE DES PERSONNALITÉS QUI ONT RENCONTRÉ LE COMITÉ PENDANT SES DÉPLACEMENTS

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (NEW YORK)

Le 8 mai 2003

Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies

Paul Heinbecker, représentant permanent et ambassadeur

Gilbert Laurin, représentant permanent adjoint

Glyn Berry, ministre-conseiller

Debra Price, conseillère

Beatrice Maille, deuxième secrétaire

Charissa McIntosh, attachée

Résident du représentant permanent et ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies

Aysa Heinbecker

Kishore Mahbubani, représentant permanent de Singapour

Fawzi Bin Abdul Majeed Shobokshi, représentant permanent de
l'Arabie saoudite

Mohamed Bennouna, représentant permanent du Royaume du Maroc

Rastam Mohd. Isa, représentant permanent de la Malaisie

Mohammad Hassan Fadaifard, représentant permanent adjoint de la
République islamique d'Iran

Mokhtar Lamani, observateur permanent pour l'Organisation de la
Conférence islamique

David Malone, président, Académie mondiale pour la paix

Le 9 mai 2003

Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies

Richard Bulliet, professeur d'histoire, l'Université Columbia

Isobel Coleman, agrégée supérieure de recherches, « United States
Foreign Policy, Council on Foreign Relations »

Moez Doraid, conseiller régional de programme, Bureau régional pour
les États arabes, Programmes des Nations Unies pour le
développement

Rima Khalaf Hunaidi, secrétaire générale adjointe, Nations Unies,
directrice, Bureau régional pour les États arabes, Programmes des
Nations Unies pour le développement

Henry Siegman, agrégé supérieur de recherches et directeur du projet
« United States Middle East Project, Council on Foreign Relations »

Mustapha Tili, agrégé supérieur de recherches et directeur de
programme, « World Policy Institute, New School University »

Neguini Yavari, professeure de religion, l'Université Columbia

Siège de l'Organisation des Nations Unies

Louise Fréchette, vice-secrétaire générale

MAROC (RABAT ET CASABLANCA)

Ambassade du Canada

Yves Gagnon, ambassadeur
Marianick Tremblay, première secrétaire et vice-consul
Ghislaine Mansouri, Affaires générales et politiques

Le 10 mai 2003

Réunions à Rabat

Lahcen Daoudi, membre de la Chambre des représentants, membre du Secrétariat-Général, Parti pour la Justice et le Développement
Hassan Maaouni, 2^{ème} vice-président, Chambre des représentants
Mohammed-Allal Sinaceur, conseiller du roi
Fahd Regragui, universitaire, membre de la Commission des études politiques et stratégiques de Forum 21

Le 11 mai 2003

Réunions à Casablanca

Mohammed Tozy, universitaire, spécialiste des questions de la société musulmane
Khalid Seffiani, avocat, membre du Comité de soutien à l'Irak
Fatima Moustaghfi, avocate et députée (Mouvement national populaire)
Khalid Naciri, universitaire, spécialiste de la question de l'évolution de la société marocaine
Abdelmalek Kettani, entrepreneur, président délégué de l'Association Alternatives pour le changement et le développement

ROYAUME-UNI (LONDRES)

Le 12 mai 2003

Haut-commissariat du Canada

Robert Rochon, haut-commissaire adjoint
Alan Kessel, ministre, Affaires politiques et publiques
Dennis Horak, conseiller, Affaires politiques
Matthew Deutscher, troisième secrétaire

Le 13 mai 2003

Comité des affaires étrangères, Chambres des Communes

Le très honorable. Donald Anderson, député, président
Sir Patrick Cormack, député
Bill Olnier, député

Haut-commissariat du Canada

Raficq Abdullah, secrétaire, Université Kingston, Londres
Karen Armstrong, auteure et communicatrice, affaires religieuses
Faris Badawi, secrétaire, « Muslim College »
M.A. Zaki Badawi, directeur, « Muslim College », Londres
Bavna Dave, chargé de cours en science politique, « School of Oriental and African Studies », Université de Londres
Gwynne Dyer, journaliste et historien
William Hale, professeur de science politique, « School of Oriental and African Studies », Université de Londres
Ssamr Mashadi, directeur de projets, « Forum Against Islamophobia and Racism («FAIR»)»

FRANCE (PARIS)

Ambassade du Canada

Ian McLean, ministre
Marc Berthiaume, attaché politique
Julie Normand, section politique

Le 14 mai 2003

Centre culturel canadien

Antoine Basbous, directeur de l'Observatoire des pays Arabes
Roland Blum, député, vice-président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale
Dalil Boubaker, président du Conseil français de culte Musulman et recteur de la Grande Mosquée de Paris
Christophe Farnaud, conseiller, Afrique du Nord et Moyen-Orient, Cabinet du Ministre des Affaires étrangères
Elyete Lévy-Heisbourg, conseiller de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale
Yann Richard, directeur de l'Institut d'études iraniennes, Université Sorbonne nouvelle Paris III
Vianney Sevaistre, conseiller technique au Cabinet du Ministre de l'intérieur et Chef du bureau central des cultes
Antoine Sfeir, directeur des «Cahiers de l'Orient»
Azadeh Kian-Thiebaut, professeur de science politique, Université Sorbonne nouvelle Paris III

Institut du monde arabe

Denis Bauchard, président et ancien ambassadeur au Canada

INDONÉSIE (JAKARTA)

Ambassade du Canada

Randolph Mank, ambassadeur
Julian Murray, conseiller (Développement)
Jim Nickel, conseiller, Politiques et Affaires publiques
Colonel P. Crandell, attaché militaire
J.C. Gosselin, conseiller, Immigration
Jennifer Hart, deuxième secrétaire
Nicolas Lepage, troisième secrétaire (Commerce)

Le 15 octobre 2003 **Parlementaires et représentants non-gouvernementaux**

H.A. Sayfi'i Ma'arif, président, «Muhammadiyah»
Ali Alatas, ancien ministre des Affaires étrangères
Sidney Jones, directeur, Asie du Sud-Est, « International Crisis Group »
Ibrahim Ambong, président, Comité 1^{er}, Parlement de l'Indonésie
Clara Joewono, directeur adjoint, Centre d'études stratégiques et internationales

Le 16 octobre 2003 Pak Tarmizi Taher, ancien ministre des Affaires religieuses

Comité 1^{er}, Parlement de l'Indonésie

Ibrahim Ambong, président
Ahmad Sumargono, vice-président, Parti du croissant étoilé
Prasetya, membre

« Universitas Islam Negeri » (Université islamique de l'état)

Fu'ad Jabali
Dina Afrianty
Chaider Bamyualim
Ifran Abukar
Amsal Bachtiar

« Nahdlatul Ulama » (NU)

Rozy Munir, président du bureau
Maria Ulfa, présidente du Fatayat NU

Pesantren Asshiddiqiah Kedoya

KH Nur Muhammad Iskandar, directeur

Le 17 octobre 2003 **Conseil des Ulamas (Mosquée Istiqlal Mesjid)**

H. Umar Shihab, président
Nazri Adlani, membre
H. Amidan, membre
Zakiah Darajat, professeur

Ministère des Affaires étrangères

Dino Djalal, directeur de la division d'Amérique du nord et du Mexique

Ministère des Affaires religieuses

Faisal Ismail, secrétaire général

H.M. Atho Mudzhar, directeur, Recherche, Développement et Affaires religieuses

H. Ahmad Qodri A. Azizi, directeur général des Agences Islamiques

P. Siahaan Sth, directeur général, « Christian Committee Counselling »

Stef Agus, directeur général, « Catholic Committee Counselling »

I Wayan Suarjaya Msi, directeur général, « Hindu and Buddhist Committee Counselling »

TURQUIE (ANKARA)

Ambassade du Canada

Michael Leir, ambassadeur

Martial Pagé, conseiller (Politiques)

Giles Norman, deuxième secrétaire

Jeannette Menzies, troisième secrétaire

Jennifer Barbarie, conseillère (Commerce)

Simin Taylaner, attachée

Ozge Coskun, interprète

Le 17 octobre 2003 Journalistes et universitaires

Rusen Cakir, journaliste, « Vatan »

Mustafa Karaalioglu, chef du bureau d'Ankara, « Yeni Safak »

Baskin Oran, professeur, Relations internationales, Université d'Ankara

Ahmet Yasar Ocak, professeur d'histoire, Université Hacettepe

Hadi Adanali, professeur de théologie, Université d'Ankara

Parlementaires (résidence de l'ambassadeur du Canada)

Mehmet Dulger, député, président, Comité des relations étrangères

Erol Aslan Cebeci, député

Afif Demirkiran, député

Kemal Dervis, député, ancien ministre de l'Économie

Sukru Elekdag, député, ancien ministre adjoint des Affaires étrangères et ambassadeur de Turquie aux États-Unis

Gaye Erbatur, député

Osman Ulukan, conseiller au président du Comité des relations étrangères

Le 18 octobre 2003 Organisations non-gouvernementales

Fatma Botsan Unsal, ancienne présidente, Plate-forme des femmes de la capitale

Sema Kendirci, présidente, Union des femmes turques

Yilmaz Ensaroglu, président, Organisation des droits de la personne Mazlum-Der

MALAYSIE (KUALA LUMPUR)

Haut-commissariat du Canada

Melvyn MacDonald, haut-commissaire
Rachael Bedlington, premier secrétaire (Politiques)
Douglas Holland, délégué commercial principal intérimaire
Michael Blackmore, deuxième secrétaire (Politiques)

Le 18 octobre 2003

Représentants universitaires et non-gouvernementaux

Muddathir Abdel-Rahim, professeur, Science politique et Études islamiques, « International Institute of Islamic Thought and Civilization »
Tuan Haji Azizuddin bin Ahmad, secrétaire général, Mouvement jeunesse musulmane
En. Zaidi Abdul Aziz, assistant secrétaire général, Mouvement jeunesse musulmane
Bunn Nagara, rédacteur adjoint, « The Star »
Balan Moses, éditeur, « New Straits Time »
Syed Serajul Islam, professeur de science politique, Université Lakehead
James Wong, analyste principal, «Strategic Analysis Malaysia»
Ong Kian Ming, analyste des politiques, « Socio-Economic Development and Research Institute »
Teresa Kok Suh Sim, député (Democratic Action Party)
Che Zainah Anwar, directrice exécutive, « Sisters in Islam »
Che Masjaliza Hamzah, directrice des programmes, « Sisters in Islam »

« Institute of Strategic and International Studies »

Tan Sri Dato' Noordin Sopiee, président-directeur général
Dato' Mohamed Jawha Hassan, directeur général
Stephen Liong, directeur général adjoint
Phillip Matthews, directeur général adjoint

Le 20 octobre 2003

« International Movement for a Just World »

Chandra Muzaffar, présidente

Ministère des Affaires de la femme et Développement de la famille

Y.B. Dato' Seri Shahrizat binti Abdul Jalel, ministre des Femmes et du Développement de la famille

ROYAUME HACHÉMITE DE JORDANIE (AMMAN)

Ambassade du Canada

John T. Holmes, ambassadeur
Mark Glauser, premier secrétaire
Monika Vadeboncoeur, premier secrétaire (Coopération)

Le 19 octobre 2003

Ministère des Affaires étrangères

Shaher Bak, ministre d'État, Affaires étrangères

Parlement (Chambre des représentants)

S'ad Hayel Srour, président

Mohammed Abu Hdeib, président, Comité des relations arabes et internationales

Résidence

Marwan Kasem, ancien premier ministre et ancien ministre des Affaires étrangères

Résidence de Mme Zaid Subailat

Michel Marto, ministre des Finances

Le 20 octobre 2003

Journalistes et représentants non-gouvernementaux

Oraib Al-Rantawi, « Al-Quds Center for Political Studies »

Amal Sabbagh, secrétaire générale, Commission nationale des femmes de la Jordanie

Mouin Rabbani, analyste supérieur, « International Crisis Group »

Randa Habib, chef du bureau d'Amman, Agence France Presse

Jennifer Haranneh, éditeur en chef intérimaire, « Jordan Times »

Yaser Abu Hilaleh, journaliste, « Al Jazeera »

Samih Maayteb, journaliste, « Arab Il Youm »

Osama El-Sherif, rédacteur en chef, « Il Dustour »

Francesca Sawelha, journaliste principale, « Jordan Times »

Mahseh, journaliste, « Arab Il Yom »

Asam Salfiti, président, « Union Bank »

Younis Qawasmi, directeur général, « United Arab Investors »

Résidence de l'ambassadeur du Canada

Taher Masri, ancien premier ministre

Abdullah Ensour, ancien vice-premier ministre et ancien ministre des Affaires étrangères

Nabil Sharif, ministre de l'Information

Rana Sabbah, journaliste indépendante

Le 23 octobre 2003

Palais Royal

Son Altesse Royale Prince El Hassan Bin Talal

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN (TÉHÉRAN)

Ambassade du Canada

Philip MacKinnon, ambassadeur

Mary MacKinnon

John Davison, conseiller (Politiques)

Timothy Bowman, premier secrétaire (Immigration)

Eric Laporte, deuxième secrétaire (Politiques)

Ali Mir, deuxième secrétaire (Commerce)

Jean-Marc Archambault, attaché (Administration et Affaires consulaires)

Le 19 octobre 2003 **Commission de la sécurité nationale et des relations étrangères du Majlis (Parlement)**

Mohsen Mirdamadi, président
Mohsen Armin, vice-président, Majlis
Reza Youssefian, membre
Kazem Jalali, membre
Hassan Ghashghavi, membre

Commission islamique des droits de la personne

L'Ayatollah Seyed Mostafa Mohaghegh Damad, haut-commissaire
Mohammad Hassan Ziaiefar, secrétaire général

Le 20 octobre 2003 **Députés minoritaire du Majlis**

Yunaten Bedkolia, groupe minoritaire assyrien
Khosrow Dabestani, groupe minoritaire zoroastrien
Leon Davidian, groupe minoritaire arménien (nord d'Iran)

Députées du Majlis

Hamideh Edalat, chef, caucus des députées
Jamileh Kadivar, secrétaire générale, Association iranienne des journalistes féminins
Elaheh Koolaee, membre, Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère

Institut d'études politiques et internationales

Seyed Kazem Sajjadpour, directeur général
Seyed Rassoul Mousavi, conseiller au ministre des Affaires étrangères, ancien ambassadeur iranien au Pakistan et en Inde
Hamad Sadegui, directeur adjoint
Homayoun Amir Khalili, expert en relations internationales, ancien ambassadeur iranien en Bosnie
Mojtaba Ferdowsipour, directeur, « Centre for the Persian Gulf and the Middle East »
Ziba Tarzin Nia, directeur, centre des Publications
Mohammad Ali Emami, expert sur la région du golfe Persique
Zahra Taheri Amin, expert sur les relations Chine/Iran
Nasrine Dokht Nusrat, économiste
Mahmoud Zandi, responsable du Canada, Ministère des Affaires étrangères
Reza Youssefian, membre du Majlis et membre, Comité sur la sécurité nationale et la politique étrangère
Mohammad Javad Tayefi, expert sur les relations internationales, Majlis
Esmail Khorshidi, agent du protocole, Majlis

Ministère de l'Environnement

Massoumeh Ebtekar, vice-présidente, République islamique de l'Iran et ministre de l'Environnement
Tueel Motosaddi Laxandi, directeur général

INDE (NEW DELHI)

Haut-Commissariat du Canada

Lucie Edwards, haut-commissaire
Brian Dickson, haut-commissaire adjoint
Dominique Collinge, conseiller (Immigration)
Denis Chouinard, conseiller (Politiques/Économiques)
James Carrick, premier secrétaire (Politiques)
Madhusri Das, analyste principal, Politiques et Économiques
Marie-Louise Hannan, agent de service temporaire

Le 21 octobre 2003

Représentants universitaires et non-gouvernementaux

Mushirul Hasan, professeur, Université Jamia Millia Islamia
Zoya Hassan, professeur, Université Jawaharlal Nehru
Moosa Raza, « Indian Islamic Cultural Centre »
Dr Abad Ahmad, Université Delhi et président, Fondation Aga Khan, Inde

Centre Islamique

Maulana Wahiduddin Khan, président
Priya Mallik, gérant, Services bancaires d'investissement, « American Express »
Farida Khanam, maître de conférence, Études islamiques, Université Jamia Millia Islamia
Rajat Malhotra, gérant, Fonds mutuels, « Housing Development Finance Corporation »
Khalid Ansari, correspondant senior, « Hindustan Times »
Stuti Malhotra, gérant, Comptes, « Image India, Noida, Uttar Pradesh »

Journalistes

Syed Shahabuddin, rédacteur, «Mushawrat », président, Majlis-e-Mushawrat
Saeed Naqvi, rédacteur, «World Report»

Le 22 octobre 2003

Fondation Aga Khan (Inde)

Abad Ahmad, président, Fondation Aga Khan, Inde
Nasser Munjee, directeur général, « Infrastructure Development Finance Co. »
Naushad I. Padamsee, président, « Development Credit Bank »
Dharani, vice-président, Conseil Ismaili

Parlement de l'Inde

Krishna Bose, président, Comité permanent des Affaires étrangères, Lok Sabha (Chambre basse)

Journalistes

Neerja Chowdhury, chroniqueur, «The Indian Express»
Zafarul-Islam Khan, rédacteur, « Milli Gazette »
Shahid Siddiqui, député et rédacteur, « Nai Duniya»
Mehendra Ved, chef de bureau adjoint, « The Times of India »
Ram Madhav, porte-parole, Rashtriya Swayamsevak Sangh

Ministère des Affaires étrangères

Arun K. Singh, co-secrétaire (Pakistan, Iran, Afghanistan)

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE (DJEDDA ET RIYAD)

Ambassade du Canada

Roderick Bell, ambassadeur
Yves Duval, deuxième secrétaire, Affaires politiques, économiques et publiques
Emily King, troisième secrétaire Affaires politiques, économiques et publiques
René Francis Désoméré, ministre conseiller, Affaires et Commerce
Riyad Awaidah, interprète, Affaires politiques, économiques et publiques

Le 21 octobre 2003

Organisation de la Conférence islamique, (Djedda)

Ambassador Ezzat Mufti, conseiller principal et secrétaire général adjoint aux Affaires politiques
Ambassadeur Sa'addudin Al Tayeb, conseiller principal du secrétaire général
Atta Al Mannan, directeur, Affaires politiques
Mohamed Benabdeljalil, directeur, Affaires politiques
Zamel Saeedi, directeur, Affaires politiques asiatiques et balkanes

Chambre de commerce et de l'industrie de Djedda (membres féminins)

Fatin Bandaggi, secrétaire générale déléguée, fondatrice et directrice, Centre des femmes d'affaires saoudiennes
Nashwah Taher, cadre d'affaires
Wahi Lougman, professeur de droit
Nahed Taher, économiste
Jawharah Al Angari, mécène principal
Maha Fitaihi, travailleuse sociale pigiste
Maria Arena, consultante en communications
Samar Fatany, journaliste à la radio

Résidence du Consul général honoraire du Canada, (Djedda)

Sheikh Mohammed Attar, consul honoraire
Ghassan Ahmed Al Sulaiman, président d'Ikea, vice-président,
Chambre de commerce et de l'industrie de Jeddah
Hussein Shobokshi, chroniqueur, « Arab News »
Amr M. Khashoggi, président et chef de la direction, Groupe Amkest
Osama El Khereiji, comptable agréé, Polaris International
Ghazi Binzager, cadre d'affaires
Hani Saab, directeur général, « Electromechanical and Technical
Associates »
Talal Zahid, cadre d'affaires
Human I. Jabban, « International Building Systems »
Fahed A. Almugairin, président, Saudi Masar, Société de marketing de
haute technologie

Le 22 octobre 2003

**Comité des affaires étrangères et Comité sur les études islamiques
du Majlis Ash Shura (Conseil consultatif)**

Sheikh Salih Abdullah Bin Hemaïd, président
Abdullah Bin Saleh Al-Obeid, ancien secrétaire général, Ligue
mondiale islamique
Saleh Al Malik
Abdul Mushin Al Akkas
Usama Al Kurdi
Sheikh Abdul Aziz Bin Ibrahim Al-Faiz
Assad S. Abduh
Mohammad Al Ghamdi
Basheer Al Ghorayed

Ministère des Affaires étrangères

Son Altesse Royale Prince Saud Al-Faisal, ministre des Affaires
étrangères

Résidence de l'ambassadeur du Canada

Hamid Bin Ahmad Al-Rifaie, président, Forum islamique international
pour le dialogue et secrétaire général adjoint du Congrès du monde
islamique
Son Excellence Mohamed Rajaa Hussein, ambassadeur du Royaume
d'Arabie saoudite au Canada

Le 23 octobre 2003

Représentants universitaires

Khalil Al-Khalil, professeur d'éducation, compétences, minorités,
tendances islamiques, Université Iman Muhammed Bin Saud Islamic
Mishary Al-Muairi, professeur, Communications de masse, Université
du roi Saoud
Abdullah Al Askar, professeur d'histoire, Université du roi Saoud
Ibrahim A. Al Beayeyz, professeur, Communications de masse,
Université du roi Saoud
Abdullah Alhomaïd, professeur, Université du roi Saoud

CISJORDANIE ET BANDE DE GAZA (RAMALLAH)

Bureau représentant le Canada

Steve Hibbard, représentant
Wayne Primeau, représentant adjoint
Richard Colvin, chef, Section des politiques
Alistair Wallbaum, agent politique

Le 21 octobre 2003 « **Applied Research Institute** » (Jerusalem)

Jad Isaac, directeur

« Temporary International Presence » (Hebron)

Roar Bakke Sorensen, agent principal de la presse et de l'information

Le 23 octobre 2003 **Réunions à Ramallah**

Nabil Amr, ancien ministre de l'Information, Autorité nationale palestinienne

Marwan Kanafani, président, Comité des politiques, Conseil législatif palestinien

Kabil Kassis, ancien ministre de la planification, Autorité nationale palestinienne

Ali Jarbawi, secrétaire général, Commission des élections

Ri'ad Malki, directeur général, PANORAMA, Centre palestinien pour la dissimulation de la démocratie et le développement communautaire

Nabil Khatib, directeur, Institut des médias de l'Université Birzeit et chef de bureau, Centre de radiodiffusion du Moyen-Orient

Wafr Amr, Agence de presse Reuters

Hisham Abdullah, Agence France-Presse

ISRAËL (TEL AVIV)

Ambassade du Canada

Donald Sinclair, ambassadeur
Henry Kolatacz, ministre conseiller
Michael Elliott, deuxième secrétaire

Le 22 octobre 2003 « **Jerusalem Centre for Public Affairs** »

Dore Gold, directeur

Comité des Affaires étrangères et de la Défense du Knesset (Parlement)

Yuval Shteinitz, président, Parti Likud

Eti Livni, député, Parti Shinui

Dani Yatom, député, Parti Travailleiste

Majalli Whbee, député, Parti Likud

Ahman Tibi, député, Parti Hadash

Ministère des Affaires étrangères : Centre pour la recherche politique

Yoram Ben Zeev, directeur général adjoint pour l'Amérique du Nord
Harry Kney Tal, directeur, Centre pour la recherche politique
Haim Koren, directeur, Département Moyen-Orient 1
Daniel Kat Ner, directeur, Département Moyen-Orient 2
Yair Even, directeur, Département Moyen-Orient 4
Lironne Bar Sadeh, directeur, Affaires stratégiques et économiques
Chen Ivri, directeur, Département de la gestion de la documentation

Réunions à Jérusalem

Avraham Sela, président, Relations internationales, Université hébraïque de Jérusalem
Mohammed Zeidan, coordonnateur, « Arab Association for Human Rights »
Lily Galili, journaliste, « Ha'aretz »
Baruch Spiegel, consultant, « Economic Cooperation Foundation »

PAKISTAN (ISLAMABAD)

Haut-commissariat du Canada

Margaret Huber, haut-commissaire
Bryan Burton, haut-commissaire adjoint
Aized Ali, analyste de la politique

Le 23 octobre 2003

Représentants universitaires et non-gouvernementales

Shamsh Kassim-Lakha, président, Université Aga Khan
Akbar Ali Pesnani, président, Conseil islamique pour le Pakistan
Zafarullah Khan, Coordonnateur des programmes, Fondation Friedrich Naumann
Sarwar Bari, coordonnateur national, Pattan
Abid Zareef Khan, président, « Zareef Khan Trust, Peshawar »

Assemblée nationale

Sardar Yusuf, vice-président
Nayyar Bokhari, député, « Pakistan People's Party Parliamentarian »
Fauzia Wahab, député, « Pakistan People's Party Parliamentarian »
Ahsan Iqbal, député de l'Assemblée nationale, «Pakistan Muslim League (Nawaz)»

Le Fonds des Nations Unies pour la population

Feryal Ali Gauhar, ambassadeur itinérant pour l'Organisation de développement du Pakistan

Le 24 octobre 2003 **Ministère du droit, de la justice et des droits de la personne**

Saira Kareem, co-secrétaire

Représentants universitaires et non-gouvernementales

Mahmood Ghazi, vice-président (Études), Université islamique d'Islamabad (Université internationale islamique), Campus Faisal Mosque

Prevaiz Iqbal Cheema, président, Institut pour la recherche politique d'Islamabad

Nusrat Javed, journaliste, « The News »

Coalition Muttahida Majlis-I-Amal

Abdul Ghafar Aziz, directeur des Affaires étrangères, Jamaat-e-Islami

Asif Luqman, directeur adjoint des Affaires étrangères, Jamaat-e-Islami

Ghafoor Ahmed, sénateur

« Pakistan Muslim League (Unified) »

Salim Saifullah Khan, membre de l'Assemblée nationale et secrétaire général

S.M. Zafar, sénateur

Mushahid Hussain, sénateur

ÉGYPTE (LE CAIRE)

Ambassade du Canada

Michel de Salaberry, ambassadeur

François Laroche, conseiller (Politiques)

Rick McTaggart, conseiller (Développement)

Jean-Philippe Tachdjian, deuxième secrétaire

Nevine Osman, agent politique et économique

Tarek Abdel Meguid, agent de Commerce

Bertrand Desjardins, conseiller (Commerce),

Le 24 octobre 2003 **Conseil d'Affaires Canada Égypte**

Motaz Wasel Rastan, président

Parlementaires

Hossam Badrawi, président du Comité de l'éducation, Assemblée du peuple

Mounir Fakhry Abdel-Nour, chef de l'opposition, Assemblée du peuple

Mohamed Morsy El-Aiat, député indépendant, Assemblée du peuple

Résidence de l'ambassadeur du Canada

Hala Mustafa, chef, Département des Politiques, « Al Ahram Centre for Political and Strategic Studies », rédacteur en chef, « Quarterly Democracy Review »

Osama Al-Ghazali Harb, membre du Conseil Shura (Sénat), éditeur en chef, Journal des politiques internationales et secrétaire général, Conseil égyptien des Affaires étrangères

Le 25 octobre 2003

Conseil égyptien des Affaires étrangères

Mahmoud El Said, ministre adjoint des Affaires étrangères
(Amériques)

Mohammed Ibrahim Shaker, vice-président

Wahib El Menyawi, membre

Mohammed Said El Banhawi, membre

Nabil Badr, membre

Hamdy Nada, membre et ancien ambassadeur au Canada

Adel El Safty, membre

Mona Makram Ebeid, membre

Anwar Abdel Malak, membre

Amin Shalaby, directeur général

Ministère des Affaires étrangères

Ahmed Maher El Sayed, ministre des Affaires étrangères

Résidence de l'ambassadeur du Canada

Iman Bibars, directeur général, Moyen-Orient et Afrique du Nord,
Centre Ashoka et président, Organisation pour le développement et
l'avancement des femmes

Abdel Moety Bayoumi, membre, Assemblée du peuple, ancien
professeur, Études islamiques, Université Al-Azhar

Fahmy Howaidi, chroniqueur, « Al-Ahram »

Cherif Abdel-Meguid, président, « Islamic Telephone Company »

Motaz Raslan, président, Conseil d'affaires Canada-Égypte

Diane Laflamme Millette, de « Nile TV »

Bahgat Korany, professeur de science politique, Université américaine
du Caire

Darren Law, directeur, Hôtel Conrad Hilton

Donna Kennedy-Glans, directrice, Responsabilité des entreprises,
« Menas Associates »

ANNEXE III LISTE DES MÉMOIRES

Elsadig Abunafeesa

« Canada International Scientific Exchange Program »

« Canadian Committee for Democracy in Iran »

Congrès islamique canadien

Fédération canado-arabe

Syed Serajul Islam

Tareq Y Ismael

Karim H. Karim

L'honorable Mobina Jaffer, sénatrice

Mohamed Khalidi

Zaraful-Islam Khan

Salim Mansur

Mouvement de la vigilance et de la vertu

Farhang Rajaei

Rassemblement canadien pour le Liban

John Sigler

A. Uner Turgay

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*2^e Session, séance n^{os} 31, 34, 35, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56 et 58; 3^e Session, séance n^{os} 3, 4, 5, 6, 7 et 8, incluant le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

Bernard Patry, député

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 25 mars 2004
(Séance n° 8)

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 17, dans la pièce 701 de l'édifice de La Promenade, sous la présidence de Bernard Patry (*président*).

Membres du Comité présents : Stéphane Bergeron, Scott Brison, Stockwell Day, Art Eggleton, Francine Lalonde, Paul Harold Macklin, Alexa McDonough, Deepak Obhrai, Bernard Patry, Raymond Simard et Bryon Wilfert.

Autre député présent : Joe Clark.

Aussi présents : *Bibliothèque du Parlement* : Gerald Schmitz, analyste principal; James Lee, analyste; Marcus Pistor, analyste.

Témoins : *Développement et paix* : Marthe Lapierre, chargée de programmes. *Centre international des droits de la personne et du développement démocratique* : Jean-Louis Roy, président. *Centre international des Ressources juridiques* : Catherine Duhamel, directrice. *Oxfam-Québec* : Michel Verret, directeur des programmes outre-mer; Carlos Arancibia, directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes .

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 17 février 2004, le Comité reprend son étude sur les relations avec des pays du monde musulman.

Il est convenu, — Que le rapport intitulé *Regard sur les relations du Canada avec les pays du monde musulman*, soit adopté en tant que rapport à la Chambre et que le président ou son désigné le présente à la Chambre.

Il est convenu, — Que 1 500 exemplaires de la version anglaise et 550 exemplaires de la version française du rapport soient imprimés.

Il est convenu, — Que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport.

Il est convenu, — Que, dans la mesure où cela ne modifie pas le contenu du rapport, le président, soit autorisé à apporter au rapport les modifications jugées nécessaires (erreurs de grammaire et de style).

Il est convenu, — Que, conformément à l'alinéa 108(1)(a) du Règlement, le Comité autorise l'impression des opinions dissidentes ou complémentaires en annexe à ce rapport, immédiatement après la signature du président et que lesdites opinions soient envoyées au greffier du Comité, par courrier électronique, dans les deux langues officielles au plus tard à 15 h 00 le 26 mars 2004.

Il est convenu, — Que le greffier du Comité prenne les dispositions nécessaires à la tenue d'une conférence de presse après le dépôt du rapport du Comité à la Chambre et qu'un communiqué de presse soit préparé et diffus.

À 9 h 48, le Comité siège en public, sous la présidence de Raymond Simard.

Le Comité entreprend l'examen de questions relatives aux travaux du Comité.

Le Comité reprend l'examen de la motion de Stockwell Day, — Que le Comité appuie les députés représentant tous les partis politiques à la Chambre des communes qui demandent au Parlement du Canada de déclarer que les attentats suicides visant des civils innocents constituent un crime contre l'humanité.

Le débat se poursuit.

Du consentement unanime, il est convenu, — Que le débat soit ajourné maintenant.

Il est convenu, — Que les analystes de la Bibliothèque du Parlement préparent un document d'information sur l'objet de la motion de Stockwell Day.

À 10 h 01, conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 11 mars 2004, le Comité entreprend son étude sur la situation en Haïti, sous la présidence de Bernard Patry (*président*).

Marthe Lapierre, Jean-Louis Roy, Catherine Duhamel et Michel Verret font des déclarations et avec Carlos Arancibia répondent aux questions.

À 11 h 36 Raymond Simard assume la présidence.

A 11 h 38 Bernard Patry assume la présidence.

À 11 h 59 le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier de Comité

Stephen Knowles